

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11829 – MERCREDI 9 FÉVRIER 1983

Toutes les unités de l'armée du Salvador en état d'alerte

(LIRE PAGE 4 UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF POLITIQUE DE LA GUÉRILLA.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La « responsabilité personnelle » de M. Begin est mise en cause par la commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila

Un scandale sans précédent

C'est l'ensemble du gouvernement de M. Begin qui est, d'une certaine manière, mis en accusation par les « trois sages » de la commission Kahane. Les neuf personnalités accusées d'être indirectement responsables du massacre de Sabra et de Chatila – du président du conseil au chef des services secrets, en passant par les ministres de la défense et des affaires étrangères et des généraux responsables des opérations militaires au Liban – constituent en effet l'armature de l'équipe au pouvoir.

Malgré la prudence du rapport Kahane, couché en termes juridiques, les conclusions sont sévères. Rien de comparable avec celles de la commission Agranath qui, en 1974, avait entraîné la chute du gouvernement de Mme Golda Meïr, bien que celle-ci et ses ministres aient été mis hors de cause dans les « erreurs de jugement » commises à la veille de la guerre du Kippour.

Cette fois, M. Begin lui-même est blâmé pour son « indifférence » – redoutable qualificatif compte tenu du contexte – devant les conséquences prévisibles de l'entrée dans les camps des tueurs phalangistes. Indifférence qui l'avait conduit, selon ses dires, à s'en désintéresser totalement, au point d'apprendre fortuitement la nouvelle du massacre douze heures après qu'il fut terminé.

Les « trois sages » mettent d'autre part le chef du gouvernement dans l'embarras en l'invitant à destituer le général Sharon au cas où celui-ci ne « tirerait pas les conclusions » qui s'imposent. Or, M. Begin avait maintes fois déclaré qu'il assumerait « toute la responsabilité » des conclusions de la commission et qu'il était pleinement solidaire de son ministre de la défense. Ce dernier détiendrait d'ailleurs, dit-on, la « preuve concrète » qu'il n'a jamais agi en dehors de la volonté du gouvernement et de son chef.

Beaucoup s'attendent donc à la démission de M. Begin, lequel aurait l'intention de provoquer des élections anticipées pour permettre à l'opinion de trancher. Se fondant sur des sondages effectués ces dernières semaines, il se croit assuré d'un nombre de sièges suffisant pour constituer le prochain cabinet. Rien ne dit, cependant, qu'il ne sera pas lâché par une partie de son électorat, qui avait peine à croire, jusqu'à la publication du rapport de la commission d'enquête, à sa responsabilité, même indirecte, dans la tuerie.

Il n'est même pas certain, au moment où ces lignes sont écrites, que les trois partis religieux de la coalition gouvernementale soient disposés à voter à la Knesset en faveur d'élections anticipées. Dès le lendemain du massacre, ils avaient donné des signes de leur volonté de se dissocier de M. Begin et de ses amis. Le parti national religieux (P.N.R.) avait même pris de discrets contacts avec le parti travailliste pour examiner la possibilité d'un renversement d'alliances. Il est vrai que le chef du P.N.R., M. Yossef Bourg, a, depuis, changé d'avis, vraisemblablement parce qu'il ne pourrait pas se faire élire sans les voix du Likoud à la présidence de l'État, fonction qu'il brigue depuis peu. Il est de fait, d'autre part, que M. Begin s'est appliqué ces dernières semaines à se gagner les bonnes grâces des partis religieux en promettant de satisfaire certaines de leurs revendications.

Rien n'est donc vraiment joué. Mais, en dernière analyse, l'avenir du gouvernement de M. Begin dépend de la vigueur des réactions de l'opinion israélienne devant un scandale sans précédent depuis l'indépendance.

M. Sharon est invité à donner sa démission

Le gouvernement israélien s'est réuni ce mardi matin 8 février en session extraordinaire à Jérusalem pour tirer les conséquences du rapport de la commission gouvernementale d'enquête sur les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila à Beyrouth, remis la veille au soir à M. Begin. Le premier ministre, dont la « responsabilité personnelle » *est mise en cause en raison de son* « manque d'intérêt dans toute l'affaire » *aux termes du rapport extrêmement sévère de la commission, présidait la réunion. Après deux heures de travaux à huis clos, elle a été ajournée à mercredi après midi. Les ministres sont cependant restés à la présidence du conseil pour des réunions informelles.*

La commission d'enquête a pris particulièrement à partie le général Sharon, ministre de la défense, convaincu de « n'avoir pas pris en considération le danger d'actes de vengeance et d'effusions de sang » *quand les miliciens phalangistes sont entrés dans les camps dont les accès étaient contrôlés par les forces placées sous ses ordres. M. Sharon est invité à donner sa démission.*

Le gouvernement Begin est, par ailleurs, critiqué sévèrement par le président Reagan, qui a accusé lundi les autorités de Jérusalem de « retarder inutilement » *le retrait de toutes les forces étrangères du Liban. M. Reagan a affirmé que le maintien des troupes israéliennes au Liban* « les plaçait maintenant techniquement en position d'armée d'occupation ».

Jérusalem. – Dans un volumineux rapport rendu public dans la matinée du 8 février sous forme d'un livre de 120 pages, et dont, – fait notable – seules une dizaine de pages ont été gardées secrètes, la commission d'enquête a conclu que les autorités israéliennes se sont rendues *« indirectement responsables »* des atrocités commises en septembre dans les camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth.

En fonction de cette remarque faisant référence aux *« obligations morales de l'armée et de l'État d'Israël »*, la commission estime « suffisant » de dénoncer la *« responsabilité personnelle »* du premier ministre, M. Menahem Begin, du ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, du chef du Mossad et du commandant de la région militaire nord, le général Amir Drori. Mais elle se montre accablante pour le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, en recommandant sa démission.

Les membres de la commission considèrent que M. Sharon *« devrait tirer lui-même les conséquences »* qu'implique la révélation de ses *« erreurs »*. Ils ajoutent, avec une certaine perfidie, que *« si nécessaire »* le premier ministre peut, conformément à la loi, exercer son autorité en le relevant de ses fonctions.

Dans le cas du chef d'état-major, la commission indique qu'elle est parvenue à de *« graves conclusions »*. Elle juge qu'il n'est pas nécessaire de recommander sa démission mais seulement de souligner que ses fonctions doivent normalement s'achever en avril prochain. Et que, donc, elles ne devraient pas être prolongées, comme cela a déjà été le cas l'an dernier.

Le chef des services de renseignements de l'armée, le général Yehoshoua Saguy, est pour sa part accusé de *« très sérieuses omissions »*, et les membres de la commission déclarent que cet officier devrait être affecté à un autre poste. Même conclusion pour le général Amos Yaron, qui commandait le secteur de Beyrouth.

De notre correspondant

Dans un préambule, avant ces *« recommendations »*, la commission fait observer qu' *« il est clair que la décision de laisser entrer les phalangistes dans les camps de réfugiés a été prise sans tenir compte du danger – que les autorités qui l'ont prise devaient considérer comme probable – de voir les phalangistes commettre des massacres et des pogroms contre les habitants des camps »*. La commission ajoute que les moyens de prévenir ce danger et d'apprécier les probables massacres n'ont pas suffisamment été examinés.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 6.)

MM. Mitterrand et Bush débattent de l'équilibre des forces en Europe

M. Bush, vice-président des Etats-Unis, est arrivé ce mardi 8 février à Paris, venant de Rome. Après un entretien à l'Elysée avec M. Mitterrand, suivi d'un déjeuner offert par le président de la République, l'émissaire américain devait rencontrer M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et donner une conférence de presse. Il est reçu à dîner par M. Mauroy, et quittera Paris mercredi pour Londres, dernière étape de sa tournée européenne.

Les entretiens de M. Bush à Paris s'annoncent sans problème sur la question des euromissiles, Français et Américains étant bien d'accord pour soutenir la décision de l'OTAN de 1979 et demander la restauration de l'équilibre des armements nucléaires en Europe.

La mission de M. Bush à Paris est nettement plus facile que celle qu'il avait dû assumer lors de sa dernière visite, le 24 juin 1981.

Le second gouvernement Mauroy venait alors d'être constitué, avec quatre ministres communistes, et M. Bush devait tout à la fois défendre l'anticommunisme militant de la nouvelle équipe américaine qu'il représentait et ne pas « braquer » un allié devenu un peu inquiétant.

Aujourd'hui, la France est probablement l'étape la plus « facile » dans la tournée d'explication que le vice-président américain a entreprise dans sept pays européens.

Mis à part les différends sur la politique commerciale que M. Cheysson a rappelés en termes plutôt vifs mardi, mais que la France n'est pas seule à faire valoir, l'harmonie est à peu près complète sur le grand sujet évoqué par M. Bush dans toutes ses interventions, le problème des euromissiles, et sur la « détermination » qu'il prêche aux pays membres de l'OTAN dans l'application de sa décision de décembre 1979.

Un nouveau paradoxe, puisque la France est le seul des alliés visités à qui aucun missile n'est proposé et qui n'entend pas participer, même par Américains interposés, aux négociations engagées sur ce sujet à Genève avec les Soviétiques.

C'est en fait sur la philosophie générale de l'entreprise que l'accord est total : les responsables français et américains sont sur la même longueur d'onde pour maintenir l'« esprit de défense » au sein de l'alliance atlantique, estimer que la paix n'est possible que sur la base de l'équilibre des forces et que cet équilibre a été gravement compromis par l'installation de centaines de fusées SS-20 en Union soviétique ces dernières années.

MICHEL TATU.

(Lire la suitre page 3.)

MÉDECINE : une équipe de chercheurs français obtient un résultat prometteur dans la recherche d'un vaccin contre le paludisme.

(Lire page 11 l'article de JEAN-YVES NAU)

CANADA : un séparatisme à l'Ouest ?

(Lire page 5 le début de l'enquête de DOMINIQUE DHOMBRES)

LE DÉBAT SUR LA RIGUEUR

Un pays ouvert ou fermé

par PAUL FABRA

Pas plus que celui des autres slogans qui alimentent le débat public sans nécessairement le nourrir, le vocabulaire de la rigueur, appliqué à la politique, n'est rigoureux. On pourrait croire que ce gouvernement est divisé entre les partisans de l'austérité et ceux du maintien, sinon de l'amélioration, du pouvoir d'achat des salariés, s'appuyant bravement sur une stratégie de « reconquête » du marché intérieur, et qu'entre les uns et les autres, le chef de l'Etat, en donnant trop souvent l'impression de reporter à plus tard les choix embarrassants, s'efforce d'arbitrer.

Le débat tel qu'il s'est engagé appelle deux observations. La première est que les tenants de la « gauche différente », qui plaident aujourd'hui en faveur d'un « deuxième plan de rigueur » sont plus convaincants quand ils diagnostiquent que lorsqu'ils prescrivent. La seconde est que leurs adversaires trompent l'opinion lorsqu'ils laissent entendre que la politique d'inspiration plus ou moins protectionniste qu'ils préconisent permettrait de mieux défendre le niveau de vie moyen de la population ; c'est le contraire qui se produirait.

M. Edmond Maire a eu l'insigne mérite de poser le problème dans les termes qui conviennent : l'insuffisance – ou, selon le cas, l'inédaquation – des mesures de redressement prises depuis juin dernier (deuxième dévaluation du franc du septennat) mettra prochainement le gouvernement – celui-ci ou son successeur – en demeure de recourir à des dispositions plus sévères.

La question est de savoir s'il le fera dans le respect des obligations internationales de la France, respect qui emporte un certain style de vie collectif, disons une France ouverte sur le monde extérieur, et, à l'intérieur, soucieuse de maintenir la liberté d'action des citoyens et des organisations qui les représentent (liberté, par exemple, même si certaines limites sont posées, de négocier les salaires entre partenaires sociaux), ou s'il le fera en multipliant, au nom de la défense de l'intérêt public, les interdictions, à commencer par celle d'importer certains biens et services, et les contraintes imposées par voie administrative. C'est cette deuxième voie que redoute à juste titre le secrétaire général de la C.F.D.T. Il n'y a pas aujourd'hui de question plus importante pour la France.

Certains, et notamment les communistes, ont dit qu'elle n'était pas du ressort d'un responsable syndicaliste. Il est vrai qu'elle déborde sur le terrain politique.

(Lire la suite page 38.)

AU JOUR LE JOUR

Liste

Cinq mille noms supposés sur une prétendue liste de Français ayant un compte en Suisse, et voici le pays divisé !

D'un côté, les impatients réclament « des noms, des noms », comme si au plaisir d'être honnête devait s'ajouter la contemplation des fraudeurs démasqués.

De l'autre côté, il y a ceux qui prient le ciel pour que toutes les listes gardent leur secret. Certains, bien sûr, parce qu'ils risquent d'y apparaitre. Mais d'autres parce qu'ils n'ont aucune raison d'y figurer alors qu'ils font croire le contraire. On voudrait, pour ceux-là, que s'ajoute à leur honte d'être pauvres, celle d'être pris pour d'honnêtes citoyens !

BRUNO FRAPPAT.

« QUAND LA ROSE SE FANERA », D'ALAIN PEYREFITTE

Exorciser le mal français

L'écriture étant une activité de compensation, entre autres, à l'éloignement du pouvoir, l'alternance nous vaut depuis quelque temps une abondante production d'ouvrages qui poursuivent sur le terrain des idées le combat politique de l'opposition.

En dépit d'un titre un peu racoleur, mais où il convient plutôt de reconnaître un clin d'œil à celui de l'ouvrage sur la Chine qui fonda sa réputation d'analyste de son temps, le dernier livre d'Alain Peyrefitte ne se confond pas avec cette troupe. *D'abord parce que s'y retrouve le* talent de l'auteur : on connaît la manière d'Alain Peyrefitte et sa façon de traiter un sujet par une succession de chapitres brefs qui marient étroitement les idées et les exemples, le tout servi par le don de la formule, des images expressives, des titres ingénieux. Surtout, à la différence de la plupart des autres écrits, l'ouvrage relève de plusieurs genres.

C'est assurément aussi un livre de combat, qui vise à dresser le bilan négatif de dix-huit mois de gouvernement socialiste ; un bilan en forme de réquisitoire, qui ne laisse rien passer des erreurs et des fausses manœuvres et fait un sort à toutes les phrases malheureuses ou provocantes échappées à nos dirigeants. C'est également un livre d'anticipation qui, s'interrogeant sur les dénouements possibles, n'esquisse pas moins de six scénarios pour la sortie de la situation présente. Il propose encore un programme à l'opposition. C'est enfin un livre qui sollicite la réflexion et invite à la discussion.

RENÉ RÉMOND.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

MISSILES

(Suite)

L'article de Gabriel Robin « Hors des Pershing point de salut ? » (*Le Monde* du 18 janvier) a suscité d'intéressantes répliques de nos lecteurs. Nous avons publié le 22 janvier celle de Pierre Lellouche. Nous redonnons aujourd'hui la parole aussi bien à M. Robin, qui demande si la perspective du déploiement des euromissiles n'est pas la raison principale du progrès outre-Rhin des idées pacifistes, qu'à M. Lellouche. Celui-ci est persuadé pour sa part que ce progrès résulte de la rupture de l'équilibre militaire recherchée depuis vingt ans par les Soviétiques. Philippe Richer redoute toute décision qui aboutirait à donner à Moscou un droit de veto au moins implicite sur l'armement de l'alliance atlantique.

Pas de pari sur le découplage

par PHILIPPE RICHER (*)

L'UNION soviétique installe tranquillement, depuis six ans, 234 fusées visant 702 cibles stratégiques en Europe (France comprise). Dans le même temps, l'OTAN n'accroît pas son armement nucléaire d'un iota. Au début de 1983, elle ne dispose toujours d'aucun missile pouvant riposter sur le sol soviétique. Récemment, non sans impudence, Moscou présente comme une grande concession de ne plus viser seulement que 486 cibles et avertit que la moindre parade à ses SS-20 lui donnerait le « droit » de restaurer par des armes supplémentaires l'« équilibre détruit ».

C'est alors que Gabriel Robin, qui feint d'ignorer les raisons du président de la République à rompre le silence de son prédécesseur sur une question cruciale pour l'Europe, pose, sous un titre déjà interrogatif, six questions. Son but avoué était de calmer cette « *furia francese* » qui, en l'absence de réflexion, serait à la source des « obscurités », des « à-peu-près » et des « inexactitudes flagrantes » que nourrissent tous ceux qui tendent, selon lui, à faire travailler la France pour le « roi de Prusse ».

Une question tout d'abord : est-il de notre intérêt, devant l'intimidation assez cynique des Soviétiques, de ne pas participer à la réflexion de nos alliés européens ? La réponse est non. Faut-il rappeler que la solidarité avec nos alliés n'est pas contradictoire avec notre indépendance ; que si notre sécurité passe – en dernier recours – par notre force de frappe, elle dépend tout autant de la cohésion d'une Europe prête à se défendre, et – surtout – que les SS-20 sont, comme le rappelait ici Michel Tatu (*le Monde* du 19 janvier), l'« arme du découplage », c'est-à-dire celle dont les capacités techniques permettent de déchirer le tissu politique de l'alliance atlantique ? Le débat public en Europe prouve bien que les SS-20 ont cette fonction dans la stratégie soviétique de prise de contrôle politique de l'Europe.

La guerre impossible

Même si G. Robin se refuse à admettre que la politique extérieure du président de la République n'a d'autre fondement que l'intérêt de la France, comment pourrait-il nier que le chef de l'État est remonté au souci essentiel de la France en déclarant devant le Bundestag : « *Il faut que la guerre demeure impossible.* »

Mais notre auteur a sa question : « *Hors des Pershing, point de salut ?* » Et son doute, qu'il expose en interrogeant.

Chacun sait qu'il suffirait d'une toute petite partie de l'arsenal nucléaire des deux superpuissances pour mettre l'Europe en ruine. Et chacun devrait savoir que le gouvernement français n'a jamais présenté le Pershing comme une panacée de la sécurité en Europe. Quant à M. Robin, il sait que l'accord de la France à la décision de l'OTAN se fonde sur le caractère double du choix fait par nos alliés, annoncer les armes nouvelles nécessaires pour rétablir l'équilibre, mais simultanément proposer la négociation pour retrouver, sans nouveau déploiement, cet équilibre grâce au retrait des fusées soviétiques qui l'avaient rompu. Pourquoi, dès lors, l'étonnement que reflète le titre de l'article, d'autant que M. Robin rappelle justement qu'il n'est pas question pour la France d'être impliquée dans la négociation de Genève ?

Puisque le parti pris est celui de la réflexion à la haute plume sous forme de questions, peut-être est-il préférable non d'ajouter à la perplexité de l'auteur en lui en posant d'autres, mais de répondre aux siennes.

1) Les SS-20, dit-il d'abord, ne constituent pas une menace. SS-4 et SS-5 pouvaient déjà détruire l'Europe. Si cette argumentation signifie que la menace que fait peser sur l'Europe la supériorité acquise par l'U.R.S.S. dans cette catégorie d'armes ne doit vraiment pas nous inquiéter, on ne voit pas ce qui empêcherait l'U.R.S.S. d'installer indé*finiment des missiles toujours plus* précis, braqués sur nous et nos alliés, et cela sans que personne (et surtout pas la France) proteste.

2) Les ravages accomplis par une utilisation massive des SS-20 équivaudraient à un holocauste. Certes. Il n'y a pas, pourrait-on dire, de « chirurgie » sans perte de sang. *Mais, dit l'auteur, il resterait les* sous-marins britanniques et français. Voudrait-il dire par là que la France (et la Grande-Bretagne) doivent étendre leur protection nucléaire à l'ensemble de l'Europe ? Ou suggère-t-il une abstention de la France, par un repli total sur son « sanctuaire », politique que M. Robin sait contraire aux orientations de la loi de programmation militaire 1977-1982 ?

Si nous annoncions aujourd'hui qu'une frappe désarmante de SS-20 sur nos alliés européens serait suivie d'une frappe stratégique française, autant demander tout de suite le départ des Américains et la dissolution de l'OTAN. *Si M. Robin ne le demande pas*, c'est sans doute qu'il constate que ni les Américains ni nos alliés ne disposent en Europe d'aucune contrepartie à cette « frappe désarmante ». Sans même être diplomate, ce qu'il est, M. Robin « sent » sûrement que cette situation peut faire croire à *l'U.R.S.S., et tout autant aux Européens*, que la force soviétique est sans réplique.

3) L'argument des « six minutes », utilisé contre les Pershing, « *n'a de réalité que subjective* ». M. Robin a raison de le concéder. Mais, au lieu d'évoquer la crise de Cuba, comme voudraient le faire croire *les Soviétiques, les Pershing* ne feraient que rétablir un équilibre en complétant un dispositif de défense menacé par le déploiement des SS-20.

Soucieux d'analogie historique, G. Robin aurait pu noter, à propos de la crise de Cuba, que, en fonction d'une décision prise antérieurement, les *Etats-Unis avaient compensé le* non-déploiement des fusées soviétiques dans les Caraïbes en achevant de retirer d'Europe (Turquie) leurs fusées Thor et Delta. Pour échapper au péché « d'arrogance », que notre auteur attribue aux Américains, Moscou devrait aujourd'hui envisager avec sérieux le démantèlement des *SS-20 pour compenser le non*-déploiement des Pershing.

4) Le raccourci est une méthode propre à accroître la confusion ambiante. Mais, face à celui qui laisse entendre qu'on ne peut à la fois dénoncer le déséquilibre nucléaire et prôner la dissuasion du « faible au fort », il est loisible d'affirmer sans épiloguer et sans se contredire : si la France, pour sa survie, compte sur une force de frappe qui est mesurée à l'une des exigences d'une représaille suffisamment dissuasive, simultanément les alliances qui se font face en Europe, avec une doctrine et des moyens différents des nôtres, doivent s'équilibrer globalement.

5) Il est vrai que les Américains, et non les Soviétiques, ont évoqué les premiers la possibilité d'une guerre limitée, et si les Américains ont élaboré la doctrine de la « *réponse flexible* », G. Robin sait que cette doctrine n'est pas celle de la France. Mais le problème est-il vraiment là ? En vérité, le problème est présenté exactement à l'envers. Ce sont les armes soviétiques, non les autres, qui rendent plus vraisemblable la « *guerre nucléaire limitée* » en Europe. C'est précisément pour éviter le risque de la guerre limitée, impliqué par le découplage, que la modernisation des forces de l'OTAN a été prévue. C'est encore pour annihiler ce risque qu'il importe de travailler à une élimination négociée des SS-20.

Un droit de veto ?

C'est tout – et alors pourquoi croire ou vouloir faire croire que la France céderait « *à sa tentation de travailler pour le roi de Prusse* » ? Serait-ce un fantôme d'une Allemagne en mal de ne pas être puissance nucléaire qui hanterait M. Robin ? Qu'il tende l'oreille aux bruits qui viennent d'au-delà du Rhin et il serait « rassuré » à sa manière. Cependant, en évoquant le roi de Prusse, G. Robin a tout aussi bien pu exprimer son angoisse devant la fièvre de « national-neutralisme » de certains Allemands, selon l'expression forgée par P. Lellouche (*le Monde* du 22 janvier).

Mais, alors, celui qui ne néglige pas la virulence de ce sentiment, apparu bien avant la « double décision » de l'OTAN, pourrait rappeler que c'est pour répondre à l'angoisse de ses compatriotes que le chancelier Schmidt avait soumis à ses alliés le problème du déséquilibre engendré précisément par les SS-20. Il cherchait une parade à leur menace qui étayait les doutes dont la tentation neutraliste s'est alimentée depuis. Mais pour que « *la guerre demeure impossible* », comme le proclamait le président de la République au Bundestag, et comme M. Robin le souhaite, il devrait se convaincre que « *quiconque ferait un pari sur le découplage entre l'Europe et les Etats-Unis mettrait... en cause l'équilibre des forces et le maintien de la paix* ». Et, pour éviter à tout un chacun de parier...

Engagé à répondre plus qu'à interroger, je devrais m'arrêter là. Pourtant, comment s'empêcher de penser que, dans l'hypothèse où l'OTAN céderait, l'U.R.S.S. ferait d'une pierre deux coups : au coup de fouet qui doperait le « national-neutralisme », s'ajouterait un droit de veto, implicite mais certain, de Moscou sur l'armement de l'alliance. D'où ma question : « *A quand le droit de veto sur votre armement ?* Question bien difficile à refouler lorsque Moscou vient de faire à nouveau état de son projet de prise en compte des forces stratégiques française et britannique.

(*) Ancien fonctionnaire des affaires étrangères, ancien officier.

Une continuité rétablie

par PIERRE LELLOUCHE (*)

M. ROBIN – et c'est de bonne guerre – a répondu à ma critique, il est vrai trop « personnelle » par en*droits, par une contre-attaque* tout aussi personnelle. Ne désirant pas éluder le débat sur le fond par une polémique de personnes, je ne le suivrai pas sur ce terrain.

Un mot pourtant pour clore ce chapitre : contrairement à un certain milieu bien parisien qui préfère la méthode des sous-entendus feutrés colportés dans les « *dîners en ville* », je crois qu'il est des périodes et des sujets si graves qu'il vaille d'appeler un chat un chat, et de prendre publiquement la parole. De ce point de vue, M. Robin a eu – et je suis le premier à le reconnaître – le courage de ses opinions en critiquant publiquement – et fort peu « diplomatiquement » d'ailleurs – *la position actuelle de la France dans l'affaire des euromis*siles. Qu'il ne s'étonne donc pas que je lui réponde en termes aussi vifs, puisque aussi bien, M. Robin, même s'il s'en *défend* trop modestement, représente un courant de pensée important dans ce pays. A droite, comme à gauche d'ailleurs...

Mais, revenons au fond du débat, car il est évident que la France est elle aussi appelée à subir la controverse nucléaire qu'ont connue tous les pays occidentaux depuis cinq ou six ans.

Et d'abord, sur le problème du couplage et du SS-20. Contrairement à M. Robin, je maintiens que le SS-20 a *tout* à voir dans le phénomène du découplage nucléaire que les Soviétiques cherchent depuis vingt ans à imposer à l'Europe.

Le rôle des vieux SS-4 et 5 était à l'origine de prendre l'Europe en otage, par la menace d'une force de frappe massive anti-cités, à l'époque *où l'U.R.S.S. était vulnérable face* à la supériorité américaine. Par contre, dans le contexte stratégique actuel où Moscou a réussi à neutraliser, par la parité, l'arsenal stratégique américain tout en renforçant la supériorité de ses forces conventionnelles en Europe, le SS-20 lui fournit à la fois une capacité de frappe militaire, une arme de contre-dissuasion et un moyen de chantage permanent contre les Européens.

Car, en cas d'attaque de l'armée rouge sur le Vieux Continent, le président américain n'aurait, en l'absence de Pershing, d'autre choix que de déclencher une guerre nucléaire totale. Un « tout ou rien » tout aussi inacceptable (autant par les Européens que les Américains d'ailleurs) que parfaitement *non* crédible.

Il est non pas surprenant que toute une école de pensée américaine – que j'ai publiquement critiquée (1) – en ait tiré la conclusion que l'OTAN doit renoncer au premier em*ploi. Conclusion immédiatement ap*puyée par M. Brejnev – quelle coïncidence ! – en juin dernier et tout récemment encore par M. Andropov. Dans ce contexte, il est impératif, si l'on veut préserver l'actuel système de sécurité en Europe, soit d'éliminer les SS-20 par la négociation (ce qui est improbable), soit de déployer des armes *analogues* qui d'Europe pourront atteindre l'U.R.S.S. et donc ôter toute idée aux dirigeants du Kremlin que leur « sanctuaire » sera préservé même s'ils lancent l'armée rouge contre l'Europe.

Le Pershing, en constituant – et les Soviétiques le reconnaissent eux-*mêmes – une menace stratégique* contre l'U.R.S.S., restaure donc cette continuité stratégique fondamentale entre le territoire européen et le sanctuaire des Deux Grands. Du même coup, l'incertitude et le partage du risque nucléaire qui sont les *éléments-clés* de la dissuasion sont également rétablis.

Le symbole et la volonté

Reste, bien évidemment, que même avec les Pershing, les Européens ne pourront jamais être sûrs que le président américain appuiera dans tous les cas « sur le bouton ». L'argument est connu dans les mouvements pacifistes, et *M. Robin* l'a repris à son compte en ces termes : « Si la volonté existe, le symbole est superflu, si elle n'esiste pas, il est trompeur ». Malgré son *élégance*, c'est la formule qui est trompeuse et même quelque peu facile. Il serait, bien sûr, bien plus agréable pour les Européens de jouir d'une garantie nucléaire absolue des *États-Unis* sans avoir à fournir le moindre effort militaire, sans avoir non plus à accepter sur leur sol la moindre arme atomique.

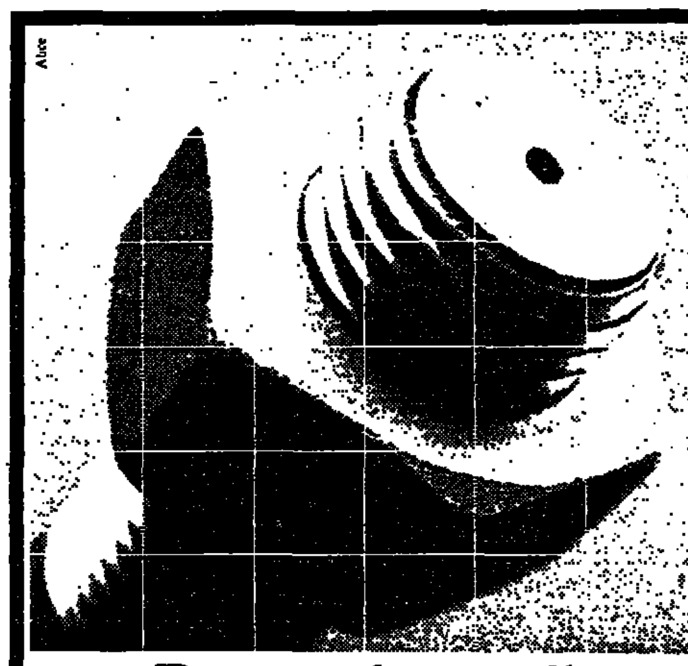
Kissinger, sur ce point, soulignait justement il y a quelques années que le « rêve secret des Européens c'est de voir les deux surpuissances se faire la guerre nucléaire au-dessus de leur tête ». Mais, est-ce réaliste ? Le problème de la « volonté », à l'âge de la parité nucléaire, ne peut plus se poser en termes abstraits. Pour qu'elle puisse exister, la « volonté » américaine de défendre l'Europe doit être étayée par des armes capables de remplir cette tâche. Le Pershing est *donc* bien plus qu'un « symbole » ; au demeurant, la bataille que livre la diplomatie soviétique depuis quatre ans contre la décision de l'OTAN *n'a* rien de symbolique !

Reste l'enjeu politique de tout cela, à savoir l'Allemagne. Toute la gravité du débat actuel en R.F.A. *vient précisément* de ce que les Allemands ont été les premiers à reconnaître les nouvelles *réalités stratégiques* que je viens de rappeler, mais que leur situation d'État divisé et le chantage permanent que Moscou a su en tirer les empêchent aujourd'hui de mener à bien les choix militaires qui sont nécessaires.

je reste, quand à moi – et c'est le fond de la querelle avec M. Robin, – persuadé que la France doit et *aurait dû il y a six ans* intervenir dans le débat pour précisément aider l'Allemagne à surmonter la tentation d'échanger sa neutralisation progressive contre une hypothétique réunification que Moscou ne lui concédera *d'ailleurs jamais*. Ce ne sont donc pas les Pershing qui valent à l'Occident de « perdre le cœur des Allemands ». Mais bien la rupture de l'équilibre militaire que les dirigeants soviétiques ont sciemment menée à bien depuis vingt ans, avec l'espoir d'imposer *leur* nouvel ordre politico-stratégique en Europe. Feindre l'indifférence face une telle situation, comme ce fut le cas sous le septennat précédent, c'était non seulement « *travailler pour le roi de Prusse* », mais aussi pour le tsar de toutes les Russies.

(1) Voir mes articles sur ce sujet dans *Newsweek* du 17 mai 1982 et dans *le Point*.

(*) Directeur d'études à l'Institut français des relations internationales.



Réponse à une réplique

par GABRIEL ROBIN (*)

CONNAISSANT la compétence de Pierre Lellouche (1), j'attendais la férule d'un censeur. Je me trompais. Je me *suis attiré les foudres d'un grand in*quisiteur.

Au début, je doutais encore : était-ce bien à moi et à mon article que ce discours s'adressait ? Mais à mesure que s'allongeait la liste de mes hérésies, il fallait me rendre à l'évidence. C'est bien mon nom que je lisais en tête de l'équation qui, de paragraphe *en paragraphe*, se faisait plus accablante : Robin égale Marchais, qui égale Maurras, qui égale Giscard. Un à un, les démons dont, à mon insu mais très évidemment, j'étais possédé sortaient de l'ombre.

Si proche du bûcher qui me menace, il me faut tenter une justification. Ce ne sera pas, à vrai dire, un acte de contrition.

Robin égale Marchais ? De bons auteurs américains – je pense par exemple au fameux article des Quatre dans *Foreign Affairs* (2) – ont, à propos des Pershing, exprimé des doutes aussi corrosifs que les miens. Je n'ai pas remarqué que M. Lellouche ni personne ait cru nécessaire de voir en eux des suppôts de Moscou ou des anti-Allemands viscéraux.

Robin égale Maurras ? Si Maurras c'est une France seule, répudiant par principe toute alliance, qu'est-ce qui, dans mon texte, autorise à voir en moi son disciple ? Si c'est, en politique, donner la priorité à l'intérêt national, oui, je le suis. Mais que M. Lellouche s'observe mieux et il s'apercevra qu'il me ressemble comme un frère. Quand il s'effraie du possible effondrement de notre glacis allemand, pour qui s'alarme-t-il sinon pour la France ? *Je veux bien que son nationalisme* soit plus éclairé que le mien, mais non qu'il cesse d'en être un du simple fait qu'il est le sien.

Robin égale Giscard ? Je ne rougis nullement, au contraire, d'avoir servi l'ancien président de la République. C'est le connaître mal cependant que l'imaginer se faisant le porte-parole docile d'un de ses conseillers. Que, d'autre part, un haut fonctionnaire puisse être loyal sans abdiquer ses convictions, qu'il puisse même, libre à nouveau, exprimer des idées qui ne sont qu'à lui, sont-ce là des merveilles inconcevables ? M. Lellouche a le droit de juger, comme il l'entend, le voyage à Varsovie *mais*, pour m'y attribuer un « *rôle-clé* », qu'en sait-il ? Quand on profère des accusations qu'on croit et veut infamantes, quand on sait au surplus qu'une élémentaire correction réduit au silence celui à qui on les destine, on pourrait, il me semble, avoir l'élégance de citer ses preuves, si on en a, ou la pudeur de *se taire, si on n'en a pas.*

Ce que je regrette le plus dans les propos de M. Lellouche, c'est que, ayant, à travers moi, répondu à d'autres, il soit conduit, quand il s'agit de mes arguments, à répondre à côté.

Ai-je contesté la capacité des SS-20 de « *frapper toutes les cibles militaires importantes des pays de l'alliance* » ? Pas du tout. Je maintiens seulement que les SS-4 et 5 pouvaient le faire avant eux et que SS-4, 5 ou 20, s'ils le faisaient, ce se*rait la vitrification de l'Europe*. Je ne dis pas que rien n'a changé. Je dis que tout n'a pas changé. Entre ces deux extrêmes, il y a place pour un vrai débat. M. Lellouche, avec la majorité, je le reconnais, des observateurs, croit que le fameux « *couplage* » est frappé à mort par les SS-20 et que les Pershing le ressusciteront. Je tiens, moi, que le « *couplage* » a très peu à voir dans cette affaire. On ne couple pas la défense de deux continents comme on accroche deux wagons. Le couplage dépend de la volonté américaine de défendre l'Europe, et cette volonté est fonction de deux facteurs : elle est proportionnelle à la valeur de l'enjeu et inversement proportionnelle au risque inhérent à sa protection.

L'enjeu est vital, et, au moins depuis la fin des années 60, le risque est nucléaire. Ni les SS-20 *ni* les Pershing n'altèrent fondamentalement, à mon sens, les termes de cette équation ou de ce dilemme. Les Pershing, dira-t-on, sont le symbole visible de la volonté américaine. *Mais si la volonté* existe, le symbole est superflu, et si elle n'existe pas, il est trompeur. En tout cas, il ne suffit pas pour les Européens de douter de cette volonté pour la faire disparaître. Quant à la « riposte flexible » et à la théorie de l'escalade qui en découle, qu'y puis-je si les barreaux d'une échelle servent indifféremment à la gravir jusqu'en haut ou à s'arrêter à mi-chemin ? Pour ce qui est de la crise de Cuba, on n'ignore plus aujourd'hui qu'elle ne s'est pas terminée de la façon héroïque qu'on a longtemps cru, mais par un marchandage d'une espèce assez commune : le démantèlement des fusées soviétiques à Cuba contre celui des fusées américaines en Turquie. Quand on y réfléchit, cela conduit, de proche en proche, à réviser pas mal d'idées reçues. Ces vérités sont rudes. J'en conviens *et*, quand on préfère les taire, on n'est pas en peine de trouver des « Billancourt » qu'il ne faut pas désespérer.

Mais laissons là technique et histoire. La question-clé, M. Lellouche a raison, est celle de l'Allemagne. Il me semble même qu'il est au moins *autant obsédé par le danger alle*mand qu'il me reproche de l'être. Mais qu'il y réfléchisse : ce qui a, je ne dis pas créé, mais accéléré l'évolution allemande vers ce qu'il appelle, d'une bonne formule, le « *national neutralisme* », est-ce moi ou est-ce la perspective du déploiement des Pershing ? A quoi serviront à *l'Occident quelques fusées supplé*mentaires s'il vient à perdre le cœur des Allemands ? Quand une décision a de telles conséquences, est-elle vraiment au-dessus de tout soupçon ?

(*) Ancien conseiller diplomatique de G. Pompidou et de M. Giscard d'Estaing.

(1) *Le Monde* des 18 et 22 janvier.

(2) MM. McNamara, McGeorge Bundy, George Kennan et Gerard Smith (*le Monde* des 8 et 29 avril 1982).

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

M. CHEYSSON VA SE RENDRE A DAMAS, A AMMAN ET A BAGDAD

Le ministre des relations extérieures réaffirme le soutien de la France à l'Irak

Le voyage à Damas, à Amman et à Bagdad de M. Cheysson, qu'il a lui-même annoncé lundi 7 février devant la presse diplomatique française, doit avoir lieu très prochainement, sans doute pendant le prochain week-end, et avant sa visite à Moscou. Le ministre des relations extérieures a précisé qu'il partirait pour la capitale soviétique le 16 février (M. Cheysson, qui n'est allé jusqu'à présent en Union soviétique qu'une fois, pour les obsèques de Brejnev, en novembre dernier, prolongera sa visite jusqu'au 20 par un séjour à Leningrad).

M. Cheysson a présenté son voyage dans trois capitales du Proche-Orient comme une reprise de contacts normale pour un ministre qui veut avoir des relations actives avec l'ensemble du monde arabe, qui n'est allé à Damas et à Amman qu'au tout début de son installation au Quay d'Orsay et qui n'a fait à Bagdad qu'une escale de quelques heures, l'an dernier.

Le ministre des relations extérieures a souligné qu'il tiendrait toujours le même langage dans trois pays pourtant *« très différents »*. Ces pays se trouvent au cœur d'une situation complexe où s'entremêlent plusieurs conflits : la Jordanie, dont le régime est modéré, est la plus profondément impliquée dans le conflit avec Israël ; la Syrie, dont le régime se veut progressiste, occupe une partie du Liban, est en partie occupée par Israël, et soutient l'Iran qui est en guerre avec l'Irak, en fermant notamment un oléoduc par où le pétrole irakien pourrait être exporté. C'est certainement à cette guerre irako-iranienne que l'essentiel des conversations de M. Cheysson à Damas et à Bagdad sera consacré.

Interrogé par la presse diplomatique sur le soutien de la France à l'Irak, M. Cheysson a d'abord souligné la *« continuité »* de cette politique commencée par M. Chirac quand il était premier ministre et qui la juge toujours *« raisonnable »*. A l'exception de la Libye, a encore dit M. Cheysson, l'ensemble des pays arabes, dont la France se veut *« très proche »*, lui demandent de soutenir l'Irak pour *« que les Iraniens ne partent pas dans un de ces grands mouvements vers l'ouest comme il y en a eu déjà dans l'histoire »*. Beaucoup de pays, au-delà même du monde arabe, a encore dit le ministre, s'inquiètent des effets *« de la révolution khomeyniste que l'on trouve dans de nombreuses opérations de déstabilisation »*. L'Irak ayant renoncé à conquérir des territoires au-delà de sa frontière, la France, estime M. Cheysson, ne peut *« rester indifférente »* et repousser des demandes irakiennes.

Après avoir indiqué que l'Irak payait comptant, M. Cheysson a poursuivi : *« Les Irakiens connaissent momentanément des difficultés économiques en raison du problème d'écoulement du pétrole. Qu'aurions-nous été si nous avions dit : « Si vous ne pouvez plus être » exemplaires, on ne vous connaît » plus ? » Une telle politique ne correspond pas à notre volonté de servir le monde arabe (...) et la cause de la paix. Nous n'allons pas changer de politique parce que l'Irak, comme tant d'autres et peut-être pour un temps très court, a besoin de quelques crédits. »*

Cauchemar au Liban

Interrogé sur le risque que *« la grande Syrie »* et *« le grand Israël »* réduisent à leur merci *« le petit Liban »* sous *« le patronage de la force multinationale »*, M. Cheysson a répondu : *« C'est notre cauchemar »*, ajoutant que la France avait comme objectif de restaurer le Liban dans ses frontières, qu'elle avait répondu immédiatement à son appel pour un renforcement de la force multinationale et que celle-ci ne se laisserait pas réduire à l'impuissance comme les « casques bleus » de l'ONU.

Comme on demandait à M. Cheysson si le gouvernement fermerait le bureau de Paris de l'O.L.P. parce qu'elle avait revendiqué le dernier attentat de Tel-Aviv, M. Cheysson a répondu que ce serait *« un paradoxe intolérable »*, l'O.L.P. étant *« un des éléments dont la contribution est nécessaire à une négociation de paix »*.

A propos de son voyage à Moscou, M. Cheysson a renouvelé sa « condamnation » de certaines « décisions » soviétiques : présence armée en Afghanistan, pressions sur la Pologne, accumulation d'euromissiles. *« Cette condamnation a été exprimée et le sera*, a-t-il dit, *et empêche les relations franco-soviétiques d'être régulières, normales et confiantes. »* Mais, a dit M. Cheysson, la France doit avoir avec une superpuissance, *« qui fut notre alliée il n'y a pas si longtemps »*, des relations économiques, commerciales et culturelles que *« personne, pas même nos meilleurs alliés, ne nous empêchera de développer pour autant que cela ne renforce pas le potentiel militaire du pacte de Varsovie »*. Son voyage à Moscou, a souligné M. Cheysson, a été envisagé avant le changement de direction en U.R.S.S. *« J'espère rencontrer plusieurs dirigeants, sans en avoir la moindre certitude »*, a-t-il dit, faisant implicitement allusion à un entretien avec M. Andropov.

« Echec à Genève égale Pershing »

Sur les euromissiles, M. Cheysson a déclaré : *« Le problème est de savoir si M. Andropov croit qu'il faut retrouver l'équilibre dans le domaine des armes nucléaires à moyenne portée. Le problème ne se pose pas entre l'Union soviétique et la France, mais entre l'Union soviétique et des territoires démunis de toute possibilité de riposte de cette nature. Ces pays sont menacés d'armes qui, en six minutes, peuvent les atteindre et détruire la totalité de leurs objectifs militaires et qui n'ont d'autre réponse que la catastrophe mondiale par des armes nucléaires stratégiques. (...)*

» Si M. Andropov comprend que l'échec des négociations soviéto-américaines de Genève signifie automatiquement l'installation de fusées américaines Pershing (en R.F.A.), *– ce doit être une équation mathématique : échec à Genève égale Pershing, – je suis convaincu qu'on arrivera à un accord à Genève. A quel niveau ? Je n'en sais rien. Mais nous souhaitons que ce soit le plus bas possible. »*

M. Cheysson s'est cependant déclaré *« relativement optimiste »* parce que M. Andropov a fait des propositions *« insuffisantes »*, mais *« intéressantes »* ou *« qui vont dans le bon sens »*. *« Ce qui prouve que les Soviétiques prennent l'affaire au sérieux. »*

L'« agression » américaine

Evoquant l'affaire Barbie et les horreurs du nazisme (voir page 10), M. Cheysson a déclaré que cela ne serait pas arrivé sur *« une terre de vieille civilisation »*, si l'Allemagne n'avait pas été réduite *« au désespoir »* par le chômage et l'isolement. *« La construction européenne*, a dit M. Cheysson, *est une réponse aux angoisses que peut éprouver le peuple allemand. »*

Toutes ces questions, a enfin dit M. Cheysson, seront discutées ce mardi, à Paris, avec le vice-président américain, M. Bush. Mais il a ajouté : *« J'ai l'intention d'évoquer aussi l'agression américaine sur des marchés agricoles extérieurs traditionnellement desservis par l'Europe* (1) *(...). Que les Etats-Unis, champions du libéralisme, décident de se réserver le marché égyptien, conluent un accord qui leur en donne l'exclusivité, en violation de toutes les règles de l'accord général sur le commerce (GATT) et de la décence, fassent sur ces marchés des subventions qui dépassent tout ce qu'on pouvait imaginer, voilà une manière de faire qui nous surprend (...) et nous inquiète pour la suite de nos rapports. »*

MAURICE DELARUE.

(1) Voir *le Monde* des 21 et 27 janvier.

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN

M. Bush a demandé à Moscou de « faire un pas de géant » vers la paix

De notre correspondant

Rome. – La visite de M. Bush en Italie n'était certes pas l'étape la plus délicate du voyage du vice-président américain dans sept pays européens. Le gouvernement italien a été, en effet, le premier à donner son accord à l'installation sur son territoire de cent douze missiles de croisière et à accepter l'« option zéro » proposée par les Etats-Unis comme base de négociation à Genève entre Américains et Soviétiques.

Au cours de ses entretiens avec les principaux dirigeants italiens et les chefs des partis composant la majorité (M. Bush n'a pas eu d'entrevue avec M. Berlinguer, chef du P.C.), le vice-président américain n'a cependant peut-être pas obtenu un « blanc-seing » aussi entier qu'il pouvait l'attendre de la part des Italiens, malgré le climat chaleureux de sa visite à Rome.

L'Italie, que M. Bush a qualifiée de *« partie vitale de l'alliance atlantique »*, semble souhaiter que les partenaires européens des Etats-Unis soient plus étroitement associés à la tactique des négociations. Selon *la Stampa*, M. Colombo, ministre des affaires étrangères, aurait notamment fait clairement comprendre au vice-président américain que *« les Italiens, comme les autres gouvernements européens, commencent à douter que l'« option zéro » soit une base valide de négociation et considèrent en revanche comme indispensable de faire apparaître des solutions de compromis »*.

Au cours de sa conférence de presse, M. Bush a rappelé que l'« option zéro » était une proposition de *« nature morale »* et que *« le fait qu'elle ne soit pas acceptée par les Soviétiques ne signifiait pas qu'il faille en avancer une autre »*. *« Nous demandons aux Soviétiques de faire un pas de géant en direction de la paix »*, a déclaré M. Bush, affirmant que les Américains n'avaient pas d'autre proposition à faire. *« Si les Soviétiques ne sont pas d'accord avec l'« option zéro », pourquoi n'avancent-ils pas une autre proposition ? »*, a-t-il dit encore.

Du côté italien, ce sont surtout les socialistes qui ont incité les Américains au compromis. Le P.S.I. se trouve en effet partagé entre sa position de membre de la majorité gouvernementale, qui a entériné la politique américaine, et sa situation de parti socialiste qui ne veut pas être le dernier en Europe à soutenir l'idée d'une alternative à l'« option zéro ». M. Craxi a notamment souligné la nécessité de trouver un équilibre nucléaire *« valable et jugé acceptable en premier lieu par les Européens »*.

Le vice-président américain s'est refusé à tout commentaire sur ses entretiens avec Jean-Paul II. Du côté américain, on laisse entendre que M. Bush qui, à maintes reprises, a souligné l'aspect « moral » de la politique des Etats-Unis, a cherché à exposer celle-ci au pape de manière à l'inciter à ne pas soutenir l'initiative des évêques américains qui condamnent le principe même de la dissuasion nucléaire. M. Bush a, semble-t-il, fait valoir qu'une renonciation à cette possibilité de menace affaiblirait l'Occident face à l'Union soviétique.

PHILIPPE PONS.

L'équilibre des forces en Europe

(Suite de la première page.)

De même, les Français s'inquiètent au moins autant que les Américains à l'idée que l'opinion en République fédérale d'Allemagne pourrait dériver vers un neutralisme teinté de pacifisme qui ne ferait plus de ce pays un allié sûr. La France, même si elle a son propre système de défense nucléaire, a intérêt à préserver son « glacis » allemand.

Mais cette préoccupation commune ne signifie pas une approche identique sur tous les détails. M. Mitterrand, qui se targue d'avoir lancé le slogan de l'« option zéro » *(ni Pershing ni SS-20 !)* bien avant M. Reagan, considère que cette solution « idéale » peut et doit être le point d'arrivée d'une négociation réussie, mais qu'elle ne devrait pas en être le point de départ obligatoire, comme l'ont suggéré longtemps les responsables américains.

De même, Paris n'a pas attendu que M. Bush ait concédé que l'option zéro *« n'est pas à prendre ou à laisser »* pour parler de solution intermédiaire à rechercher entre les positions des deux Grands. Et M. Mitterrand semble sensible à l'argument des Soviétiques selon lesquels l'installation en R.F.A. de fusées Pershing, dont le temps de préavis est des plus réduits, mettrait Moscou dans une situation difficile.

C'est pourquoi la position française est en fait moins rigide qu'il n'est apparu après le discours de M. Mitterrand le 20 janvier devant le Bundestag, en tout cas moins « atlantique » *qu'il a été* dit *parfois*. Simplement, Paris est favorable à un compromis comportant au moins la menace d'un déploiement occidental limité, voire ce déploiement lui-même, dans la mesure où l'U.R.S.S. n'acceptera pas de réduire ses SS-20 en quantité suffisante et où la présence en Europe occidentale de missiles capables de frapper le territoire soviétique promettra une réponse moins « flexible », dissuadera donc plus sûrement une agression et « recouplera » l'arsenal stratégique américain au « théâtre » européen.

Les socialistes français se distinguent par-là de leurs homologues ouest-allemands, néerlandais et britanniques qui, en fait, ne veulent pas du déploiement occidental et sont prêts pour cela à concéder aux Russes, d'une part, une quantité respectable de SS-20, d'autre part, de nouveaux délais avant l'échéance de la fin 1983 prévue par l'OTAN.

Cela dit, comme M. Mitterrand l'a dit à Bonn, *« la France entend laisser les négociateurs libres de leur conduite »*. On semble conscient dans les milieux responsables français des inconvénients qu'il y aurait à « en faire trop », notamment en prenant publiquement position sur les solutions qui pourraient venir en discussion à Genève.

M. Bush répétera sans doute au président de la République le refus de Washington de prendre en compte dans cette négociation les missiles français. Mais que dira-t-on en France si ces forces sont implicitement comptabilisées ailleurs, par exemple dans les conversations START que les deux grandes puissances mènent parallèlement sur leurs armements à longue portée ? C'est une des questions qui pourrait être évoquée à l'Élysée ce mardi, mais il ne faut sans doute pas attendre beaucoup d'explications publiques à ce propos.

MICHEL TATU.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

- **M. BOB HAWKE CONDUIRA LE LABOUR** aux élections anticipées du *5 mars prochain. Il a* été élu sans opposition président du parti ce mardi 8 février, à la suite de la démission, la semaine dernière, de M. Bill Hayden. – *(A.F.P.)*

[Né à Perth, en Australie occidentale, il y a cinquante-trois ans, diplômé d'Oxford, M. Hawke a été président des syndicats australiens (ACTU) de 1970 à 1980. Président fédéral du Labour depuis six ans, député depuis 1980, il était porte-parole de son parti pour les relations industrielles. Il fait partie de l'aile modérée des travaillistes.]

Tchécoslovaquie

- LA PEINE DE PRISON DE VACLAV HAVEL « INTERROMPUE ». – La peine de prison du dramaturge tchécoslovaque Vaclav Havel a été *« interrompue »* pour des raisons de santé, et il a été placé, lundi 7 février, dans un hôpital civil de Prague, a-t-on appris par ses proches. M. Havel purgeait, depuis 1979, à la prison de Bory, en Bohême occidentale, une peine de quatre ans et demi pour ses activités au sein du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies). Il avait été transféré le 24 janvier à Prague, à l'hôpital de la prison de Pankrac, à la suite d'une pneumonie. – *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

- LA GRANDE-BRETAGNE DEMANDE LA LIBÉRATION DE CHTCHARANSKI. – M. Francis Pym, secrétaire au Foreing Office, a convoqué, lundi 7 février, l'ambassadeur d'U.R.S.S., pour lui demander la libération immédiate du dissident soviétique Anatoli Chtcharanski. De source autorisée, on indique que cette initiative a été prise en raison du nombre d'informations faisant état d'une grave détérioration de l'état de santé du détenu, qui purge depuis 1978 une peine de treize ans de prison. – *(Reuter.)*

ASIE

LA FIN DU VOYAGE DE M. SHULTZ

Les Etats-Unis souhaitent un renforcement des potentiels militaires japonais et sud-coréen

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, est arrivé ce mardi 8 février à Hongkong, dernière étape de son voyage en Asie, où il doit notamment présider une réunion des ambassadeurs des Etats-Unis dans la région.

Lundi, à Séoul, M. Shultz avait eu des entretiens avec le président sud-coréen, M. Chon Too-hwan, ainsi qu'avec son premier ministre, M. Kim Sang-hyup. Les conversations ont principalement porté sur la coopération en matière de défense, en particulier sur l'aide que les Etats-Unis se proposent d'apporter à la Corée du Sud pour renforcer sa propre industrie militaire.

De notre correspondant

Tokyo. – Manœuvres militaires américano-sud-coréennes, nouvelles déclarations faites à Washington et à Tokyo en matière de défense et de coopération stratégique, mise en état d'alerte de l'armée nord-coréenne, protestations soviétiques et chinoises et appels à la reconnaissance diplomatique réciproque des deux Corées. Tous ces développements intervenus au cours des derniers jours constituaient la toile de fond internationale de la visite de M. Shultz à Séoul – l'un des bastions de la stratégie anticommuniste et antisoviétique des Etats-Unis dans la région. Ils paraissent confirmer la tendance déjà notée au cours des dernières semaines – notamment depuis le changement de gouvernement *au Japon et après les* visites de M. Nakasone à Séoul et à Washington – à un renforcement du dispositif régional américain prenant appui non seulement sur le renforcement des potentiels défensifs nippon et sud-coréen, mais aussi sur leur coopération diplomatique et militaire au sein de la stratégie globale des Etats-Unis. C'est une évolution qui pose un problème majeur : celui de la participation du Japon a un système de défense collective, prohibée en principe par sa Constitution pacifique.

Début février, alors que M. Shultz entamait sa tournée asiatique, Américains et Sud-Coréens ont engagé, sur terre et sur mer, des manœuvres militaires d'une envergure exceptionnelle : 185 000 hommes et toute une flottille combinée, groupée autour du porte-avions nucléaire *Enterprise*. Cet exercice, baptisé « Esprit d'équipe 83 », doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois. Il a entraîné la mise en état d'alerte des forces armées de la Corée du Nord, les protestations de Moscou et, aussi, celles de la Chine – amie privilégiée du régime communiste de Pyong-yang – lors du séjour du secrétaire d'Etat américain à Pékin.

Au même moment, le sous-secrétaire d'Etat à la défense, M. Ikle, laissait entendre, à Washington, que les forces navales du Japon pourraient être associées aux manœuvres américano-sud-coréennes dans la mer du Japon et dans le Pacifique nord-ouest. M. Ikle a fait état d'une « opération flexible » visant à renforcer les capacités navales des trois nations pour contrer celles de la flotte soviétique dans la région.

Pour sa part, le premier ministre japonais, M. Nakasone, a déclaré, vendredi dernier devant le Parlement, que les forces armées du Japon pourraient prêter main-forte aux forces armées américaines au cas où celles-ci viendraient à être attaquées par un pays tiers dans l'exercice d'une mission de protection du Japon. Pour le premier ministre, une telle collaboration équivaudrait à un acte japonais d'autodéfense en accord avec la Constitution et non pas à une action militaire collective.

De plus, le directeur de l'Agence nationale de la défense, M. Tanikawa, a déclaré que, en cas de conflit, les Japonais bloqueraient les détroits de Soya, Tsugaru et Tsushima – ce dernier séparant le Japon de la Corée du Sud – pour empêcher le passage des navires soviétiques.

Stratégie trilatérale

Depuis le changement de gouvernement à Tokyo, les positions et les responsabilités du Japon dans la stratégie américaine en Asie ne cessent d'être précisées dans le sens d'un renforcement. Il n'est cependant pas question, officiellement, d'une alliance tripartite Etats-Unis, Japon et Corée du Sud, inacceptable dans l'état actuel des choses par l'opinion publique japonaise et par nombre de gouvernements asiatiques.

Néanmoins, le partage des responsabilités de plus en plus évident entre les trois nations prend la forme d'une association militaire informelle mais certainement pratique. Outre les problèmes purement bilatéraux entre Séoul et Washington, M. Shultz ne devait pas manquer de passer en revue avec les dirigeants sud-coréens les moyens d'articuler souplement et de développer cette stratégie trilatérale.

Enfin, la question d'une reconnaissance croisée des deux régimes coréens – celui de Séoul par un ou plusieurs grands pays du bloc communiste ; celui de Pyongyang par un ou plusieurs grands pays capitalistes – et celle, connexe, de l'admission des deux nations à l'ONU (proposition de type allemand) ont sans doute été abordées. C'est une solution que la diplomatie française s'efforce, par ailleurs, de promouvoir : M. Cheysson avait évoqué la question lors de sa visite en Chine l'été dernier.

Dernièrement, les Sud-Coréens ont sollicité l'aide des Japonais dans cette entreprise. Ils paraissent souhaiter que Tokyo reconnaisse la Corée du Nord en échange d'une normalisation entre Pékin et Séoul. Cela paraît difficile à réaliser dans l'immédiat, compte tenu d'une part des liens étroits entre Pékin et Pyongyang et d'autre part de l'opposition de M. Kim Il Sung à toute consécration internationale de la division du pays.

R. P. PARINGAUX.

AFRIQUE

Ghana

Plus d'un demi-million d'expulsés du Nigéria ont été réintégrés dans leurs villages d'origine

L'expulsion des étrangers du Nigéria pourrait faire l'objet, dans les jours qui viennent, d'une réunion au Togo — où se trouve déjà le président Houphouët-Boigny — des chefs d'Etat du Conseil de l'entente (Bénin, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Togo) en présence du président Hissène Habré du Tchad.

Alors que le flot des départs s'était ralenti, dès dimanche 6 février, Jean-Paul II a estimé, devant des pèlerins rassemblés à Rome, que *« cette catégorie, tout à fait nouvelle, tout du moins dans sa proportion, dans notre siècle, trouble la conscience de tous »*. Au Ghana, les autorités sont parvenues à recaser dans leurs villages d'origine plus de cinq cent mille expulsés, ainsi que le rapporte Thierry Secretan.

Accra. — *« Ce matin je me suis dit que j'avais gagné »*, déclarait dimanche 6 février le commandant Obimpeh, chargé du rapatriement des expulsés ghanéens. Depuis le début de l'exode il a assuré la réception et le rapatriement vers leurs villages d'origine de plus d'un demi-million de ses compatriotes.

La frontière d'Aflao a retrouvé son visage habituel et, à Accra, le principal point d'accueil des expulsés est presque désert. De six à huit mille personnes arrivent encore chaque jour et sont immédiatement transportées vers le Nord ghanéen par camions et autobus.

La campagne contre les étrangers se poursuivant au Nigéria, on attend encore un minimum de cent cinquante mille personnes. Mais le rythme est désormais fluide. De l'avis général, ce qui vient d'être accompli par le Ghana est un exploit.

Le Danemark vient d'acheminer par avion 24 tonnes de médicaments de base. Deux Transall de la Croix-Rouge sont arrivés ainsi que plusieurs avions libyens.

Cette aide permet de répondre aux besoins sanitaires de six cent mille personnes pendant un mois. Pour M. Caillaux, responsable de l'UNICEF à Accra, c'est insuffisant. *« Les besoins d'urgence risquent de durer trois mois. Or les pays donateurs sont lents à réagir. La C.E.E. n'a pas encore voté le crédit de 5 millions de dollars promis qui, de toute façon, sera partagé entre le Ghana, le Togo et le Bénin. Il ne s'agit pas que de soigner et de nourrir ces gens. Pour les réinsérer, il faudrait doubler le budget de l'aide. Nous ne l'btiendrons pas »*, dit-il.

Correspondance

Il faut d'autre part acheminer cette aide. Or le gigantesque effort imposé au parc automobile ghanéen, déjà défectueux, pour ramener les expulsés chez eux, l'a littéralement achevé. Sur les soixante victimes de cet exode dramatique, trente sont mortes d'accidents de transport au Ghana. Les pneus endommagés éclatent. L'attelage d'un camion, en se brisant, a précipité sa remorque dans un champ, tuant treize personnes. Les routes sont dans un état si lamentable que les camions surchargés se brisent. Le Ghana a désespérément besoin de pneus de camions et de pièces détachées.

Un « état d'urgence bruyant » ?

Dans le centre du pays, un convoi de première nécessité à destination de Kintampo est bloqué par un accident. L'inquiétude est d'autant plus vive que cette ville est victime d'une épidémie de varicelle qui a déjà tué onze enfants. Or les programmes de vaccination ont été mal effectués ces deux dernières années. Le Conseil des églises, organisation bien implantée et qui nourrit cent mille rapatriés, est très inquiète.

M. Mames Airoba, coordonnateur du programme des éEglises, décrit la situation alimentaire comme tolérable pour le moment. « *Mais*, ajoute-t-il, *la dernière récolte de maïs en région ashanti est très maigre ; or cette région vient d'absorber 35 % des nouveaux venus. Les maladies qu'ils peuvent apporter sont nouvelles pour les habitants du cru, et, de ce fait, à même de se répandre très rapidement. Comment ferons-nous pour acheminer les soins en cas d'épidémie ? Et l'aide alimentaire ? Le déficit du pays en céréales est estimé à 300 000 tonnes.* »

La F.A.O. prépare une substantielle aide pour le développement du maïs, mais, selon la plupart des experts ghanéens interrogés, il ne faut pas s'attendre à un « retour à la terre » des nouveaux arrivants. Pour l'un de ces derniers, interrogé à sa descente de bateau, *« ceux qui sont allés vivre au Nigéria l'ont fait pour échapper à la réalité ghanéenne : cultiver pour manger »*.

« Les habitudes que nous avons prises sont incompatibles avec le Ghana présent. Les instituteurs, les médecins, les ingénieurs, ont bien entendu eu le droit de rester au Nigéria. C'est un demi-million de « commerçants » qui viennent de rentrer », dit-il.

Les commerçants d'Accra, eux, redoutent plus les *« Agege boys »*, les garçons d'Agege, le quartier ghanéen de Lagos. *« Ce sont des voyous très durs. Au contact de la violence de Lagos, ils ont appris à être sans merci. Le meurtre est monnaie courante là-bas »*, entend-on dire. La réputation de la capitale du Nigéria n'est plus à faire. Les rapatriés sont tenus de se présenter sous quinze jours au poste de police de leur lieu d'origine. Comment l'administration, déjà croulante, viendra-t-elle à bout de ces « permis de séjour » pour plus de cinq cent mille personnes ? Pour un diplomate, l'état d'urgence silencieux dans lequel est tombé le pays depuis des années risque de devenir un *« état d'urgence bruyant »*

THIERRY SECRETAN.

AMÉRIQUES

El Salvador

Toutes les unités de l'armée sont en état d'alerte pour faire face à une offensive de la guérilla

Le haut commandement de l'armée salvadorienne a mis toutes les unités militaires et les forces de sécurité en état d'alerte pour faire face à l'intensification des opérations de la guérilla sur tout le territoire, a-t-on annoncé officiellement lundi 7 février à San-Salvador. On signale, ce mardi 8, des offensives des groupes de guérilla dans plusieurs départements et même dans la capitale. Le Front Farabundo Marti de libération nationale a attaqué plusieurs localités dans le Chalatenango. Selon le correspondant de l'Agence France-Presse, ce département, situé au nord du pays, serait pratiquement sous le contrôle des insurgés, l'armée ayant abandonné certaines de ses positions au cours des derniers jours.

On signale encore, ce mardi, l'occupation par la guérilla de San-José-Guayabal, dans le département d'Usulutan, au sud-est, et des actions dans le département de San-Vincente, au centre du pays.

De passage à Paris, M. Guillermo Ungo, dirigeant du Front démocratique révolutionnaire du Salvador (F.D.R.), nous a déclaré que la rébellion renouvelait solennellement son offre de négociation.

« Nous renouvelons solennellement notre offre de négociation »

nous déclare le dirigeant du Front démocratique et révolutionnaire

« Nous renouvelons solennellement notre offre de négociation pour en finir raisonnablement avec un conflit qui dure depuis trois ans », nous a déclaré M. Guillermo Ungo, principal dirigeant du Front démocratique et révolutionnaire du Salvador (F.D.R.), le « bras politique » de la guérilla du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.).

« Nous faisons cette offre, a ajouté M. Ungo, *alors que nos forces sont en train de prouver sur le terrain qu'elles ont l'initiative. Nous ne le faisons pas par faiblesse, mais parce que nous sommes conscients qu'il ne faut pas perdre de temps pour répondre à l'attente de tous ceux, de plus en plus nombreux dans notre pays, qui aspirent à la paix. Si demain le point d'équilibre militaire était rompu, il serait peut-être trop tard. »*

Le dirigeant du F.D.R. estime en effet que la *« progression rapide de la guérilla »* depuis trois semaines a fait entrer le conflit dans une *« nouvelle phase dynamique »*. *« L'armée régulière*, dit-il, *n'a plus aucune capacité offensive. Elle se contente de réagir, de riposter aux actions des groupes de guérilla, qui ont pris conscience de leurs insuffisances. Le point d'équilibre entre armée et guérilla n'est pas atteint, pas encore. Mais nous y allons. »*

M. Ungo pense, en toute hypothèse, que *« l'accélération actuelle peut contribuer à rapprocher l'heure de l'inéluctable négociation »*. La guerre, ajoute-t-il, *« devrait maintenant durer deux fois moins que prévu généralement »*.

Il fonde son optimisme nuancé sur une analyse de la situation militaire mais aussi politique au Salvador. *« Plusieurs diplomates et des militaires de haut rang viennent de déclarer publiquement que les récentes grandes manœuvres américaines au Honduras ont au moins prouvé que rien de sérieux ne pouvait se faire dans la région sans les Etats-Unis. C'est vrai au Honduras, où les manœuvres n'ont servi à rien, sauf à préparer une éventuelle intervention directe des Etats-Unis. C'est vrai au Salvador, dont l'armée s'effondrerait sans l'assistance américaine. Mais l'opinion, aux Etats-unis, est-elle disposée à perdre des boys dans un conflit armé en Amérique centrale ? »*

M. Ungo affirme que le général Garcia, ministre salvadorien de la défense, *« a une position diminuée en raison des échecs de ses troupes »*, mais qu'il est maintenu, *« car les Américains sont préoccupés par un éventuel coup de force du major d'Aubuisson, leader de l'extrême droite, et de ses amis civils et militaires »*. Le leader du F.D.R. considère, quant à lui, que cette hypothèse d'un coup d'Etat de l'extrême droite est *« peu probable »*.

« En revanche, dit-il, *le rapport de forces politiques en sein de l'armée est en train d'évoluer. Hier encore, il y avait deux groupes : les partisans de la guerre à tout prix, et ceux qui voulaient continuer le conflit tout en pratiquant des réformes. Aujourd'hui, les jusqu'auboutistes sont minoritaires. Les autres se partagent entre partisans du plan américain, la guerre avec réformes, et ceux qui jugent la négociation indispensable. A tous nous ne proposons pas notre reddition ou notre subordination, mais des pourparlers pour dégager une formule de coexistence pacifique, démocratique et pluraliste. »*

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

Maroc

Selon le quotidien espagnol « El Païs »

LE GÉNÉRAL DLIMI PRÉPARAIT UN COUP D'ÉTAT

Madrid *(A.F.P.)*. — Le général Ahmed Dlimi, mort le 25 janvier, préparait un coup d'Etat contre le roi Hassan II, a affirmé, lundi 7 février, le quotidien madrilène *El Païs*, dans un article de son correspondant à Alger. Citant des sources *« absolument dignes de foi »*, il assure que le général s'était associé à un plan destiné à remplacer la monarchie par un régime militaire, et que le roi Hassan II avait été prévenu de ce qui se tramait par les services secrets américains.

Le général Dlimi aurait commencé à préparer ce coup d'Etat au début de l'année 1982 en raison du malaise existant au sein de l'armée, et notamment des forces combattant au Sahara, ajoute le quotidien. Il indique également que le général Dlimi avait eu un entretien secret — auquel ne participait pas le conseiller du roi, M. Reda Guedira — avec le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, en novembre dernier à Paris, dans le cadre des contacts destinés à normaliser les relations entre les deux pays. *El Païs* affirme que certains officiers marocains seraient favorables à une solution négociée sur le Sahara occidental, où sont immobilisés cent vingt mille hommes sur les quelque deux cent mille que compte l'armée.

∴

Parlant lundi 7 février devant la presse diplomatique française de la détention à Rabat, pendant deux jours, de notre correspondant Roland Delcour, et de son expulsion, M. Cheysson a déclaré :

« Nous sommes intervenus, dès la première minute, pour faire connaître notre éthique, notre conception du rôle de journaliste — celui-ci peut écrire ce qu'il croit être vrai — et pour souligner qu'un journaliste n'a pas à justifier ses sources et ne peut en aucun cas, si c'est un vrai journaliste, et Roland Delcour a été digne de la profession, donner le moindre renseignement sur la manière dont il a été informé. Je suis heureux que les Marocains aient fini par entendre ce langage. »

Soulignant que des Marocains eux-mêmes étaient intervenus dans ce sens, M. Cheysson a déploré qu'un pays *« aussi proche de la France, et où certaines règles démocratiques, comme le pluralisme des partis, sont observées »*, ait eu une telle attitude à l'égard de notre correspondant.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le synode de l'Église d'Angleterre va se prononcer sur les armes nucléaires

Londres. — Le synode de l'Église d'Angleterre, qui se réunit pour quatre jours à partir de ce mardi 8 février, discutera d'importants sujets théologiques et ecclésiastiques, comme l'ordination des femmes ou les relations avec les autres confessions. Mais c'est surtout le débat sur l'armement nucléaire, jeudi matin, qui retiendra l'attention. La position que prendra l'Église officielle pourrait en effet avoir une grande influence sur la controverse qui divise en Grande-Bretagne les partisans du désarmement unilatéral et ceux du désarmement multilatéral.

Le synode, créé il y a douze ans, est en quelque sorte le Parlement de l'Église d'Angleterre. Il est composé de trois « chambres » : la première regroupe les cinquante évêques, la deuxième deux cent cinquante prêtres choisis directement par leurs collègues, et la troisième deux cent cinquante laïcs représentant les fidèles. Chaque « chambre » vote séparément et peut à la majorité des deux tiers disposer d'un droit de veto sur les décisions des deux autres. A cette division selon les statuts, s'ajoutent les divergences doctrinales et politiques qui séparent les membres de la *« High Church »* (Église haute), proches des catholiques romains, et ceux de la *« Low Church »* (Église basse), proches des réformés. Aussi le synode n'est-il pas le lieu des décisions révolutionnaires et des révisions déchirantes.

Pourtant, un groupe de travail de l'Église d'Angleterre, créé par une commission du synode, a présenté, en octobre dernier, un rapport sur *« l'Église et la bombe »* prenant ouvertement position en faveur des thèses unilatéralistes. *« Les armes nucléaires sont une négation directe de la conception chrétienne de la paix »*, proclamait-il. Il s'opposait au remplacement des fusées Polaris par les Trident, ainsi qu'à l'installation des missiles de croisière américains en Grande-Bretagne. Ce rapport est soumis à la discussion du synode.

Une motion sera présentée par le Révérend Graham Léonard, évêque de Londres, un conservateur nommé à la suite de l'intervention personnelle de Mme Thatcher. Il est opposé à l'ordination des femmes, au remariage, à l'église, des divorcés, à l'avortement, et très réticent face aux thèses unilatéralistes. A la question morale : une guerre nucléaire peut-elle jamais être juste ? le synode devrait être unanime à répondre, comme le Dr Runcie, chef de l'Église d'Angleterre, par la négative. L'évêque de Londres, le Révérend Léonard, estime cependant que la possession de l'arme nucléaire peut être *« moralement acceptable comme une manière d'exercer notre responsabilité morale dans un monde qui s'effondre »*. Sa motion n'en invite pas moins le gouvernement à réduire sa dépendance par rapport aux armements nucléaires et à s'engager plus activement dans les négociations sur la réduction des armements.

De notre correspondant

L'amendement présenté par le Révérend John Austin Baker, évêque de Salisbury, reprendra les thèses unilatéralistes défendues par le groupe de travail. L'Église et la bombe, qu'il a présidé : la Grande-Bretagne devrait montrer l'exemple pour sortir les négociations Est-Ouest de l'impasse.

Si cet amendement est repoussé, un second sera proposé par le Dr Montefiore, évêque de Birmingham, qui appellera la Grande-Bretagne et l'alliance atlantique dans son ensemble à renoncer à l'usage en premier de l'arme nucléaire. Ses chances d'adoption sont plus grandes. La prise de position de l'Église d'Angleterre sur la bombe atomique devrait donc se démarquer sensiblement de la politique officielle du gouvernement conservateur et apporter *nolens volens* une caution morale au mouvement antinucléaire, dans un débat dont les conséquences électorales ne seront certainement pas négligeables.

DANIEL VERNET.

Pologne

M. Walesa refuse de répondre à une convocation du parquet militaire de Varsovie

M. Lech Walesa a reçu lundi 7 février en fin de matinée, portée à son domicile de Gdansk par un soldat, une convocation à se présenter jeudi au parquet militaire général de Varsovie. Le président du syndicat dissous a aussitôt fait savoir qu'il refuserait d'y donner suite car elle n'avait pas été établie dans les règles.

Non signée, cette convocation indique en effet seulement que M. Walesa devrait être entendu *« comme témoin dans une affaire ayant trait à ses fonctions »*, sans préciser de quelle *« affaire »* il s'agit. Un porte-parole du dirigeant ouvrier a toutefois déclaré que, si M. Walesa recevait une nouvelle convocation établie cette fois-ci en bonne et due forme, il n'aurait *« d'autre choix »* que d'y répondre.

On ignore encore si c'est sur les malversations financières qui auraient été découverte, dans la gestion des fonds de l'organisation régionale de Gdansk de Solidarité que le parquet militaire veut entendre M. Walesa ou s'il compte l'interroger dans le cadre des instructions ouvertes contre sept anciens dirigeants du syndicat et contre les animateurs du Comité d'autodéfense sociale (KOR). En tout état de cause, la volonté des autorités de laisser planer une menace sur M. Walesa paraît claire, et l'on ne peut considérer aujourd'hui comme exclu que des poursuites judiciaires soient un jour ouvertes contre lui en raison de ses « fonctions » passées.

Revenant lundi de Rome, où il a été créé cardinal le 2 février, le primat de Pologne a été accueilli à l'aéroport de Varsovie par une foule d'un millier de personnes stationnant sous la neige. Une banderole, lettres blanches sur fond bleu, proclamait : *« Varsovie salue son cardinal primat et attend l'arrivée de Jean-Paul II. »* En réponse aux questions des journalistes, le cardinal Glemp a indiqué que, son voyage au Vatican n'étant pas lié au projet de visite du pape, il n'en revenait pas avec des propositions

On se montrait cependant, dans l'entourage du primat, plus assuré de la réalisation de ce « pèlerinage », en précisant qu'une réunion de la commisssion mixte épiscopat-gouvernement se tiendrait à ce sujet début mars. On ajoutait que l'invitation pourrait être envoyée les semaines suivantes, et que des préparatifs seraient déjà en cours pour la création d'un service d'ordre composé à la fois — comme pendant la première visite du pape — de civils et de religieux.

Dans une interview accordée le week-end dernier au *Nepszabadsag*, le quotidien du parti hongrois, le général Jaruzelski avait, de son côté, déclaré que le voyage de Jean-Paul II *« en juin prochain serait un événement important »*, mais qu'il appartenait *« à l'épiscopat et au gouvernement de créer les conditions adéquates »*. Qualifiant de « bon » l'état des relations entre l'Eglise et l'Etat, le chef de la junte avait pourtant ajouté qu'il était *« difficile de passer sous silence qu'une partie du clergé est engagée dans des actions qui n'ont rien de commun avec la religion »*.

Espagne

Cinquante mille personnes ont manifesté à Bilbao contre l'ETA militaire

De notre correspondant

Madrid. — Cinquante mille personnes ont participé le lundi 7 février à Bilbao à une marche de protestation contre l'attentat commis par l'ETA militaire à la Banque de Biscaye (*le Monde* du 8 février). Cette manifestation avait été convoquée par toutes les formations politiques, à lexception de la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire. Toutes les banques des trois provinces basques ont été paralysées par un arrêt de travail de vingt-quatre heures, décrété pour le même motif, par l'ensemble des organisations syndicales.

L'attentat a fait une troisième victime, un employé de banque décédé lundi des suites de ses blessures. Les funérailles des deux premières ont été suivies par une foule nombreuse en présence du président du gouvernement autonome basque, M. Garaikoetchea, ainsi que des ministres du travail, M. Almunia, et de l'intérieur, M. Barrionuevo. Ce dernier a affirmé que *« la collaboration dans la lutte contre le terrorisme ne consiste pas seulement à sortir dans la rue ou à publier des communiqués, mais aussi à dénoncer les assassins »*.

L'embarras est sensible chez les indépendantistes, d'autant que l'une des victimes était un sympathisant. L'ETA militaire, en revendiquant l'attentat, a déjà fait une autocritique, parlant d'*« explosion prématurée de la bombe »*. Herri Batasuna, commentant cette autocritique, l'a qualifiée de *« reconnaissance d'une erreur qui ne peut pas se répéter »*. Mais les indépendantistes n'ont pas évoqué la possibilité de renoncer à ce type d'action.

Malgré le pessimisme qui règne à Bilbao, M. Garaikoetchea paraît vouloir faire une ultime tentative pour sauver son projet de négociation tripartite entre le parti nationaliste basque, les socialistes et Herri Batasuna. Il estime qu'une trêve de l'ETA est une condition préalable à toute discussion. Les socialistes excluent toute négociation avant une déclaration formelle de l'ETA renonçant à la violence. Herri Batasuna, de son côté, affirme qu'une telle hypothèse ne peut être envisagée que si l'ETA participe directement aux discussions, ce que les socialistes pourraient difficilement accepter. L'impasse semble donc totale.

THIERRY MALINIAK.

● *Le tribunal suprême* a confirmé la sentence condamnant M. Xavier Vinader, un journaliste, à sept ans de prison pour un délit qualifié *« d'imprudence professionnelle téméraire »*, annonce le quotidien *El Païs*. M. Vinader avait publié, dans la revue *Interviu*, un entretien avec un ancien policier donnant les noms et les lieux de réunions de membres supposés de l'extrême droite. Deux de ces personnes avaient été postérieurement assassinées par l'ETA.

هكذا من الأصل

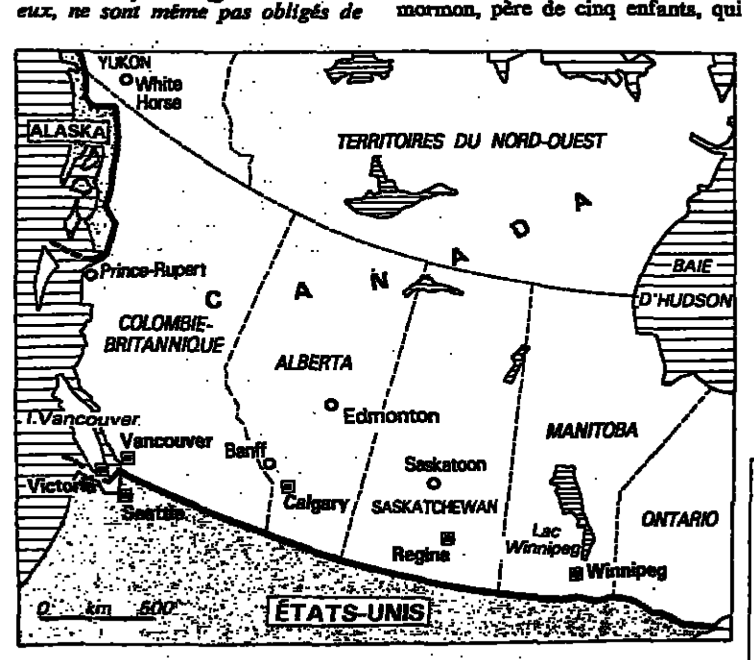
Canada : un séparatisme à l'Ouest ?

I. – Incertitudes albertaines

De notre envoyé spécial DOMINIQUE DHOMBRES

Les avatars du nationalisme québécois ont monopolisé l'attention sur les risques de sécession à l'est du Canada. L'Ouest est pourtant lui aussi parcouru de tendances centrifuges qui s'expriment de manière moins lyrique et plus pragmatique, conformément au caractère de ses habitants. Les revendications y sont surtout d'ordre économique et non pas nationaliste. Dans une série d'articles, Dominique Dhombres présente ce qui est davantage un état d'esprit diffus qu'un projet politique dans les deux provinces canadiennes les plus à l'ouest, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Edmonton (Alberta). – « *Pierre Trudeau veut imposer sa dictature socialiste française à l'Ouest, qui a toujours été anglais et favorable à la libre entreprise. Le bilinguisme officiel coûte des milliards de dollars, alors que les Québécois, chez eux, ne sont même pas obligés de parler anglais.* » M. Gordon Kesler, leader séparatiste et ancien député au Parlement d'Alberta, en rajoute un peu pour épater le visiteur étranger : selon lui, le système métrique est une invention des Soviétiques ; le gouvernement fédéral d'Ottawa, qualifié de « diabolique », a lancé une vaste machination destinée à saper la morale, la religion et – ce qui est peut-être le plus grave – l'économie capitaliste. Bref, il est temps pour les Canadiens de l'Ouest, anglophones et entreprenants, de se séparer de l'Est décadent, paresseux, appauvri et... contaminé par l'influence française.



Le parti de M. Kesler, le Western Canada Concept (W.C.C.) a recueilli 10 % des voix aux élections provinciales du 2 novembre, mais n'a plus un seul élu. M. Kesler, lui-même, a perdu son siège, obtenu à la faveur d'une élection partielle en février 1982, mais ce revers n'a pas ébranlé sa détermination.

Le W.C.C. prône ouvertement le regroupement des quatre provinces occidentales (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) en une entité séparée. Le programme du W.C.C., qui mêle la *rhétorique de la nouvelle droite* évangélique américaine au vieux populisme agraire des Prairies, propose notamment l'instauration d'une langue officielle unique, l'anglais (1), *le recours au référendum chaque* fois qu'un nombre suffisant de citoyens le réclamera, la suppression du caractère obligatoire du système métrique, l'affirmation des droits « *irrévocables* » de la *propriété privée*, la reconnaissance de « *Dieu comme puissance suprême* » et de « *la famille comme la plus importante institution sur terre.* »

Un champion de rodéo

M. Kesler, qui, à trente-six ans, a derrière lui une carrière un peu chaotique de fermier, champion de rodéo et patron d'une petite entreprise de recherche pétrolière, n'est entré en politique qu'en 1981. Ce mormon, père de cinq enfants, qui fait volontiers l'éloge de M. Reagan, a des idées simples sur la société, la famille et l'Etat. Il *souhaite* restaurer les valeurs traditionnelles et mettre fin à ce qu'il estime être les « *intrusions* » des pouvoirs publics, quels qu'ils soient, dans la vie privée des citoyens et dans le système de la libre entreprise. A chaque occasion, il fait remarquer que les libéraux, au pouvoir à Ottawa avec M. Trudeau, n'ont aucun député à l'ouest du Manitoba. « *Nous sommes dans une situation comparable à celle des Américains lors de la Boston Tea Party (2)*, explique-t-il, *nous payons l'impôt sans avoir de représentation politique* (« *taxation without representation* »).

Ces propos n'auraient qu'un intérêt anecdotique, s'ils ne reflétaient – en l'exagérant – l'opinion d'un nombre croissant de Canadiens de l'Ouest. Ceux-ci éprouvent, quant à leur rôle dans la Confédération, un malaise diffus qui s'exprime par une hostilité marquée à l'égard des jeux politiques de la capitale fédérale. Le centre économique du pays se déplace en effet vers l'Ouest, principalement vers les riches gisements pétroliers de l'Alberta, mais aussi vers les mines de charbon et les forêts apparemment inépuisables de la *Colombie-Britannique. Pendant* ce temps, l'Est conserve sans partage le pouvoir politique, l'alliance des libéraux du Québec et de l'Ontario maintenant à Ottawa un premier ministre libéral et francophone.

L'Ouest, conservateur et anglophone, s'estime sous-représenté. Les députés conservateurs, conduits par un leader originaire de l'Alberta, M. Joe Clark (3), ont l'impression de ne peser d'aucun poids dans les grandes décisions, par exemple en matière d'impôts ou de ressources naturelles (4). L'arrogance intellectuelle de M. Trudeau – qui préfère octroyer des avantages à l'Ouest, quand il le juge inévitable, plutôt que de reconnaître publiquement le bien-fondé de certaines demandes – contribue à alourdir le climat.

La tension a été particulièrement vive pendant la « guerre du pétrole » de l'hiver 1980-1981. Devant la volonté d'Ottawa d'augmenter sa part du « gâteau pétrolier » albertain, le gouvernement provincial avait décidé de réduire sa production, par étapes, de 180 000 barils par jour. L'accord intervenu le 1er septembre 1981, après une épreuve de force psychologique entre le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, le « *Cheikh aux yeux bleus* », et M. Trudeau, assisté de son ministre de l'énergie de l'époque, M. Lalonde, a satisfait l'Alberta sur le *plan des principes*. Ottawa acceptait enfin que le prix du baril albertain – sous-payé depuis des années – atteigne progressivement 75% du cours mondial. Mais, en pratique, la stagnation, voire la diminution, des prix internationaux par référence *auxquels est établi le tarif* albertain, n'a pas permis entièrement la réévaluation escomptée. D'autre part, la politique de nationalisme énergétique pratiquée par Ottawa a provoqué *le départ de plusieurs* compagnies américaines. Environ cent quarante puits d'exploration ont été ainsi démantelés. Les Albertains ont eu l'impression qu'on leur reprenait d'une *main ce qu'on leur* donnait de l'autre.

Le risque d'une vague de fond

Les élections provinciales du 2 novembre ont été un franc succès pour les conservateurs, conduits par M. Lougheed, et une cuisante défaite pour l'extrême droite, à laquelle se rattachent politiquement les séparatistes. Mais rien n'est acquis pour l'avenir. « *La vie politique albertaine est à l'image de son économie, elle procède par booms* », explique un observateur.

Dans les années 20, les « United Farmers », une formation agraire très peu structurée, avait emporté la province comme une lame de fond. Après la *deuxième guerre mondiale* ce fut le tour du Crédit social. Aujourd'hui, il ne reste plus aucun député créditiste au Parlement albertain et l'opposition à M. Lougheed, au pouvoir depuis 1971, *se réduit* à deux sociaux-démocrates et à deux indépendants.

M. Lougheed, lui-même, se montre *très prudent face* au phénomène séparatiste. « *Le message de l'élection de Gordon Kesler en février 1982 avait été très clair : il faut être plus conservateur, diminuer le nombre des interventions du gouvernement fédéral et aussi provincial, dans la vie des gens* », affirme un de ses collaborateurs. A l'évidence, les idées de M. Reagan *ont franchi la frontière*, et l'heure n'est plus aux ambitieux programmes d'aide sociale ou d'éducation que les conservateurs provinciaux avaient mis en route à la faveur du boom pétrolier des années 70.

La contagion du « reaganisme » peut d'ailleurs se révéler à double tranchant pour les sécessionnistes, comme l'ont montré les élections provinciales du 26 mars 1982 dans le Saskatchewan. Le W.C.C., qui fondait de grands espoirs sur cette consultation, n'a recueilli que 3 % des voix et n'a eu aucun élu. En revanche, le gouvernement social-démocrate de M. Blakeney, qui constituait depuis 1971 une singularité en Amérique du Nord, a été balayé par les conservateurs qui ont emporté cinquante-sept sièges et ne lui en ont concédé que sept.

La « classe politique », dans les Prairies, est très réticente face aux outrances verbales du W.C.C., même *si elle* cède parfois à des impulsions comparables. C'est ainsi que le maire de Calgary, après avoir affirmé que les travailleurs migrants québécois (nombreux dans l'indus*trie pétrolière et dans les services)* étaient les principaux responsables de l'insécurité croissante dans les villes, est allé ensuite s'excuser en public au Québec même...

Le soutien au séparatisme, en définitive, est d'essence populaire. Ce sont les *petites sociétés pétrolières et* non les grandes, les petits fermiers et non les grands exploitants, qui alimentent les caisses du W.C.C. Il y a en Alberta d'innombrables entreprises pétrolières à caractère quasi familial, qui n'ont qu'une vingtaine ou une trentaine de puits, produisant chacun à peine vingt barils de pétroles par jour. Cette population, qui s'est endettée, croyant à la poursuite indéfinie du boom pétrolier, est à la merci des banques et des grandes compagnies. Elle a été touchée de plein fouet par la baisse des cours mondiaux et la récession, ainsi que par le maintien de très hauts taux d'intérêt calqués sur ceux pratiqués aux États-Unis. C'est d'elle que pourrait venir la surprise, dans les années à venir.

Prochain article :

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE REGARDE VERS LA CALIFORNIE.

(1) Tous les services publics sont officiellement bilingues au Canada.

(2) *Refusant d'acquitter les taxes* imposées par la Couronne britannique, les patriotes américains jetèrent à l'eau, à Boston en 1773, à la veille de la guerre d'indépendance, des cargaisons de thé de la Compagnie des Indes.

(3) *M. Joe Clark* a démissionné le 29 janvier dernier de ses fonctions de leader de l'opposition, mais continue de les assumer par intérim.

(4) Les provinces ont la souveraineté sur leurs ressources naturelles, mais Ottawa intervient dès qu'un produit (pétrole, bois, charbon, etc.) franchit la « frontière » d'une province à l'autre.

PROCHE-ORIENT

LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MASSACRES DE SABRA ET DE CHATILA

« Le manque d'intérêt (du premier ministre) dans toute l'affaire lui vaut un certain degré de responsabilité »

Selon les premiers éléments connus du rapport, les enquêteurs n'ont pas été satisfaits de la déposition de M. Begin d'après laquelle il n'avait « *jamais imaginé* » qu'en laissant des miliciens entrer dans les camps, ont prenait le risque de les voir massacrer les Palestiniens.

M. Begin, constate le rapport, a agi « *avec indifférence* » et n'a pas porté suffisament attention aux évènements, au fur à mesure qu'ils se révèlaient. « *Pendant deux jours, après que le premier ministre eût appris l'entrée des Phalangistes, il n'a manifesté absolument aucun intérêt pour leurs actions dans les camps.* »

La commission d'enquête souligne que l'éventualité de massacres aurait pu être envisagée et que « *manque d'intérêt manifesté par le premier ministre dans toute l'affaire lui vaut un certain degré de responsabilité* », le rapport ajoute : « *nous ne pouvons accepter sa position selon laquelle personne n'imaginait que ce qui est arrivait pouvait arriver...*

Le général Sharon invité à donner sa démission

« *Nous avons donc établi les faits et abouti aux conclusions concernant la responsabilité du premier ministre, du ministre des affaires étrangères et du chef des services secrets. Du fait de nos conclusions sur l'étendue de leurs responsabilités respectives, nous sommes d'avis qu'il suffit de déterminer leur responsabilité sans qu'il soit nécessaire*

« *La méconnaissance du danger d'un massacre par le ministre de la défense est impossible à justifier (...). Il n'était pas besoin de dons prophétiques pour savoir que le danger concret d'une tuerie existait quand les phalangistes ont été envoyés dans les camps.*

Soulignant que le général Sharon a commis une « *grave erreur* », la commission poursuit : « *En tant qu'homme politique responsable des affaires de sécurité d'Israël et de ministre qui joua un rôle actif dans la direction des opérations politiques et militaires de la guerre du Liban, le ministre de la défense avait le devoir de tenir compte de toutes les considérations raisonnables qu'entraînait l'entrée des phalangistes dans les camps.* »

M. Sharon a failli — selon la commission — à son obligation humanitaire de s'assurer que les phalangistes ne risquaient pas de commettre d'atrocités. « *De la bouche du ministre lui-même, nous savons que cette considération ne la pas le moins du monde effleuré.* » (...).

« *Ces erreurs constituent le non-accomplissement du devoir dont était chargé le ministre de la défense.* »

« *Nous avons établi, comme ce rapport l'expose en détail, que le ministre de la défense tire les conclusions personnelles appropriées des erreurs révélées en ce qui concerne la manière dont il s'est acquitté des devoirs de son poste.* » (...).

« *Si nécessaire, le président du conseil devra exercer ses prérogatives... Pour écarter un ministre de ses fonctions.* »

● *A propos du chef d'état-major*, le général Raphael Eytan, la commission, qui prend note de sa prochaine mise à la retraite, estime qu'il « *n'a pas pris en considération le risque de vengeance et d'effusion de sang qu'entraînerait l'entrée des phalangistes dans les camps, n'a pas pris les mesures nécessaires* » et a « *pu donner l'impression, en fournissant des bulldozers aux forces libanaises, que celles-ci pouvaient continuer leurs opérations dans les camps* ». Son « *inaction* » a constitué un manquement aux responsabilités incombant à un chef d'état-major, estime la commission.

● *En ce qui concerne le général Amir Drori*, commandant des forces israéliennes au Liban, le rapport affirme qu'il a été chargé « *de tâches multiples, complexes et difficiles* » au cours des opérations et qu'il a fui certaines mesures pour arrêter les massacres. Il lui reproche néanmoins de n'avoir pas persisté dans ces mesures, mais ne recommande pas de sanctions.

Cinq mois après la tuerie

SEPTEMBRE 1982

14 : Bechir Gemayel, président élu du Liban, est tué par l'explosion d'une bombe à Beyrouth-Est.

15-17 : l'armée israélienne occupe Beyrouth-Ouest.

16-17 : massacre dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila à Beyrouth.

17 : le Conseil de sécurité de l'ONU condamne, à l'unanimité, l'entrée des Israéliens au cœur de la capitale libanaise.

19 : le Conseil de sécurité condamne, à l'unanimité, le « massacre criminel ».

21 : M. Amine Gemayel est élu président du Liban. Le général Sharon, ministre israélien de la défense, reconnaît avoir autorisé des miliciens phalangistes à pénétrer dans Sabra et Chatila.

22 : M. Begin refuse la constitution d'une commission d'enquête sur les massacres.

24 : retour à Beyrouth des éléments français de la Force multinationale de sécurité.

28 : M. Begin accepte la création d'une commission d'enquête judiciaire à la suite des grandes manifestations à Tel-Aviv.

29 : les éléments américains de la Force multinationale reviennent à Beyrouth-Ouest, évacuée par l'armée israélienne.

OCTOBRE

27 : devant la commission d'enquête, le général Sharon affirme qu'il *« n'avait jamais imaginé la possibilité de tels massacres »*.

NOVEMBRE

8 : M. Begin indique à la commission d'enquête qu'il n'a appris l'existence des massacres que par la B.B.C., le 18 septembre, *« après le retrait des phalangistes »*.

FÉVRIER 1983

7 : le rapport de la commission d'enquête est remis au premier ministre israélien.

NEUF « PRÉVENUS »

De notre correspondant

Jérusalem. — Dès le 24 novembre, moins d'un mois et demi après le début de ses investigations, la commission Kahane avait fourni des indications importantes sur l'état de ses travaux en « *prévenant* » neuf des personnalités interrogées au cours de ses audiences que les conclusions définitives de l'enquête pourraient mettre en cause leur responsabilité ou, plus précisément, leur « *porter tort* », selon la fomulation de la lettre *qui leur avait alors été adressée.*

Les destinataires étaient : le premier ministre, M. Menahem Begin, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, le chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, le chef des renseignements *militaires, le général* Yehoshoua Saguy, le commandant de la région militaire nord d'Israël (à ce titre, dirigeant l'ensemble de la campagne au Liban), le général Amir Drori, le chef des opérations dans le secteur de Beyrouth, le général Amos Yaron, le directeur du Mossad (le service de renseignements et de contre-espionnage) — son nom est un secret d'Etat, — et enfin un proche conseiller du ministère de la défense, M. Avi Doudai. Chacun était averti qu'il était susceptible de se voir reprocher de n'avoir pas « *accompli son devoir* » et, pour les généraux Eytan et Yaron, la mise en garde était plus grave, puisque la commission annonçait qu'elle pouvait être éventuellement amenée à conclure dans leurs cas à un « *manquement* » caractérisé, pouvant être considéré comme un délit laissé à l'appréciation du procureur de l'Etat, seul habilité à engager ultérieurement des poursuites judiciaires, car la commission n'a pas ce pouvoir.

Entre autres indications contenues dans la lettre d'avertissement, la commission a laissé entendre que, si les dirigeants israéliens, avant de donner le feu vert, n'avaient pas su ou voulu apprécier les risques de l'intervention des milices chrétiennes dans les camps de réfugiés palestiniens, ils auraient au moins pu tenter d'arrêter l'opération en cours dès lors qu'il devenait évident qu'elle tournait mal. A propos du rôle du chef d'état-major, la commission a, en effet, souligné que ce dernier avait eu une réunion avec les chefs des « forces libanaises » (phalangistes) le 17 septembre, soit vingt-quatre heures après l'incursion dans Sabra et Chatila. A ce moment déjà, des dizaines, voire des centaines de personnes avaient été tuées et — était-ce à cause de cela ? — les Israéliens, avant même cette réunion, avaient pris la décision de suspendre une première fois l'opération. Or, au terme de l'entrevue, le général Eytan a autorisé les « forces libanaises » à poursuivre leur action jusqu'au lendemain matin, et, de surcroît, il a donné l'ordre à l'armée israélienne, restée autour des camps, de continuer à prêter assistance aux assaillants.

Pour sa part, le général Yaron permettait à ces derniers d'acheminer des renforts bien que, depuis la soirée et la nuit précédentes, cet officier fût censé avoir reçu des rapports faisant état « *d'exactions* ». De son côté, le chef des renseignements de l'armée était, depuis les premières heures de la journée, en possession d'informations semblables. De là à penser, avec tous ces détails troublants, que les dirigeants israéliens ou certains d'entre eux, malgré les soupçons qu'ils étaient en mesure de nourrir, ont plus ou moins sciemment prolonger une opération qui devenait un véritable massacre, il n'y a qu'un pas que les trois membres de la commission ont donc paru franchir dès la fin du mois de novembre, quelles que soient les précautions dont ils se sont entourés en faisant valoir qu'il ne fallait pas préjuger leur avis définitif.

Un esprit d'indépendance

Cette procédure d'avertissement, qui a surpris à bien des égards l'opinion publique israélienne parce qu'elle ressemblait fort à celle d'une « inculpation », avait, en fait, pour but de donner l'occasion aux neuf personnes visées de compléter leurs explications, leurs témoignages et, en quelque sorte, de mieux assurer leur défense. Jusqu'à la fin du mois de décembre, les neuf « prévenus » ont ainsi pu eux-mêmes, ou par l'intermédiaire d'avocats, se livrer à des confrontations, procéder à des contre-interrogatoires et compléter l'ensemble des documents recueillis par la commission. Cette singulière procédure était une innovation, le fruit d'un amendement à la loi de 1968 prévoyant la création de commissions d'enquête du type de celle qui avait été chargée, en 1974, d'examiner les négligences de l'armée et du gouvernement qui s'étaient manifestées au début de la guerre du Kippour, lors des offensives égyptienne et syrienne.

En 1975, le législateur avait dû tenir compte des réclamations de l'une des « victimes » de cette enquête, *le général Shmouel Gonen*, s'étant plaint de n'avoir pas eu les moyens de s'expliquer suffisamment avant la fin des investigations de la commission Agranat (*le Monde* du 13 octobre 1982). Mais ce qui devait être, en principe, une amélioration pour les personnes mises en cause s'es révélé être une arme défensive à double trancham, puisque MM. Begin et Sharon, ainsi que les autres dirigeants impliqués, ont, avec l'étalage des griefs qui « pouvaient » être retenus contre eux, semblé se trouver mis en accusation prématurément. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que des députés de la majorité gouvernementale aient vivement protesté contre le résultat de cette procédure de garantie, et que l'un d'entre eux ait même réclamé la démission des trois membres de la commission (MM. Itzhak Kahane et Aaron Barak, respectivement président et juge de la Cour suprême, et le général de réserve Yona Efrat) en les taxant d' « *abus de pouvoir* ».

La manière dont a été appliquée cette procédure a, en tout cas, prouvé très tôt, s'il en était besoin, l'esprit d'indépendance dans lequel travaillait la commission. S'il appartient au gouvernement, et à lui seul, de décider la création de la commission et de définir le cadre de son enquête, et si c'est à lui aussi que les « recommandations » doivent être remises (sans qu'il soit obligé de les suivre), il est manifeste que les commissaires ont bien, ainsi que le stipule la législation, toute latitude pour mener entre-temps, comme ils l'entendent, leur enquête et se livrer aux analyses qui leur paraissent nécessaires.

F. C.

M. Sharon est invité à donner sa démission

(*Suite de la première page.*)

L'annonce de la publication de ce rapport tant attendu a surpris tout le monde à Jérusalem, preuve que la commission avait su garder jusqu'au bout le secret de ses délibérations, et c'est précisément par crainte de la moindre indiscrétion que ses trois membres ont, semble-t-il, décidé d'avancer la date de cette diffusion, alors que, de l'avis de la plupart des observateurs, elle ne devait pas avoir lieu avant la semaine prochaine.

M. Begin assistait à un débat à la Knesset lorsqu'on lui a fait savoir en fin d'après-midi du 7 février que le texte des conclusions de l'enquête allait lui être transmis en premier lieu, comme la loi le prévoit. Revenu à sa résidence, le premier ministre a reçu ce document et en a aussitôt pris connaissance en présence de ses plus proches collaborateurs, auxquels s'est joint le ministre de la justice, M. Moshé Nissim. Celui-ci a transmis l'essentiel du rapport aux huit personnalités civiles et militaires qui, comme l'a dit M. Begin lui-même, avaient été prévenues dès la fin du mois de novembre que les conclusions de l'enquête pouvaient mettre en cause leur responsabilité.

Une grande effervescence a régné durant toute la nuit dans les milieux politiques. Au sein de la majorité, comme *dans l'opposition*, des consignes ont été données par les dirigeants de chaque parti pour éviter des réactions isolées et hâtives. Les appareils des principales formations ont été convoqués pour une réunion d'urgence aussitôt après la publication officielle du rapport, afin non seulement d'en étudier le texte, mais aussi d'en tirer les conséquences : c'est-à-dire, pour les différents partis, de définir leur position et d'arrêter une tactique dans le jeu politique difficile auquel la commission d'enquête vient, qu'elle le veuille ou non, de donner le coup d'envoi.

Les députés de la coalition gouvernementale avaient hâte de connaître le degré de sévérité du rapport, afin de savoir s'il faudrait envisager un remaniement ministériel, et surtout si l'occasion ne serait pas enfin donnée à M. Begin de se représenter devant les électeurs comme il le souhaite depuis longtemps, ayant la quasi-conviction — renforcée par les *récents sondages d'opinion* — que, malgré les diverses « *retombées* » néfastes de l'intervention israélienne au Liban, un scrutin anticipé (avant la fin de l'année) lui permettrait de consolider le pouvoir du Likoud avant sa retraite.

Dans l'*opposition*, où l'on redoute cette manœuvre et le résultat d'élections rapprochées, on spéculait une fois encore sur la possibilité de provoquer, grâce aux remous causés par la publication du rapport, un renversement d'alliances en constituant une nouvelle coalition de gouvernement *avec les petits partis qui aujourd'hui sont les alliés du Likoud*, notamment le Parti national religieux, qui, jusqu'à présent, s'est opposé aux souhaits de M. Begin, puisqu'il pensait lui aussi qu'il pourrait faire les frais de nouvelles élections dans les circonstances actuelles.

L'agitation était d'autant plus grande que personne n'ignorait l'importance de l'impact, notamment aux Etats-Unis. La presse israélienne souligne, ce mardi matin, que Washington a hâte de savoir quel sera le sort du gouvernement de M. Begin, et plus particulièrement celui du ministre de la défense, M. Ariel Sharon, considéré comme le premier responsable de la tension actuelle dans les relations entre Jérusalem et Washington à propos du Liban.

Le journal *Davar* (travailliste) est le seul à avoir consacré ce mardi matin un éditorial à la situation politique intérieure, avant même la publication du rapport. « *Le gouvernement de M. Begin, affirme-t-il, en a déjà assez fait pour montrer qu'il devait être remplacé, et cela même si l'on ne tient pas compte des événements de Sabra et de Chatila* ». Mais ceci qui est plus remarquable, le quotidien travailliste souligne le « *paradoxe* » de ces quatre derniers mois en constatant que « *le travail de la commission d'enquête a fourni en fait une excuse au gouvernement pour continuer de tenir les rênes du pouvoir* ».

Une parenthèse refermée

Cette opinion rejoint celle de beaucoup d'Israéliens ; l'essentiel de la vie politique a été suspendu depuis le mois de septembre, jusqu'à l'achèvement de l'enquête. L'opposition, tenue de respecter la tradition qui impose que l'on s'abstienne de préjuger les conditions de telles investigations, a été paralysée, étant privée de l'un de ses principaux atouts : la dénonciation de la *responsabilité* du gouvernement et des chefs de l'armée dans les massacres de Beyrouth, ce qui aurait permis de remettre en cause bien davantage toute politique gouvernementale au Liban.

Certains membres du parti travailliste estiment que M. Begin, en refusant dans un premier temps la création de cette commission d'enquête, a mobilisé sur ce point toute l'attention de l'opposition, puis a paru lui donner satisfaction en se résignant à prendre le décret constituant la commission, ce qui a eu pour effet d'atténuer l'agressivité de l'ensemble des mouvements qui ont dénoncé d'une manière spectaculaire, notamment lors de la grande manifestation du 24 septembre à Tel-Aviv, l'attitude du Likoud et de ses chefs.

FRANCIS CORNU.

Quarante-neuf personnes entendues

La commission d'enquête, créée le 28 septembre sur décision du gouvernement, a réellement commencé ses travaux le 10 octobre. Auparavant, le président de la Cour suprême, M. Itzhak Kahane, désormais maître de l'ensemble de la procédure, s'était lui-même désigné pour diriger la commission, avait choisi ses deux adjoints, un autre juge de la Haute Cour et un général de réserve, et avait nommé les différents collaborateurs et enquêteurs nécessaires. Durant les premiers jours, il a également organisé le fonctionnement de l'ensemble de cette équipe, qui s'est installée au début du mois d'octobre dans un bâtiment isolé du campus de l'Université hébraïque, après que des travaux d'aménagement ont été réalisés. Une garde spéciale a été mise à la disposition de la commission pour garantir le secret de ses travaux.

Les premières auditions ont débuté le 20 octobre. Au total, quarante-neuf personnes ont été entendues par les trois membres de la commission en séance plénière, mais seulement vingt-quatre de ces auditions ont été publiques.

Parallèlement, les enquêteurs ont recueilli cent soixante témoignages divers, et l'essentiel de la documentation accumulée représente environ douze mille pages dactylographiées, auxquelles se sont ajoutés de nombreux films provenant surtout de différentes équipes de télévision, ainsi que de multiples photographies, cartes et plans. La commission a officiellement achevé ses travaux, le 16 janvier, pour se retirer afin de rédiger son rapport.

F. C.

Liban

Le président Reagan accuse Israël de « retarder inutilement » le retrait de toutes les forces étrangères du pays

Le président Reagan a accusé, lundi 7 février, Israël de « *retarder inutilement* » le retrait de toutes les forces étrangères du Liban et « d'occuper » ce pays. Dans une interview accordée aux stations de télévision de la région de Washington, le président Reagan a annoncé par ailleurs que son émissaire au Proche-Orient, M. Philip Habib, est porteur « *d'une proposition et d'un plan* » destinés a accélérer les négociations pour un retrait des troupes étrangères du Liban. M. Habib est de retour depuis lundi au Proche-Orient.

Il a estimé que la permanence des troupes israéliennes au Liban « *les place maintenant techniquement en position d'armée d'occupation* ». M. Reagan avait utilisé ce même terme dans des déclarations au *Washington Post* à la mi-décembre, mais le ton qu'il a employé lundi était plus affirmatif.

Le président Reagan a aussi accusé Israël de « *ne pas observer* » une obligation « *morale* » en ne répondant pas aux demandes d'un retrait des forces étrangères faites par « *le nouveau gouvernement du Liban après toutes ces années de révolution et de troubles* ». M. Reagan n'a pas précisé la nature des nouvelles propositions dont est porteur M. Habib, mais il a exprimé l'espoir qu'elles inciteront Israël à se retirer du Liban « *parce que les pays arabes attendent et sont réticents tant qu'ils ne voient pas ce genre de geste de bonne volonté* ». « *Nous ne pensons pas que nous puissions avancer vers de vraies négociations de paix* (au Proche-Orient) *tant que la situation au Liban n'est pas éclaircie* », poursuit le président américain. Pour cela, M. Reagan se déclare prêt à accroître la force multinationale (composée de contingents américain, français et italien) actuellement au Liban si une telle mesure s'avère nécessaire.

Les divergences israélo-américaines au sujet du Liban sont confirmées par l'hebdomadaire américain *Newsweek* qui a publié lundi des extraits d'un entretien « glacial » qui a réuni le 28 janvier, au département d'Etat, MM. Moshé Arens, ambassadeur israélien à Washington, Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan, et Kenneth Dam, secrétaire d'Etat adjoint américain.

La fin des combats dans la montagne

Selon la transcription partielle de cette conversation dont *Newsweek* a obtenu copie, les deux responsables américains ont insisté pour obtenir un retrait complet et rapide des troupes israéliennes du Liban, tandis que M. Arens a soutenu que, pour l'instant, Israël ne pouvait accepter qu'un retrait partiel.

« *Ce qu'il faut, c'est un retrait complet maintenant* », a déclaré M. Habib, ajoutant que le gouvernement libanais « *ne voulait pas accepter de solutions qui conduisent en fait à une partition et à un statut de protectorat* (au Sud-Liban). »

« *Je souhaiterais vous convaincre qu'accepter un retrait par étapes est positif et ne remplace pas les négociations* », a rétorqué l'ambassadeur israélien, selon *Newsweek*.

Un porte-parole des Forces libanaises a confirmé lundi à l'A.F.P. la prise du quartier ouest de la ville d'Aley dimanche soir par des miliciens druzes du parti socialiste progressiste. Peu après, un accord sur la fin des combats dans toute la montagne libanaise, de Beyrouth jusqu'à Aïn el Zhalta (dans le Chouf), était conclu entre les milices druzes du P.S.P. et les milices chrétiennes des Forces libanaises.

Selon le général Amnon Lipkin, commandant de l'armée israélienne dans le secteur d'Aley, l'accord stipule le retrait définitif des armées, la réouverture des routes et la restitution réciproque de toutes les personnes enlevées par les deux parties. Un officier israélien a paraphé l'accord au nom de son pays. Ce document précise que « *l'État d'Israël est partie prenante à l'accord* » et est donc « *responsable de sa mise en application* ».

Cet accord prévoit la création d'*un état-major central formé* d'un officier israélien, de deux représentants de la communauté druze, de deux représentants des Forces libanaises et de deux représentants de la population civile, l'un pour les druzes et l'autre pour les chrétiens.

D'autre part, à Beyrouth, un militaire français de la force multinationale, le sergent Michel Roulet, a dû être amputé du pied droit après avoir accidentellement heurté une mine antipersonnelle, a annoncé lundi le porte-parole du contingent français de la force multinationale. Le sergent Roulet, du troisième régiment d'infanterie de marine, a heurté cette mine alors qu'il participait à une patrouille de sécurité dans la région du port du Beyrouth, a précisé le porte-parole. — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

Le maire de Paris s'efforce de prévenir des attaques sur la gestion du parc de logements de la Ville

Au cours d'une conférence de presse, organisée à l'Hôtel de Ville, lundi 7 février, sur « la construction à Paris », M. Jacques Chirac s'est dit *« contraint »* par l'actualité d'ouvrir un dossier particulier. *Le Canard enchaîné* lui avait fait porter, jeudi 3 février, une liste de questions sur les locataires et les méthodes d'attribution des logement de la Ville de Paris. L'enquête était en cours.

Après avoir lu seize pages de texte serré sur la politique générale du logement, M. Chirac a répondu par avance aux attaques dont il pourrait être ultérieurement l'objet dans l'hebdomadaire satirique : *« L'intention est transparente ; il s'agit, en fin de compte, de mettre l'accent sur les complaisances que la mairie pourrait avoir à l'égard de certaines personnalités logées confortablement et à bon compte dans le domaine de la Ville. »*

Tout en soulignant la *« correction »* du *Canard enchaîné* et le *« sérieux de son approche »*, M. Chirac affirmait : *« Sans vouloir douter de son sens ombrageux de l'indépendance,* le Canard *n'est en fait, pour certains, que l'un des éléments d'une campagne qui n'est pas sans rappeler celle des bureaux d'études. C'est-à-dire, une construction à plusieurs étages où un quotidien lance une campagne, immédiatement reprise, amplifiée et orchestrée par l'ensemble des médias audio-visuels qui, directement ou indirectement, sont dans la main du gouvernement et de ses amis. »*

Sur ce dernier point, on estime, au Canard, qu'il s'agit là *« d'une plaisanterie ». « Le Canard,* ajoute-t-on, *fait ses enquêtes en toute indépendance et sans avoir besoin d'être en rapport avec la majorité ou l'opposition. » « On l'a bien vu,* précise-t-on, *dans l'affaire des statistiques sur le chômage. »*

Le maire de Paris a fait le décompte du patrimoine de la Ville : 70 400 logements, dont 3 250 sont gérés directement par elle. Le reste du parc est géré soit par l'Office d'H.L.M., soit par des sociétés d'économie mixte (Régie immobilière de la Ville de Paris ou R.I.V.P., Société anonyme de gestion immobilière ou SAGI...). Ces organismes ont, en outre, un patrimoine de 78 500 logements, dont les quatre cinquièmes appartiennent à l'Office d'H.L.M. Enfin, la Ville possède 2 000 logements de fonction et les 1 500 logements de la Garde républicaine.

Sur le fond de l'affaire, M. Chirac est net. Combien de hauts fonctionnaires de la mairie sont-ils logés dans les immeubles de la Ville ? *« On compte sur les doigts d'une main ceux qui sont logés par nécessité de service »*, dit le maire. Disponibles jour et nuit, ils ont un logement de fonction et c'est normal. Combien de membres du cabinet ? *« Aucun ne bénéficie d'un tel privilège. Si deux d'entre eux sont logés dans les immeubles de la Ville, ils payent un loyer réévalué en permanence, la Ville se comportant ainsi comme un bailleur particulier normal. »*

Au demeurant, le patrimoine de la Ville de Paris est essentiellement social et ne comprend que 250 logements à loyers libres. Ces loyers ont été relevés, dit le maire, *« dans des conditions parfois sévères mettant fin à un laxisme de plusieurs décennies »* (1).

Le ton de M. Chirac devient ensuite plus tranchant, puis menaçant : *« Qu'on n'attende pas de moi que je jette en pâture sur la place publique des listes de locataires (...). Je dis à ceux qui voudraient me faire un procès politique d'y regarder à deux fois. S'ils croient que ces privilégiés ou pseudo-privilégiés sont choisis à partir d'un critère univoque, ils se trompent. Je ne ferai pas de révélation spontanée, mais, si j'y étais contraint, il me faudrait alors surmonter ma répugnance naturelle. Et l'embarras pourrait bien apparaître là où on l'attend le moins. En effet, sans trahir l'anonymat auquel je tiens, pour de simples raisons de dignité, je peux vous dire que la Ville de Paris compte parmi ses locataires des ministres actuellement en exercice, des députés appartenant à la majorité nationale, ainsi que des directeurs de journaux peu suspects de soutenir mon action. »*

L'un d'entre eux, ajoute le maire, *« s'est traîné à nos pieds, et quand on lui a trouvé un logement il a encore trouvé que c'était trop cher ».*

Cependant, en privé, après la conférence de presse, M. Chirac citera des noms : celui de M. Serge July, directeur de *Libération*, celui de Mme Edwige Avice, ministre chargée de la jeunesse et des sports, M. Jean-François Kahn, directeur de la rédaction du *Matin*.

Dans l'édition de mardi de *Libération*, M. Serge July annonce qu'il a demandé à ses avocats d' *« engager toutes les poursuites qui s'imposent »*. Un encadré précise les conditions de logement de M. July. Celui-ci occupe depuis le 22 décembre 1976 un logement modeste (sans ascenseur, avec une simple salle d'eau) d'une superficie de 65 mètres carrés. L'été dernier, sa propriétaire a mis en vente son immeuble, et la Ville s'est portée acquéreur, M. July devenant du même coup son locataire. Son loyer était de 1 928,65 F en décembre 1982.

Le Canard enchaîné publiera dans son prochain numéro le début de son enquête, qui est loin d'être terminée.

(1) Ce fut notamment le cas, après décision du Conseil de Paris et à la demande de M. Chirac, pour le relèvement du loyer de l'appartement de M. Dominati, député U.D.F. de Paris (*le Monde* du 2 mai 1981).

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Chirac : dix-huit mois de gabegie

A La Rochelle, lundi 7 février, devant une foule d'environ cinq milles personnes, M. Chirac a déclaré : *« M. Mauroy ne nous dit pas la vérité sur le franc, sur le chômage. Je ne vois pas pourquoi je croirais le premier ministre quand il dit qu'il n'y aura pas de plan de rigueur. M. Michel Rocard a raison lorsqu'il déclare qu'il faut prévenir les gens quand on voit arriver certaines échéances. En mai 1981, les caisses de l'Etat étaient pleines, mais aujourd'hui nous sommes endettés comme la Pologne. Comment peut-on assurer l'indépendance d'un pays qui est obligé d'aller mendier ailleurs. »*

Venu soutenir M. Jean Harel (R.P.R.), qui conduit la liste de l'opposition face à M. Michel Crépeau, maire sortant (radical de gauche) et ministre de l'environnement, M. Chirac a dénoncé l'« intolérance » du gouvernement et son *« incompétence »*, qui se traduit *« par dix-huit mois de politique de gabegie qui nous ont pré-ruinés ».*

A Pau dans la soirée de lundi, devant quelque six mille sympathisants, M. Chirac a parlé de la situation sociale en ces termes : *« Les travailleurs ont été trompés en mai-juin 1981. Nous voyons ce gouvernement socialiste qui larmoyait hier sur le sort des travailleurs et qui est condamné aujourd'hui par les propres syndicats qui le soutiennent. Nous sommes à la veille d'un nouvel effort d'austérité. »*

Le président du R.P.R., qui a souligné que l'opposition est *« plus unie que la majorité »*, avait, à ses côtés, M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., pour soutenir M. Pierre Sallenave (U.D.F.-C.D.S.), candidat unique de l'opposition face à M. André Labarrère, maire sortant socialiste, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Enfin M. Jacques Chirac, venu soutenir au Mans, dimanche 6 février, la candidature de M. Jacques Chaumont, sénateur R.P.R. de la Sarthe, a déclaré devant quelque trois mille personnes : *« Les élections municipales seront une occasion de dire qu'il faut remettre de l'ordre dans la famille France et dans l'entreprise France. »* Le président du R.P.R. a ajouté : *« Les Français ont été trompés par le gouvernemnt en ce qui concerne le droit à la retraite à soixante ans. Nous avions offert la possibilité aux femmes ayant travaillé dix ans de pouvoir partir en retraite à soixante ans. Il leur faudra désormais avoir cotisé trente-sept ans et demi pour obtenir les mêmes avantages. Avec cette mesure, 45 % des femmes qui travaillent perdent leur droit à la retraite. »*

M. René Monory, ancien ministre de l'économie et des finances, qui a également pris la parole, a notamment affirmé : *« Le gouvernement vient de battre le record du monde de l'endettement en empruntant 25 milliards de dollars en 1982. Ceux qui nous dirigent sont dogmatiques et incompétents, et le résultat sera une baisse d'au moins 5 % du pouvoir d'achat à la fin de cette année. »*

M. Jobert : contre le jeu des partis

M. Michel Jobert, ministre d'État chargé du commerce extérieur, président du Mouvement des démocrates, dont les candidats n'ont pas été admis à figurer sur les listes de la majorité à Paris, écrit dans sa « Lettre » de février : *« La lutte gauche-droite, les rivalités de la bande des quatre, déjà depuis plusieurs semaines, occupent toute la stratégie et tous les commentaires. On ne s'étonnera donc pas que, dans les villes de plus de 3.500 habitants, les partis politiques dominants dominent et que la gestion municipale devienne un enjeu de la politique nationale. Qui pourrait se hasarder à penser que ces élections ne sont pas politisées et que leur résultat sera sans une profonde signification pour les équilibres établis ?*

» Au jeu renforcé des partis, les citoyens perdent assurément. Eux-mêmes et tous ensemble. Alors qu'ils pourraient espérer entrer, dans leur diversité, aux conseils municipaux, voilà qu'on leur demande d'arbitrer entre deux catéchismes. Un lacis de dispositions a été mis en place pour éliminer les « petites » listes ou formations. »

M. Alain Poher, président du Sénat, soutenant à Lambersart M. Delfosse, député U.D.F. du Nord, maire de la ville, a souhaité que *« l'État fournisse aux maires les moyens financiers qui leur permettront d'assumer les lourdes responsabilités résultant des nouveaux transferts de compétences ».*

● *La situation dans la « petite couronne ».* – Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser l'inversion de lignes qui a défiguré le sens de la légende de la carte publiée dans les premières éditions du *Monde* du 8 février (page 11) sur les situations politiques dans les départements de la « petite couronne » parisienne. Nous avons attribué par erreur à l'opposition les villes tenues par les communistes et vice versa.

LA NOMINATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A LA COUR DES COMPTES

M. Seguin (R.P.R.) dénonce une « savante manœuvre » du pouvoir

M. Philippe Seguin, député R.P.R. des Vosges, vice-président de l'Assemblée, dénonce la *« savante manœuvre »* entreprise par le pouvoir *« pour évincer le secrétaire général de l'Assemblée nationale »*, M. Paul Borgniet, nommé conseiller-maître à la Cour des comptes (*le Monde* des 28 janvier et 3 février). Pour M. Seguin, le gouvernement et l'hôtel de Lassay (qui abrite la présidence de l'Assemblée) ont agi *« de connivence »*, pour cette *« opération » « méprisable »* et *« dangereuse »*. Il estime que *« cette nomination correspond non à une promotion, mais à une tentative d'éviction : il s'agit de se débarrasser d'un haut fonctionnaire importun, soit en l'incitant à partir de lui-même vers les locaux hospitaliers de la rue Cambon, soit en préparant son limogeage pour cause d'incompatibilité de fonction ?*

Après avoir expliqué que *« dans les deux cas, cette manœuvre, pour habile qu'elle puisse paraître, est, sur le plan juridique, dépourvue de consistence »*, M. Seguin observe : *« Sous l'impulsion de M. Mermaz, diverses mesures ont été prises depuis juin 1981 qui remettent en cause [la « cœxistance sereine des divers groupes politiques du Palais Bourbon »] constitution aux frais de l'Assemblée e véritables cabinets « politiques » des présidents de commission, séparation du grade et de l'emploi qui permet de placer au placard les fonctionnaires présumés peu sûrs sur le plan « politique », autorisations de détachement sur des postes « politiques », autant de jalons de l'action entreprise dont l'affaire Borgniet constitue la dernière illustration ».* M. Seguin conclut : *« Au-delà même du statut des personnels parlementaires ce sont rien de moins que la séparation des pouvoirs et les libertés parlementaires qui sont en jeu. L'affaire est en vérité d'une exceptionnelle gravité. »*

A PARIS

M. Dominati (U.D.F.) se félicite du « contrat de longue durée » conclu avec M. Chirac

M. Jacques Dominati, député U.D.F. de Paris (2e circonscription, c'est-à-dire les deuxième et troisième arrondissements), s'est félicité du résultat des négociations qu'il a conclues au nom de l'U.D.F. avec M. Jacques Chirac pour la constitution des listes Union pour Paris dans la capitale. Il a confirmé que la répartition s'était faite dans la proportion des deux tiers pour le R.P.R. et d'un tiers pour l'U.D.F.

Pour M. Dominati *« cette entente va au-delà d'un simple accord électoral et elle constitue une marque de confiance réciproque et la volonté d'appliquer un contrat de longue durée autour du maire de Paris ».* Il a prévu qu'après l'élection serait constitué un *« intergroupe Union pour Paris »* entre les membres de la majorité et que les élus U.D.F. se retrouveraient dans un groupe intitulé *« Paris-Libertés ».*

Au cours d'une conférence de presse réunie lundi 7 février, M. Jacques Dominati, qui conduit la liste Union pour Paris dans le troisième arrondissement, s'en est pris avec une certaine vivacité à M. Jack Lang, ministre de la culture, conseiller sortant, qui dirige la liste d'union de la gauche, en disant : *« J'ai en face de moi un ministre que l'on peut appeler fantaisiste ou farfelu, qui mène campagne tambour battant comme s'il était un nouveau candidat puisqu'il ne parle jamais de son bilan. »*

M. Dominati a alors *« tenu à donner toute son importance à un incident récent ».* Il a raconté que des tracts distribués dans le troisième arrondissement avaient invité les électeurs à écouter M. Jack Lang toute la journée du jeudi 3 février s'exprimer au micro d'Europe 1 et à le rencontrer les jours suivants sur les marchés du quartier. Il a ajouté : *« Je m'étonne qu'Europe 1 se transforme en radio militante et que les socialistes continuent de donner des leçons de morale. Il y a un danger pour la liberté d'expression, car la balance n'est pas égale. »*

M. Dominati a conclu en disant : *« Une victoire très large de l'opposition redonnerait confiance aux Français. »*

D'une ville à l'autre

ESSONNE

MASSY. – Des militants du Mouvement associatif et syndical ont décidé de présenter une liste « Massy autrement » pour *« dénoncer le pouvoir personnel et la gestion conservatrice du maire sortant »*, M. Claude Germon, député socialiste. Ses animateurs veulent *« s'opposer à la tendance hégémonique du parti socialiste et prouver qu'à Massy une autre présence de gauche est possible ».* Ils se disent *« attachés aux thèmes autogestionnaires et écologistes ».*

LOIRE

L'accord P.C.-P.S. est signé

SAINT-ÉTIENNE. – Un accord a été signé vendredi 4 février par les fédérations départementales du P.S. et du P.C. pour la constitution de listes d'union dans toutes les communes de plus de 3 500 habitants. C'est surtout au niveau de Saint-Etienne que cet accord prend toute sa valeur. Le comité de ville du P.S. se faisait tirer l'oreille pour appliquer l'accord national signé le 22 décembre dernier. Les négociations avaient même été rompues entre socialistes et communistes : M. Bruno Vennin (P.S.), un moment concurrent de M. Joseph Sanguedolce (P.C.) pour la tête de la liste d'union de la gauche, revendiquait le poste de premier adjoint mais aussi l'égalité de représentation entre les deux principales formations de la majorité au conseil municipal.

Depuis plus d'un mois la plus grande incertitude subsistait et l'éventualité de primaires n'était pas écartée. Sous la bannière de M. Joseph Sanguedolce, maire sortant, se rallient donc vingt-quatre candidats désignés par le P.C., vingt-quatre désignés par le P.S., trois par le P.S.U., trois par le M.R.G. et six personnalités choisies d'un commun accord.

S'agissant de la répartition des postes d'adjoints en cas de succès, c'est le communiste M. Paul Chomat, député et premier adjoint sortant, qui serait à nouveau premier adjoint, M. Bruno Vennin serait pour sa part deuxième adjoint. Deux postes d'adjoints seraient réservés l'un au M.R.G., l'autre au P.S.U., les autres seraient répartis à égalité entre socialistes et communistes. – *(Corresp.)*

NORD

LILLE. – Une liste d'extrême gauche vient d'être présentée officiellement. Baptisée « La voix des travailleurs contre l'austérité », elle rassemble des militants trotskistes de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire.

La liste d'union de la gauche sera conduite par M. Pierre Mauroy, et celle de l'opposition par M. Chauvierre (R.P.R.). Deux autres listes sont en cours de constitution, l'une rassemblant des militants écologistes, l'autre des « nationaux et des socio-professionnels » sympathisants de la droite. – *(Corresp.)*

HAUTES-PYRÉNÉES

LOURDES. – M. François Abadie, maire sortant radical de gauche et secrétaire d'État au tourisme, a présenté le 7 février la liste qu'il conduira. Cette liste comprend 15 M.R.G., 5 socialistes en « congé de parti » et 13 candidats sans étiquettes parmi lesquels 5 femmes.

M. Abadie a déclaré qu'il n'avait pas *« admis les exigences du P.S., qui ne reposaient sur rien »* et rappelé qu'au sein du gouvernement, il représente un courant politique différent de celui du P.S. : *« Si j'étais socialiste, je me comporterais différemment, mais je ne suis pas socialiste. »*

M. Abadie affirmé que les condidants du M.R.G. seront les arbitres de la situation à Tarbes après le premier tour de scrutin. – *(Corresp.)*.

HAUTE-SAVOIE

ANNECY. – Fortement ancrée à droite depuis plusieurs décennies, la Haute-Savoie, qui avait laissé échapper au profit de la gauche quelques mairies – Annemasse, Bonneville, Meythet, Cran-Gevrier – lors des élections municipales de 1977, pourrait fort bien les reconquérir en mars prochain. C'est le cas notamment d'Annemasse où la liste du maire sortant, M. Robert Borrel (P.S.) avait eu seize élus au deuxième tour à la faveur d'une « triangulaire », deux listes de droite s'étant maintenues. M. Borrel affrontera M. Claude Birraux (U.D.F.), conseiller municipal sortant, conseiller général du canton d'Annemasse et député de la troisième circonscription.

Malgré une nette percée de la gauche à Annecy lors des dernières cantonales, la mairie restera très certainement entre les mains de l'opposition. L'actuel premier magistrat, M. Fumex (sans étiquette), ne se représente pas. Il laisse la conduite de la liste à M. Bernard Bosson (C.D.S.), conseiller général, fils de M. Charles Bosson, ancien sénateur centriste et maire d'Annecy de 1955 à 1975. *(Correspond.)*.

VAUCLUSE

Le R.P.R. se ressaisit à Orange.

AVIGNON. – Il n'y aura, à Orange, que deux listes de l'opposition, et non trois (*le Monde* du 1er février). A l'occasion du meeting de M. Jacques Chirac, le 4 février à Avignon, M. Jacques Bérard, secrétaire départemental du R.P.R., a retiré sa candidature au profit de M. Robert Pini, R.P.R. M. Pini, conseiller général d'Orange depuis 1982, avait constitué une liste R.P.R. pour se présenter contre M. Bérard, ancien maire et ancien député. Cette initiative avait entraîné son exclusion du R.P.R. le 13 janvier 1983... Une exclusion de trois semaines... Le 4 février 1983, tout est rentré dans l'ordre au sein du R.P.R. d'Orange. M. Alain Chaléac, U.D.F., conduira l'autre liste d'opposition.

POLITIQUE

La « sécurité », dans le débat

La « sécurité » est plus présente dans la campagne des municipales que dans les pouvoirs réels des élus en matière de police. Si les pouvoirs théoriques des maires sont étendus, le rôle des élus – qui bénéficient comme leurs adjoints du statut et des protections légales au titre d'officiers de police judiciaire – est singulièrement restreint dans la pratique. Pour M. Francis Ampe, maire (P.S.) de Chambéry, *« cette situation n'est pas saine : le maire a une responsabilité morale globale, sans moyens directs »*.

« *Chargé* » d'une mission de police, le maire est en fait « sous » surveillance et se trouve en relation de dépendance pour assumer l' « *exécution* » des actes les plus importants. Concrètement, le maire est beaucoup moins influent dans ce domaine de la sécurité que le commissaire de police, le commandant de gendarmerie du secteur et, au niveau supérieur, le préfet (départemental ou délégué pour la police). De plus, ses moyens en personnel sont en retrait par rapport aux effectifs totaux du maintien de l'ordre.

Son autorité directe en matière répressive se limite souvent aux directives adressées à un garde champêtre (en milieu rural) ou à une poignée de gardiens municipaux. La situation est *plus complexe dans les grandes villes, où les* corps de gardiens municipaux sont plus étoffés. Mais l'essentiel de leur mission est relatif à l'ordre sur la voie publique : circulation, *stationnement ou encore sortie des écoles*.

Sur le plan administratif, une réforme – dans la ligne des souhaits souvent exprimés par la police d'Etat – est en cours. Dans de nombreuses villes, les municipalités relaient ou relaieront cette dernière pour l'exécution d'actes administratifs simples (délivrance des cartes d'identité ou des passeports) ou des services de la population (objets trouvés).

Forçons le trait. Un élu de droite est un C.R.S. en puissance ; un élu de gauche, un doux utopiste. La tentation réductrice est décidément très forte dès que le thème de la *« sécurité »* vient sur les tréteaux de la campagne municipale. Entre *« la droite qui veut faire peur aux citoyens »* et *« la gauche qui nie les réalités quotidiennes »*, il est délicat de tenter une synthèse. Une enquête dans quatre villes de la région Rhône-Alpes, quatre cités politiquement et géographiquement très marquées, permet cependant de comparer les habitudes politiques de quatre maires *sortants, tous* candidats tête de liste le 6 mars prochain.

MM. Francis Ampe (P.S.) à Chambéry, Michel Hannoun (R.P.R.) à Voreppe, Charles Millon (U.D.F.) à *Belley*, Camille Vallin (P.C.F.) à Givors : leurs réactions se croisent parfois, s'opposent souvent. La sécurité n'est pas synonyme de paix politique.

Le second volet de notre enquête permettra de suivre, à Bron, une campagne presque exclusivement centrée sur cette question.

I. – Quatre maires face à la « contagion lyonnaise »

De notre correspondant régional CLAUDE RÉGENT.

Lyon. – Ils n'ont rien de « *shérifs* ». Ce sont plutôt des citoyens ordinaires à qui ont été confiées des missions très précises : réaliser un programme, faire avancer des projets collectifs, assurer le « *bien-être* ». Moralement responsables et matériellement démunis, les quatre maires rencontrés font leur bilan « sécurité ».

Le plus calme, c'est M. Charles Millon : *« Je vais vous décevoir,* assure-t-il en préambule. *La sécurité n'est pas un problème majeur à Belley* [huit mille cinq cents habitants]. *Ici, l'atmosphère est quasi familiale. C'est une ville paisible par tradition. »* Ses inquiétudes ? Les cambriolages de résidences secondaires. Mais le phénomène touche la périphérie, donc d'autres communes. Il y a bien quelques affaires de drogue – *« des drogues douces »*, précise très vite le maire – ou de racket à la petite semaine, à la sortie du lycée de la ville. *« Ces affaires se règlent souvent par... deux claques à des gamins de quinze ans. Et les gendarmes du coin sont compréhensifs. »* M. Millon fait un effort de mémoire pour retrouver les deux crimes commis en quatre ans dans toute la circonscription administrative : un meurtre de *« maniaque »* et un crime *« passionnel »*.

A Voreppe (huit mille deux cents habitants), à 15 kilomètres de Grenoble, le docteur Michel Hannoun est obligé d'interroger les anciens – il n'a que trente-trois ans : *« Nous avons eu un crime passionnel en 1954. Les gens s'en rappellent encore. »* Lui aussi a ses petits problèmes de drogue avec des adolescents qui inhalaient de la colle : *« Ça s'est arrangé en allant voir le droguiste. »*

Plus récemment, la commune a *été secouée par une affaire* d'autodéfense. Un garagiste, le 25 juin 1981, avait tué un cambrioleur de dix-huit ans. M. Hannoun a choisi de témoigner de l' « honorabilité » de ce citoyen et d'accompagner une délégation de soixante-dix personnes à la gendarmerie. Peu après les faits, Mme Gisèle Halimi, député (apparentée P.S.) de la circonscription, déclarait : *« Le principe de l'autodéfense est inacceptable dans un pays civilisé. (...) Il est vrai que le précédent pouvoir porte de lourdes responsabilités dans la psychose de peur qui s'est instaurée dans notre pays. » « Ce message est très mal passé »*, assure M. Hannoun, premier magistrat R.P.R. d'une ville mitterrandiste à plus de 55 % en mai 1981.

Les « bronzés »

On connaissait la délinquance primaire, la délinquance organisée ou résiduelle, voici la délinquance au *« teint bronzé »*. Elle a été dénoncée au cours d'un débat radiophonique le jeudi 27 janvier sur Europe 1 par M. François Dubanchet, sénateur centriste, tête de liste de l'opposition stéphanoise, face à M. Joseph Sanguedolce (P.C). Selon le candidat, dans les tramways stéphanois, *« les vieilles dames et les enfants »* subissent des *« rackets »* de la part de *« jeunes délinquants au teint souvent assez bronzé »*.

Les *« bronzés »* n'ont pas tous apprécié. A commencer par les Français de confession islamique qui se souviendront peut-être qu'ils sont électeurs. La Ligue des droits de l'homme et la LICRA locale ont fait part de leur *« indignation et stupéfaction »* après ces propos *« ouvertement racistes »*. Mais les fortes paroles de M. Dubanchet auraient reçu, selon les observateurs locaux, un accueil assez favorable dans d'autres secteurs de la population. – C. R.

La sécurité : c'est d'abord, aux yeux de M. Camille Vallin, sénateur (P.C.F.), maire de Givors depuis trente ans, un enjeu politique : *« La droite nous attaque toujours là-dessus. »* Or, si la délinquance est bien une *« réalité »*, il ne faut, assure-t-il, *« ni la nier ni l'amplifier »*. Il écarte d'emblée deux idées : *« Il n'y a pas de fatalité de la crise, d'une délinquance liée à la société de consommation »* et : *« La violence n'est pas dans l'homme : il n'y a pas d'irrécupérables. »* Au quotidien, la violence givordine, ce sont les vols dans les magasins, les grandes surfaces, quelques incendies volontaires de véhicules – par « contagion » *lyonnaise – le bruit dans* les grands ensembles, les déprédations volontaires ou encore de très nombreux vols de voitures.

Une constante dans cette classique délinquance urbaine : la jeunesse. La municipalité privilégie donc les actions préventives : vacances pour les plus défavorisés, sports (M. Vallin, comme tous les maires de France, est très fier de « ses » sportifs) et surtout insertion professionnelle. La cellule d'accueil et d'orientation de Givors a reçu quatre cents jeunes de seize à vingt-cinq ans en un an.

Ça ne sert à rien !

Mais, conscient que le phénomène de l'insécurité demandera *« beaucoup de temps »* pour être résorbé, M. Vallin prend des mesures concrètes. Des interventions ponctuelles permettent d'enrayer l'engrenage *« répression-récidive »*. *« Nous avons pu, avec succès, intervenir en faveur d'un jeune qui avait fait une bêtise il y a deux ans et qui risquait une sanction pénale alors qu'il avait trouvé un emploi à la S.N.C.F. »*, dit-il. M. Vallin est confiant : *« L'image de marque de la police s'est améliorée dans la population depuis qu'elle n'est plus utilisée de façon répressive contre les travailleurs. »* Enfin, dans une ville très industrielle, il souhaite pouvoir intervenir dans le domaine de la sécurité au sein des entreprises : *Les élus devraient avoir au moins un droit de regard sur les installations dangereuses ou polluantes. »*

Quelles relations se nouent entre les maires et les responsables officiels de la sécurité ? Comme son collègue communiste de Givors – qui n'avait *pas « de bons rapports »* avec l'ancien commissaire de police, – M. Francis Ampe, jeune maire socialiste élu en 1977 d'extrême justesse à *Chambéry*, a *connu* bien des problèmes avec le responsable de la police jusqu'à l'élection présidentielle de 1981 : *« Lorsque les gens venaient au commissariat pour porter plainte on les accueillait en disant : « Ça ne sert à rien. La mairie » va faire sauter les P.V. » ou bien « C'est encore un Arabe, le maire » les protège ! »...*

Sur le plan politique, M. Ampe craint que *« le thème de la sécurité soit exacerbé par des discours irresponsables »*. Or, en termes de responsabilité, poursuit-il, le maire n'est pas le seul impliqué. Comme dans toutes les villes assez importantes – Chambéry compte cinquante-cinq mille habitants, – la délinquance, c'est d'abord un *« sentiment d'insécurité »*. M. Ampe avance les réalisations de son équipe dans de grands secteurs qui font, selon lui, *« totalement partie »* du sujet. La sécurité de la circulation *(« le nombre d'accidents a diminué de 30 % en quatre ans »)*, celle de la santé (création d'un service d'urgence médicale à domicile), celle relative aux sinistres.

La trouille, ça existe !

Quant à la délinquance, véritable problème dans certains quartiers et dans le centre ville, il faut, selon lui, l'aborder *« dans un esprit de concertation et de coordination »* entre mairie, police et justice. Sans oublier les apports des travailleurs sociaux, des éducateurs de rue, des bénévoles, des secteurs associatifs et sportifs, voire des représentants de la presse. La plupart de ces interlocuteurs se sont d'ailleurs retrouvés à Chambéry, le samedi 29 janvier, pour un colloque sur « la sécurité dans les villes ». Mais la municipalité chambérienne a également imaginé des formules de prévention originales : ce sont des délinquants déjà condamnés qui ont, en décembre dernier, disposé dans les rues les éclairages des fêtes de Noël.

Cette action est une première tentative de *« travaux d'intérêt général »*, dont la commission Bonnemaison souhaite le développement.

Toutes ces tentatives ne peuvent réduire les réactions de peur : *« La trouille, ça existe »*, constate le docteur Hannoun. Le maire de Voreppe assure que trop de ses concitoyens voient leurs plaintes classées sans suite. Les statistiques de régie policière ou d'augmentation du nombre des incarcérations ne sauraient émouvoir le propriétaire du magasin local de magnétoscopes quatre fois cambriolé en un an.

De même, la population dauphinoise *« n'admet pas »* la vue de puissantes voitures à proximité d'un campement de nomades. *« Ces personnes, qualifiées abusivement de gens du voyage, sont en fait des associaux sédentarisés »*, affirme M. Hannoun. Il regrette lui aussi l' *« étanchéité »* des services concernés par la délinquance : *« Il y a bien une réunion mensuelle entre les services sociaux et la gendarmerie, mais l'incompréhension est souvent la règle »*, constate-t-il. *« Certains vont jusqu'à qualifier les vols d'emprunts sur le capital. A partir de là tout est possible »*, conclut le maire de Voreppe.

Prochain article :

BRON (Rhône) : LA BALADE DE VINCENT GUITTARD.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 28 octobre 1982, la 31e Chambre, 2e section du Tribunal Correctionnel de *PARIS* a condamné pour fraude fiscale – OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES – à la peine de UN AN d'emprisonnement avec sursis et à CINQ MILLE FRANCS d'amende, le sieur : ROBINET Jacques, né le 13 décembre 1930 à PARIS 13e, Chef monteur, demeurant 6, place Jean-Ingres à GARGES-lès-GONESSE (95). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » ainsi que dans « LE FIGARO » et « LE MONDE ». Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 14 octobre 1981, la 11e Chambre, 2e section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour VIOLATION DES DISPOSITIONS RELATIVES A LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL – BLESSURES INVOLONTAIRES AYANT ENTRAINÉ UNE INCAPACITÉ SUPÉRIEURE A TROIS MOIS – pour avoir à PARIS, le 19 mars 1981, en tout cas depuis temps non prescrit : 1°) Occasionné des blessures involontaires avec incapacité supérieure à trois mois (accident de travail) – victime BENHAMIDA Omar – 2°) Étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail *relatives* à la *sécurité*, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail en laissant travailler trois salariés sur une toiture faite de matériaux d'une résistance insuffisante ou vétuste – sans les munir d'échafaudage, de plate-forme, de plancher ou d'échelle leur permettant de ne pas prendre directement appui sur ces matériaux – sans les munir de ceintures ou de baudriers de sécurité, et sans avoir installé au-dessous de la toiture des dispositifs destinés à retenir les travailleurs en cas de chute – à la peine de DIX MILLE FRANCS d'amende pour le délit de blessures involontaires – et à DEUX amendes de MILLE FRANCS *pour violation des dispositions relatives* à la sécurité des ouvriers, la Dame LEGORJU Simone, née le 9 août 1931, à DREUX (Eure-et-Loir) gérante de société, demeurant, 76, boulevard Félix-Faure à AUBERVILLIERS (93). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans « LE *MONDE* » et « *FRANCE-SOIR* ». Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 12 octobre 1982, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal Correctionnel de PARIS a condamné pour HOMICIDE INVOLONTAIRE, NON-RESPECT *DES DISPOSITIONS RELATIVES* A L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, pour avoir à PARIS, le 12 juin 1981, par négligence ou inobservation des règlements, commis involontairement un homicide en l'espèce par le non respect des dispositions relatives à la sécurité du travail et en omettant de prendre les mesures que les circonstances commandaient, alors qu'il avait constaté par lui-même, deux jours auparavant, l'existence sur le chantier d'une trémie dépourvue d'un dispositif de protection efficace ; étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité ; enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail, en laissant travailler un salarié sur un chantier comportant une trémie dépourvue d'un dispositif protecteur efficace : à la peine de HUIT MILLE *francs d'amende*, le Sieur ZANINI Pierre, né le 11 novembre 1922 à GRAGLIO (Italie), entrepreneur de bâtiment, demeurant, 5, rue Bouchardon à PARIS. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans « LE MONDE ». Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-*Greffier soussigné*, à *Monsieur le* Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 1er octobre 1982, la 31e Chambre après-midi, 2e section du Tribunal Correctionnel de PARIS, a condamné pour NON-RESPECT DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'HYGIÈNE ET A LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS, pour avoir à PARIS, 43, boulevard Raspail, le 19 septembre 1980, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, *enfreint par* sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en mettant à la disposition de deux salariés une plate-forme de travail démunie de garde-corps et de plinthe, non construite, de façon telle qu'aucune partie ne puisse subir une flexion exagérée ou inégale (art. 141 et 144 du décret du 8 janvier 1965), à la peine de DEUX AMENDES DE HUIT CENTS francs (2 × 800 F), le Sieur HEBERT Bernard Julien Albert, *né le 26 février* 1922 à ASNIÈRES-sur-ITON (arrdt. d'Evreux) Eure, conducteur de travaux, demeurant 16. 22, rue des Orchidées Paris (13e). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans « LE MONDE » et « LE FIGARO ». Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Ministres sur le terrain

Le retour à la base de Jacques Delors

Jacques Delors a peu de chance de devenir un jour une super-star de campagne électorale. Ni de ressembler à ces éternels *« happy-few »* de la politique, modèle U.S. rectifié Ve République, qui s'avancent en ville le sourire ravi, l'œil mouillé d'une joie intense et qui redemandent de la poignée de main, à l'heure, *si délicieuse*, de la sortie des écoles ou de l'apéro.

A franchement parler, le ministre de l'économie et des finances est loin d'égaler, à l'occasion de sa campagne à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), les moins caricaturales de nos *« bêtes »* de municipales. Il garde outre-Seine cet air d'anti-héros qu'on lui connaît à Paris, réfléchi et préoccupé, chaleureux mais réservé, et paraît mener, ici comme là-bas, un combat depuis longtemps inégal contre une certaine timidité, des pudeurs respectueuses et une méfiance des échanges factices. Jacques Delors, à Clichy, se prête plus qu'il n'y adhère tout à fait, aux mille variations d'un jeu électoral qui, à l'évidence, lui sied assez mal. Visites marathons, propos abrégés, intimités perturbées... Le parcours d'obstacles, enfin, avec application et sérieux, mais sans le frisson de plaisir du conquérant en territoire inconnu.

Il caresse les chères têtes blondes du conservatoire municipal, mais néglige, en dépit de l'attente du directeur, qui s'était renseigné, de s'étendre sur sa passion du jazz. Il pense à disputer une partie de ping-pong pour les photographes puis s'inquiète de la présence des caméras dans un café, pourtant friand de cette publicité-là. On lui propose le verre de l'amitié : il consulte sa montre. Un vieux socialo clichois, durant une pause, confie sa nostalgie des guinguettes et des jardins ouvriers des bords de Seine. Lui, a la tête pleine du programme de rénovation des immeubles sociaux qui ont remplacé, sur la berge du fleuve, ces paradis perdus.

« Dans un fauteuil »

Certains, même parmi les socialistes locaux, expliquent que le ministre de l'économie n'a pas à forcer son tempérament, puisque sa réussite est garantie *« dans un fauteuil »*. Au dernier sondage, les Clichois le donnent vainqueur avec plus de 60 % des intentions de votes. Et on voit mal qui serait en mesure d'empêcher Jacques Delors de devenir le prochain maire de cette ville ouvrière de quarante-huit mille habitants, à la solide tradition de gauche et, depuis la dernière guerre, aux mains des socialistes. *« Notre réélection était assurée sans lui,* note un militant local, qui guide Jacques Delors dans sa tournée des préaux. *Alors, avec lui, cela tient plutôt du plébiscite. »*

D'où pourrait bien surgir le grain de sable ? La liste unique d'opposition (U.D.F.-R.P.R.) ne peut guère espérer obtenir, toujours selon les sondages, plus de 35 % des voix, et le R.P.R., pressentant un échec, a préféré porter son effort sur une ville voisine, Levallois-Perret, où il a quelques chances. De son côté, le parti communiste, qui détient en la personne de M. Guy Schmaus le siège de conseiller général, s'est finalement rangé à l'idée d'une liste d'union, la première de toute l'histoire de la gauche à Clichy.

Enfin, la section locale du P.S., d'abord mécontente d'avoir dû demander à son candidat, M. Gilles Catoire, conseiller technique au ministère des P.T.T., de céder la place, mène désormais, en faveur de Jacques Delors, une campagne exemplaire. Officiellement responsable du programme électoral, M. Catoire siégera au conseil municipal en qualité de premier maire adjoint et l'ancienne équipe de M. Gaston Roche, qui prend sa retraite après dix-huit ans de vie communale, s'est mise, sans broncher, au service du ministre des finances.

La retenue du candidat masque sans doute sa surprise de voir ainsi Clichy le considérer déjà comme son élu et ses nouveaux compagnons lui décrire son futur domaine avec la fierté de l'artiste montrant une œuvre aboutie. Il arrive que dans la rue on lui serve du *« monsieur le maire »*, alors qu'il avoue ne savoir encore que peu de choses des Clichois et de leur ville-quadrilatère, blottie contre la capitale.

Comme s'ils étaient pressés de régler une simple formalité, ses électeurs l'apostrophent au présent, lui laissant à peine le temps de l'apprentissage. Des parents d'élèves lui parlent d'*« une terrasse qui fuit »* au collège, des rats qui ont pris pension dans le sous-sol d'une maternelle. Les réponses, les promesses, sont prêtes. Jacques Delors les livre avec justesse et parsème ses propos de quelques références à ses compétences nationales. Mais il est encore à la traîne, il le sent, d'une histoire locale qui prend plaisir à se raconter.

Des théories personnelles

Sa seule méthode, pour l'heure, c'est la sincérité. Il souhaitait une investiture, explique-t-il, *« par besoin de revenir au concret »*, d'explorer le réel à la base après s'être attaqué à son sommet. Il rêvait de conduire une municipalité pour *« expérimenter »* enfin *« un certain nombre d'idées personnelles sur la société et la vie collective »*. Pas celles du ministre de l'économie et des finances, ou pas seulement. Plutôt celles du militant socialiste et du chrétien engagé, conçues avant la quarantaine, résumées dans un livre paru en 1975 et encore affinées, à partir de 1979, dans le cadre du Parlement européen.

Cette *« expérimentation »* aurait pu trouver un autre cadre. C'est Clichy qui a été désignée, au hasard des propositions de *ses amis, assez proche de Paris* pour ne pas trop accroître la charge de l'homme public. Assez dense aussi, par sa mosaïque de problèmes sociaux et humains, pour donner de l'appétit au gestionnaire et à l'innovateur. Jacques Delors connaît encore mal *la ville*, mais il est certain que les jeunes y dérivent, *« le visage fermé et le regard absent »*, sans trop d'espoir d'emplois, que les vieux s'y résignent, souvent écartés de la vie municipale. Sans attendre de maîtriser parfaitement son dossier, il croit possible, nécessaire même, ici comme ailleurs, de créer une *« cité de l'artisanat et de l'économie sociale »*, somme de cellules à taille humaine pour mieux insérer les jeunes dans le tissu urbain.

Une autre vieille idée, cette *« cité »*, jamais testée faute d'une occasion, comme sa théorie sur la formation permanente hors des lieux de travail, *« le temps du loisir commun »* ou *« l'espace de communication »* entre les hommes. *« Je suis désolé, dit-il, de voir les gens rester dans leur coin. »* Dans la rue ou à la tribune d'un meeting, comme dans les colonnes accueillantes du *Prolétaire*, l'antique journal socialiste de Clichy, il va répétant inlassablement sa volonté *« de travailler au ras des pâquerettes »*, offrant aux derniers incrédules ce gage de foi en compensation du reste de gêne que son arrivée impromptue pourrait provoquer.

Quand on l'écoute, au-delà des politesses d'usage, il interrompt sa campagne électorale pour amener ses interlocuteurs à ses convictions personnelles. Alors, il s'anime, comme l'autre jour, en compagnie du directeur d'un centre de jeunes. Son escorte attendait qu'on s'en tienne à l'horaire, sur un terrain de sport bordant le décor hideux, follement industriel de l'hôpital Beaujon. Jacques Delors s'attardait à se faire expliquer les risques d'une trop complète assistance municipale, oubliant les sportifs à l'entraînement, les pompiers au footing, ses autres électeurs.

« Certains, au parti socialiste, confiera-t-il à la fin de cette promenade dans Clichy, *ont du mal à admettre mon envie d'une action à la base. On me prête à tort une ambition politique, alors que ma candidature a des raisons si simples. »*

PHILIPPE BOGGIO.



1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

... sur le terrain ... retour à la base ... Jacques Delors

Des théories personnelles

L'INCULPATION DE KLAUS BARBIE

Le risque de l'amalgame et de la récupération

Le débat sur les crimes contre l'humanité suscité par l'expulsion de Klaus Barbie risque de dévier. Telle est la crainte exprimée par plusieurs représentants de la majorité. « *Toutes les tentatives de récupération ou les règlements de comptes apparaissent comme condamnables* », souligne M. Michel de La Fournière, chargé au sein du secrétariat national du P.S. des droits de l'homme ; « *Le procès de Barbie doit contribuer à faire la lumière sur une période de notre histoire que certains s'évertuent à obscurcir* », note René Andrieu dans *l'Humanité*.

Dans l'opposition, M. François Léotard craint « *soit la récupération, soit le spectacle* ». La difficulté vient de ce que, à travers les propos du secrétaire général du P.R., affleure sinon une tentative de récupération, du moins la tentation de l'amalgame. M. Léotard souhaite que l'on parle davantage du présent, et plus précisément des « *pays totalitaires* », plutôt que de s'étendre sur le passé. Mais il suggère dans le même temps que « *certains des hommes politiques actuels n'ont pas nécessairement intérêt à se pencher sur ce passé* ». Pressé par les journalistes de ne pas s'arrêter ainsi en chemin, M. Léotard s'est récusé. Il était temps.

Le secrétaire général du P.R., venant après M. Henri Cavaillet (M.R.G.), a réclamé à son tour, lundi 7 février, le rétablissement de la peine de mort en cas de crime contre l'humanité. Cette suggestion a suscité une réaction immédiate de la chancellerie, rappelant qu'une telle proposition « *méconnaît le principe fondamental de la non-rétroactivité de la loi pénale* ». Cette mise au point n'est pas surprenante, mais était nécessaire : Israël n'avait-il pas introduit la peine de mort dans sa législation après l'enlèvement d'Adolf Eichmann, pour condamner finalement celui-ci à la pendaison ?

MM. Caillavet et Léotard ne sont pas les seuls à se faire une conception élastique du droit. Lundi, devant l'Association de la presse diplomatique française, M. Claude Cheysson a déclaré : « *L'instruction ne portera pas uniquement ni même principalement sur tel ou tel acte individuel de Barbie, mais sur ce qu'il représentait, sur ce qu'il aservi, sur ce qui a permis, un jour, à un homme, d'envoyer quarante et un enfants de trois à treize ans se faire exécuter.* » Contrairement à ce qu'affirme le ministre des relations extérieures, l'instruction portera, il faut l'espérer, sur les faits reprochés à Klaus Barbie et non sur ce qu'il « représente ». Le nazisme et le rôle de certains Français, sous l'occupation, dont se préoccupe M. Léotard, relèvent d'un autre débat.

L'INSTRUCTION DU DOSSIER

Un biais juridique pourrait permettre de revenir sur l'affaire de Caluire

Tandis que Klaus Barbie, isolé *dans une cellule* de la prison du fort Montluc à Lyon, éprouve les conditions de la vie de prisonnier, les magistrats qui ont la charge de son dossier, MM. Christian Riss, juge d'instruction, et Jean Berthier, procureur de la République, ont commencé un difficile travail afin d'établir, dans le contexte juridique particulier que pose l'affaire (*le Monde* du 8 février), la liste des faits qui, aujourd'hui, peuvent être retenus à charge sous la qualification de crimes contre l'humanité.

Cela exige pour commencer un *dépouillement minutieux, et qui* n'avait pas encore été entrepris, des deux dossiers établis contre Barbie après la Libération et sur la base desquels il avait été condamné à mort par contumace par le tribunal militaire de Lyon en 1952, puis en 1954.

Dans un premier temps, il s'agira de voir quelles sont, parmi toutes les opérations menées par les services du S.D. allemand à l'époque où Barbie en avait la direction, celles qui ont pu alors être ignorées et qu'auraient révélé des témoignages ultérieurs.

Cela suppose un examen détaillé de la liste des victimes dressée à l'origine. Cela implique aussi une analyse des circonstances dans lesquelles les unes et les autres ont péri ou souffert, circonstances qui, pour telle ou telle, pourrait permettre de dire aujourd'hui que la qualification de crimes de guerre, retenue alors, pourrait être, à la lumière d'éléments recueillis depuis, considérée comme insuffisante et justifier un nouvel examen dans la perspective des nOations de crimes contre l'humanité. C'est par ce biais qu'éventuellement pourrait être reconsidérée, avec d'autres, l'affaire Jean Moulin et les arrestations de Caluire. Tout cela reste cependant encore imprécis et n'est pas sans embarrasser les juristes qui vont avoir en ce domaine à fixer une doctrine.

Maintenant que Barbie, à la fois sujet de droit et symbole, se trouve entre les mains de la justice française, il est évident que l'opinion dans son ensemble, et plus particulièrement les survivants de ses entreprises ou les familles des victimes, comprendraient mal que le procès auquel il est promis puisse être seulement un procès étriqué. Aussi bien la question se pose de savoir qu'elle pourra en être la matière.

Pour l'enrichir, la justice peut assurément compter sur le concours *des* associations d'anciens déportés, d'anciens combattants, ainsi que sur celle des organisations de la communauté juive.

Déjà les constitutions de partie civile se multiplient de ce côté-là. On a enregistré, lundi 7 février, celles de l'Association des anciens combattants israélites de la région Rhône-Alpes, de l'Union départementale du Rhône des combattants volontaires de la Résistance, de l'Amicale des anciens de Dachau. De son côté, la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), déjà partie civile contre Paul Touvier, l'ancien milicien de Lyon en fuite, mais dont la situation juridique et judiciaire est exactement comparable à celle de Klaus Barbie, confirmera jeudi 10 février à M. Christian Riss une constitution de partie civile dont elle l'avait averti par lettre il y a une quinzaine de jours, avant qu'il soit question de revoir Barbie. Mᵉ Ugo Iannucci, son avocat, invoquera à l'appui de son action le massacre en août 1944 à Saint-Genis-Laval (Rhône), de cent vingt personnes qui, extraites du fort Montluc, furent toutes tuées à la mitraillette et brûlées ensuite.

Autre charge encore, les faits pour lesquels les rescapés des familles Benguini et Halbaumbrenner se sont eux aussi constitués partie civile. Il s'agit de cinq des quarante-deux enfants arrêtés à Izieu (Ain), où ils étaient réfugiés, et qui furent tous déportés à Auschwitz, dont aucun ne revint. Selon les avocats de ces familles, Mᵉˢ Serge Klarsfeld et Charles Libmann, on est là évidemment en présence de crimes contre l'humanité mais, surtout, en présence de faits qui échappèrent à l'attention lors des procès de contumace *de 1952 et 1954*.

Tout indique que d'autres plaintes suivront et que d'autres associations et d'autres victimes se manifesteront. Dans une déclaration faite lundi 7 février, le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) exprime non seulement « *son intense émotion et son amère satisfaction* », mais annonce qu'il « *réunira ses instances pour étudier attentivement les conséquences de cet événement* ».

Les magistrats lyonnais recevront aussi le concours des autorités judiciaires néerlandaises, Barbie ayant joué un rôle dans la déportation de plusieurs centaines de juifs arrêtés à Amsterdam en juin 1941. C'est ce qu'a annoncé le directeur de l'Institut d'Etat néerlandais pour la documentation de guerre, qui communiquera à la France toutes les informations en sa possession.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DES CROYANTS, ANCIENS RÉSISTANTS, SE SOUVIENNENT

Pardonner l'impardonnable

« Depuis le temps que l'on attendait son extradition... » La réaction du grand rabbin Kaplan, ancien grand rabbin de France, qui était à Lyon pendant le « règne » du « boucher de Lyon » — même s'il n'a jamais rencontré Klaus Barbie, — résume en une seule phrase le soulagement de la communauté juive. Faut-il remuer ces vieux souvenirs ? La réponse du grand rabbin, dans sa grande sobriété, dit pourtant tout : « *il est bon de se rappeler ce qui s'est passé à cette époque-là.* »

Et si on va pouvoir rappeler tout dans le détail, lors du procès de Barbie, c'est grâce à la ténacité d'un juif, croyant, et de sa femme, chrétienne, Serge et Beate Klarsfeld. « *Ma femme et moi sommes à l'origine du retour de Barbie en France,* dit Serge Klarsfeld. *Cela fait maintenant onze ans que nous attendions ce jour. Nous ressentons donc un soulagement intense à l'annonce de cette nouvelle. L'impunité de Barbie martyrisait les mères de ses victimes, pour lesquelles ce criminel n'a jamais eu un seul mot de regret.*

» Les juifs n'ont jamais tué les criminels nazis et j'espère qu'une fois encore ils sauront dominer leurs passions. La prison à vie, pour cet homme orgueilleux, lui enlèvera sa plus grande joie — celle de pouvoir mourir en se disant : « On ne m'a pas eu ! »

Se rappeler ? Qui ne ferait autrement ? Mais, peut-on aussi pardonner quand on est juif et croyant ? Mᵉ André Ullmo, avocat parisien et ancien membre du groupe des francs-tireurs, arrêté à Lyon en 1943 puis interné, estime que : « *C'est humain de ne pas pardonner des choses impardonnables. Les événements que j'ai vécus me hantent tous les jours, toutes les nuits. Il faut que justice soit faite, non pour assouvir une vengeance personnelle mais pour éviter que de telles choses ne se reproduisent en informant les jeunes générations. La gravité de la peine prononcée est sans importance. Voilà pour le plan judiciaire ; sur le plan moral, je ne pourrai jamais pardonner.* »

C'est aussi l'opinion d'un catholique, M. Alban Vistel, chef régional de Rhônes-Alpes dans la Résistance. Pour lui, « *Barbie, c'est le plus grand tortionnaire de l'histoire : on ne peut pas lui pardonner* ». Les sentiments chez les catholiques sont cependant mêlés. « *On éprouve une sensation curieuse*, déclare d'emblée le poète Pierre Emmanuel. *Le procès de Barbie sera extraordinaire et on est bouleversé d'avance mais, devant un homme traqué, la réaction initiale est celle de la compassion. En tant que chrétien, il faut pardonner, bien sûr, mais on ne peut pas oublier. Barbie, c'est le symbole de toute une époque qu'on n'arrive pas à exorciser. Enfin, il y a la justice des hommes et la justice de Dieu...* ».

« Prescription » dans les cœurs

Deux autres catholiques qui ont été résistants dans les réseaux de *Témoignage chrétien*, avouent avoir été choqués par les réactions de vengeance exprimées à la télévision par la veuve de Jean Moulin, même s'ils la comprennent. Le Père Lucien Fraisse, jésuite, qui avait pris le maquis comme aumônier en 1943 avant de devenir commandant de réseau dans la Drôme, reconnaît qu'« *il est très difficile pour un croyant de pardonner. Surtout, a-t-on le droit de pardonner pour les autres ? Le pardon est plus grand que la Création : Dieu nous l'a montré en nous donnant son Fils* ».

Pour sa part, M. André Mandouze, qui était aux origines de *Témoignage chrétien*, fait remarquer que « *le pardon n'est jamais une démission. Le pardon, c'est chrétien, sans aucun doute, mais il faut témoigner contre l'injustice, contre le racisme, contre le nazisme. C'est pour cela que le procès de Barbie est important.*

» Qu'il y ait « prescription » dans les cœurs, d'accord, mais qu'on ne ferme pas les yeux. Il ne faut pas que les chrétiens soient des gens avec leur petit jardin à part. Il faut dénoncer l'inadmissible, comme les thèses de Faurisson. Qu'on pardonne, mais en connaissance de cause. N'oublions pas que les guerres d'Algérie, puis du Vietnam sont sorties du nazisme. »

Pour le pasteur Daniel Atger, de l'Eglise réformée de France, ancien aumônier des maquis du Vercors — qui considère l'arrestation de Barbie comme « *un acte de salubrité publique* » — « *il serait spirituellement malsain de confondre le pardon avec l'oubli, la faiblesse ou la lâcheté. Et le pardon implique trois conditions essentielles : la reconnaissance de la faute commise à l'égard de quelqu'un ; la demande explicite de pardon à ceux qu'on a offensés ou meurtris ; et enfin la volonté de changement, qui passe par une mort à soi-même et non un changement de « personnage ».*

» Or ni Barbie ni les membres, protégés ou non, de cette internationale de tortionnaires qui engendrent et multiplient les systèmes totalitaires dérivés du — nazisme de droite ou de gauche — n'ont jamais, que je sache, manifesté la moindre velléité de repentir, ou même de reconnaissance de leurs crimes. C'est vrai que cela dépasse la responsabilité individuelle de chacun d'eux.

» Cela relève d'une pathologie politico-sociale qu'il importe de mettre en lumière, moins pour condamner des hommes que pour tenter de détruire un système inhumain. C'est pour cela, d'abord, que nos camarades de la Résistance ont préféré la mort au déshonneur. Ce n'est pas, je le crois, l'esprit de vengeance qui les animait, ni même la haine de l'adversaire, mais la volonté de rendre possible un monde où le monstre totalitaire serait extirpé. Ce combat n'a pas cessé en 1944. Il ne cessera jamais. »

A. W.

A Vienne

L'œil de Caïn

De notre envoyé spécial

Vienne. — M. Simon Wiesenthal ou « le glaive poursuivant le crime ». Le moyen de sortir de cette allégorie ? Vienne sous la neige, baroque avec ses plaies modernes. Au numéro 6, Saslztorgasse, dans un immeuble carré, le Centre de documentation juive, archives et crimes de guerre, ses mille cent noms d'anciens nazis.

Interphone, caméra au judas, gardien en uniforme assis sur une chaise dans le faux jour du palier. Quatre femmes — deux juives et deux chrétiennes — tapent à la machine sur des bureaux couverts de lettres, un répertoire de treize mille donateurs à portée de leur main. Partout au mur, des éloges, des trophées, le « *Wiesenthal Center of Los Angeles* », les « *Certificats of appreciation* » de l'Etat de Californie, « *The decalogue of lawyers* », les « *Dallas Texas greetings* ». M. Wiesenthal est aussi « *Honorary citizen of Louisville* ». Une équipe de télévision éclaire *a giorno* l'appartement modeste et tous ces documents passionnément réunis pour empêcher encore quelques survivants de dormir.

Klaus Barbie est arrêté. On vient interroger M. Wiesenthal. Le vieux chasseur qui débusqua et fit tomber Adolf Eichmann est là massif. La conscience de Caïn. Klaus Barbie, ce n'est pas un cas à moi. Ce sont les Allemands qui l'ont retrouvé, résume-t-il. En 1971, le procureur de Munich a ouvert une information sur un groupuscule nazi à La Paz. Un certain Altman en était l'animateur. Les Allemands se sont alors procuré les identités de la famille Altman. Ils n'ont trouvé personne sous ce nom en Allemagne. Mais une des filles de Barbie avait été enregistrée à l'état civil le même jour qu'une des filles « Altman ».

M. Wiesenthal explique ainsi la présence des anciens nazis en Amérique du Sud : « *En 1944, à Strasbourg, des nazis qui comprenaient que la guerre serait perdue pour eux ont décidé de placer de l'argent dans des banques étrangères, à Tanger, en Amérique du Sud. C'était de la fausse monnaie fabriquée par les meilleurs faussaires internés dans des camps de concentration. C'est ainsi que, en 1946, les nazis ont pu aider le régime de Peron en Argentine. Ils lui ont accordé 500 millions de dollars pour redresser l'économie du pays. En échange de quoi Peron a délivré sept mille cinq cents fausses cartes d'dentité à des nazis en fuite.* » Puis, selon M. Wiesenthal, « *la guerre froide, la division des deux blocs, facilitèrent l'émigration d'autres nazis qui, à l'époque, se firent passer pour des dissidents des démocraties populaires. La Croix-Rouge, l'œuvre catholique Caritas, aidèrent des gens qui ne voulaient pas vivre dans les régimes communistes à s'exiler en Amérique du Sud. Il y eut avec eux de nombreux nazis. Ils leur offrirent même le voyage* ».

M. Wiesenthal n'a pas eu vraiment l'œil sur Barbie. « *Dans mes rcherches sur Josef Mengele et Walter Rauff, son nom est apparu à plusieurs reprises.* » Le dossier Barbie contient toutefois une centaine de pages. « *Au cours des années 1945-1950, Barbie vivait en Allemagne, mais les Américains ne voulaient pas le remettre aux autorités françaises.* » Autre élément : « *Barbie était l'ami et le partenaire financier de Federico Schwend — mort il y a deux ans, — grand argentier en Amérique du Sud des perdants du IIIᵉ Reich.* » M. Wiesenthal n'en dira pas plus long. « *L'arrestation de Barbie est très positive, mais je pense qu'actuellement, en France, une majorité de la population n'a pas connu la guerre. L'exemplarité de la punition ne sera pas évidente. Le procès Barbie servira à démasquer d'anciens collaborateurs.* » Est-il temps, après plus de quarante ans ? « *Vous savez, j'ai traîné devant les tribunaux mille cent personnes. Il n'y en a pas eu deux qui ont fait un* mea culpa. » Et si l'on avait inculpé Barbie de trafic d'armes ou de drogue pour des crimes plus actuels ? « *Non, non ! Ce n'est pas comparable...* »

M. Wiesenthal se lève. Une autre équipe de télévision l'attend. On reste face aux dossiers sur les étagères, à l'énorme « Mengele ».

CHRISTIAN COLOMBANI.

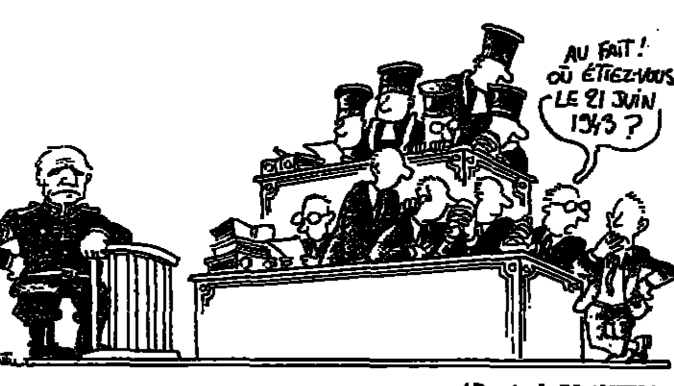
Retour à Montluc

La prison du fort Montluc à Lyon, au fronton de laquelle demeure encore l'inscription « Prison militaire », est celle-là même où, pendant l'occupation et surtout après l'entrée des Allemands en zone sud, le 11 novembre 1942, étaient écroués les résistants. C'est là que furent détenus Jean Moulin et ses compagnons arrêtés à Caluire le 21 juin 1943, mais aussi bien d'autres puisque l'on estime à quatre mille ceux qui alors devaient y séjourner.

C'est de là qu'ils partaient pour les interrogatoires auxquels Barbie et ses hommes, d'abord dans les sous-sols de l'hôtel Terminus, près de la gare de Perrache, ensuite dans les locaux de l'école de santé militaire aujourd'hui désaffectée, avenue Berthelot, sur la rive gauche du Rhône, distante d'environ 1 kilomètre et où furent installés, à partir de la fin 1942, les services de la quatrième section du S.D. allemand dont Barbie était le chef.

Montluc, pour la Résistance lyonnaise, garde la même résonance, fut le même haut lieu de souvenirs tragiques que, pour les Parisiens, l'ancienne prison du Cherche-Midi, aujourd'hui détruite ; pour ceux de Bordeaux, le fort du Hâ, maintenant rasé lui aussi ; pour les Toulonnais, la prison Saint-Michel ; pour les Lillois, celle de Loos.

Le bâtiment n'a guère changé extérieurement. Après la guerre, il fut rendu à la justice militaire française. Il reçut alors tous ceux qui en étaient justiciables. Ce furent d'abord, dans les années 50, par le même retour des choses qu'aujourd'hui, les anciens membres de la Gestapo, les miliciens, les collaborateurs de la région lyonnaise. Ces procès achevés, Montluc fut le lieu de détention des « bidasses » promis, pour crime ou délit militaire, au tribunal des forces armées qui le jouxte pratiquement. Les objecteurs de conscience et les insoumis en ont eu aussi des souvenirs. Et, pendant la guerre d'Algérie, on y écroua encore les membres des réseaux F.L.N. en instance de jugement à Lyon. — J.-M. Th.



(Dessin de PLANTU.)

M. Léotard (P.R.) : je souhaite vivement qu'il soit condamné à mort

Au cours de l'émission « Face au public » sur France-Inter, lundi 7 février, M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, a commenté l'expulsion de Klaus Barbie. Selon lui, « *la pire des choses pour ce qui concerne cette affaire, ce serait soit la récupération, soit le spectacle.* » Il a affirmé que « *si cela était possible* », il « *souhaiterait très vivement* » la condamnation à mort de Klaus Barbie et que « *le Parlement français soit saisi de ce problème simple : devons-nous voter une loi de peine de mort pour les crimes contre l'humanité ?* »

Invité à préciser davantage sa pensée, M. Léotard a expliqué que, quand il parlait de « *récupération* », il voulait « *dire simplement* » qu'il « *ne faut pas faire de la résistance quarante ans après* ». Il a ajouté : « *Nous avons vu dans* le Chagrin et la Pitié *combien les Français étaient, à cette époque, non seulement divisés mais minoritaires dans la Résistance. Ne faisons pas de cette affaire une sorte de rituel, de meurtre rituel. Nous avons à nous pencher sur notre passé, sur les fautes que les Français ont collectivement commises (...). Je ne suis pas certain que tout le monde ait intérêt à regarder dans le détail (...). Nous ne devons pas faire maintenant ce compte tragique des erreurs des uns et des autres (...) Je voudrais* [au cours du procès de Klaus Barbie] *que l'on fasse la vérité (...). Je voudrais qu'à cette occasion le Parlement français, la justice française, les Français se posent les questions qui les concernent et non pas se lavent de leurs propres fautes (...). Lorsque j'ai parlé de meurtre rituel, j'ai voulu dire que je ne voudrais pas que l'on évacue ainsi les responsabilités des uns et des autres, les responsabilités des mécanismes de leur vie sociale.* »

M. Léotard a rappelé qu'il s'était prononcé contre la suppression de la peine de mort « *parce qu'il estimait qu'il y avait des crimes tellement odieux qu'il n'y avait que cette issue-là. En l'occurence, je crois que c'est un des exemples où elle devrait s'appliquer*, a-t-il noté à propos de Klaus Barbie, tout en précisant qu'il « *ne voyait pas très bien quel châtiment pourrait* [lui] *être infligé qui soit à la mesure de ses crimes* ».

L'EX-FEMME DE JEAN MOULIN : il se trouvera peut-être quelqu'un pour l'assassiner.

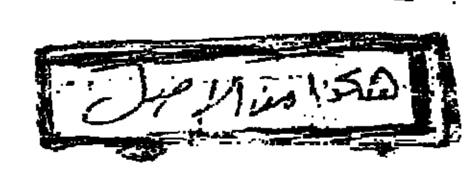
« *Je voudrais que Barbie soit fusillé ou pendu haut et court* », a déclaré le samedi 5 février, sur Antenne 2, Mᵐᵉ Renée- Marguerite Stork-Cerruty, âgée aujourd'hui de soixante-quinze ans, qui fut de 1926 à 1928, année de leur divorce, la femme de Jean Moulin. Mais puisque « *cela n'est pas possible en France*, a dit encore celle qui se présente comme la veuve de Jean Moulin, *je souhaite qu'il soit condamné à vie. Et il se trouvera peut-être quelqu'un pour venir l'assassiner. Je n'en sais rien. Je pense que cela peut arriver...* »

[Lors d'une conférence de presse réunie à Paris par les soins de l'association Droits socialistes de l'homme, le lundi 7 février, Mᵐᵉ Stork-Cerruty a indiqué que « *jamais son ancien mari et elle n'avaient cessé de se voir, jusqu'à la mort de celui-ci* ». Pourtant, à l'annonce de cette réunion, plusieurs personnalités de la Résistance, dont notamment MM. Gaston Cuzin, commissaire de la République à Bordeaux à la libération, Raymond Aubrac, Stéphane Hessel et Daniel Cordier, ancien secrétaire de Jean Moulin, avaient tenu à faire savoir que l'ex-femme de Jean Moulin « *n'avait jamais revu son mari* » après leur séparation.]

« L'Humanité » : attention aux diversions

René Andrieu écrit, dans *l'Humanité* du 8 février : « *Pourquoi éprouve-t-on, devant certaines réactions, une espèce de malaise et comme un commencement de mal de mer ? (...) On peut certes penser que les nazis n'ont pas le monopole de l'injustice et de la cruauté. Mais quand un spécimen du type Barbie est appelé à rendre des comptes à la justice, on est surpris d'une diversion qui apparaît dans les faits comme une recherche de circonstances atténuantes.*

» Personne n'a le droit de renvoyer dos à dos le F.L.N. et les tortionnaires, ceux qui subissent une guerre d'agression et ceux qui la mènent, les hommes de la Résistance et les Waffen S.S., les soldats de la liberté et les serviteurs de la barbarie, les combattants de Stalingrad et les tueurs de la Gestapo. »



Le Monde

société

MÉDECINE

Une équipe de l'Institut Pasteur obtient un résultat prometteur dans la recherche d'un vaccin contre le paludisme

Des résultats obtenus par une équipe de scientifiques français de l'Institut Pasteur dirigée par le professeur Luis Pereira da Silva marquent une étape importante dans la préparation d'un vaccin contre le paludisme, cette maladie parasitaire qui affecte à travers le monde la santé de plusieurs centaines de millions de personnes.

Pour la première fois, cette équipe est parvenue à protéger des singes du paludisme en leur administrant une fraction moléculaire précise (constitutive) du parasite responsable chez l'homme de la forme la plus grave de cette affection. Plusieurs autres résultats importants dans le même domaine ont aussi été exposés à l'occasion d'une réunion scientifique récemment organisée à Park-City (Utah) par l'Institut de biologie moléculaire de l'Université de Californie. Ces travaux, d'une portée médicale, politique et financière considérable, font l'objet d'une vive compétition scientifique à l'échelon international.

En 1880, Alphonse Laveran, *médecin militaire* et *biologiste* français, découvre, à Constantine, l'origine parasitaire du paludisme. Un siècle plus tard, on en est encore à la recherche d'un mode efficace de prévention contre cette maladie dont souffrent, en Afrique tropicale, en Amérique centrale et du Sud et dans la presque totalité de l'Asie du Sud et du Sud-Est, plusieurs centaines de millions d'êtres humains (*le Monde* du 28 juillet 1982). Une maladie dont l'incidence a doublé en quelques années et qui, à elle seule, tue annuellement plus de cinq cent mille enfants de moins d'un an et plus d'un million de moins de cinq ans en Afrique.

Sombre tableau, encore obscurci par la résistance du parasite à des médicaments jadis efficaces, par l'échec des campagnes utilisant des insecticides pour détruire le moustique-vecteur et aussi par l'instabilité politique et les difficultés économiques des pays concernés, qui entravent le développement des campagnes sanitaires.

Si quelques succès ont pu être obtenus (disparition de l'affection dans une vingtaine de pays), l'éradication du paludisme à l'échelon mondial semble, compte tenu des moyens actuels, un objectif totalement irréalisable, et ce, en dépit des sommes énormes – de l'ordre de 2 700 millions de dollars (1) – déjà investies par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.). C'est dire l'importance considérable qu'il faut accorder à la mise au point d'un vaccin antipaludéen efficace et utilisable chez l'homme.

Dans ce domaine, les tentatives ont été nombreuses, toujours tenues en échec par la complexité de l'immunologie et du cycle parasitaire.

Il existe plusieurs formes de paludisme (2). Le plus fréquent et le plus dangereux pour l'homme est dû à un parasite – un hématozoaire – dénommé *plasmodium falciparum*. Son développement nécessite la *présence de deux hôtes ; l'homme et un* moustique (anophèle). On distingue trois sites d'attaque possibles du parasite, correspondant chacun à un vaccin théorique *(voir le schéma page ci-contre)*.

La compréhension moléculaire

L'équipe française de l'Institut Pasteur s'est attachée à la mise au *point d'un vaccin antipaludéen*, composé de structures antigéniques, parasitaires, de la forme dite « mérozoïde » présente dans les globules rouges sanguins humains et contemporaine de l'affection et de la destruction des cellules sanguines. Les études ont été menées sur différents lots de singes (des singes Saimiri) à l'Institut Pasteur de Cayenne.

Une fraction moléculaire (3) isolée du parasite, injectée avec un adjuvant à dix singes, a permis de protéger ces derniers d'une affection paludéenne expérimentale à laquelle ne pouvaient échapper neuf des dix singes auxquels on avait injecté le seul adjuvant (groupe témoin). Ces résultats sont qualifiés de « probants » par leurs auteurs. Ils marquent, de toute évidence, une étape importante dans la préparation d'un vaccin antipaludéen.

Si des résultats positifs ont pu être obtenus par le passé chez différents animaux de laboratoire, ils ne concernaient pas en général *plasmodium falciparum*, et les vaccins expérimentaux étaient constitués de parasites entiers ou de fractions parasitaires mal définies. Avec le travail français, on entre de plain-pied dans la compréhension moléculaire des mécanismes physiopathologiques en cause dans le paludisme. De nombreux travaux sont actuellement menés dans le même sens en Europe et aux Etats-Unis. Tous ces travaux n'ont été possibles qu'après la mise au point par une équipe (Trager et Jensen), en 1976, d'une méthode de culture *in vitro* des formes mérozoïtes de *plasmodium falciparum*, offrant ainsi une précieuse production de matériel parasitaire. L'affinement des recherches, l'apport de nouvelles techniques immunologiques et celles des manipulations génétiques ouvrent aujourd'hui de larges perspectives et nourrissent des espoirs qui, jusqu'à ces derniers temps, étaient qualifiés d'utopiques.

Ainsi en 1980, un groupe de l'Université de New-York dirigé par le professeur Ruth S. Nussensweig, identifiait une protéine de structure (antigène) chez un *plasmodium* non pathologique pour l'homme ; en 1981, le même antigène permettait la création *in vitro* d'un anticorps capable de protéger expérimentalement les souris contre l'affection correspondante. La même équipe a annoncé, il y a quelques jours, à Park City, qu'elle était parvenue à identifier et à « cloner » le gène responsable de la synthèse d'un antigène pathogène chez un parasite responsable du paludisme chez le singe rhésus *(plasmodium knowlesi)*. D'autres résultats concernant ce même parasite ont été présentés par des équipes américaine et australienne.

Le caractère prometteur de tous ces travaux ne permet pas encore de dater avec précision la prochaine et cruciale échéance que constituera l'expérimentation clinique, ni de dire qui, dans l'actuelle compétition, arrivera en tête. En ce qui concerne *les travaux français, l'immunologie* parasitaire est suffisamment complexe et mal maîtrisée pour que les résultats obtenus chez le singe ne signifient pas qu'on obtiendra des résultats identiques chez l'homme. Il reste, en outre, à démontrer le rôle exact joué par l'adjuvant utilisé (adjuvant de Freund, dont la toxicité interdit son utilisation chez l'homme) et à étudier une substance de remplacement, vraisemblablement un adjuvant synthétique déjà expérimenté à l'Institut Pasteur de Paris.

Il reste aussi à achever la purification du matériel antigénique utilisé et à mettre au point une méthode industrielle de production (par synthèse ou génie génétique), permettant de disposer à faible coût de la matière première nécessaire pour une préparation vaccinale en *grande quantité*.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ces chiffres ont été précisé lors du symposium Laveran, organisé à Strasbourg, à l'occasion du centenaire *de la découverte du médecin français.*

(2) On distingue des paludismes humains et des paludismes animaux. Chez l'homme, quatre parasites sont impliqués : *plasmodium falciparum, vivax, malariae et ovale.*

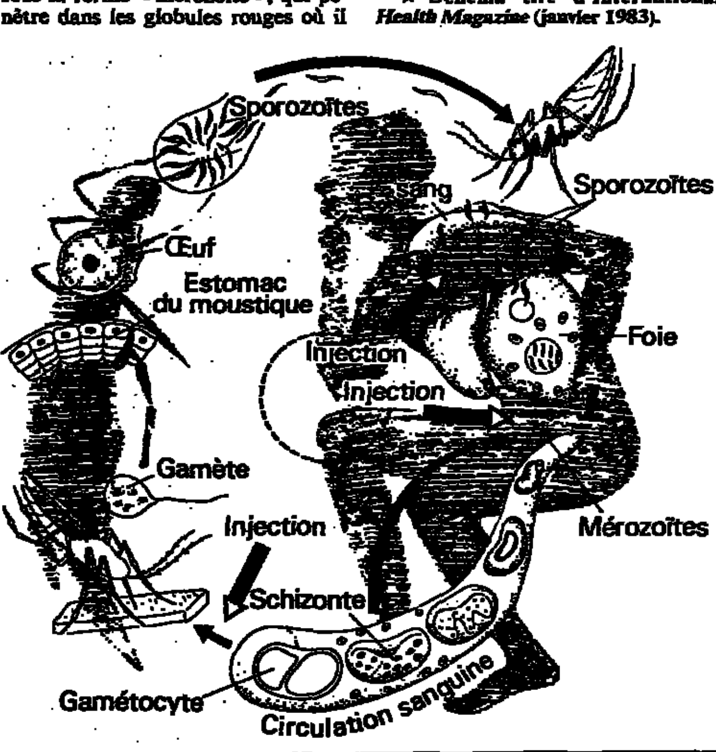
(3) *La fraction protéique vaccinante* est, selon toute vraisemblance, composée de plusieurs protéines d'un poids moléculaire compris entre 70 000 et 80 000. On suppose qu'elle correspond à des structures externes du parasite.

Trois modes d'approche pour une protection vaccinale

Le paludisme est dû au développement dans l'organisme humain de parasites inoculés dans le sang par la piqûre de la femelle d'un moustique *Anopheles*. La forme la plus grave – mortelle – de paludisme est due au parasite *Plasmodium falciparum*. Le parasite est présent dans les glandes salivaires du moustique sous la forme « *sporozoïte* ». Après inoculation et un rapide passage sanguin, le *Plasmodium* colonise le foie, où il prolifère.

Il est ensuite libéré dans le sang sous la forme « mérozoïte », qui pénètre dans les globules rouges où il prolifère à nouveau et est responsable des accès de fièvre typiques de l'affection. Des formes sexuées (gamétocytes) apparaissent ensuite qui sont ingérées par le moustiquevecteur, où le cycle de développement continue. Trois « injections » de vaccins sont en théorie possibles contre les trois formes du parasite. Le vac*cin contre la forme « mérozoïte »*, étudiée par l'équipe de l'Institut Pasteur, permettrait une protection contre les formes directement pathogènes.

★ **Schéma tiré d'*International Health Magazine* (janvier 1983).**



FAITS ET JUGEMENTS

A La Courneuve un gardien d'immeubles tué par deux malfaiteurs

Un gardien d'immeubles de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), M. Pichon, cinquante-cinq ans, a été tué, le lundi7 février, dans la matinée, par deux hommes circulant à moto. M. Pichon percevait les loyers d'une cité H.L.M. de la rue Anatole-France lorsqu'il a été attaqué par les malfaiteurs, qui ont tenté, mais en vain, de s'approprier sa sacoche. Avant de s'enfuir les deux inconnus ont ouvert le feu, tuant sur le coup le gardien d'immeubles.

● *Nouvelles inculpations dans l'affaire des fausses factures.* – *Cinq personnes viennent d'être in*culpées à la suite de l'enquête sur les fausses factures du Centre hospitalier régional de Nice (Alpes-Maritimes). La première inculpation vise M. Roland Godard, ancien *directeur de la blanchisserie du* C.H.R. de Nice, arrêté à Rouen où il réside, transféré à Nice et inculpé pour escroquerie. Les noms des quatre autres personnes, résidant à Marseille et déjà impliquées dans l'affaire des fausses factures de cette ville, n'ont pas été révélées.

Cela porte à près de quatre-vingts le nombre des inculpations prononcées depuis six mois dans cette affaire.

● *L'affaire du dépôt d'armes de la rue du Borrégo.* – La dixième chambre de la cour d'appel de Paris a légèrement aggravé le 7 février la condamnation prononcée le 18 no*vembre par le tribunal correctionnel* à l'encontre de M[lle] Joëlle Aubron, qui avait loué, rue du Borrégo (20[e]), un box dans lequel les policiers trouvèrent, le 8 avril 1982, un dépôt d'armes et de munitions. La cour confirme sa peine de quatre années d'emprisonnement, mais limite à dix-huit mois la partie qui est assortie du sursis, au lieu de deux ans (*le Monde* du 19 novembre 1982).

Six mesures pour favoriser la promotion des femmes

Six mesures pour favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la fonction publique seront prises au cours des pro*chains mois*, a *annoncé* , *il y a quel*ques jours, M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives. Déjà, des consignes ont été données aux ministres pour effectuer des nominations aux postes de direction et mettre au point un « *calendrier de rééquilibrage* ».

Les autres mesures prévoient : un accès privilégié des femmes à la formation continue sur les nouvelles technologies (informatique, bureautique) ; l'amélioration des droits des pères et l'aménagement du temps et des conditions de travail des femmes enceintes ; l'ouverture de places de crèches des allocations familiales pour les enfants de fonctionnaires. Il sera procédé fin mars à un bilan des actions menées pour supprimer *toute* discrimination sexiste au niveau des recrutements. De même, le ministre prévoit une consultation systématique des organismes paritaires sur les résultats de la politique d'égalité et de mixité.

« *Il est totalement inadmissible*, a conclu le ministre, *que l'on ne compte aucune femme parmi les cent quatre-vingt-treize préfets, trois cent cinquante-deux ambassadeurs, trois sur vingt-huit recteurs, six sur cent soixante-quatre directeurs d'administration centrale, quatre sur cent deux inspecteurs d'académie, treize sur cent vingt-neuf inspecteurs généraux de l'éducation nationale, et trois sur quatre-vingt-dix à l'inspection des finances...* »

● *Pour un statut européen de l'objection de conscience.* – L'Assemblée européenne s'est prononcée, lundi 7 février, par 111 voix contre 15 et 7 abstentions, pour un statut européen de l'objecteur de conscience, présenté par une socialiste italienne, M[me] Macciocchi, et soutenu par M[me] Simone Veil (libérale, France). L'Assemblée invite les Dix à Harmoniser leurs législations et à reconnaître que le « *service de remplacement (...) ne devrait pas être considéré comme une sanction (...) ni excéder la durée du service militaire ordinaire* ». Cela contredit toutes les législations des pays à service militaire obligatoire, *en particulier* la Grèce (quarante-huit mois au lieu de vingt-six) et la France (vingt-quatre mois au lieu de douze). Selon un amendement adopté, les Dix doivent encourager l'exécution de ce service civil dans le cadre de la coopération avec le tiers-monde. Une simple déclaration devrait suffire à conférer le statut d'objecteur de conscience.

ÉDUCATION

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'Institut supérieur de gestion n'est plus reconnu par l'État

Un décret, publié au *Journal officiel* du 6 février, porte « *retrait de la reconnaissance par l'Etat de l'Institut supérieur de gestion de Paris (I.S.G.).* » Cependant, pour l'année 1982-1983, les élèves inscrits « *pourront prétendre au diplôme I.S.G. visé par le ministère de l'éducation nationale* ».

L'I.S.G., qui avait obtenu la reconnaissance de l'Etat en 1971, est un établissement privé d'enseignement supérieur qui accueille aujourd'hui environ mille six cents étudiants dans deux cycles différents : un pour les élèves issus des classes préparatoires du haut enseignement commercial, et l'autre dit « *deuxième cycle en alternance, réservé aux étudiants possédant au moins une année d'enseignement supérieur* ».

L'I.S.G. se présente lui-même comme un établissement « *original par maints aspects* » et qui « *offre toutes les garanties sur les plans des niveaux de recrutement, de la valeur de l'enseignement et du diplôme qui le sanctionne. Un diplôme qui classe l'I.S.G. dans le peloton de tête des grandes écoles de commerce* ».

Selon des responsables de la direction des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, la procédure de retrait de la reconnaissance par l'Etat prévue par le code de l'enseignement technique est « *peu ou pas utilisée* ». Mais elle a, cependant, été appliquée à l'I.S.G. qui « *s'est mis de lui-même en dehors des règles obligatoires pour prétendre délivrer un diplôme visé par le ministère de l'éducation nationale* ». L'infraction concerne, selon la direction des enseignements supérieurs, les conditions d'inscription dans cet établissement : lors du concours d'entrée de l'année 1981, l'I.S.G. aurait accepté des candidats non admis officiellement par un jury dont le président est nommé par le ministre de l'éducation nationale. Malgré un rappel du ministère, l'école aurait récidivé en 1982.

D'autre part, le ministère n'aurait pas été consulté pour la création de nouvelles filières à l'I.S.G. Il ne l'aurait appris que par des encarts publicitaires vantant les mérites de l'école.

DÉFENSE

LA GRÈCE SERA ASSOCIÉE A L'ENTRETIEN DES RÉACTEURS DES AVIONS MIRAGE

Un important accord de transfert de technologie industrialo-militaire est actuellement en discussion entre la France et la Grèce dans le domaine aéronautique. Il s'agit d'un accord entre la Société nationale d'études et de constructions de moteurs d'aviation (SNECMA) et l'entreprise Hellenic Aerospace Industry (HAI) pour l'entretien et la révision, en Grèce, des réacteurs Atar 9 K-50, qui équipent les Mirage F-1 en service dans les armées de l'air dans cette région du monde.

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, et le secrétaire d'Etat grec à la défense, M. Pausanias Zakolikos, en ont parlé, lundi 7 février, à Villeurbanne (Rhône). Ce transfert ne concerne pas les seuls Mirage F-1 grecs mais, par exemple, les Mirage F-1 vendus par la France à la Jordanie, qui pourrait les faire réparer par HAI.

« *La Grèce*, a expliqué M. Hernu, *possède une base industrielle importante dans différents secteurs, et elle souhaite les développer davantage afin d'accroître son indépendance technologique et militaire.* »

MM. Zakolikos et Hernu ont, d'autre part, discuté du projet de modernisation de sa flotte de combat par l'armée de l'air hellénique. Il s'agit du remplacement des avions Phantom. Sont en compétition le Tornado anglo-italocuest- allemand, les F-16 et F-18 américains et le Mirage-2000 français. Les besoins de la Grèce sont estimés à une centaine d'appareils, avec une chaîne de montage sur place.

CARNET

Naissances

– Isabelle et François CHAMPARNAUD, et Eric sont heureux d'annoncer la naissance de

Marianne,

le 25 janvier 1983.
10, rue de Vouillé,
75015 Paris.

– 5 février 1983, 13 heures précises, naissance de

Arthur, Georges, Joël MAMOU-MANI,

à Paris 17e.
Maman en bonne santé.
Julie, Mathias, Alain, très heureux.
11, rue Th.-de-Banville, 75017 Paris.

Fiançailles

– Mlle **Elizabeth CAPDENAT**, fille de M. Michel Capdenat et de Mme, née Lastavel,

avec

M. **Olivier SAINT-MARTIN**, fils de M. Jacques Saint-Martin et de Mme, née Krebs.
Bordeaux.

Mariages

– **Isabelle de VIGAN,**

et

Daniel BOUCHARLAT,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité.
91, rue de Seine, 75006 Paris.

Décès

– Caen. Bagnoles-de-l'Orne.
M. et Mme Gilbert Buot,
M. et Mme Christian Buot,
Florence et Claire Buot,
Les familles Buot, Soupizon,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri BUOT,
député honoraire du Calvados,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,
officier d'académie,
ancien déporté politique,

survenu en son domicile, à Caen, le 5 février 1983 à l'âge de soixante-quatorze ans, muni des sacrements de l'Eglise, et vous invitent à assister à la messe d'inhumation qui sera célébrée, mercredi 9 février, à 15 h 45, en l'église abbatiale Saint-Etienne de Caen.

Ni fleurs ni couronnes.

Un registre à signatures sera ouvert à l'église.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

14300 Caen.
47, boulevard Leroy.

[Né le 15 juillet 1908 à Saint-*Martin-des-Besaces (Calvados), docteur en* médecine, installé à Caen depuis 1934, résistant et déporté, Henri Buot était entré au conseil municipal de Caen en 1947. Réélu en 1953, il avait exercé les fonctions de premier adjoint au maire jusqu'en 1959. Elu député de la première circonscription du Calvados (Caen) en novembre 1958, il avait conservé ce mandat jusqu'aux législatives de mars 1973 à l'occasion desquelles il avait été battu par M. Louis Mexandeau (P.S.), actuel ministre des P.T.T. Conseiller général du canton de Caen-est de 1949 à 1955, Henri Buot avait retrouvé son siège à l'assemblée départementale en 1961, mais il l'avait perdu en 1973 car, devancé au premier tour par le candidat républicain indépendant, il avait retiré sa candidature avant le second tour.]

– M. et Mme Jean-Michel Cartier et leurs enfants Stéphane, Estelle et Axelle,
M. Bernard Cartier
et son fils Thierry,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Cartier,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveux et petits-neveux,
Et ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond CARTIER,

survenu le 1er février 1983 dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

24, rue de Léningrad,
75008 Paris.
19, rue Pierre-Curie,
79000 Niort.

– Mme Jacques Chevassus
et ses enfants,
M. Pierre Chevassus, son père,
M. Claude Chevassus, son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CHEVASSUS,

survenu le 5 février dans sa quarante-neuvième année.

La levée du corps aura lieu au funérarium de Longjumeau le jeudi 10 février, à 16 h 30.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Gevingey (Jura), le vendredi 11 février, à 15 heures.

1, allée des Peupliers,
91380 Chilly-Mazarin.

– Nicole Croizette Desnoyers,
sa femme,
François et Bernard Croizette Desnoyers, ses fils,
Mme Jacques Croizette Desnoyers,
sa mère,
Mme Marcel Latil, sa belle-mère,
Mme Michel Croizette Desnoyers et ses enfants,
Mme André Salone et ses enfants,
M. et Mme Garo et leurs enfants,
Mme Marcel Chapellier et ses enfants,
M. et Mme Hubert Croizette Desnoyers et leurs enfants,
Alain Croizette Desnoyers,
M. et Mme Jean-Claude Latil et leur fils,
Ses sœurs, frères, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques CROIZETTE DESNOYERS,

le 5 février 1983, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 9 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de la Salette, 21, rue de Dantzig, 75015 Paris, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale à La Bussière (Loiret).

4, rue de Dantzig, 75015 Paris.

– L'université des sciences sociales de Toulouse a le regret de faire part du décès du

professeur Jean DAUVILLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre de Saint-Grégoire.

Obsèques le mardi 8 février, à 15 heures, dans l'église Saint-André, quartier La Roseraie à Toulouse.

Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 19 août 1908 à Epinay-sur-Orge (Essonne), Jean Dauvillier était ancien élève de la faculté de droit de Paris et de l'école des langues orientales anciennes de l'Institut catholique de Paris. Docteur en droit, il est successivement assistant d'histoire du droit canonique à la faculté de droit de Paris (1930) puis chargé de cours (1936). Agrégé en 1937, il est nommé professeur d'histoire du droit à la faculté de Toulouse en 1941. De 1959 à 1977, il enseigne dans ce même établissement l'histoire des institutions de l'Antiquité.

Spécialiste des langues anciennes du Proche-Orient chrétien, Jean Dauvillier avait publié de nombreux ouvrages juridiques : « Dictionnaire du droit canonique », « le Droit chaldéen », « le Droit maritime phénicien »...]

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Afifé Dib GHANEM,
née Harfouche,

survenu le 5 février 1983 à l'hôpital américain de Neuilly.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e, le vendredi 11 février 1983, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons seront reçus pour les handicapés du Liban.

– M. Yves Lemerle, son époux,
M. et Mme Daniel Achard,
Docteur et Mme Roger J. Stopkie,
M. et Mme Alain Lemerle,
M. et Mme Pierre-Eric Mougin,
ses enfants,
Marc-Vincent, Hervé et Loïc, Anaïs et Luc, ses petits-enfants,
Sa famille et ses nombreux amis
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Yves LEMERLE,
née Anne-Simone Mathieu,

survenu à son domicile, le 29 janvier 1983, dans sa soixante-neuvième année, après une longue et douloureuse maladie qu'elle a assumée avec un courage exemplaire.

Selon les dernières volontés de la défunte, la cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale et a été suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Fleury-la-Forêt (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, B.P. 300, 94803 Villejuif Cedex.

110, avenue Kléber,
75116 Paris.

– De Nice,
Ses amis ont la tristesse de faire part du décès du peintre

Paul MANSOUROFF,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

Association Paul-Mansouroff,
25, boulevard Victor-Hugo, Nice.

– *M. André Lang, son mari,*
Ses cousins,
Et tous ses amis de France, de Hongrie et d'outre-mer,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Sari de MEGYERY,
poétesse et écrivain
de langue hongroise,

décédée subitement sans souffrance, dans sa quatre-vingt-sixième année, samedi 5 février.

L'incinération, selon sa volonté, aura lieu, jeudi 10 février, au columbarium du Père-Lachaise, à 9 h 45 du matin.

15, rue Lakanal, 75015 Paris.

[Née le 28 juillet 1897 à Balassagyarmat (Hongrie), Sari de Megyery s'était tournée vers l'écriture et la poésie après une carrière d'actrice dans de nombreux films pour la UFA, sous le pseudonyme de Sacy von Blondel. Elle avait publié en France un certain nombre de romans : « C'est pour moi que je t'aime » (1938), « Un feu dans la maison » (1946), « l'Invitée » (1947), etc. Elle était depuis 1938 la femme de l'écrivain et critique André Lang.]

– Grenoble. Meylan. Alger. Paris. Rumilly.
M. Fernand Rouvière,
Mme Paulette Lafaye,
ses enfants et petits-enfants,
Marie-Paule, Christiane, Michel, Florence et Léa,
M. Pierre Lafaye,
M. André Rouvière et Mme,
leurs enfants et petits-enfants,
Gérard, Michèle, Philippe, Janine, Jean-Jacques et Christophe,
M. Armand Chevallier
Et sa famille,
Parents et alliés,
ont la très grande douleur de faire part *du décès de*

Mme Marie ROUVIERE,
née Chevallier,
institutrice retraitée,

survenu le jeudi 3 février 1983, à Grenoble, et inhumée à Vif (Isère), dans l'intimité, selon la volonté de la défunte.

– Nous apprenons le décès de

M. Raoul TRINTIGNANT,
ancien maire
de Pont-Saint-Esprit (Gard),

survenu le vendredi 4 février à Nîmes.

[Né le 4 août 1898, à Pont-Saint-Esprit (Gard), Raoul Trintignant, industriel, qui, résistant, avait été arrêté et déporté, avait été président des comités de libération en 1944 de sa commune natale avant d'en devenir le maire, jusqu'en 1953. Conseiller général S.F.I.O., il avait été battu aux cantonales de 1949. Raoul Trintignant était le frère du coureur automobile Maurice Trintignant et le père de l'acteur Jean-Louis Trintignant.]

– M. et Mme André Voros font part du décès de leur père,

Béla VOROS
artiste sculpteur,

survenu à Sèvres, le 5 février, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'incinération aura lieu le vendredi 11 février, à 8 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Entrée avenue du Père-Lachaise.
15, rue Henri-Duveyrier,
92310 Sèvres.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée à l'intention de

Mme Etienne BUFFET,

en la cathédrale de Sens, le samedi 12 février 1983, à 11 heures.



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCRANS TACTILES EN INFORMATIQUE

Faciliter le dialogue entre l'ordinateur et l'utilisateur

L'écran de visualisation est un composant de plus en plus fréquent des matériels informatiques, qu'il s'agisse de terminaux d'ordinateurs ou de machines autonomes. Intermédiaire entre l'homme et la machine, il permet de visualiser les données traitées par l'ordinateur – textes, graphiques, schémas, dessins – grâce le plus souvent à l'aide d'un clavier, analogue à celui d'une machine à écrire.

Mais ce clavier rebute encore souvent nombre de personnes qui n'ont jamais appris la dactylographie, et qui perdent ainsi beaucoup de temps à trouver les bonnes touches. Aussi, pour rendre l'outil informatique encore plus accessible au profane, et améliorer le dialogue entre l'homme et la machine, les constructeurs, surtout américains, ont imaginé de rendre possible un *dialogue* avec l'écran *simplement* par le toucher. Un tel choix nécessite de juxtaposer à l'écran de visualisation habituel un dispositif transparent que l'on a rendu sensible au toucher : l'écran tactile.

Ces écrans tactiles sont d'ores et déjà utilisés aux Etats-Unis pour des applications destinées au grand public – information des visiteurs dans les aéroports, les hôtels, les magasins et les expositions, – pour les jeux d'échecs et pour l'enseignement assisté par ordinateur. Mais ils sont aussi jugés suffisamment fiables pour entrer à l'usine et permettre la conduite de processus industriels ou, dans un autre registre, aider à la conduite d'engins militaires et à la navigation aérienne.

En France, les applications n'en sont qu'à leurs premiers balbutiements, mais l'intérêt manifesté par plusieurs sociétés nationales *semble indiquer que certains projets sont* promis à de possibles développements. Les écrans tactiles pourraient être utilisés dans les télécommunications (poste téléphonique intelligent), l'automobile, l'aviation (un prototype de calculateur embarqué à commande tactile devrait être présenté au prochain Salon du Bourget).

Ils vont aussi faire une première apparition dans un salon commercial français, celui du *prêt-à-porter féminin*, lors des Journées de la mode du 20 au 23 mars prochain (Paris, porte de Versailles), où ils auront pour fonction de renseigner les visiteurs. Cette nouveauté, due à la société de *services en informatique* Go-International, actuellement en pourparlers avec les sociétés américaines Interaction Systems et Sierracin, n'est qu'un exemple des possibilités offertes par les écrans tactiles qui *pourraient notamment équiper* les *terminaux* de vidéotex Minitel.

LES écrans tactiles sont déjà utilisés aux Etats-Unis pour *renseigner les visiteurs dans* les lieux publics. Récemment, un tel système – expérimental – avec écrans couleur, a été mis en place au centre EPCOT (Experimental Prototype Community of Tomorrow), de Disneyland, près d'Orlando, en Floride. Ce centre, qui concrétise un rêve de Walt Disney, et présente un certain nombre de réalisations techniques d'avant-garde, s'étend sur une superficie de 240 hectares. Les écrans sont installés dans des kiosques disséminés et ont été conçus pour être consultés par des visiteurs n'ayant aucune connaissance de l'informatique. Ils sont reliés à une banque d'images en couleur sur vidéodisque, par fibres optiques. L'ensemble du système est géré par ordinateur avec l'aide de logiciels puissants conçus par les Bell Laboratories.

Le visiteur appuie à plusieurs reprises sur l'écran, il sélectionne ainsi au fur et à mesure les informations, en fonction de ses centres d'intérêt : visites du parc, pavillons, restaurants, magasins, spectacles... Il est également possible de retenir une place de restaurant en appuyant sur *une touche* particulière : le visiteur est alors mis en relation avec une hôtesse qui fera la réservation, en lui indiquant même, s'il y a lieu, comment s'y rendre. Il suffit, pour obtenir *tous ces renseignements*, de consulter l'un des vingt-neuf écrans tactiles d'EPCOT qu'a réalisés pour ce centre la firme Carroll Manufacturing.

L'Airbus à l'image

L'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O.), fréquemment utilisé outre-Atlantique, est aussi un gros consommateur d'écrans tactiles par l'intermédiaire desquels s'effectuent nombre de cours et d'examens. En France, l'E.A.O. est essentiellement utilisé pour la formation professionnelle. Ainsi, Control-Data France vend un terminal à écran tactile, dénommé Viking (1), qui peut à volonté être relié à son système d'E.A.O., Plato. La même firme commercialise aussi des cours dans différents domaines : initiation à l'économie générale, à la téléinformatique, au nouveau plan comptable. Deux autres cours sont en préparation sur les mathématiques et la plomberie solaire. Certains cours de Control-Data peuvent d'ailleurs être utilisés, depuis peu, sur des micro-ordinateurs (Atari-800, Apple-II Plus, 99/4A de Texas-Instruments).

Control-Data a entre autres pour clients la société Airbus Industries, qui a réalisé à l'intention de ses pilotes des cours de pilotage sur écran *tactile. Sur cet écran est représenté* un tableau de bord schématisé. Le pilote doit appuyer sur les différents instruments dans le bon ordre. Ce qui lui permet de faire apparaître, au-dessus d'eux, un petit avion qui, successivement, va décoller, naviguer à une certaine altitude, changer de cap, et enfin atterrir. Ces cours familiarisent les pilotes avec le maniement de l'Airbus et économisent ainsi de coûteuses heures de simulateurs de vol.

Une autre société, Modcomp-France, vend également des terminaux tactiles et a élaboré un système d'E.A.O. plus simple et plus souple (Simpler), qu'utilise une société de services en informatique, A.S. & I. Celle-ci met également des cours sur écran tactile à la disposition de ses clients, essentiellement des organismes publics ou parapublics (R.A.T.P., Centre de formation des personnels communaux, et certaines banques). Le prix d'une heure de cours sur *terminal est d'environ* 30 000 F. L'armée est intéressée, mais réticente en raison de l'origine étrangère des terminaux. A.S. & I. étudie actuellement, pour le compte de l'Agence nationale pour l'emploi, des tests d'aptitude sur terminal à écran tactile. Passer des tests devant un terminal effraie moins les candidats ; l'ordinateur permet en outre le *dépouillement des tests en temps* réel et leur réévaluation.

Les possibilités qu'offrent les écrans tactiles n'ont pas échappé à une autre société de services en informatique, Go-International. Chargée depuis 1980 de l'information des visiteurs pendant le Salon du prêt-à-porter, cette société cherchait un moyen d'innover dans ce domaine. Une visite, en 1982, à la National Computer Conference (le SICOB américain) lui en fournit l'occasion ; les renseignements y étaient donnés par des écrans tactiles, dotés d'imprimantes thermiques, devant lesquels se pressait une foule compacte. Après accord avec le fabricant de ces écrans, l'information au prochain Salon du prêt-à-porter, pendant les Journées de la mode, sera *réalisée sur* six écrans tactiles. Mais d'autres utilisations sont prévues : sur des microordinateurs Micral-90 de R2E, et sur le terminal de videotex Minitel. La production d'une petite série de Minitel équipés d'écrans tactiles est envisagée par la société Unitel, en association, avec Go-International, mais cette possibilité est soumise à l'obtention d'un accord de licence.

Missiles et voitures

Les écrans tactiles servent aussi d'aides à la navigation aérienne (le Digitatron de Thomson-C.S.F. est utilisé depuis des années par la tour de contrôle d'Orly pour suivre en temps réel, et éventuellement modifier, le plan de vol des avions qui décollent d'Orly). *Ils peuvent aussi* être utilisés pour des matériels industriels ou militaires. Ainsi, Hughes Aircraft a élaboré à l'intention de l'U.S. Air Force un terminal graphique couleur tactile d'une résolution très fine (2 000 points sur 2 000 points), régi par microprocesseur et capable d'effectuer des mélanges de couleurs, pour suivre la progression d'un missile de croisière en temps réel !

Le constructeur d'automobiles américain Ford envisage pour la fin de la décennie de doter ses voitures d'un « centre d'information » équipé de plusieurs petits écrans tactiles. L'un, par exemple, reproduirait une carte géographique localisant l'endroit où se trouve le véhicule à un moment donné, grâce aux informa*tions reçues d'un satellite de navigation*. Un autre permettrait la régulation automatique de la température; un troisième représenterait les touches d'un auto-radio. Toute modification d'un paramètre s'effectuerait par pression du doigt sur ces écrans.

CHRISTIANE GALUS.

(1) Un terminal Viking, comprenant *un écran tactile, un micro-ordinateur*, un clavier, un lecteur de disque, un disque souple et un logiciel, coûte environ 60 000 francs.

Des infrarouges aux ultrasons

LE plus souvent, l'écran tactile est un dispositif transparent que l'on juxtapose à un écran de visualisation – à tube cathodique ou à plasma – et qui lui est relié électriquement. Le toucher du doigt sur l'écran y provoque un phénomène électrique, détecté par la machine, et qui joue le rôle d'un interrupteur électrique. Les signaux électriques sont convertis en signaux numériques, seul langage que connaît l'ordinateur, ce qui lui permet de traiter l'information reçue de l'écran. En retour, le faisceau d'électrons du tube cathodique est mû de manière à « dessiner » sur son revêtement phosphorescent les nouvelles informations : mots, chiffres, dessins.

L'écran tactile peut être soit *matriciel* et divisé en cases prédéterminées, fonctionnant comme autant d'interrupteurs « transparents », soit non matriciel. Il agit alors comme un interrupteur unique, mais intelligent, dont les caractéristiques électriques varient en fonction du point sur lequel on a appuyé. Dans le premier cas, l'inscription apparaît obligatoirement dans les cases prédéterminées. Dans le second, l'écran est entièrement programmable, et l'inscription peut être faite en n'importe quel point.

Divers procédés permettent d'obtenir un écran tactile :

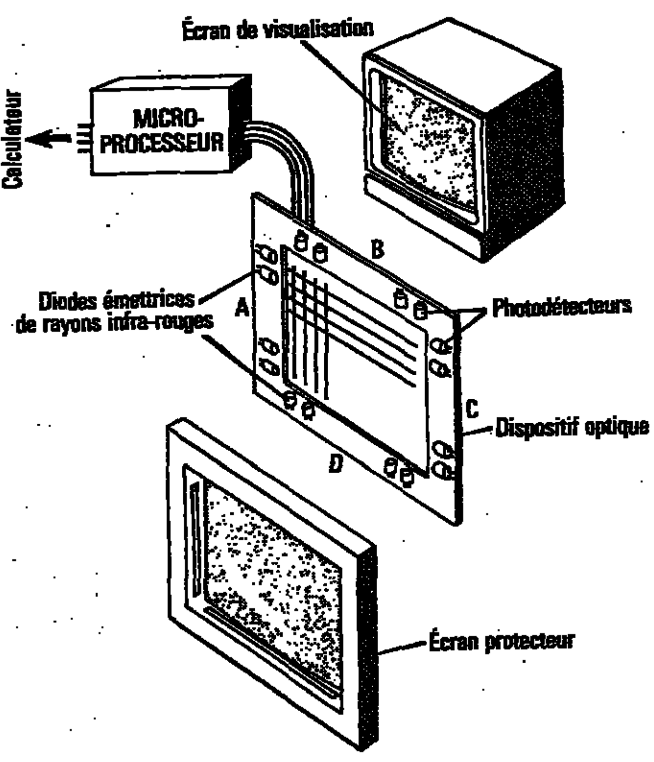
– L'un fait appel aux rayons infrarouges *(voir schéma)* : sur deux côtés d'un écran (A et D), des diodes émettent un rayonnemen infrarouge détecté sur les deux autres côtés (B et C) par des photodétecteurs. Lorsque le doigt se pose sur l'écran, il interrompt certains des rayons. L'écartement minimun des diodes en fait un écran de type matriciel. C'est la technologie utilisée pour le centre EPCOT, et pour le Digitatron en France.

– Un autre, expérimental, utilise les ultrasons. Le doigt interrompt un circuit d'ondes stationnaires.

– Un autre encore utilise la capacité électrique. L'écran, de type matriciel, est constitué d'une plaque de verre ou de plastique rigide et transparente, rendue conductrice par un dépôt métallique, et divisée en cases, dont chacune est obligatoirement reliée à la périphérie de l'écran, ce qui fait qu'il ne peut y avoir de cases au centre de l'écran. L'équilibre électrique de chaque case est perturbé lorsque le doigt s'y pose. C'est le système utilisé par Interaction Systems. La capacité électrique était déjà utilisée pour les touches de commande des ascenseurs et des téléviseurs, et les interrupteurs-variateurs de lumière ;

– *Un quatrième procédé*, enfin, emploie un film polyester transparent à la lumière (jusqu'à 81 %) qui a été rendu conducteur d'électricité grâce à un très fin revêtement métallique – d'or par exemple. Le dépôt d'une fine couche de céramique sur le film améliore encore la transmission de la *lumière et le protège de l'abrasion*. L'écran tactile proprement dit est constitué de deux membranes de film polyester superposées – l'une rigide et plus proche de l'écran de visualisation, l'autre souple – séparées par une couche d'air isolante. La pression du doigt sur l'écran supprime l'isolation et ferme le contact électrique, créant l'interruption. Cette technique, due à la société Sierracin, permet d'obtenir aussi bien des écrans tactiles matriciels que non matriciels. Une variante est utilisée par Heliographics.

C.G.



La désertification menace 20 % des terres émergées et la vie de 80 millions de personnes

L'*HOMME est responsable de la* désertification qui, chaque année, rend peu à peu impropres à tout usage économique 200 000 kilomètres carrés de ter*rains (la France, pour mémoire, a une* surface d'un peu plus de 550 000 kilomètres carrés). Désertification qui menace directement 20 % des terres émergées, à savoir 30 millions de kilomètres carrés de zones arides ou semi-arides. Celles-ci, couvrant au total 47 millions de kilomètres carrés, s'étendent autour des déserts comme des auréoles de transition vers les zones bénéficiant de climats plus humides.

Ces régions sont éminemment fragiles, et leur exploitation agricole ne doit pas excéder leurs capacités naturelles de production, faibles par définition. Leur climat, en effet, est caractérisé par une saison des pluies limitée à un, deux ou trois mois, et par une très grande variabilité de la quantité annuelle de l'eau ainsi reçue. C'est ainsi que plusieurs années particulièrement sèches peuvent se succéder sans que l'on puisse pourtant incriminer des changements climatiques.

Les dangers de la surpopulation

Pendant des millénaires, l'homme a tiré parti raisonnablement des capacités naturelles de ces régions. L'élevage, nomade ou transhumant, était pratiqué sur des pâturages naturels poussant lentement dans les zones les plus sèches (150 à 350 millimètres de pluie par an en moyenne). Les cultures de plantes *variées (pour limiter les risques)* et résistantes à la sécheresse (sorgho et millet par exemple) étaient réservées aux régions un peu plus humides (de 350 à 600 ou 800 milli*mètres d'eau). Encore laissait-on* le sol se reposer dans les zones cultivées en pratiquant la jachère.

Les cultures obéissaient à des cycles pouvant durer plusieurs décennies. Les sols avaient ainsi le temps de se régénérer, la végétation naturelle de repousser, y compris les arbres et arbustes fournissant le bois de feu indispensable aux activités do*mestiques. Eventuellement, la bétail* contribuait, par ses excréments, à l'enrichissement des terres cultivables. Enfin, les activités des pasteurs nomades et celles des cultivateurs *sédentaires étaient complémen*taires : les premiers troquaient la viande de leurs troupeaux contre les céréales produites par les seconds.

Cette harmonie traditionnelle entre l'homme et la nature n'existe plus dans la plupart des zones arides et semi-arides : les conditions naturelles y sont toujours les mêmes, mais la population y augmente depuis des décennies au rythme d'environ 2,5 % par an, c'est-à-dire qu'elle double à peu près tous les trente ans. Les six pays du Sahel (Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), pour ne citer qu'eux comptaient à eux tous une trentaine de millions d'habitants en 1979, *contre une vingtaine de millions vers* 1965 ; il en est prévu une soixantaine de millions en 2010.

Cette croissance démographique est à l'origine des quatre principaux effets *qui entraînent la désertification* : surculture, surpâturage, déboisement et irrigation inconsidérée.

Parallèlement à l'augmentation de la population :

- Les surfaces mises en culture sont de plus en plus grandes, mais les terres s'épuisent et les rendements baissent considérablement ;
- Le nombre des têtes de bétail se multiplie, alors que les surfaces réservées au pâturage ne cessent de rétrécir, et la végétation naturelle n'a plus le temps de repousser ;
- *Tout le bois qui peut servir de* combustible est coupé sans discernement puisque la majorité de la population ne peut acheter d'autre combustible ; en outre, les foyers trop *rudimentaires présentent d'énormes* déperditions d'énergie et augmentent d'autant la consommation de bois ;
- L'irrigation est faite trop souvent sans le drainage indispensable, et les sols deviennent *salés*, ce qui les stérilise.

Tout ce processus est expliqué avec beaucoup d'exemples et de chiffres, mais sans beaucoup d'ordre, dans *Desertification*, une brochure que vient de publier Earthscan (1). Le tableau de la situation actuelle y est sombre, mais plus noires encore sont les perspectives d'avenir dans les pays du tiers-monde, et aussi dans les Etats industrialisés.

Après 1973, l'aide est arrivée au Sahel par milliards de dollars, mais les projets vraiment utiles, parce que adaptés aux conditions réelles des pays et des populations concernés, y sont très rares. Pourtant, les moyens techniques pour combattre avec succès le processus de désertification sont connus. *« Mais les moyens économiques, sociaux et politiques restent à découvrir »*, alors que l'avenir et même la vie de quatre-vingts millions de personnes sont en jeu.

YVONNE REBEYROL.

(1) Earthscan, organisation indépendante, mais subventionnée par le programme des Nations unies pour l'environnement, le ministère néerlandais des affaires étrangères, la Commission européenne et la Banque mondiale, a pour *tâche d'informer sur les problèmes glo*baux d'environnement et de développement. On peut se procurer la brochure *Desertification* contre 3 livres sterling à Earthscan, 10 Percy Street, London W1P ODR, Grande-Bretagne (le port est compris). Une traduction française devrait être disponible dans quelques semaines auprès d'Earthscan.

Les centrales en fiches

UNE chose est certaine : il n'y aura pas de polémique. Le nouveau fichier informatique qu'Electricité de France vient de mettre en place n'attente pas aux libertés, sinon à celles des centrales productrices d'électricité françaises, qu'elles soient nucléaires ou classiques.

Cette mise en fiches, qui permet pratiquement de suivre au jour le jour la vie d'une centrale, peut surprendre. En fait, elle répond au souci d'E.D.F. de disposer, sous la forme d'une banque de données, d'un « outil » capable de prendre *en compte et d'analyser ces milliers* d'événements primaires qui, chaque année, affectent ou simplement surviennent dans le fonctionnement des unités de production d'électricité et vont de la simple fuite d'eau à la rupture de broches (*le Monde* du 1er décembre 1982) en passant par la mise hors circuit intempestive d'un relais.

Ainsi, depuis le mois de janvier, les services et directions d'E.D.F. intéressés à la marche des centrales, tout comme le service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.), le département de sûreté nucléaire du Commissariat à l'énergie atomique et *les directions interdépartementales* de l'industrie (1), peuvent à tout instant consulter cette nouvelle banque de données dont la nécessité se faisait de plus en plus sentir, avec le développement *considérable* du *programme électronucléaire* français.

Tout dans cette démarche montre un souci d'identifier ce que l'on appelle dans le langage des spécialistes un « signe précurseur ». Cela peut aller de l'incident apparemment sans importance qui, plus tard, aura peut-être des conséquences sur la sûreté des installations à un autre qui concerne simplement le rendement de la production électrique. C'est à partir de cette foule d'événements très divers que peuvent être finalement extraits ceux qui doivent donner lieu à une analyse plus complète et qui entraîneront peut-être des décisions : modification de procédures, par exemple, ou de pièces, comme ce fut le cas récemment pour les broches de certains réacteurs de 900 mégawatts.

Ce fichier, qui utilise une partie des moyens offerts par le centre de calcul E.D.F. de Saint-Denis, sera, dans une première étape, uniquement alimenté par les services parisiens. Ce n'est que dans le courant de cette année et tout au long de l'année prochaine qu'une certaine décentralisation de la saisie des données pourra être faite directement à partir des centrales. Bugey, Fessenheim, Tricastin et toutes les centrales équipées de réacteurs nucléaires de 900 mégawatts seront équipées en priorité (2). En revanche, il n'est pas prévu, pour le moment, d'engager une telle opération pour les centrales classiques fonctionnant au fuel ou au charbon.

Une telle banque de données, si elle permet effectivement à E.D.F. et à l'ensemble des utilisateurs auxquels elle est accessible de mémoriser de manière quasi illimitée tout ce qui se passe dans le petit monde de la production d'électricité, ne saurait se contenter des seules *informations* françaises. Les exemples ne manquent pas d'événements qui, dans le passé, ont eu des incidences notables sur les *programmes français bien qu'ils se* soient déroulés à l'étranger. Chacun a en mémoire, par exemple, l'incident de la centrale nucléaire américaine de Three-Miles-Island, dont les enseignements donnèrent *lieu en France à quelques modifications* dans la conduite des centrales. Aussi le système mis en place par E.D.F. intégrera-t-il des informations venant de l'étranger soit par le biais des collaborations bilatérales ou *européennes*, soit par celui de l'INPO (Institute of Nuclear Power Operations) pour accéder aux données recueillies outre-Atlantique. — J.-F.A.

(1) *Les industriels sont absents de* la liste des consultants, alors qu'ils sont associés de manière indirecte à la plupart des événements qui se produisent dans les centrales.

(2) Le prix d'un poste de saisie de données est compris entre 40 000 et 50 000 F. D'ici à la fin de 1983, entre vingt et trente devraient être installés.

Les atomes de Rydberg, monstres de l'infiniment petit

Tous les livres de physique atomique énoncent que le rayon de Bohr de l'atome d'hydrogène est de 0,528 angström, soit environ un vingt-milliardième de mètre. Ce « rayon » se réfère au modèle planétaire des atomes proposé par le Danois Niels Bohr en 1913, et dont on sait depuis plus de cinquante ans qu'il n'a pas grand rapport avec la réalité, ce qui n'enlève rien à son importance historique.

En fait, les électrons qui entourent les noyaux d'atomes n'ont pas les trajectoires bien définies que leur prêtait Bohr ; les atomes sont plus proches de nuages flous que de systèmes planétaires et aucune dimension n'y est bien définie. Si la valeur de 0,528 angström reste fidèlement retranscrite, c'est qu'elle donne l'ordre de grandeur de l'extension spatiale des atomes ; elle est aussi un « ingrédient » dans le calcul de diverses caractéristiques de l'atome, bien définies cette fois. De plus, après multiplication par un nombre qui peut aller de 1 000 à 100 000, elle fournit aussi la dimension approximative de ces énormes atomes que les physiciens étudient depuis quelques années sous le nom d'atomes de Rydberg (1), et qui atteignent la taille d'un gros virus ou d'une petite bactérie.

UN atome de Rydberg peut être décrit comme un atome dont on a presque arraché un électron. Mais toute la nuance est dans ce « presque ». La mécanique quantique indique que les électrons qui entourent le noyau ont des énergies bien définies. Les valeurs possibles de l'énergie — les niveaux d'énergie — forment une suite infinie. Les premières valeurs sont bien séparées ; puis les niveaux se resserrent et les énergies se rapprochent d'une valeur limite, l'énergie d'ionisation, celle qui permet d'arracher l'électron de l'atome. Un atome de Rydberg est plus précisément un atome dont un électron a été envoyé sur un de ces niveaux lointains. Il a presque l'énergie nécessaire, et il est effectivement à grande distance du reste de l'atome.

Sensibles et fragiles

Les divers niveaux peuvent être repérés par un nombre quantique, dit principal, qui vaut 1 pour le niveau de base, *celui qui correspond* à l'état normal de l'atome, puis croît régulièrement suivant la liste des entiers. L'énergie de chaque niveau, ou plutôt la différence entre cette énergie et l'énergie d'ionisation, est inversement proportionnelle au carré du nombre quantique principal, variant donc comme la suite 1, 1/4, 1/9... En sens inverse, la distance de l'électron au noyau augmente comme le carré du nombre quantique (2). Les atomes de Rydberg créés en laboratoire ont des nombres quantiques principaux qui vont de 30 à 150. La nature va plus loin : les astrophysiciens ont observé des émissions radioélectriques impliquant des atomes de Rydberg dont les nombres quantiques dépassent 300.

L'existence de tels atomes peut sembler étonnante, car l'électron placé sur un niveau de nombre quantique élevé a tendance à « redescendre » en libérant de l'énergie par l'émission d'un photon, phénomène illustré par les ondes radio qu'observent les astrophysiciens. Mais il se trouve que, lorsque le nombre quantique est très grand, cette « descente » se fait surtout au cours des chocs entre les atomes. La probabilité qu'elle se produise est très faible pour un atome isolé. C'est pourquoi il existe des atomes de Rydberg dans le milieu interstellaire, où la densité de matière est infime et les collisions rares. En laboratoire, leur création tient au progrès des techniques du vide, et surtout au développement des lasers à colorants.

Ces lasers émettent une grande intensité lumineuse, d'énergie parfaitement définie. Celle-ci peut être réglée de manière à ce qu'elle soit proche de l'énergie d'ionisation, et porte un électron dans un niveau de nombre quantique grand. Bien que la probabilité d'une telle transition *soit très faible, l'intensité lumineuse* élevée du laser permet d'obtenir des atomes de Rydberg en nombre appréciable. Les physiciens arrivent même à conserver ces atomes pendant, en gros, un millionième de seconde. *C'est beaucoup plus longtemps* qu'il n'est nécessaire pour étudier comment les atomes de Rydberg réagissent à une perturbation.

Car c'est là l'intérêt de ces gros atomes : par leur taille et par la presque liberté de l'électron périphérique, ils sont très sensibles à toutes sortes de phénomènes et permettent donc d'étudier l'influence de ceux-ci. Ainsi en est-il des champs électriques : un atome normal se déforme sous l'influence d'un champ électrique, qui tire le noyau dans un sens et pousse les électrons dans l'autre sens, mais l'effet est infime. Dans un atome de Rydberg, cette déformation est agrandie plusieurs milliards de fois et devient aisément accessible à l'étude.

Les champs magnétiques aussi perturbent l'atome de Rydberg plus que l'atome normal. Les théoriciens ne savent pas calculer rigoureusement l'interaction d'un atome avec un champ magnétique. Les *expérimentateurs défrichent* donc un terrain largement inconnu. Des questions étranges se posent. Ainsi, le modèle de Bohr, celui de l'électron tournant autour du noyau, extrapolé au cas où l'atome est simultanément soumis à *un champ électrique et* à un champ magnétique, prévoit dans certains cas que l'électron décrit un petit cercle, mais pas autour du noyau. Quelle est la signification de cette image, quel est le comportement précis de l'électron ? La question n'a pas encore reçu de réponse.

La structure du vide

Troisième perturbation possible : une onde électromagnétique de basse fréquence (onde radio). L'électron quasi libre va en quelque sorte vibrer à la fréquence de l'onde, ce qui modifie quelque peu son énergie. C'est un effet qu'ont beaucoup étudié des physiciens français, à l'École normale supérieure (Paris) et au laboratoire Aimé-Cotton (Orsay). D'une certaine manière, il revient à étudier... la structure du vide.

Le vide n'est pas vide ; les théories quantiques décrivent le vide comme un milieu qui contient potentiellement — le terme technique est « *virtuellement* » — *toutes les particules*, compensées par les antiparticules correspondantes. Il contient en particulier des photons de très faible énergie — équivalents, en termes de particules, des ondes radio.

En 1947, le physicien américain Willis Lamb découvrit que certains niveaux de l'atome d'hydrogène n'avaient pas exactement l'énergie prévue par la théorie. Ce « déplacement de Lamb » est dû à une interaction de l'électron avec les photons de basse énergie présents — virtuellement — dans le vide. Cette découverte, d'apparence mineure, est à la base de tout le développement de la physique théorique au cours des trente-cinq dernières années. Elle a d'ailleurs valu le prix Nobel à son auteur en 1955.

Du point de vue d'un électron, une onde radio, c'est quelques photons supplémentaires en sus de ceux du vide. Dans un atome normal, leur effet est négligeable, mais non dans un atome de Rydberg, beaucoup plus sensible à toutes les perturbations. La variation des niveaux d'énergie qu'on observe peut s'interpréter comme un déplacement de Lamb dans un « vide modifié ». Mais, modifier le vide, c'est le rendre accessible à l'expérimentation. Cela ouvre l'espoir de comprendre la nature de ce vide, que l'image d'un magma de particules et d'antiparticules ne caractérise qu'imparfaitement.

Il s'agit là de spéculations fort éloignées de toute application pratique ; les atomes de Rydberg ne sont que des curiosités de laboratoire. Pourtant, quelques utilisations sont envisageables. La sensibilité des atomes de Rydberg aux champs électriques permet d'envisager des procédés de séparation isotopique. *On pense évidemment à la séparation* isotopique de l'uranium et des autres matériaux fissiles, mais il faut se rappeler que presque tous les éléments chimiques sont des mélanges de plusieurs variétés — plusieurs isotopes — et *que disposer* d'isotopes purs peut permettre toutes sortes de progrès scientifiques ou technologiques.

On songe aussi aux atomes de Rydberg pour jouer le rôle d'antennes ultra-sensibles de récepteurs de radio. Dans un premier temps, les « clients » seraient les radio-astronomes. Mais par la suite... Il y a dix ans que, de par le monde, les meilleurs laboratoires de physique atomique étudient les atomes de Rydberg. Dix ans de recherches sans conséquences utiles, cela ne s'est jamais vu.

MAURICE ARVONNY.

(1) Johannes Rydberg (1854-1919), physicien suédois, fit faire de grands progrès à la spectroscopie. Il établit, en particulier, l'existence de raies spectrales très voisines les unes des autres, dont on sait maintenant qu'elles sont dues aux atomes auxquels a été donné son nom.

(2) En toute rigueur cela n'est vrai que pour l'atome d'hydrogène, mais reste approximativement valable pour les autres *atomes, quand le nombre* quantique principal est grand.

En toute logique

A neuf trois par trois

Problème n° 237

C'est à trois que l'on joue le mieux au tarot, pensaient neuf amis, que nous appellerons familièrement A, B, C, D, E, F, G, H et I. Amateurs par surcroît de combinatoire, et jouant ensemble plusieurs soirées par semaine, ils organisaient les tables de telle sorte que chacun jouât exactement une fois avec chacun des autres joueurs au cours d'une semaine.

Dans ces conditions, combien de soirs par semaine peuvent-ils jouer ensemble et comment ?

(*Solution dans le Monde des sciences et des techniques* du 23 février.)

Solution du problème n° 236

Impossible d'obtenir plus de sept sommes en progression arithmétique ; encore ne correspondent-elles qu'à six nombres différents.

Voici le carré :

1	6	9
8	5	2
3	4	7

PIERRE BERLOQUIN.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque *postal (trois volets) voudront* bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Coup de grâce pour Margaret Mead

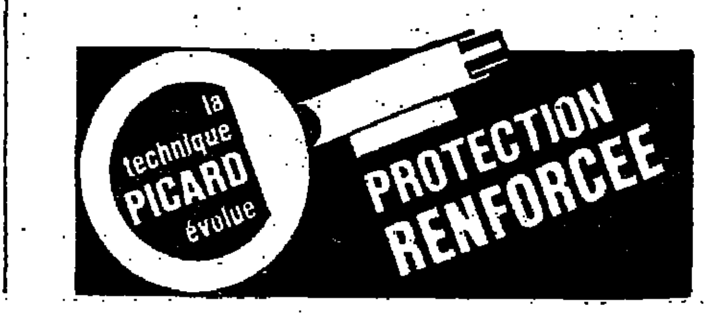
LA célèbre anthropologue américaine Margaret Mead (*disparue en 1978*) avait décrit la société samoane comme étant douce, pacifique, libre de conflits religieux et ignorant la jalousie. Aux îles Samoa, disait-elle, les adolescents pouvaient pratiquer l'union libre sans s'exposer au moindre reproche...

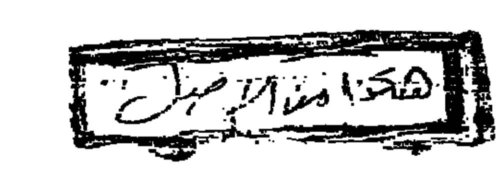
Cette vision idyllique, proposée pour la première fois en 1928 dans un livre qui assura la renommée de Margaret Mead, a été vigoureusement contestée par des Samoans, comme le rapportait M. Jean Guiart, professeur au Muséum d'histoire naturelle dans un article publié à l'occasion de la mort de Margaret Mead (*le Monde* du 17 novembre 1978). Un anthropologue australien, le docteur Derek Freeman, professeur émérite à *l'université nationale australienne* de Canberra, sera encore plus net dans son livre *Margaret Mead and Samoa : The Making and Unmaking of an Anthropological Myth* (Margaret Mead et les Samoa : la fabrication et la démolition d'un mythe de l'anthropologie) qui sera publié dans deux mois aux Etats-Unis par Harvard University Press.

Selon le *New York Times* qui a consacré deux articles à la tempête que soulève déjà le docteur Freeman, l'anthropologue australien affirme que « *la société samoane est vivement agitée par une concurrence effrénée ; que les taux d'homicides et d'agressions y sont élevés et que celui des viols est un des plus forts du monde ; que les enfants, les adolescents et les adultes vivent dans un système autoritaire qui conduit souvent à des troubles psychologiques allant du comportement obsessionnel à l'hystérie pathologique et au suicide ; que cette société est extrêmement prédisposée aux accès de jalousie ; et que non seulement les relations sexuelles n'y sont pas banalisées, mais que le culte de la virginité féminine est probablement porté à un point beaucoup plus haut qu'il ne l'est dans n'importe quelle autre société connue des anthropologues* ».

Le docteur Freeman qui, depuis 1940, a vécu au total six années dans les îles Samoa, pense que les « erreurs » de Margaret Mead s'expliquent de plusieurs manières : l'anthropologue américaine ne parlait pas ou très peu la langue locale, ce qui a probablement permis à de jeunes Samoanes de « la faire marcher » en lui racontant n'importe quoi (en anglais) et, sur place, elle vivait avec d'autres Américains plutôt que dans une famille samoane. Et surtout, Margaret Mead est arrivée aux Samoa *avec le schéma préconçu, qu'elle* a d'ailleurs suivi pendant toute sa carrière, selon lequel le comportement humain est le produit unique de la culture du groupe dans lequel vit l'individu.

Y. R.





Le Monde

culture

MUSIQUE

A LA HALLE AUX GRAINS DE TOULOUSE

La résurrection de « Faust »

C'est une vraie résurrection du chef-d'œuvre de Gounod qu'ont accompli, à la Halle aux grains de Toulouse, Michel Plasson et le metteur en scène Nicolas Joël, en montant Faust *sans le violenter le moins du monde (comme l'avait fait, d'ailleurs excellemment, Jorge Lavelli au palais Garnier), mais en lui redonnant l'élan et les couleurs de la jeunesse.*

Michel Plasson d'abord, avec son Orchestre du Capitole parvenu au plus haut niveau, a retrouvé le lyrisme, la grâce, la tendresse, la générosité, la puissante conviction de cette musique si bien écrite, justifiant pleinement la popularité sans défaillance qui s'y attache depuis plus de cent vingt ans. Et l'on était de plus en plus envoûté à mesure que se déroulait cette longue histoire si connue que l'on aborde en général avec quelque sourire ou un peu d'ennui.

Nicolas Joël avait ouvert de façon surprenante la soirée par le fameux ballet, qui encombre quelque peu la Nuit de Walpurgis et ralentit l'action, arrivée presque à son terme. Ici, sur la grande aire circulaire, entourée par Georges Wakhevitch de ravissantes maquettes de villes du Moyen Age allemand, la chorégraphie très fine et juvénile du Canadien Brian Macdonald, dans des costumes fantaisistes (de Patrice Gauchetier), nous introduisait doucement dans l'atmosphère de Gounod, déconnectait nos souvenirs trop pesants, et nous préparait à un spectacle dépouillé et spirituel. Au-dessus de nos têtes, des courbes ogivales, se rejoignant en une clé de voûte en rosace, métamorphosaient le lieu en une église où se jouait quelque « mistère » médiéval.

Nulle lourdeur donc dans cette représentation, où chaque scène amène vivement ses décors : un immense livre grimoire en deux morceaux, où le magicien Faust veut s'enrouler dans les pages glacées pour mourir et sur lequel Méphisto projette miraculeusement l'image lumineuse de Marguerite ; puis les tonneaux roulent pour la kermesse ; un jardin surgit en un instant, petit labyrinthe de buis taillé ; quelques tabourets et des broderies imagent la chambre de la jeune fille ; une croix, un orgue accroché au pilier ; et nous voici dans l'église ; des tapis déroulés, d'immenses chandeliers, les voluptueuses reines et courtisanes de l'Antiquité, les sirènes aux queues en bois de cerf descendues des cintres, composent la plus capiteuse des Nuits de Walpurgis, en opposition saisissante avec l'énorme pierre taillée sur laquelle Marguerite, folle, pieds nus, la tête rasée, visage bouleversant comme la Jeanne d'Arc de Dreyer, va trouver le salut. Et l'émotion est si pressante alors que l'on voit arriver avec enthousiasme cette foule d'où jaillissent des bouquets de fleurs blanches, célébrant comme une sainte la pauvre pécheresse qui ne mérite peut-être pas pareille apothéose...

*Intensité de l'action, soulignée par de beaux éclairages, vivacité des mouvements de foules, vérité des attitudes, des rapports neufs entre les acteurs, cette mise en scène confirme les qualités exceptionnelles de Nicolas Joël (*la Tétralogie*, de Lyon et de Strasbourg, Roméo, à Nancy), qui n'a que trente ans. Grâce à lui, Pierre Thau, trop souvent confiné dans des personnages de basses statufiée, se métamorphose en un Méphisto bondissant, enjôleur, méprisant, inquiétant et veule tour à tour, et même sa voix a pris une souplesse et un accent nouveaux : une véritable révélation.*

Le Faust d'Alberto Cupido est jeune et avenant, mais son excellent timbre, constamment poussé, n'admet guère de nuances et de demi-teintes, ce qui lui donne une prononciation plate et appuyée. Denise Scharley compose une excellente Dame Marthe, cependant que René Massis (qui doublait Jean-Philippe Lafont) joue Valentin tellement au premier degré qu'il semble venir d'une autre pièce.

Nicolas Joël s'est attaché, tout particulièrement, à deux rôles : Siébel, pour lequel il a dédaigné le travesti, en faisant un garçon fragile au pied bot, appuyé sur une béquille, rayonnant d'amour pur et sans espoir (Pierre Catala), et Marguerite dont il a rendu sensible la rapide et tragique évolution avec des touches d'une grande justesse, grâce à une merveilleuse actrice, Diano Soviero, belle et svelte, avec cette voix aux couleurs rêveuses et satinées d'une Cotrubas, jaillissante et lumineuse.

Citons, aussi, les chœurs superbes du Capitole, préparés par Guy Lhomme, notamment lors de la grande retraite aux flambeaux où le fameux « Gloire immortelle de nos aïeux » *fut lancé avec une détermination si farouche et une discipline si implacable qu'elles en excluaient tout pompiérisme !*

Michel Plasson quitte la direction du Capitole pour se consacrer entièrement à l'Orchestre de Toulouse et à sa propre carrière de chef. Mais il termine en apothéose, et ce spectacle montre le travail qu'il a accompli pendant les dix dernières années. C'est en grande partie grâce à lui que cette halle aux grains est devenue un opéra de trois mille places, d'une acoustique excellente, où plus de vingt-cinq spectateurs auront vu cet admirable Faust *(1).*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) A des prix qui ne dépasse pas 100 francs ; et la plupart des gens n'auront pas déboursé plus de 50 francs.

★ Dernière représentation le 9 février.

SOLTI DIRIGE LE « NATIONAL »

Une rencontre attendue

Il a existé une certaine rivalité – peut-être subsiste-t-elle encore – entre l'Orchestre de Paris et l'Orchestre national de France. On comprend, ainsi, que les responsables de Radio-France éprouvent une légitime fierté à accueillir celui qui, après en avoir été, de 1972 à 1975, le directeur musical, quitta l'Orchestre de Paris avec le sentiment de ne pas avoir trouvé en face de lui l'ambition professionnelle qu'il attendait d'une formation en pleine adolescence. On comprend aussi que les musiciens du « National » n'aient pas hésité à donner le meilleur d'eux-mêmes sous une baguette aussi recherchée et aussi sûre.

A cet égard, le concerto *A la mémoire d'un ange*, de Berg, bénéficiait à la fois d'une exactitude dans les nuances délicates (les plus nombreuses dans cette œuvre de musique de chambre pour grand orchestre), qui excluait tout relâchement de la part des *instrumentistes*, et d'une grande clarté dans les superpositions de rythmes, de motifs et de plans sonores ; cette clarté qu'on obtient seulement par une extrême précision du geste et une attention de tous les instants. Le parfait équilibre entre le soliste et l'orchestre n'était pas moins impressionnant. Sans cela, le jeu tout intérieur de Pierra Amoyal, *plus en nuances* qu'en puissance, aurait été couvert comme il arrive le plus souvent dans ce concerto, qui ressemble alors à une joute inégale entre le violon et ses partenaires.

La *Symphonie héroïque*, en seconde partie, souligne d'autres difficultés, que Georg Solti et les musiciens du « National » ont surmontées avec le même brio. *Quelques petites défaillances* d'un côté, quelques « effets » en trop de l'autre, c'est ce dont se plaindront les auditeurs blasés de l'œuvre de Beethoven ; sans doute n'ont-ils pas tout à fait tort, mais pourquoi gâcher ainsi son plaisir ?

GERARD CONDE.

LES « SOLDATS » A BRUXELLES ET A LYON

Les risques de Zimmermann

Il y a le choix. D'un côté on garantit l'orthodoxie musicale ; de l'autre on mise à l'avance sur un léger parfum de scandale.

Ainsi, le mercredi 9 février au lieu d'un côté la première des trois représentations des *Soldats*, de Bernd Aloïs Zimmermann prévues à la Monnaie de Bruxelles, sous la baguette de Michel Gielen, une production de l'opéra de Francfort, montée par Alfred Kirchmer. Un échange, puisque *Louise* de Jean-Marc Charpentier dans sa récente version bruxelloise, *est invité à Francfort* (et « Zimmermann » en allemand veut dire charpentier...).

De l'autre côté, l'opéra de Lyon annonce pour le vendredi 18 février, et jusqu'au samedi 26, la « révélation en France » des *Soldats*, dans une mise en scène de Ken Russel. On souligne que le réalisateur de *Music Lovers* et de maintes biographies filmées e musiciens – s'il a fait des débuts confidentiels dans le lyrique en montant le *Rake's Progress*de Stravinski à Florence en mai dernier – est d'ores et déjà invité à travailler par trois opéras et deux festivals (1). A peine si l'on précise que Serge Baudo dirigera l'orchestre de Lyon et les chanteurs, dont beaucoup ont du être appelés de l'étranger et notamment des États-Unis, pour interpréter l'une des œuvres réputées les plus délicates, complexes, ardies à servir.

En Allemagne, *les Soldats* figurent au répertoire, et ont été montés à plusieurs reprises depuis 1965, où le même Michael Gielen en assura la création dans une production signée Hans Neugebauer. C'était à Cologne, *et cela n'avait pas été sans difficulté.*

Inspirée de la pièce publiée en 1775 par Lenz, le plus spectaculairement moderne des préromantiques allemands (2), la partition de Zimmermann – une commande – fut en réalité achevée dès 1959 mais resta longtemps dans les tiroirs. Wolfgang Sawalich la décrétait irréalisable. Le chef d'orchestre, immense, n'était pas pour autant, dans son rôle de directeur musical, un progressiste. Zimmermann supposait sept, sinon douze baguettes différentes dans l'orchestre, au dedans et au dehors de la fosse. Zimmermann imaginait des plateaux tournants autour du public, il croyait (aimant Joyce et Pound) à la nécessité d'actions simultanées, défendait sa théorie du « temps sphérique » (demain est contenu dans aujourd'hui, le présent ne fait qu'un avec le passé : « avant » égale « pendant », et « maintenant » induit, contient « tout à l'heure »). Zimmermann enfin, rêvait de « théâtre total ». L'opéra « anachronisme » férocement vivant à ses yeux devait disait-il *« concentre tous les moyens pour communiquer en un lieu spécialement créé à cet effet »*. Et il énumérait : *« architecture, sculpture, peinture, théâtre musical et parlé, ballet, film, microphone, télévision, bandes magnétiques et autres techniques du son, musique électronique et concrète, cirque, comédie musicale et toutes formes de mouvements »*.

Comme avant lui Brückner ou Berg, Zimmermann pour prouver que son œuvre est « possible » en extrait en 1962 une symphonie vocale qui sera dirigée en concert par Yan Kreuze. Convaincu, le nouveau directeur de l'opéra de Cologne ne l'en *oblige pas moins à « simplifier »*. Zimmermann réécrit, et détruit la partition originelle. *« En 1965,* nous a dit Michael Gielen, *nous n'avions pas rendu exactement tout ce qui était noté. »* Réticences des musiciens *ou impossibilités techniques*... Mais les *Soldats* existaient. *« Ainsi en est-il souvent d'œuvres réputées injouables. Trois mois après leur création vous les entendez dans un petit théâtre de province »*, raconte le musicologue Harry Halbreich, qui connaît bien l'œuvre de Zimmermann. *« Les chanteurs savent d'ailleurs qu'il y a même dans Wagner ou Richard Strauss des choses infaisables. Est-ce une raison ? »*

Presque vingt ans plus tard, dix-huit exactement, à Francfort et demain à Bruxelles, Michael Gielen dirige selon ses propres mots *« quelque chose de bien différent »*. *Il suffit d'ailleurs pour s'en rendre* compte d'écouter l'enregistrement discographique qu'il a signé avec les interprètes de la « première fois », le seul disponible (3), et de comparer. Tous les chanteurs, excepté le ténor Bodo Schwanbeck, ont changé bien sûr. Mais surtout l'ouvrage a été complètement remis sur le métier.

Les groupes de percussions, voulus hors de la salle par Zimmermann, ont été placés derrière le décor que l'on entend à la fois, en direct, et, simultanément, par des hauts-parleurs répartis autour des balcons, derrière le public. *« Un effet de cloche sonore »*, nous a-t-on expliqué *à Francfort, où l'équipe, qui*, depuis déjà un an, a commencé à travailler sur cette reprise des soldats ne craint pas d'affirmer que *« jusqu'à nouvel ordre personne n'a fait aussi bien, et autant, que Gielen »*.

Lyon ou Bruxelles ?

On n'a pas eu de mal à le croire, c'était bien. Et ce sera bien à Bruxelles, même si le dispositif sonore est pour des raisons de place un peu modifié. De cette partition – magnifique, simplement à regarder de toutes ces architectures, annotées d'indications précises, Gielen est à *l'évidence imprégné. Il conduit en* maître, quoiqu'en pensent ceux qui furent satisfaits des « simplifications » opérées par Gunther Wich à la tête de l'Opéra de Dusseldorf, et en tournée (il ne s'encombrait pas *des battues inégales*).

Il faut gager qu'après le 26 février, Michael Gielen sera encore le seul... à avoir fait entendre – dans son *intégralité* – l'opéra de Zimmermann. Si, à ce que Serge Bando nous a confié à propos de son travail sur cette œuvre qui « l'empêche de dormir » (il se jure de *« ne plus remontrer de sitôt d'opéra contemporain »*). On ajoute que ce qui sera entendu à l'auditorium Maurice-Racel, aura été répété seulement six semaines. Et si on ajoute que metteur en scène et chef d'orchestre auront ici œuvré chacun de leur côté, pour se retrouver tout juste en fin de parcours... On peut rester perplexe.

S'il reste à choisir, entre Bruxelles et Lyon ? Mais pourra-t-on choisir entre la production scénique d'Alfred Kirchner, son parti pris de dépouillement, faisant délibérément abstraction des projections de films, éléments extra-théâtraux et multiplicité des scènes entre cette hypothèse des *Soldats* et celle de Ken Russsel, pour qui le livret est *« à peine digne d'un mauvais Griffith »* et l'œuvre au total très *« cynique »* ? Cynique ? Zimmermann, qui se suicida en août 121970, traitait du désespoir. Il *reste aussi grand que le Berg de Wozzek,* même si, en France, on ne sait pas encore bien.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Un Festival des films de Ken Russel aura lieu à Lyon, du 18 au 25 février. Le metteur en scène a prévu de monter, entre autres, *Mme Butterfly* à Spolete, *Tanhausser* à Genève.

(2) Editions de l'Arche.

(3) Wergo.

THÉATRE

« ALBERTA, ALBERTA » pour les enfants

Une femme s'est nichée dans un cube de verre. D'abord, on ne la voit que de dos, poupée mystérieuse et géante, immobile. La voix, étrange à travers les parois, dialogue avec une chanson de la radio, un chanteur de blues qui attend tristement son Alberta.

Puis – un jeune homme entre dans la salle (car nous sommes dans *une école* maternelle, avec, comme spectateurs, des « moyens » de quatre ans). Il cherche à retrouver son école d'autrefois, sort, revient, tandis que la jeune femme découvre les merveilles du cube, fenêtre ouverte *sur le large. La mer est là, la* plage, et une armée de minuscules cochons roses descendus des manches et des poches d'un manteau suspendu.

Ce jeu, – très naturel et très fou, du devant et du caché, du dessus et du dessous, du familier et de l'impossible, Françoise Pillet le conduit avec dextérité et humour, comme un tricot au point mousse. Mais ce jeu est aussi un vrai et brillant spectacle qui raconte aux très petits l'histoire même de la magie théâtrale.

BERNARD RAFFALLI.

★ Spectacle de la Compagnie de la pomme verte, présenté en février et en mars dans les écoles maternelles de Marne-la-Vallée.

Renseignements au C.A.C. de Marne-la-Vallée, 77240 Champs-sur-Marne. Tél. : 005-64-87.

■ **Les représentations de Krehler, de Georg Kaiser, dans la mise en scène de Robert Gironès au Théâtre de la Bastille, interrompues à la suite de l'accident survenu à l'une des comédiennes (*le Monde* du 28 janvier), reprennent le 15 février à 21 heures. Denise Bonal remplace Rosine Rochette dans le rôle de Mme Krehler.**

CINÉMA

LA SITUATION DES SALLES « D'ART ET D'ESSAI »

« Établir le dialogue »

Qu'il semble déjà loin le temps où, vers le milieu des années 60, à l'occasion de la première semaine des *Cahiers du cinéma*, on pouvait simultanément voir à l'affiche de deux salles parisiennes, le Napoléon, *près* de l'Étoile, et le Saint-Paul, dans le Marais, un immense Gaumont aujourd'hui disparu, deux œuvres représentatives, d'une part, du *cinema nôvo, A falecida* de Léon Hirszman *et, d'autre part*, du cinéma québécois naissant, *le Chat dans le sac*, de Gilles Groulx.

Le public ne s'écrasait pas au guichet, mais il était curieux de découvrir d'autres univers, d'autres sensibilités. *A la veille de 1968, montrer* au quartier Latin, en alternance chaque semaine, *L'homme n'est pas un oiseau* du Yougoslave Dusan Makavejev et *la Noire* du Sénégalais Sembène Ousmane, relevait pareillement de l'esprit *pionnier, avant que ne déferle* sur nos écrans, dans les années 70, le flot d'une production véritablement internationale. Paris acquérait la réputation de capitale du cinéma mondial. Aujourd'hui, la vague a reflué, la prolifération des salles, en général des mini-salles, dans le réseau commercial classique, loin d'entraîner une stabilisation économique, a contribué à effacer le nouveau cinéma international de l'affiche.

Sauf à programmer un unique film *à succès, comme Yol (Turquie), il de*vient presque impossible de sortir en programmation régulière, c'est-à-dire pour une semaine au moins, un film d'un pays et d'un auteur peu connus, même génial. Pour couvrir les frais de lancement, tirage de copies, publicité, le droit d'admission du film en France, il faut engager immédiatement à peu près 500 000 francs. Au minimun, soixante mille spectateurs payants sont nécessaires pour rembourser cette mise.

Claude Guichard, directrice et animatrice avec son mari, Michel Guichard, place Denfert-Rochereau, d'une petite salle d'art et d'essai, *dont la programmation est exem*plaire (Bunuel, Robbe-Grillet, Mrnal Sen, un mois de *cinéma nôvo* en cours), déplore que *« la législation* (soit) *la même pour les grands circuits et pour nous, car les trésoreries ne sont pas les mêmes »*. *« Une salle,* reprend Michel Guichard, *c'est une façon de faire exister les films. On peut passer ce qu'on veut, quand on veut, comme on veut. Jacques Demy, notre voisin, aimerait diriger une salle. Le travail, j'y crois, j'en suis sûr. Il faut faire bouger les gens. »* Le Denfert est une des dernières salles de recherche, ce secteur de pointe de l'Art et de l'Essai, encore en place à Paris. Et c'est un des rares cinémas qui puissent rivaliser avec la province en matière d'animation, de rapport immédiat avec le public.

« Aujourd'hui, nous dit Jean Lescure, lui-même propriétaire de trois cinémas à Asnières et simultanément président de l'Association française et de la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai (A.F.C.A.E. et C.I.C.A.E.), *on compte en France sept cent cinquante-quatre salles d'art et d'essai, soit 18 % du parc de salles et du chiffre d'affaires. Environ un quart de ces salles sont des salles associatives et des salles municipales, c'est-à-dire bénéficiant de subventions locales et dont la gestion est allégée. Soixante-quatre salles, indépendantes ou municipales, sont des salles de recherche, les plus ambitieuses, ainsi nommées pour la qualité de leur programmation et de l'animation avec le public. »*

Initiatives provinciales

Paris est, aujourd'hui, dépassé par la banlieue et par la province où se sont créées, à ce jour, cinq associa*tions régionales regroupant un cer*tain nombre de salles et capables de garantir un marché réel pour les films refusés par ce qu'on appelle les « concentrations » (les grands circuits). L'ACRISE (Association des cinémas de recherche indépendants du Sud-Est) a, ainsi, sorti *Qui chante là-bas* (Yougoslavie), primé un peu partout, avant même Paris. Alain Nouailles, directeur du Sémaphore, à Nîmes, en avait acheté les droits pour la France.

Claude Chevènement dirige, à Pau, une salle classée salle de recherche, le Périscope, *« la plus belle de la ville »*, précise-t-il. *« Elle est installée dans une M.J.C., la mairie est propriétaire des murs, n'exige aucun loyer. La programmation est effectuée par une commission de spectateurs de tous âges, qui se documentent dans notre bibliothèque. Il y a un correspondant par établissement scolaire. » « Nous avons réussi à casser l'habituelle tranche des 18/25 ans censée constituer le public,* ajoute Claude Chevènement. *Les gens mariés, avec des enfants, reviennent au cinéma. Nous ne prenons pas le public des salles ordinaires. »*

La subvention globale pour les salles d'Art et d'Essai atteint 15 millions de francs. *« Mais il ne faut pas se faire d'illusion,* remarque Jean Lescure, *une salle avec la subvention qu'elle reçoit subsistera pendant six semaines. S'il n'y a pas de recettes, elle ne pourra pas continuer. D'où cet énorme effort de formation du public. Comme le disait un jour Luigi Comencini à une rencontre sur l'Art et Essai, c'est dans les salles que se fait le dialogue culturel. »* Le gouvernement, semble-t-il, souhaiterait une nationalisation pure et simple du secteur Art et Essai, ramené à sa vocation exclusivement culturelle, ce qui ne convient guère aux indépendants.

Nous ne sommes pas en Hollande, où un même organisme, le Film International, peut à la fois gérer le meilleur Festival de cinéma indépendant du monde (*le Monde* du 5 février), un organisme de distribution relié à un réseau de salles dit « alternatif » et un service d'achats de films. Les deux premiers ont un budget de 750 000 florins chacun, le dernier 800 000 florins (le florin vaut environ 2,6 francs). Hans Bals, le responsable, espère aller encore plus loin avec l'appui du gouvernement : créer un institut du cinéma, complété par des lois correspondantes, avec un secteur de production et une repré*sentation à l'étranger. L'institut* s'installerait à Amsterdam. *« Mais,* nous dit en souriant le directeur du Film International, *je tiens à ce que nos bureaux aient une salle normale intégrée dans le bâtiment, afin que nos gens ne perdent pas le contact avec le public. »*

LOUIS MARCORELLES.







CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NÉERLANDAIS 121, rue de Lille Mercredi 9 février (p. e. Valmalète)	Jitske STEENDAM Soprano Sylvia SCHULTER Contralto Gérard AKKERHUIS Piano BRAHMS, SCHUMANN DVORAK, MENDELSSOHN
THEATRE de l'OPÉRA-COMIQUE Salle Favart Jeudi 10 février à 18 h 30 (p. e. Valmalète)	Jean-Philippe COLLARD CLEMENTI, FRANCK TCHAIKOVSKI, CHOPIN
THEATRE de l'OPÉRA-COMIQUE Salle Favart Jeudi 10 février à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	LES SOLISTES de l'OPÉRA » Violon Solo P. DOUKAN SCHONBERG « Pierrot lunaire » STRAVINSKI « L'Histoire du Soldat » Récitant Xav. DEPRAZ Sol. : Anne RINGART Dir. : Claude SCHNITZLER
THEATRE de PARIS Samedi 18 h « Sous les lustres » Le 12 février Rens. 280-09-30 (p.e. Mondial Musique)	Lauréats de la FOND. MENUHIN ENSEMBLE DE CUIVRES DA CAMERA ADSON - GABRIELLI MAURER - PEZEL SCIORTINO - HOLIBORNE ALBENIZ - MAUDUIT - TAYLOR
SALLE GAVEAU Samedi 12 février à 17 h (p.e. Dandelot)	Amis de la Musique de Chambre Prog. Music. France-Culture SOL. DE STRASBOURG Flûte, Harpe, Clarinette Violons, Alto, Violoncelle Debussy, Ravel, Roussel, etc.
Salle PLEYEL Dimanche 13 février à 15 h (p.e. Valmalète) WERNER	ORCH. COLONNE 100e ANNIVERS. de la mort de RICH. WAGNER 13 février 1883, 15 H 30 SALLE PLEYEL, Dimanche 13 février 1983, 15 h WAGNER Extraits d'Opéras Sol. : BENT NORUP Baryton Dir. : Dennis Russel DAVIES
Centre Musical Bösendorfer Lundi 14 février à 18 h (p.e. Dandelot)	CARNEGIE HALL présente G. FULKERSON Premier Prix de Violon du Concours International de Musique Américaine R. SHANNON Piano Ives - Wernick Grumb - Beach
Salle GAVEAU Lundi 14 février à 20 h 30 (p.e. Dandelot)	J.M. FOURNIER PRODUCTIONS Présente un récital du pianiste soviétique VICTOR ERESCO RACHMANINOFF - CHOPIN
Salle PLEYEL Dimanche 20 février à 17 h 45 (p.e. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX FEST. MOZART Sol. : Pascal ROGE Dir. : Mario VENZAGO
SALLE PLEYEL Lundi 21 février à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	NARCISO YEPES GIULIANI, CONGE SATIE, TARREGA GINASTERA...
ESPACE P. CARDIN Lundi 21 février à 20 h 30 Rens. 266-17-30 (p.e. Mondial Musique)	MUSIQUE à L'ESPACE Edda MOSER, Soprano avec Dalton BALDWIN Quatuor VIA NOVA Magda TAGLIAFERRO Fauré - Schumann
THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 21 février à 20 h 30 (Dandelot)	Au profit de la Fondation Européenne des Sciences, des Arts, et de la Culture Unique Récital Nathan MILSTEIN avec Georges PLUDERMACHER Geminiani, Schumann, Beethoven Szymanowski, Liszt-Milstein Stravinski, Wieniawski
ESPACE CARDIN Lundi 7 Mars à 20 h 30 Rens. 266-17-30 (p.e. Mondial Musique)	Musique à l'Espace « Année F. POULENC » Gabr. TACCHINO, piano J.-Ch. BENOIT, baryton Alain MARION, flûte

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Vendredi 11 février, 20 h 30
RÉCITAL DE GUITARE
JULIAN BREAM
BACH - DOWLAND - ALBÉNIZ
LOC. 723-47-77

PIANO★★★★
SALLE PLEYEL
Samedi 26 février à 20 h 30
B.B.C.
SYMPHONY ORCHESTRA
direction
SINOPOLI
soliste
POLLINI
MANZONI-MAHLER
LOC. 563-88-73

POCHE 548.92.97
LE BUTIN
de JOE ORTON Adapt. Française ERIC KAHANE
CATHERINE RICH
HUBERT DESCHAMPS
ETIENNE BIERRY
"Irrésistiblement drôle. Un chassé-croisé hilarant." (Le Nouvel Observateur)
"Vaudeville d'une irresistible et feroce extravagance, les acteurs sont tous parfaits" (Le Matin)
"Vaudeville fou... Humour loufoque..." (Le Figaro Magazine)
"Du très bon théâtre, provocant, tres drôle..." (Le Canard Enchaîné)
"Très provoquant, tres drôle, ne le manquez pas!" (Le Canard Enchaîné)
50 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES

Musique
THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 30 F
du mardi au samedi
du 15 au 19 février
deller consort
mardi 15 - jeudi 17 - samedi 19
chansons du théâtre de Shakespeare et de la Restauration
madrigaux européens
airs de cour français et anglais
mercredi 16 - vendredi 18
Tomkins - Dowland - Purcell
"traditionals"
tél. 274.22.77



NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
RADIO FRANCE Grand auditorium Jeudi 10 février 20 h 30	dir. : Theodor GUSCHLBAUER P. DEVOYON, F. LODEON, J.-J. JUSTAFRE, J.-C. BARRO, J.-P. GANTIEZ, A. COURTOIS Schumann
MUSIQUE AU PRÉSENT	
AUDITORIUM DU CENTRE CULTUREL DE BOULOGNE Samedi 12 février 16 h 30	C. ROQUE-ALSINA M. MONNET - A. TAMBA C. Roque-Alsina, J.-R. Viard M. Viard - A. Planes Ensemble instrumental du NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE Dir : Gilbert AMY
MUSIQUE DE CHAMBRE	
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 14 février 20 h 30	Gidon KREMER, violon Andras SCHIFF, piano SCHUMANN - SCHUBERT STRAUSS
MUSIQUE DE CHAMBRE	
RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 16 février 20 h 30	QUATUOR BERNEDE J.-P. DUPUY, piano F. BARRIÈRE, J.-C. RISSET M. PHILIPPOT, Ch. CHAYNES
RÉCITAL EXCEPTIONNEL	
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 17 février 20 h 30	Alicia de LARROCHA piano GRANADOS - FALLA - CHOPIN
MUSIQUES SACRÉES	
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS Vendredi 18 février 20 h 30	MOZART - BACH F. Lott, B. Finnila H. Scheer, M. King N. Tuller, T. Raffalli Chœurs de Radio France NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE Dir. : Mario VENZAGO

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 8 février

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONDE EST PETIT ET LES PYGMÉES AUSSI — Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30.
TROUBADOURS DE PENDULE — Lucernaire (544-57-34), 22 h 15
LE JOUEUR DE SAXO — Dix Heures (606-07-48), 18 h 30.
ELLEN — Bastille (357-42-14), 19 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11) : 18 h : Conférence (C. Samuel).
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : à 20 h 30 : La vie est un songe (dernière).
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre : Hamlet. — Théâtre Gémier 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jocaste.
TEP (797-96-06), 20 h 30 h : l'Oiseau vert.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Tanztheater de Wuppertal.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : L'Amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : le Désert. II : 18 h 30 : Ida.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.
CINQ DIAMANTS (580-18-62) 21 h : la Mort d'Elsa.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : la Nuit des Alligators.
DEUX-PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes. II. 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : la Chienne dactylographe.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace — After Magritte.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa (dernière). — II. 18 h 15 : Eden Cinéma.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat. Dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Mariage blanc.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Rêves d'écluses.
POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : Je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Portraits d'amis ; 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Voyageur vers les ombres vertes.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30 et 20 h : Guide des convenances 1919.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Bread and Puppet Theater.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.
THÉATRE 14 (545-49-77), 21 : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Dylan. — Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Point H.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, 23 h 45 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Étoiles rouges.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 30 : S. Deschaumes.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : C. Zarcate, les Mille et Une Nuits.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h. : A la Courte-Paye.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h. : A vos Ronds... Fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45 : B. Haller.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Ch. Couture.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 21 h : M. Sardou.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina.

La danse

CISP TH. DE PARIS (343-19-01), 20 h 45 h : C. Bastin, C. Bon, C. Cordier.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Ballet Rodeo.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy.

Les concerts

MUSEE CARNAVALET, 21 h : F. Malgoire, F. Lengelle (Rameau).
RADIO-FRANCE — Auditorium 106, 18 h 30 : Quintette Nielsen (Reverdy, Holliger, Jolas...).
LUCERNAIRE, 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.
PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : Germ (Cochini).
A L'ECUME (542-71-16), 22 h : Muriel Valence (piano).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Agbavia.
FORUM (297-53-39), 21 h : K. Werner, J. Moody Quartet, H. Parlan.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : K. Clarke Trio.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Jean-Marie, R. Del Fra, O. Johnson.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Panam fusion.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), 20 h 30 : l'Opéra de Smyrne.
ARGENTEUIL C.C.M. (961-25-29), 20 h 45 : Juanito court toujours.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Diderot à Pétersbourg.
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), 20 h 30 : Marat-Sade.
CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) 20 h 30 : les Trois Mousquetaires.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), 21 h : M. Jonasz.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : Camerata de Versailles, dir. A. De Closel (Schubert, Xenakis, Musgrave).

LUCERNAIRE • 544.57.34
18 h 30 - PROLONGATION
L'EDEN CINEMA
de Marguerite DURAS
mise en scène
Lucien Melki - Ninon Ozanne
« Un DURAS d'une trouble chaleur exotique, superbement théâtralisé. » Didier MEREUZE

SALLE GAVEAU
MARDI 15 FÉVRIER - 20H30
jean-françois paillard, direction
andré bernard, trompette
p. roullier, b. chapron, flûtes
d. arrignon, hautbois
TELEMANN : «MUSIQUE DE TABLE»
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
Location Salle Gaveau 563.20.30 et Agences

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à René Clair : les Belles de nuit ; 19 h, L'académie Morlock présente : Salomé, de T. Hernandez ; 21 h, Hommage à L. Comencini : Heidi.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70). — V.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; La Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse

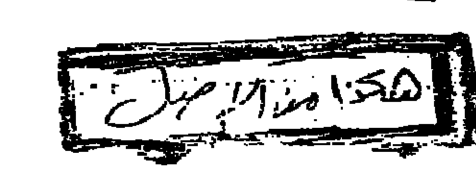
LES FILMS NOUVEAUX

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE, film américain de Blake Edwards. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.F. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-34-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE BATTANT, film français d'Alain Delon. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-82-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 8e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (626-10-96).
L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS, Film français de Marcel Jullian. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PREMIER AMOUR, film israélien d'Uriel Pérez. V.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE, film français de Michel Vocoret. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
TRIPTYQUE, film soviétique d'Ari Khamrev. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

Connaissance du monde
Salle PLEYEL Lun. 14 fév. (18 h 30) - Mar. 15 et Ven. 18 (18 h 30 et 21 h) Mer. 16 (15 h) - Jeu. 17 (20 h 30) - Dim. 20 (14 h 30) Nouv. séances
LE NIL
DES SOURCES A L'ÉGYPTE
LE ROMAN D'UN FLEUVE
Récit et Film de Bernard PIERRE
Les sources du Nil
Le lac Victoria
Les montagnes de la Lune — Les deux Nil au Soudan - La Haute-Égypte
Le Caire — Le Delta, ses richesses et ses fellahs — Le Nil immortel

Théâtre du Tourtour
DONNEZ MOI SIGNE DE VIE
de Henri Mitton
mise en scène de Jean-Claude Arnaud
avec Denise Noël
« Une pièce bien écrite, acerbe, rapide et vigoureuse comme un pamphlet... Un très charmant spectacle. » (Le Quotidien de Paris).
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, 4e
Tél. : 887-82-48 - Métro : Rambuteau
Location à partir de 11 h 30 par téléphone
22 h 30 tous les soirs, relâche dimanche





SPECTACLES

Pathé, 14e (320-12-06) ; Gloria, 18e (627-60-20).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; La Fauvette, 13e (331-60-74) en mat.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41)

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

COMMANDO (Angl., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (527-07-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GISELLE (Bré., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75)) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA REVANCHE DES HUMANOIDES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr., All.) : Bergère, 9e (770-77-58) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TRON (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Napoléon, 17e (380-41-48) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ;

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIGILANTE (A.) (**) : V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

WESTERN (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). – Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

RÉTROSPECTIVE PHILIPPE GARREL : Studio 43, 9e (770-63-40).

VOTEZ REDFORD. (v.o.) Action La Fayette 9e (878-80-50) : Brubaker.

FESTIVAL DE COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.) Ranelagh, 16e (288-64-44), 19 h 30 : les Producteurs ; 21 h 30 : Drôle d'embrouille.

FESTIVAL DE CINÉMA BRÉSILIEN (v.o.) Denfert, 14e (321-41-01), 18 h : Os Saltimbancos : 21 h : O Casamento.

25 ÉCLAIRS DANS LA NUIT : Olympic, 14e, (542-67-42), 20 h : les Amants ; 18 h, 22 h : Calcutta.

FESTIVAL BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), le Mécano de la « général ».

PROMOTION DU CINÉMA Studio 28 18e (606-36-07), Les cadavres ne portent pas de costards (v.o.).

FESTIVAL BOGART (v.o.) Action La Fayette, 9e, (878-80-50), le Port de l'angoisse.

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Une nuit à l'Opéra.

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 40.

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (I., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h.

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Cité internationale, 13e (589-38-69), 21 h.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

DRAME DE LA JALOUSIE (It ; v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-46-18), 24 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

1941 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h. 30.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

PLAY-TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 30.

RENCONTRE DU 3e TYPE (A, v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32), 15 h. 45, Escurial, 13e (707-28-04), 22 h.30.

SYLVIA SCARLETT (A, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., muet) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 17 h. 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 + 0 h 20.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 8 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Document : L'an quarante ou un peuple et ses fantômes.
Par C. Santelli.
La deuxième partie de ce documentaire dramatique sur la France en 1940 concerne surtout le « mythe Pétain ». Construction savante, mouvement des images et des témoignages : passionnant.

22 h 35 Flash d'information.

22 h 40 Court-métrage :
« Polka Mazurka », de G.Z. Horvatch.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film (hommage à Louis de Funès) : le Corniaud.
Film français de Gérard Oury (1964), avec Bourvil, L. de Funès, V. Venantini, B. Loncar, A. Ghelli, H. Genès (Rediffusion)
Un homme d'affaires a démoli la 2 C.V. d'un représentant de commerce partant en vacances. Il charge celui-ci, en compensation, d'aller prendre livraison à Naples d'une Cadillac qu'il ramènera en France. Le « corniaud » ignore que dans cette voiture sont cachés de la drogue et des diamants. Comédie burlesque avec duperies et poursuites. Prélude à la Grande Vadrouille par la réunion de Bourvil le naïf et de Louis de Funès, le colérique excité. La qualité Oury.

22 h 40 Mardi cinéma.
Avec Nathalie Baye et François Périer.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : Guerre et paix.
Film soviétique de Serge Bondartchouk (1962-65), avec L. Savelevia, S. Bondartchouk, V. Tikhonov, I. Scobtseva.
Premier épisode : Austerlitz.
En 1805, la Russie se prépare à la guerre avec Napoléon Ier. Un jeune prince veut faire œuvre patriotique. Son ami, fils illégitime d'un riche notable, reçoit l'héritage de ce père. La fille d'un aristocrate éprouve les troubles de l'adolescence.
Le premier des quatre films constituant une monumentale et fidèle adaption du roman de Tolstoï, tournée en 70 mm.
Présentation des personnages et reconstitution spectaculaire de la bataille d'Austerlitz, vue du côté russe.

22 h 20 Journal.

22 h 35 Une minute pour une image.
L'album de photos d'A. Varda

22 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate pour hautbois et piano, de F. Poulenc, par D. Walter, hautbois, et D. My au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Comment interpréter les troubles psychiques ? Avec J.-L. Signoret et D. Widlocher.

21 h 30, Disques de Radio-France : Mache.

22 h 30, Nuits magnétiques : les conteurs ; à 23 h, En cas d'absence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin, le 22 juin 1982) : « La Tosca », de Puccini ; par l'Orchestre philharmonique de Berlin, les petits chœurs de Rias et le Berlin Schoenberger Saengerknaben ; dir. : H. von Karajan ; chef des chœurs : U. Gronostay, G. Hellwig, W. Hagen-Groll : sol. K. Ricciarelli, soprano ; J. Carreras, ténor ; R. Raimondi, basse...

23 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; Jazz-Club.

Mercredi 9 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.

12 h HF 12 (info.).

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 35 Un métier pour demain : architecte.

13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.

15 h 45 Jouer le jeu de la santé.

15 h 50 Les pieds au mur.

18 h 25 Le village dans les nuages.

18 h 50 Histoire d'en rire.

19 h 5 Météorologie.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 S'il vous plaît.

19 h 53 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 35 Les mercredis de l'information : Les exilés du Reich.
Reportage de M. Honorin sur les réseaux d'extrême droite et sur l'implantation des anciens nazis en Amérique du Sud. Il remplace « la piste Hô - Chi - Minh », initialement prévu, en raison de l'affaire Barbie.

21 h 35 Concert : Festival de Pau 1982
Œuvres de Bach et de Bartok, par l'Orchestre de Chambéry et de la Savoie, sous la direction de C. Gibault, solistes Y. Menuhin et J. Mistry.

22 h 35 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h Journal (et à 12 h 15).

12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.

13 h 30 Stade 2 midi.

13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.

14 h Les carnets de l'aventure.
Manaslu, une expédition himalayenne.

14 h 30 Dessins animés.

15 h 5 Récré A 2.

17 h 10 Platine 45.
Avec le groupe A.B.C., Little Joe, les Civils, Joe Cocker et Jennifer Warnes, Buzy et Thomson Twins

17 h 45 Terre des bêtes.
Les araignées.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 45 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Trois morts à zéro.
Scénario de J. Kirsner, réal. J. Renard (2e partie).
Deux joueurs de football sont abattus en plein match par un tireur fou armé. Ce suspense, parfois un peu long, nous fait découvrir les coulisses réelles du ballon rond.

22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie.
De D. Thibault.
La sclérose en plaques, avec les professeurs Lhermitte et Marteau, le docteur Lyon-Caen, du service de neurologie de l'hôpital de la Salpêtrière, les professeurs Baumann, Hauw et Schuller, J.-F. Bach, Chany et Lebon.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre
Le parti communiste.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Émissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.

20 h Les jeux.

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de G. Lux, L. Milcic et P. Danel.
Autour de Julio Iglesias, Jeanne Manson, Régine, Gérard Lenorman, les Charlots...
En hommage aux personnes du troisième âge, retransmission du spectacle de la maison de la culture d'Alfortville, avec les anciens de la commune, présentés par Pierre Douglas, Les Sœurs Étienne, Patrice et Mario, Rina Ketty, Jean Raphael, le groupe folklorique auvergnat « Lou Padelou », une chorale arménienne.

21 h 40 Journal.

22 h Variétés : Un soir de fête.
Réal. : P.-A. Picton.

22 h 50 Une minute pour une image.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Cantabile », de N. Paganini ; « Tambour », de J.-M. Leclair, par J.-J. Kantorow au violon et J. Rouvier au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le Bangladesh.

8 h, Les chemins de la connaissance : Visages au fond du puits ; à 8 h 32, Max Weber ou le refus des systèmes.

8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.

10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Contes de la ficelle » avec M. Grimaud.

11 h 2, La musique prend la parole : Quatrième Symphonie de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. R. Kubelik.

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama.

13 h 30, Musique : Journée Geoffroy-Dechaume, par A. Cœurdevey (et à 17 h 32 et 20 h).

14 h, Sons : Kuala-Lumpur.

14 h 5, Un livre, des voix : « Les occasions perdues », tome II, de Vercors.

14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Les maisons familiales rurales.

15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier : à 15 h 45, Promenade ; à 17 h, Roue libre.

18 h 30, Feuilleton : Le bonheur fou.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Bizet, Streker, Popy...

6 h 30, Musiques du matin : Premier trio pour piano, violon et violoncelle de F. Mendelssohn.

8 h 7, Le Bougolama 8-9.

***9 h 5, D'une oreille l'autre** : Œuvres de R. de Lassus,* Bach, Beethoven, Mozart, Strauss, Killmayer...

12 h, L'amateur de musique.

***12 h 35 Jazz** : Le jazz en France.*

13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres d'Enesco, Chausson, Fauré, Poulenc, Verdi, Puccini ; par O. Lapierre, chant : P. Kenealy, piano.

14 h 4, Microcosmos : Emission pour la jeunesse.

17 h 5, Repères contemporains.

***17 h 30, Les Intégrales** : musique de chambre de Brahms.*

18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Saint-Saëns, Fauré, Franck, Enesco, Kœchlin, Widor ; par P. Debost, flûte ; P. Pontier, piano.

19 h 38, Jazz. : Où jouent-ils ?

20 h 30, Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 20 octobre 1982) : « Sonatine pour violon et piano en sol mineur », « Fantaisie pour violon et piano en ut mineur », de Schubert : « Sonatensatz pour violon et piano en ut mineur », de J. Brahms ; « Chaconne en ré mineur », de J.-S. Bach ; « Cantabile », de Paganini ; « Suite espagnole populaire », de M. de Falla ; par L. Kogan, violon et N. Kogan piano.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 8 FÉVRIER

– *M. Emile Jourdan*, député et maire de Nîmes (P.C.) et *Jean Bousquet*, P.-D.G. de Cacharel, qui conduit la liste de l'opposition, participent au débat organisé par Europe 1, à 19 h 30.

MERCREDI 9 FÉVRIER

– *M. Alain Peyrefitte*, ancien ministre R.P.R., est invité à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

COMMUNICATION

GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES A L'A.F.P.

Les limites de la concertation

Les journalistes de l'Agence France-Presse, sur l'initiative de l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., F.O., S.N.J.), observent une grève de vingt-quatre heures sur le service France — du 8 février à 12 h 30 au 9 février à 12 h 30 — et de deux heures sur le service étranger. Cet arrêt de travail est destiné à obtenir le rétablissement des primes et promotions, la suppression de tous les liens entre le plan d'économies et le plan de développement (*le Monde* du 1er février) et une négociation préalable aux premières mesures d'application du plan de développement, du plan de restructuration et du plan d'économies prévus par la direction générale.

Une première grève d'avertissement de quatorze heures avait déjà eu lieu le mardi 1er février. Une nouvelle rencontre entre la direction de l'A.F.P. et les délégués syndicaux devait être organisée ce mardi.

Dans un tract distribué lundi 7 février, la section C.G.T. des journalistes reproche au P.D.-G., M. Henri Pigeat, « *une attitude provocatrice à l'égard du personnel* », parce que « *son plan d'économies est un plan étriqué qui mutile les activités de l'A.F.P.* » et que « *son plan de développement, sur la base de principes justes et de déclarations d'intentions louables, est la énième édition du flou artistique que le P.D.-G. (...) sert depuis deux ans* ».

Sur le montant total des économies (10,5 millions de francs) que l'Agence France-Presse doit réaliser en 1983, la direction révèle qu'elle a déjà trouvé 3 921 000 F de réductions de crédits par rapport au budget primitif. Les économies à rechercher représentent donc 6 579 000 F pour cette année (elles devront s'élever à 11 077 000 F par an à partir de 1984).

Au titre des compressions diverses de dépenses, on relève notamment la suppression du poste (conseiller à la direction) qu'occupait le journaliste Marc Paillet (344 000 F) — devenu membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, — de trois postes de collaborateurs locaux à Singapour (164 000 F) et d'un poste d'opérateur au siège (203 000 F).

Plus spectaculaires sont les économies décidées sur les frais de reportages et de déplacements (1 million de francs) ou encore celles attendues à l'occasion du remplacement des collaborateurs qui bénéficieront de la garantie de ressources et des contrats de solidarité (1,55 millions de francs).

Pour ce qui est du plan de développement de l'A.F.P. (*le Monde* du 1er février) et sa mise en œuvre, la direction générale vient d'adresser une document de vingt-sept pages aux chefs de service. « *La période de cinq années qui s'ouvre en 1983,* lit-on en guise de préambule, *doit être caractérisée par un processus de mutations destinées à tranformer profondément tous les secteurs de l'Agence et par un programme d'actions conduisant à la multiplication et à la diversification des services d'information qu'elle distribue dans le monde.* »

« *L'objectif,* poursuit-elle, *est double : garantir la compétitivité de l'A.F.P., dans un marché international des médias en pleine évolution, et assurer les ressources nouvelles nécessaires au maintien de l'indépendance de l'Agence.* »

Un contrat d'entreprise

La philosophie du plan étant ainsi définif, la direction s'empresse d'ajouter : « *Avant que le conseil d'administration n'arrête le programme d'action définit, il a été décidé d'observer une phase d'information et de concertation dans l'entreprise sur la base des objectifs définis par la direction et compte tenu des financements prévus.* »

Cette précaution épistolaire est de nature à apaiser les craintes de ceux qui reprochent à leur direction sa politique du secret, mais elle indique aussi clairement les limites de la consultation, même s'il est précisé par ailleurs que les options retenues par le conseil d'administration pour le développement de l'A.F.P. « *ne signifient pas que les projets prévus sont figés et limitatifs. Des perfectionnements et des aménagements sont possibles et souhaitables, à condition de rester dans la ligne des objectifs fixés et dans l'équilibre général du programme* ».

Le document de la direction confirme que l'ensemble des actions prévues représente un financement de l'ordre de 250 millions de francs (valeur 1981), somme dans laquelle la dotation en capital fournie par l'État s'élèvera à 62,5 millions de francs, soit « *moins de 25 % du total* ». Le reste sera assuré sous forme d'emprunt à bas taux d'intérêt. « *L'ensemble de ces modalités de financement fera l'objet d'un contrat d'entreprise que l'A.F.P. conclura avec la puissance publique, dans le respect de son statut.* » Ce contrat comportera un certain nombre d'engagements, dont celui de « *réaliser des progrès de productivité (...) et d'éviter une progression de la masse salariale qui déséquilibre sa gestion financière générale* ».

CLAUDE DURIEUX.

QUATRE ANIMATEURS DE RADIO-SOLIDARNOSC ENTAMENT UNE GRÈVE DE LA FAIM

Quatre animateurs de la station privée parisienne, Radio-Solidarnösc, ont entamé, lundi 7 février, à l'église polonaise de Paris près de la Madeleine, une grève de la faim, afin de protester contre leur « *interdiction* » par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, survenue selon eux « *à la suite de fortes pressions intérieures et extérieures* ».

« *Est-il si dérangeant pour un gouvernement qui se dit solidaire des luttes pour les droits de l'homme dans le monde entier d'autoriser Radio-Solidarnösc, la voix des cultures opprimées d'Europe de l'Est et d'Afghanisthan, la voix à l'Ouest comme à l'Est des droits syndicaux et des droits de l'homme ?*, interrogent les animateurs dans un communiqué. *Radio-Solidarnösc doit-elle être bâillonnée à Paris comme à Varsovie ?* »

Née à Paris au lendemain du coup d'Etat en Pologne, et figurant sur la première liste de la commission Holleaux publiée en juillet 1982, cette station continue à émettre quatre heures par jour en modulation de fréquence sur 104,15 MHz.

La C.F.D.T. réclame un « statut démocratique » de l'entreprise de presse

Le Syndicat des journalistes français (S.J.F.) C.F.D.T., au terme d'un conseil national, rappelle au gouvernement « *son exigence de négociations rapides en vue d'une législation nouvelle qui écartera définitivement toute possibilité que la presse écrite soit accaparée et ses moyens détournés au profit de personnes ou de groupes (...). En tant qu'équipe rédactionnelle dans une entreprise d'information, les journalistes ont droit à la reconnaissance de leur mission professionnelle, qui doit être garantie dans un statut démocratique de l'entreprise de presse assurant le droit du public à une information pluraliste et de bonne qualité* ».

A propos de *l'Union* de Reims, la C.F.D.T. — qui rappelle son opposition à « *toute censure* » — estime que « *la création d'un prétendu directoire, substituant l'arbitraire d'un syndicat ou d'un parti ou d'une catégorie professionnelle à l'arbitraire patronal, est une bévue énorme et inquiétante* ». Néanmoins, le S.J.F.-C.F.D.T. continuera à « *se battre pour le maintien de l'emploi et la survie de* l'Union. *La disparition de ce titre serait en effet une nouvelle atteinte au pluralisme, déjà fortement menacé* ».

Les journaux, déclare en conclusion le S.J.F.-C.F.D.T., « *ne doivent pas être de simples affaires commerciales livrées aux seules lois du profit, des pressions économiques ou politiques, de la concentration ou du monopole* ».

Les responsabilités à « Toulouse-Matin »

D'autre part, la C.F.D.T., dans un communiqué publié lundi 7 février, rejette toute responsabilité dans le processus qui a amené la direction de *Toulouse-Matin* à suspendre la publication du journal dès la fin de la semaine dernière, près de quatre mois après son lancement. Elle repousse en effet le point de vue du directeur de la publication, M. Bernardini, qui justifie cette action du fait que « *la C.F.D.T. s'oppose à la réorientation rédactionnelle du journal* ».

Selon la C.F.D.T., « *il semble bien qu'en réalité la direction cherche, à travers ce coup de force et en prenant n'importe quel prétexte, à liquider une partie des travailleurs de l'entreprise. La C.F.D.T., attachée au pluralisme de la presse et soucieuse de préserver avant tout la survie du journal et l'emploi de ses salariés, exige la levée immédiate du lock-out* ».

ÉDITION

Exorciser le mal français

(Suite de la première page)

Il se trouvera bien assez de commentateurs pour s'intéresser aux premiers aspects. L'opposition puisera à pleines mains dans le répertoire ainsi mis à sa disposition. La majorité aussi serait bien inspirée de lire Peyrefitte et de réfléchir à quelques-unes de ses observations. Je laisse aux contradicteurs le soin de le prendre en défaut sur quelques points ; de chicaner quelques chiffres, de contester telle affirmation ou de discuter une certaine dramatisation pour laquelle la verve du polémiste l'emporte peut-être sur la rigueur de l'analyste. Ces vétilles n'affectent pas le fond des choses ni n'altèrent l'architecture du système qui préside à l'ensemble du livre.

La thèse, qu'énonce le sous-titre, est simple. Elle s'articule en deux temps. C'est d'abord une explication de ce qui s'est passé au printemps 1981. La victoire de la gauche repose sur un quiproquo : les Français souhaitaient un changement ; déçus par la droite, ils ont voté pour la gauche. Encore les déplacements de voix ont-ils été des plus réduits. Ils ne se sont pas prononcés pour un bouleversement social. Or les socialistes, qui ont cru qu'il y avait eu une lame de fond en leur faveur, entendent bien opérer une révolution. En effet — deuxième temps de l'argumentation — rien d'important ne sépare les socialistes des communistes. Ainsi la France se trouve-t-elle, sans y avoir donné son consentement, engagée dans une expérience révolutionnaire. Le raisonnement se prolonge par une sorte de syllogisme. Le socialisme exaspère tous les travers du mal français. Puisqu'il ne se distingue pas du communisme, celui-ci en est l'expression accomplie. En combattant le socialisme, on exorcisera donc le mal français.

Sur le comportement des électeurs, il n'y a rien à redire à l'analyse ; depuis que François Goguel a exposé ici-même les conclusions de ses calculs, la cause est entendue. Le succès de la gauche a été acquis par défaut. Reste qu'une fraction du corps électoral qui se considérait auparavant exclue de la décision politique a eu le sentiment d'être réintégrée. Si les données objectives ne prêtent guère à discussion, leur signification est moins évidente. Alain Peyrefitte suggère que les électeurs qui ont voté pour François Mitterrand n'avaient pas lu les cent dix propositions du candidat à la présidence. On le lui accorde volontiers, mais les électeurs de l'ancienne majorité avaient-ils davantage lu le discours de Provins ? Les cent dix propositions étaient introuvables ? Celles du programme de Blois étaient-elles plus accessibles ? Et quand cela serait ? Les électeurs qui ont répondu oui au référendum de 1958 avaient-ils médité les quatre-vingt-douze articles de la Constitution ? Qu'il y ait bien eu discordance entre les motivations des électeurs et les visées du parti socialiste, la chose est vraisemblable, mais ce n'est pas la première fois ; les adversaires de la politique algérienne du général de Gaulle lui ont assez reproché de les avoir trompés. Alain Peyrefitte fait lui-même état de la déconvenue de certains des électeurs de Valéry Giscard d'Estaing, déconcertés par ses initiatives libérales, et qui s'est traduite en 1981 par un vote hostile. Aujourd'hui même, c'est le tour d'une fraction des électeurs de gauche d'être désabusés et de se plaindre d'avoir été joués. Le malentendu ne serait-il pas constitutif de la chose politique ? Ou plutôt n'est-il pas inévitable que la décision s'écarte des promesses ou des souhaits ?

Alain Peyrefitte me rétorquera sans doute que le malentendu du printemps 1981 est d'une autre nature. Les précédents n'étaient que des désaccords circonstanciels et partiels. De celui-ci l'enjeu est plus grave parce qu'il engage la France irrévocablement sur une voie qu'elle n'a pas choisie. Les Français ont pensé voter pour un socialisme à la française. Or celui-ci n'existe pas ; il n'y a pas de différence, si ce n'est sur le rythme, entre le socialisme et le communisme. L'affirmation revient lancinante et sous des modalités diverses : le socialisme accepte tout du programme communiste ; le programme commun et le programme communiste, c'est tout un ; il n'y a pas de différrence entre les solutions mises en œuvre dans l'Europe de l'Est et celles que l'Union de la gauche a commencé d'appliquer en France. Affirmation grosse de conséquences et qui débouche sur une grande question : n'y a-t-il donc et ne peut-il y avoir qu'une seule forme de socialisme, dont le communisme serait l'expression la plus complète ?

Un double langage

L'auteur du *Mal français* n'est pas homme à affirmer sans preuves. Ses preuves, il les trouve dans les très nombreux textes qu'il rapproche et qu'il éclaire les uns par les autres. Leur lecture attentive aboutit à la conviction que le malentendu a été délibéré. Les dirigeants ont systématiquement pratiqué un double langage : l'un modéré, destiné à rassurer, qui dissimule l'autre, celui des intentions véritables. Comme toute démarche semblable, le déchiffrement des intentions cachées par la référence aux textes oblige à s'interroger sur le crédit qu'il convient d'accorder aux écrits ; expriment-ils nécessairement le fond de la pensée, surtout si ce sont des textes composés dans l'opposition ? Alain Peyrefitte ne succombe-t-il pas à la tentation d'introduire dans le comportement de nos gouvernants plus de rationalité qu'il n'en comporte ? Les conduites politiques, il le sait bien, sont loin d'être entièrement rationnelles. N'est-il pas contradictoire de postuler une totale cohérence entre la pensée et l'action des responsables, et de relever par ailleurs tous les faux pas du gouvernement, ses incertitudes, au point de le taxer d'incohérence ? D'autre part, la cohésion de la coalition est-elle aussi grande qu'il est dit ? Le parti socialiste ne juxtapose-t-il pas des courants qui sont fort éloignés de penser de même ?

La thèse de la cohérence et de la cohésion de la gauche s'inscrit, il est vrai, dans une représentation du système des forces qui constitue le soubassement de l'analyse de la situation politique et idéologique. Elle est dualiste et exclut les nuances. Le rejet global du socialisme implique un corollaire : l'adhésion à un libéralisme sans tempérament. Il n'y a pas de tierce solution. Le socialisme étant l'erreur absolue, le remède réside dans son contraire. A cet égard, l'hommage au courage de Mme Thatcher comme le reproche à l'ancienne majorité d'avoir pratiqué un socialisme rampant sont sans équivoque. La logique de l'analyse dicte une stratégie qui a le mérite de la netteté ; elle exclut toute idée de compromis, et Alain Peyrefitte fustige ceux qui seraient tentés de se prêter à quelque transaction avec les gouvernants actuels. Pour que les choses soient parfaitement claires et les responsabilités dégagées, l'expérience doit aller jusqu'à son terme. Il sera alors possible de purger les esprits de nos contemporains des illusions de l'Etat-providence et d'extirper de la société les derniers vestiges qu'y a déposés la socialisation. Je laisse d'autres se demander si ce n'est pas là rejoindre une certaine politique du pire, mais l'analyse n'est-elle pas trop lumineuse pour être tout à fait convaincante ? N'y a-t-il pas dans la *réalité, autant que dans les esprits,* des formes intermédiaires qui contreviennent à cette réduction à l'affrontement de deux formes antagonistes ? Le livre suscite d'autres questions. Ainsi des relations entre la culture et le pouvoir. Alain Peyrefitte dénonce avec raison la menace que fait peser sur la liberté de l'esprit la confusion entre deux domaines qui doivent rester distincts et qu'engendre le postulat socialiste selon lequel le culturel est dépendant de la configuration socio-économique. Sa logique conduit, quoi qu'on en ait, à intervenir dans le champ culturel. La tentation est encore aggravée par la certitude de détenir avec le socialisme une explication scientifique de l'ordre du monde. On sait combien la croyance en la scientificité d'un système est génératrice de dogmatisme et d'intolérance.

Une autre interrogation tout aussi pertinente porte sur l'irréversibilité des choix politiques. L'alternance lui confère une actualité nouvelle. La question comporte deux faces. En fait, est-il matériellement possible de revenir sur ce qui a été décidé antérieurement et, pour une nouvelle majorité, de défaire ce que la précédente a fait ? Pour formuler la même question à l'envers, n'y a-t-il pas une contrainte de l'héritage ? En droit, à supposer la chose réalisable, une majorité est-elle fondée à interdire par avance à celle qui lui succèdera de revenir sur son œuvre ? Les socialistes ont eu sur le chapitre des propos ambigus, prétendant interdire à l'opposition de remettre en question leur œuvre législative. Alain Peyrefitte est dans la vraie tradition démocratique quand il affirme que tout doit pouvoir être à tout instant remis en cause. La règle suprême de la démocratie n'est-elle pas que le peuple souverain puisse exercer sa volonté sans autres limitations que celles fixées par les règles de droit ? C'est la condition de l'Etat de droit. On conçoit mal au nom de quels principes une majorité qui n'est jamais que de circonstance pourrait enchaîner la liberté des citoyens de choisir leur politique.

Autant de questions de première importance qui, à partir d'une analyse de situation et par le biais d'un réquisitoire contre les gouvernants actuels, prolongent la réflexion qui inspirait déjà *le Mal français* et introduisent à une réflexion sur la démocratie moderne.

RENÉ REMOND.

★ Plon, 392 p., 68 F.

● *Larousse* publie une série hebdomadaire : *Des pays et des hommes.* Après sept fascicules sur la Chine, qui inaugurent un ensemble de 24 numéros consacrés à l'Extrême-Orient et à l'Asie méridionale, *Des pays et des hommes* abordera l'Amérique du Sud (le numéro sur la Bolivie est remis gratuitement avec le premier fascicule sur la Chine), l'Amérique centrale, les Antilles, l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Afrique du Nord, l'Océanie, les terres australes, pour découvrir l'Afrique noire.

Chaque fascicule est illustré de photographies en couleurs, dont la plupart sont inédites (le numéro : 10 F).

SPORTS

TENNIS

Le prix des places augmente de 11 % à Roland-Garros

Le prix des places pour les Championnats internationaux de France, disputés au stade Roland-Garros, sera augmenté en moyenne de 11 %, hors taxe additionnelle, par rapport à 1982. C'est ce taux d'augmentation qui a été accordé, lundi 7 février, par le ministère de l'économie et des finances à la Fédération française de tennis (F.F.T.), qui souhaitait le porter à 15 %. Par rapport à l'an dernier, les prix distribués aux joueurs passeraient, en effet, de 900 000 à 1 300 000 dollars (9 100 000 F) avec un tableau féminin élargi à cent vingt-huit joueuses. Wimbledon et Flushing Meadow, les deux plus grands tournois du grand chelem, accordant de leur côté près de 2 millions de dollars de prix (14 millions de francs).

Cette augmentation sera d'autant plus sensible pour la F.F.T. que le dollar est passé en un an de 5,94 à 7 F. Les bénéfices de Roland-Garros servant à financer des opérations de développement de la pratique du tennis, la F.F.T. devra réduire ses actions dans ce domaine.

Les places de Roland-Garros seront mises à la disposition des licenciés, uniquement par correspondance, à partir du 7 mars. La vente au public se fera exclusivement aux guichets du stade, à partir du 9 mai.

∴

Les Français Henri Leconte et Dominique Bedel se sont qualifiés, *le 7 février*, pour le deuxième tour du tournoi de Richmond (Virginie), en battant respectivement le Brésilien Marcos Hocevar, 6-4, 6-2, et l'Israélien Shlomo Glickstein, 6-3, 7-6.

MODE

L'œil sur l'étiquette

Au moment d'acheter un vêtement, 92 % des Français ont l'œil sur l'étiquette. C'est ce qui ressort d'un sondage exclusif *de la Sofres pour la Fédération des industries du vêtement* masculin, à l'occasion du SEHM, Salon européen de l'habillement masculin la plus grande manifestation mondiale dans ce domaine s'achevent aujourd'hui à la porte de Versailles. Toujours d'après les pourcentages ainsi obtenus, quarante-huit consommateurs choisissent selon les critères de confort, vingt-neuf s'intéressent à la coupe, vingt-quatre à l'étoffe et dix-huit à la couleur.

Au-delà de cette étude de comportement qui démontre que les hommes prennent moins conseil de leurs épouses et amies avant d'effectuer leur choix, mais tiennent compte « de l'appréciation... de leur *P.-D.G.* ou leur supérieur », il faut savoir que le budget moyen d'habillement ne *dépasse pas 800 F par an. Ils* achètent donc, un costume tous les 5,8 ans, un pantalon de ville, en 1,8 an. Le *jean se renouvelle à* l'année et la chemise tous les quatre mois. On comprend l'inquiétude des fabricants *fran*çais devent les ravages causés par les importations en provenance des pays à bas prix : Extrême-Orient, Europe de l'Est.

Les tendances de printemps, *nous dit Gilles Tronquet*, animateur de *Modom*, l'organisme de coordination des formes et couleurs *au niveau de l'industrie*, font ressortir l'importance des tons délavés que nous avons *déjà signalée au niveau des* tenues de sport. A l'inverse de la mode féminine, c'est au prin*temps que les hommes essaient* leur nouveau plumage, proposé, cette saison, en tranches de cou*leurs, aux tonalités atténuées de* bleu lavande, mélangés aux bruns, Sienne, vert amande et beiges sablés. Les lins, superbes, blancs et d'une totale froissabilité, s'ils sont en vedette en Italie, ne sont guère acceptés à des niveaux de prix abordables. Mais les mélanges de celui-ci au coton peigné à fibres longues et au polyester confèrent aux draperies estivales et d'entretien facile le toucher frais et très légèrement irrégulier qui en fait le succès. Les vestes et pantalons de coton, à envoyer au pressing, se retrouvent à tous les niveaux de prix, à porter dès les premiers beaux jours, notamment chez *Bidermann, Well* et *Vestra*.

Depuis que *Pierre Cardin* a mis *sur orbite la mode masculine* française en habillant les Beatles. Les couturiers et créateurs parisiens attirent au moment du SEHM, actuellement consacré à l'hiver, tout ce qui compte comme journalistes et acheteurs professionnels. Aussi voyons-nous se développer les présentations-spectacles, aussitôt enrégistrées sur vidéo-cassette, *qui*, septembre venu, viendront apporter l'air de Paris aux points de vente des quatre coins du *monde. A côté des défilés collec*tifs des quelques huit cents participants de vingt-cinq pays mon*trant leurs modèles au Salon, du Club des Créateurs* regroupant *C. Aujard, Façonnable, Girbaud, Daniel Hechter, Marcel Lassance, Micmac* et *Vestiaire*, deux noms s'ajoutent aux couturiers présentants des panoplies complètes.

Lous Féraud, présent sur ce marché depuis dix ans, s'implante à grande échelle, en France, en Italie, voire chez Harrods à Londres, avec une production à deux-tiers française et italienne, en haut de gamme, entre 1 800 et 2 200 F, la veste et le pantalon.

Première aussi pour Dominique Moriotti chez *Pierre Balmain* dont les vêtements sont réalisés en France par Korn et diffusés au public entre 1 800 F et 2 800 F, le costume. Gérard Penneroux chez *Christian Dior*, désassortit ses vestes et pantalons en forme et coloris inspirés des tenues de chasse. Mais sa contribution la plus originale est l'adaptation du loden en manteau-couverture à capuchon souple et non doublé, en verts, bruns, rouge spahi, voire en noir pour le soir.

Patrick Lavoix chez *Lanvin* *joue les coupes britanniques très* Savele Row, aux épaules confortables, poitrine marquée et col *rétréci par rapport au revers* élargi, en draperie à fond sombre éclairé de notes vives.

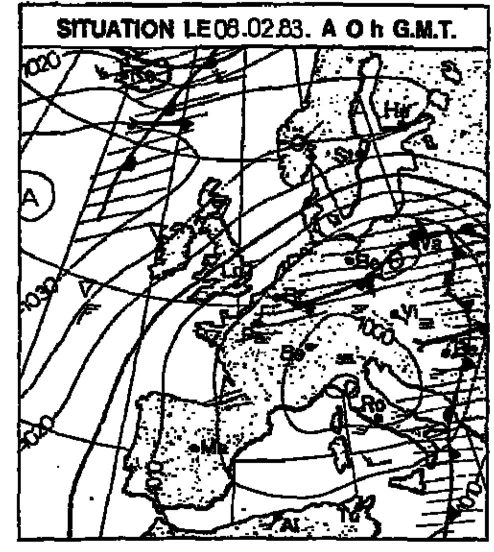
NATHALIE MONT-SERVAN.

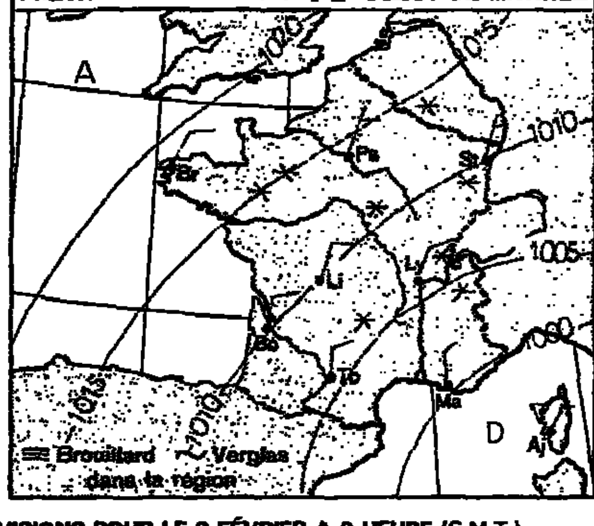


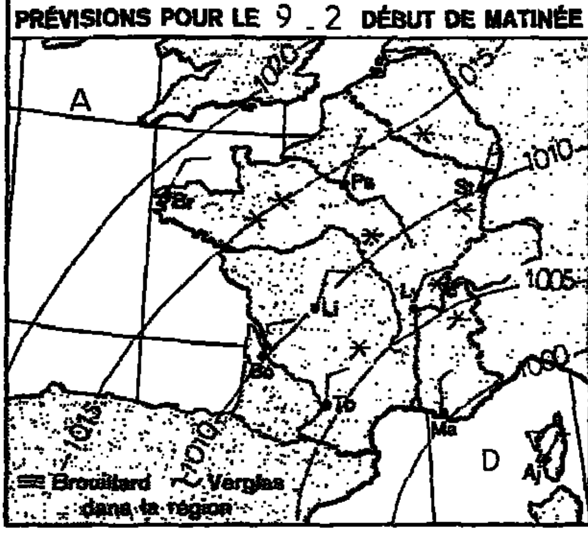
Croquis de MARCQ.

PAPARAZZI : ensemble désaccordé de veste en chevron de laine et polyester bleu *lavande à détails de cuir au col, coudes et liséré de poches*, sur un pantalon uni dans les mêmes matières, à pinces et poches à revers dans le dos. 699 F et 289 F, Paris 5, passage de l'Horloge, dans la galerie marchande, et 21, rue du Dragon ; Avignon, 13, place du Change.

MÉTÉOROLOGIE







Évolution probable du temps en France entre le mardi 8 février à 0 heure et le mercredi 9 février à minuit.

Entre la zone dépressionnaire d'Europe et les hautes pressions atlantiques, un flux de nord-est froid et humide circule sur la France.

Mercredi, Le ciel sera très nuageux sur toute la France, excepté près de la Méditerranée où les éclaircies prédomineront. Les nuages seront parfois accompagnés de précipitations neigeuses, faibles en général, mais pourront être modérées sur les régions du Nord-Est et le nord des Alpes. Le vent de nord-est soufflera modérément. Les températures, toujours basses, avoisine*ront le matin – 5 degrés dans l'intérieur* à + 1 degré près des côtes et atteindront l'après-midi – 1 degré à + 4 degrés ; 8 degrés sur la Corse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 février à 7 heures, de 1 005,7 millibars, soit 754,3 millimètres de mercure.

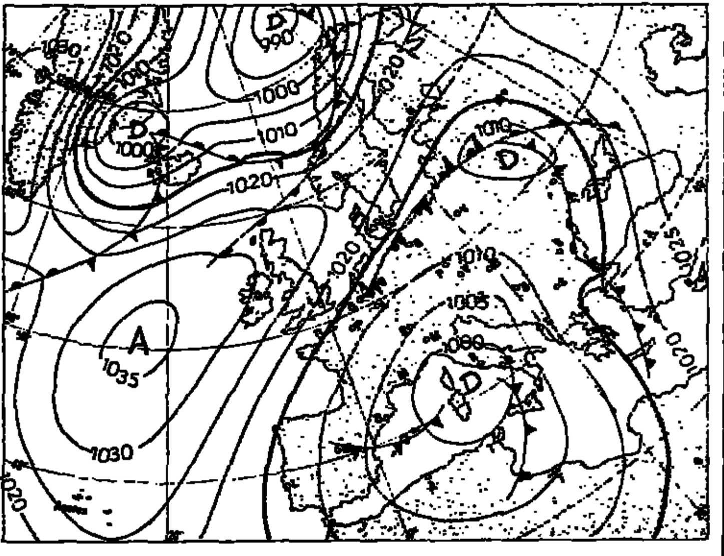
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 février ; le second le minimum de la nuit du 6 au 7 février) :

Ajaccio, 11 et 3 degrés ; Biarritz, 6 et 1 ; Bordeaux, 6 et – 2 ; Bourges, 3 et 0 ; Brest, 5 et 0 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 3 et 2 ; Clermont-Ferrand, 3 et – 3 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble, 3 et 0 ; Lille, 4 et 0 ; Lyon, 3 et 0 ; Marseille-Marignane, 9 et – 2 ; Nancy, 2 et – 1 ; Nantes, 5 et 0 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 3 ; Paris-Le Bourget, 4 et 1 ; Pau, 5 et 1 ; Perpignan, 9 et 2 ; Rennes, 5 et 1 ; Strasbourg, 3 et 0 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 6 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 6 et 3 degrés ; Amsterdam, 2 et 0 ; Athènes, 16 et 12 ; Berlin, 0 et – 2 ; Bonn, 3 et – 1 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Le Caire, 17 et 9 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 0 et – 1 ; Dakar, 26 et 20 ; Djerba, 17 et 11 ; Genève, 4 et 0 ; Jérusalem, 8 et 3 ; Lisbonne, 12 et 5 ; Londres, 4 et 1 ; Luxembourg, 1 et – 1 ; Madrid, 9 et 0 ; Moscou, – 9 et – 12 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 1 et 0 ; Palma-de-Majorque, 12 et 0 ; Rome, 13 et 7 ; Stockholm, – 2 et – 8 ; Tozeur, 18 et 8 ; Tunis, 16 et 3.

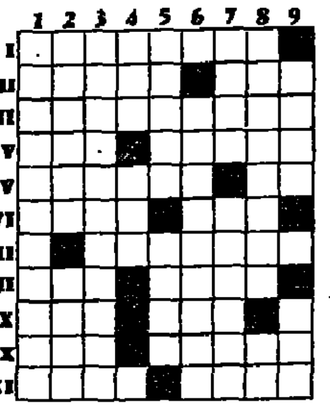
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 9 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3381



HORIZONTALEMENT

I. Traitement pour qui la prend : honoraires pour qui la donne. – II. Un nom propre l'est souvent, surtout quand *il* est polonais. Péruvienne potière. – III. Paralyse les chevaux quand il est détraqué. – IV. Evoque une future expédition ou une association très expéditive. Raconte des histoires. – V. Lieu d'origine d'un esprit libertin ainsi que d'un esprit raffiné. Préposition. – VI. Sœur tourière. Concert où les fausses notes sont monnaie courante. – VII. Faisait preuve d'une certaine débauche. – VIII. Point de mire des fidèles mahométans. Il est rarement *seul à mener le train*. – *IX*. Desservi. Perdait de l'argent en perdant du poids. – X. Possessif. Promotrice de la chirurgie esthétique. – XI. Siège épiscopal composé de deux paires de cardinaux. Agent capable de débloquer un bouchon.

VERTICALEMENT

1. Ils donnent une part de chance aux médecins. – 2. Ne manque pas de piquant. Associe la chaleur à l'humidité. – 3. Qui n'a plus rien *d'attirant ni d'aimant*. – 4. *Roi* d'Israël. Jamais brut quoique parfois brutal. – 5. Tenailla pour mieux pincer. Personnage biblique. – 6. Systèmes par lesquels les grues lèvent les ballots. – 7. Mener une politique d'opposition. Poule d'eau. – 8. Grimpeur ne manquant pas de panache. Préposition. – 9. Stratège spirituel des hoplites. Reçoit une balle avant même que le tir soit déclenché.

Solution du problème n° 3380

Horizontalement

I. Librairie. – II. Ivresse. – III. Broyées. Oc. – IV. Eau. Punch. – V. Rieuse. Ce. – VI. Têt. Sur. – VII. Etape. – VIII. Nues. Upas. – IX. An. Chien. – X. Geai. Luth. – XI. Reverse.

Verticalement

1. *Libertinage*. – 2. Ivraie. *Une*. – 3. Brouette. Ar. – 4. Rey. Scie. – 5. Asepsie. – 6. Issue. Tuile. – 7. *Ré. Sapeur*. – 8. *Occupants*. – 9. Enchères. Hé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 7 et mardi 8 février :

DES DÉCRETS

● Relatif au comité de coordination pour le développement industriel de la Corse ;

● Modifiant le décret du 4 mai 1972 relatif à l'École nationale de la magistrature.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux modalités des épreuves pour l'accès au cycle préparatoire au deuxième concours d'admission aux sessions de formation des assistants.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 FÉVRIER

« *La Basilique Saint-Denis* présentée aux jeunes », 14 h 30, entrée, Mlle Brossais.

« *Hôtel de Sens* », *15 h 30, 1, rue du* Figuier, Mme Bouquet des Chaux.

« Musée de la Femme », 14 h 45 12, *rue du Centre à Neuilly*, Mlle Legrégeois.

« Hôtel de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, *M. Guillier*.

« Rodin », 15 h, 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch (Caisse na*tionale des Monuments Historiques*.

« Art et religion en Egypte », 15 h, Musée du Louvre, porte Champollion (*Approche* de l'Art).

« De Carthage à Kairouan », 15 heures, Petit Palais (Arcus).

« *L'Ile Saint-Louis* », *15 h*, métro Pont-Marie (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Hôtel de *Lauzun* », *15 h, quai* d'Anjou, Mme Ferrand.

« La maison où vécut Clemenceau », *15 h, 8, rue Franklin*, Mme Hauller.

« Les derniers jours de Dela*croix* », 15 h, 6, *place* Furstenberg (Histoire et Archéologie).

« L'Art du XVIIe siècle dans les *Carmels* », 14 *h* 30, Petit *Palais*, Mlle Leblanc.

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, métro Cité (Lutèce-Visites).

« Autour de Saint-Sulpice », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris Pittoresque et Insolite).

« Les plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris Autrefois).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du Passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central, Mme Romann.

CONFÉRENCES

15 h, 46, rue Barrault, M. R. Burlotte : « *L*'animal entre l'homme et le Cosmos » (Université Populaire de Paris).

18 h 30, 82, rue Taitbout, *M. P.* Bernier : « L'art funéraire et la mort dans la Chine ancienne » (Paris et son Histoire).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et *publications*, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

BREF

ANIMAUX

UN CAHIER SPÉCIAL DU CENTRE DES ASSURANCES. – Le centre de documentation et d'information de *l'assurance* (C.D.I.A.), dans son numéro de février 1983 (n° 73), publie un dossier sur les *animaux domestiques avec des* statistiques, des recommandations, des conseils, notamment lorsque l'on veut *voyager* avec un animal ou lorsque les animaux provoquent des accidents.

★ **C.D.I.A., 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12 et 770-89-39.**

ASSURANCES

PANNE DE CONGÉLATEUR – Il est possible de garantir le contenu d'un congélateur contre les dégâts provoqués par une panne consécutive au mauvais fonctionnement de l'appareil. Une clause spéciale doit figurer au contrat multirisque-habitation. Il existe aussi des contrats spéciaux pouvant offrir la même garantie en cas de panne due aux intempéries, mais, en principe, *elle ne joue* pas en cas de grève de l'E.D.F.

DOCUMENTATION

GUIDE DE L'AFRICAIN EN FRANCE. – Thomas Ngoran, jeune Ivoirien installé en France, a rédigé un petit vade-mecum destiné aux Africains séjournant dans l'ancienne métropole. Le migrant, ou le simple visiteur de passage, y touveront des renseignements *aussi divers que les conditions* d'attribution des cartes de séjour, la filière d'inscription en facultés à *Paris et en province*, les droits des assurés sociaux ou les adresses des discothèques d'ambiance négro-africaine ou des restaurants « exotiques » (B.P. 81, 92216 Saint-Cloud Cedex + ; diffusion par Présence africaine, 25 *bis*, rue des Écoles, Paris-5e,

FESTIVALS

PERSONNES AGÉES A MACON. – Devant le succès remporté par la manifestation *« Pour une rencontre entre les générations, premier Festival de théâtre de personnes âgées »*, qui a eu lieu du 5 juin au 4 juillet 1982, Michel Daureil, pour le Centre d'action culturelle de Mâcon, et Romola Sabourin organisent un second festival.

Les troupes de théâtre non-professionnelles (tant en France qu'en Europe) intéressées doivent envoyer leur candidature avant le 1er mars 1983 avec un curriculum vitae de leur compagnie.

★ ***Michel Daureil, Centre action culturelle Mâcon,* 151, avenue Charles-de-Gaulle, 71000 Mâcon. Tél : (85) 38-79-11.**

FORMATION PERMANENTE

HÉBERTISME. – Le Centre Héber*tiste de La Brède en Gironde orga*nise un stage de formation de moniteurs d'éducation physique suivant les principes de la Méthode naturelle, du 23 août au 3 septembre 1983.

★ **Pierre Barron – 33650 La Brède. Tél : (56) 20-20-53.**

CONNAISSANCE HELLÉNIQUE. – L'association Connaissance hellénique d'Aix-en-Provence offre à tous ceux que l'hellénisme intéresse dans un esprit non scolaire, quels que soient leur région ou leur métier, une revue de culture grecque et un service bénévole d'initiation au grec ancien.

★ **Renseignements, en joignant *une enveloppe timbrée à son adresse*, à Connaissance hellénique, faculté des lettres, 13621 Aix-en-Provence.**

VIVRE A PARIS

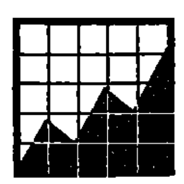
DEUX NOUVEAUX CONSERVATOIRES. – Deux nouveaux conservatoires de danse, musique et art dramatique viennent de s'ouvrir à Paris. Le premier, situé 21, rue Albert-Bayet dans le treizième, accueille environ huit cents élèves ; le second, 67, *rue de Douai, dans le neuvième*, en accueille cinq cents.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR LOGISTIQUE

Une société employant 2.000 Personnes et fabriquant des produits en séries recherche un RESPONSABLE LOGISTIQUE.

Rattaché au Directeur de l'usine, il dirigera et animera les services : appro - ordonnancement - administration des commandes - expéditions.

Ce poste s'adresse à un ingénieur d'environ 35 ans ayant une expérience de la production et une formation complémentaire de gestionnaire.

Le poste nécessite une parfaite connaissance des fonctions à assumer dans une entreprise de cette dimension.

Le lieu d'emploi se situe dans une ville de Province permettant la pratique du ski.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 11890 sur enveloppe à JEAN REGNIER Publicité - 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'EXCELLENTE NOTORIÉTÉ, PRÉSENT DANS CINQUANTE PAYS, SPÉCIALISÉ DANS DES PRODUITS DE MILIEU DE GAMME ET DONT LE VOLUME D'AFFAIRES DÉPASSE LE MILLIARD DE FRANCS, RECHERCHE UN

DIRECTEUR INTERNATIONAL

Il rendra compte à la Direction Générale et prendra en charge le développement des marques du groupe à l'étranger par toutes les formes appropriées : export classique, filiales, licences, franchises. Il aura à organiser et animer les équipes concernées.

Ce poste de haut niveau convient à un candidat possédant une formation commerciale supérieure et ayant réussi le développement de réseaux de ventes au plan mondial dans le domaine des produits de milieu ou de haut de gamme (parfums, prêt à porter, accessoires, etc.).

Une expérience des licences serait très appréciée.

La rémunération sera stimulante et tiendra compte au départ du niveau de compétences acquises.

Le poste est basé à Paris.

Ecrire sous nº 7.708 *le Monde* Pub.,
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.



banque internationale d'affaires

Dans le cadre de l'ouverture prochaine d'une filiale à Paris, une des premières banques internationales d'affaires rechercheson:

DIRECTEUR ADJOINT DE LA COMPTABILITE

à fort potentiel pour remplacer dans un second temps le Directeur. Il mettra en place les systèmes et procédures, supervisera la comptabilité, traitera les problèmes fiscaux et assurera le reporting.

Ce poste s'adresse à un jeune auditeur, de formation supérieure, dont l'expérience aura été acquise dans un cabinet international et qui pratique couramment l'anglais. (Réf. 8047-M)

DIRECTEUR ADJOINT DU CREDIT

Responsable du planning, de la promotion des crédits, des prêts syndiqués pour la clientèle française et internationale (Institutions gouvernementales et internationales, compagnies privées), de la documentation et analyse des crédits et des emprunteurs. Il assurera la supervision et le contrôle du Département. (Réf. 8048-M)

Les rémunérations prévues sont attirantes pour des candidats de valeur.

Adresser votre C.V. avec salaire actuel sous référence du poste à *I.C.A. - 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising — NEW YORK — PARIS

Un important groupe de l'industrie agro-alimentaire cherche

le directeur

de l'une de ses filiales (CA 250 MF, 1500 clients, siège en grande banlieue Nord-Ouest de Paris) disposant d'une complète autonomie de gestion.

Véritable patron de PME, ce directeur assume l'ensemble des responsabilités commerciales, financières, humaines.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes dirigeants, ESC par exemple, connaissant la distribution ou l'alimentation et ayant fait leurs preuves à la tête d'un centre de profit.

Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire (réf. 4273 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

VILLE D'ORLÉANS
(+ 100.000 habitants
2.300 agents).
recrute d'urgence un

DIRECTEUR

pour le service du personnel.
Directeur de Services Administratifs
conditions statutaires.
conditions de recrutement et grille indiciaire de Secrétaire Général Adjoint de 20.000 à 40.000 habitants.
Expérience souhaitée.

Adresser candidatures et curriculum vitae à M. le Maire, Centre Municipal, place de l'Étape, 45000 Orléans.
Pour tous renseignements, tél. (38) 42-23-74.



ROUSSELOT.

recherche pour l'une de ses Divisions

DIRECTEUR DE L'ÉQUIPEMENT

35 ans minimum

FORMATION :
Arts et Métiers ou Grande Ecole d'Ingénieur polyvalente. Parfaitement bilingue anglais, bonnes notions d'allemand appréciées.

EXPÉRIENCE :
Une dizaine d'années dans le secteur de l'ingénierie ou comme ingénieur travaux dans une usine de la chimie fine ou de l'agro-alimentaire lui auront donné une réelle compétence en matière de génie chimique, thermique et automatismes industriels.

FONCTION :
En relation directe avec le Directeur Technique, ce cadre de haut niveau aura à analyser la situation de 11 établissements en France et à l'Etranger, à proposer toutes les améliorations nécessaires, à établir les projets d'investissements et des gros travaux, à suivre les réalisations. Il sera par ailleurs conseil sur un plan technique pour les problèmes d'économie d'énergie, de pollution...

Si cette réelle opportunité vous intéresse, adressez votre C.V. et rémunération souhaitée à ROUSSELOT S.A. Direction du Personnel B.P. 266.08, 75360 Paris Cedex 08.

IMPORTANT GROUPE
INDUSTRIEL INTERNATIONAL
ÉQUIPEMENTS — AUTOMOBILE

recherche pour PARIS

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

IL DEVRA :

- assumer l'ensemble de la responsabilité financière et administrative des Etablissements français ;
- rendre compte mensuellement des résultats à la Direction européenne du groupe international ;
- achever la mise en place des procédures américaines de gestion au niveau de chacune des unités de production, et les faire fonctionner ;
- établir et contrôler les budgets au plan global et au niveau de chaque usine ;
- superviser la comptabilité et l'informatique.

IL AURA :

- une très solide formation générale de base, si possible : technicien supérieur ou ingénieur ayant fait I.C.G. ou équivalent ;
- une parfaite maîtrise de toutes les techniques modernes de gestion anglo-saxonnes et françaises ;
- une expérience concrète de l'implantation et du fonctionnement de la comptabilité et de la gestion dans les usines ; avoir commencé ainsi sa carrière serait très souhaitable ;
- une pratique absolument courante de l'anglais et du français ;
- une puissance de travail et un dynamisme à toute épreuve.

TRÈS BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR

comes

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix 75002 PARIS.
(sous référence 2 480)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Groupe leader de distribution de biens d'équipement du foyer recherche

Directeur juridique

Agé de 30 ans au moins, le candidat souhaité est un généraliste qui, après des études juridiques supérieures, aura acquis une expérience minimale de 5 ans, soit en Cabinet, soit en entreprise et, de préférence, dans la distribution.

Il est directement rattaché au Directeur Général et ses missions comportent 3 axes : • assurer en permanence la sécurité juridique du Groupe et garantir la fiabilité des décisions prises, • conseiller les services de la société et les entreprises affiliées, • prendre en charge les dossiers contentieux.

L'intéressé a la responsabilité d'une fonction juridique «complète» l'amenant à intervenir dans des domaines variés : droit des sociétés, fiscalité, droit commercial, législation sociale. Il assume la gestion des marques et des assurances. Compte tenu des activités grande consommation de la société, son intervention est déterminante pour tous les problèmes spécifiques à la distribution : législation des prix, droit de la concurrence et de la consommation.

A des compétences techniques prouvées, le candidat doit associer des qualités de rigueur, précision, sens de l'organisation et avoir le goût du dialogue.

Le poste est à pourvoir à Paris et comporte de brefs déplacements en Province.

Adresser votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite indiquant votre rémunération actuelle et d'une photo, sous réf. 9310 à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX

recherche

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

Expérimenté dans le transport international terrestre, il dépendra directement du Directeur Général, et devra être de nationalité française, connaître l'allemand, et si possible, l'anglais.

Transmettre C.V. avec lettre manuscrite et photo : sous nº T 038.193 M à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIERIE DE LA CONSTRUCTION

Entreprise de conseil, taille humaine, exportant son savoir-faire, ses méthodes, ses procédés et ses systèmes de construction en Afrique, en Asie et en Amérique du Nord,

recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il aura à animer l'équipe de concepteurs, à développer l'activité de la Société dont il sera le nº 1.

Nous cherchons un Chef d'entreprise, de préf. Ingénieur de haut niveau ayant l'expérience du bureau d'études. Il devra surtout avoir prouvé sa capacité à réaliser.

Poste : grande ville des Alpes.

Rémunération annuelle : 300.000 F + intéressement.

Ecrire sous nº T 038.191 M à
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

SAPEC
Filiale d'un important groupe international

recherche

INGÉNIEUR TRAITEMENT DES EAUX,

sous la responsabilité du chef de département, il se verra confier le suivi technique de plusieurs projets de traitement d'eau et sera chargé de la création d'une AGENCE COMMERCIALE.

Ce poste convient à un ingénieur I.N.S.A. Arts et Métiers...

ayant une expérience de 5 à 6 ans dans le traitement des eaux.

Compte tenu de l'activité et des perspectives d'évolution du poste, une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo récente à SAPEC, avenue Alfred-Nobel, INDUSNOR, 64000 PAU.

URGENT

Organisme Semi-Public
recherche

2 CONSULTANTS

Ecole d'Ingénieur + formation complémentaire en Gestion.
L'un, expérience organisation et gestion de la production, si possible dans les pays en voie de développement (technologies appropriées).
L'autre, expérience financière, administrative et commerciale (études de marchés, exportation, et sous-traitance).
Pour les deux, expérience intervention PME et formation appréciées.
Age souhaité minimum 35 ans.
Langue: Française et Anglaise ou Allemande ou Espagnole.
Contrats pour activité longue durée à l'Etranger. Disponibles rapidement.

Tél. 727.51.49 - Réf. JR

IMPORTANTE SOCIETE D'ENGINEERING

recherche

INGENIEUR SPECIALISE EN TRAVAUX PORTUAIRES

pour une mission de supervision de chantier de 2 ans en

AFRIQUE FRANCOPHONE

Expatriation en famille possible.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 60472 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Assistant export Moyen-Orient

Société construction **serres métalliques** recherche pour résider pays **Moyen-Orient**

Jeune assistant export administrativo-commercial

Parfaitement bilingue français-anglais. Langue arabe souhaitée.

Rémunération de départ : 100 000 F rapidement évolutive.

Ecrire manuscrit (+ photo) à

L. justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA.

SOCIETE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX RECHERCHE POUR SES AGENCES

D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
DES

CADRES CONFIRMES

EN TRANSIT, CONSIGNATION ET MANUTENTION MARITIME.

Pour tous ces postes une expérience de l'Afrique est souhaitée, ainsi que la connaissance de l'anglais. Outre une rémunération attractive, les cadres recrutés bénéficieront des avantages propres au personnel expatrié.

Adresser curriculum-vitae et photo d'identité s/réf. 8060 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier *l'adresse, selon qu'il s'agit du* « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

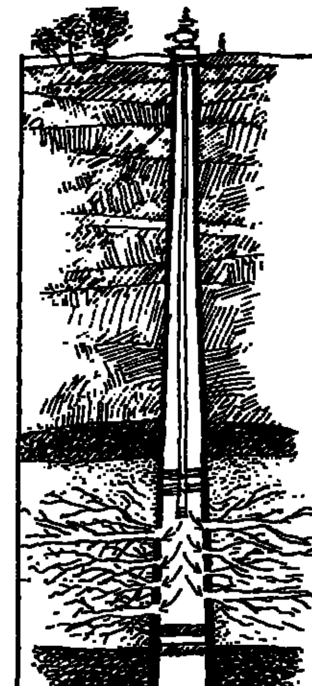
ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



DOWELL Schlumberger

Compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière, nous développons au sein de notre centre d'études et de recherche de Saint-Etienne les techniques d'avenir qui seront utilisées dans plus de 50 pays.
Nous recherchons un

Chef de projet Capteurs

Il sera chargé de la conception, de la réalisation et de l'expérimentation de nouveaux capteurs devant mesurer avec une grande précision les paramètres physiques et rhéologiques des fluides non newtoniens, corrosifs, circulant dans l'environnement sévère que constitue un puits de pétrole.

Le candidat retenu possèdera un diplôme de grande école ou un doctorat, une très bonne connaisance de l'anglais, 3 à 4 ans d'expérience industrielle ou de laboratoire, expérience appliquée à la mesure et à l'instrumentation utilisant notamment les techniques suivantes : électromagnétisme, radioactivité, rayons X et ultrasons.

Ce poste offre de grandes possibilités d'avenir. Il est à pourvoir dans un environnement intellectuel stimulant : un établissement de 240 personnes dont 75 ingénieurs d'origine et de formation variées.

Adressez votre candidature au Service du Personnel EFDS, ZI Molina La Chazotte, BP 90, 42003 Saint-Etienne Cédex.

média-system

DOWELL Schlumberger

Compagnie internationale de services appliqués à l'industrie pétrolière, nous recherchons pour notre centre d'études et de fabrication **équipé de VAX/780,** un

INGENIEUR
responsable de notre centre de calcul scientifique

Il sera chargé de son exploitation et de son développement tant hardware que software.
Il dirigera une équipe de haut niveau et procurera expertise, assistance et formation en informatique scientifique pour tout le centre.
Il connaîtra le matériel DIGITAL, ses softwares de base, ses périphériques ainsi que ses outils logiciels dans les domaines graphiques, bases de données et traitement de texte. Une expérience de quelques années dans une activité similaire est indispensable.
Les perspectives d'évolution au sein du groupe sont très motivantes.
Adresser votre candidature au Service du Personnel, EFDS, Z.I. Molina-la-Chazotte, BP 90, 42003 St-Etienne Cédex.

média-system

RTC

R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
Centre Industriel d'Évreux
(Production de Circuits Imprimés, Ferrites magnétiques, Modules et Hybrides)
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ENSI, EFREI, ISEP, ISEN, ESME
— Pour étude et réalisation d'équipements de tests et maintenance d'installations commandées par ordinateur.
— Pour conception et développement de cartes à microprocesseurs.
— Pour conception de circuits intégrés.

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

— ENI Option Construction Mécanique.
Pour projet de mécanisation de fabrication de céramiques magnétiques.
Expérience industrielle mécanisation de processus.
Anglais et allemand nécessaires.
— Arts et Métiers.
Pour bureau d'études mécaniques.
Expérience de mécanique informatisée. Notions de pneumatique et hydraulique.

INGÉNIEUR INFORMATIQUE TECHNIQUE

Grandes écoles.
Pour étude et suivi de réalisation de projets d'informatique en fabrication (automatismes, CAO, robotique).

INGÉNIEUR LOGICIEL

Pour étude de programmes de calculs, de statistiques, de simulation sur calculateur VAX Digital Équipement.
Expérience Fortran.

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Nous recherchons des ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience, à fort potentiel, parlant anglais et ayant si possible de bonnes notions d'allemand, aimant travailler en équipe, qui effectueront un travail passionnant et dans des activités de pointe et à qui nous pouvons assurer dans notre Groupe un avenir à la mesure de leurs possibilités.

Ils devront être aptes à travailler en équipe, ouverts sur l'environnement européen. Ils trouveront de larges possibilités de formation et de développement personnel, des conditions de vie et de travail agréables.

Adresser C.V. et prétentions à la : Direction de R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC
41, rue Pierre-Brossolette - B.P. 1642 - 27016 ÉVREUX CEDEX.

JEUNES NEUTRONICIENS

Notre entreprise, filiale d'un des premiers groupes industriels français, accroît rapidement ses activités dans le domaine **électronucléaire.**

Pour renforcer notre potentiel d'innovation et de développement, nous souhaitons recruter de jeunes **INGÉNIEURS ou UNIVERSITAIRES DE HAUT NIVEAU** possédant une formation de base en **génie Atomique.**

Leur première affectation dans notre établissement de **LYON** leur permettra de se former à nos structures et nos activités.

Nos dimensions et notre dynamisme dans un domaine de pointe leur assurera d'importantes opportunités de réussite professionnelle.

Une candidature, accompagnée d'un CV est à adresser, sous référence 75620, à notre conseil

MILO M.R.H 43 bis, bd Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
– III B - Ingénieur d'encadrement –

Importante société du secteur électronucléaire, nous renforçons les structures de notre *établissement de* **LYON.**

Nous recherchons pour cela un Ingénieur mécanicien diplômé, possédant une solide expérience en **machines spéciales** (notamment échangeurs de grande dimension ou matériel chaudronné).

Dans un environnement technique de haut niveau, il sera chargé de l'animation et de l'encadrement d'une équipe de 8 à 10 ingénieurs et techniciens intervenant de la conception à la mise en œuvre des machines spéciales

Sa réussite dans ces fonctions lui ouvrira de réelles possibilités d'évolution dans une entreprise en rapide expansion.

Un dossier de candidature est à adresser, sous réf. 75621/LM, à notre Conseil.

MILO M.R.H 43 bis, bd Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS (3.500 personnes)
au premier plan mondial dans un secteur d'activités
recherche pour sa principale Unité de Production, un

INGENIEUR ELECTROCHIMISTE

pour son Service Recherche

et un

INGENIEUR MECANICIEN

pour développement de nouvelles machines

(conception et mise en place)

Ces deux postes sont à pourvoir dans un secteur de pointe à haute technologie et réservent de réelles possibilités d'évolution à des candidats de valeur.

Lieu de travail : Ville Centre-Ouest

Envoyez votre C.V., photo et prétentions à nº 60.807 Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Fonction personnel : un poste à responsabilités ...

...plus particulièrement dans **l'administration des 4000 personnes** employées aux **3 SUISSES** (un des leaders français de la Vente par Catalogue).

ADJOINT** de notre **DIRECTEUR DU PERSONNEL, vous participerez, pour les maîtrises et mensuels, à l'élaboration et à l'application de la politique humaine de l'entreprise, à l'établissement de notre budget «personnel». Vous étudierez les procédures nécessaires à la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle et en assurerez le suivi. En fonction de la législation sociale, vous contribuerez à la définition de notre politique salariale, dont vous contrôlerez l'application. Enfin, vous évaluerez les postes de travail et veillerez à l'harmonisation des qualifications. *Vous serez assisté d'une trentaine de personnes dont 4 cadres.*

De **formation supérieure**, vous avez acquis, au cours d'une **expérience réussie de plusieurs années** dans la **fonction personnel**, de **bonnes connaissances en informatique** et, *bien sûr*, en droit du travail. Homme de contact et de négociation, vous êtes organisé et rigoureux.

Pour ce poste de haut niveau, basé à **CROIX (59)**, nous vous offrons une rémunération motivante et de réelles perspectives d'évolution au sein de notre société, en forte expansion (+20% par rapport à 1981) sur son marché.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions aux **3 SUISSES** - *Direction des Relations Humaines* 12, rue de la Centenaire - 59170 CROIX.

3 SUISSES

UN INGÉNIEUR SPÉCIALISTE DES RÉGLEMENTATIONS INDUSTRIELLES

Spécialisée dans l'ingénierie de grands ensembles industriels de production d'énergie, notre entreprise (5000 personnes) est en contact permanent et étroit avec les Administrations Publiques.

Le Responsable d'une équipe d'ingénieurs chargée d'assurer et de coordonner ces relations souhaite recruter son Adjoint, et recherche pour cela un cadre de formation technique, âgé d'au moins 35 ans, et possédant une solide expérience des relations avec les organismes administratifs (Mines, Industrie...).

Basé à **LYON**, le poste proposé implique une bonne connaissance des textes relatifs aux appareils à pression, des notions de chaudronnerie, tuyauterie ou soudure, ainsi que de réelles qualités de négociateur.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 75622/LM à notre conseil

MILO M.R.H 43 bis, bd Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine.

HAVAS CONTACT

I.N.R.S. recherche
POUR SON CENTRE
DE NANCY

INGÉNIEUR CHIMISTE
(GRANDE ÉCOLE)

Bonne expérience en spectrographie de masse pour activité analytique dans le domaine de la chimie organique des produits industriels. Des connaissances en informatique et électronique seront appréciées. Envoyer C.V., photo et prét. s/réf. 3.426 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 08 qui transmettra.

GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour sa filiale française
située à 110 kms au Sud-Est de Paris

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE GENERALE

Diplôme DECS, D.U.T. comptable ou équivalent.

Expérience 3 ans minimum dans Société industrielle ou cabinet audit.

Connaissances de la comptabilité anglo-saxonne et de l'anglais souhaitées.

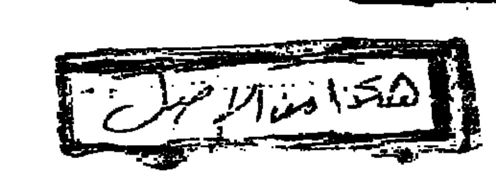
Adresser lettre de candidature avec C.V., photo, prétent. à No 60422 Contesse Publicité 20, Avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Service public administratif, à ROUEN, recherche pour assurer l'animation et le suivi des études et actions dans le secteur des transports collectifs

un chargé d'études

possédant un diplôme d'ingénieur, ou de sciences économiques, ou équivalent, avec une formation spécialisée ou expérience en économie et organisation des transports.

Adresser candidature et C.V. Ecr. s/nº 7.899 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LTT LANNION

Spécialistes en Télécommunications des systèmes de transmission, nous recherchons deux

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Expérimentés ou débutants

pour leur confier l'une ou l'autre des missions suivantes :

INGÉNIEUR ORDONNANCEMENT ET GESTION DE PRODUCTION

En relation étroite avec notre responsable de service, il participera, au sein de l'équipe d'ordonnancement général, à la mise en place de nouvelles méthodes de gestion de production de matériel électronique, en liaison avec l'informatique.

INGÉNIEUR RESPONSABLE ESSAIS

Utilisant rationnellement les moyens mis à sa disposition (calculateurs, baies automatiques de test...), il assurera les essais et la sortie de production d'équipements électroniques de transmission numériques, tout en animant une équipe de techniciens et opératrices de mesure.

Adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant le poste retenu à Monsieur POULIQUEN, LTT - BP 148 - 22300 LANNION.



THOMSON
BRANCHE COMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT

Littoral méditerranéen

CNIM DIVISION INDUSTRIES

recherche

• pour son département équipements thermiques

UN INGENIEUR THERMICIEN

responsable du service projets-propositions.

réf. 902

Le poste se situe à la frontière du technique et commercial et suppose de la part du candidat à la fois une très solide formation de bureau d'études dans la spécialité et des aptitudes à la négociation.
Un acquis de quelques années d'expérience dans la branche précitée est largement souhaitée.

UN INGENIEUR ELECTRICIEN

ESE ou équivalent — réf. 1002

capable d'assumer la responsabilité de l'animation du service équipements électriques de centrales thermiques et de groupes énergétiques industriels de forte puissance.
Agé de 30 ans minimum, anglais courant, il dispose d'une expérience se situant au niveau de fonctions d'études ou de responsable d'affaires dans les branches techniques correspondantes.

*
* *

• au niveau des services administratifs et financiers

UN INGENIEUR DE GESTION

réf. 1102

diplômé grande école, ayant une formation complémentaire du type I.A.E., I.C.G., D.E.C.S...
Il aura la responsabilité des tableaux de bord industriels ainsi que des budgets et des prix de revient dans le cadre d'un système de gestion qu'il mettra en place et animera.
Un parcours de carrière partant de la technique et allant vers la gestion serait très apprécié.

Adresser candidature manuscrite, CV sous référence correspondante



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

JEUNES INGENIEURS
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Nous sommes :
Une importante société de BTP (1100 personnes) implantée dans le Nord *Ouest de la France où notre* activité est très diversifiée : ouvrages d'art, génie civil industriel et nucléaire, constructions scolaires, hospitalières et de bureaux, logements collectifs et individuels, réhabilitation.
Notre appartenance à l'un des plus importants groupes de BTP français, vous offre de fortes possibilités d'évolution sur le plan national ou international.

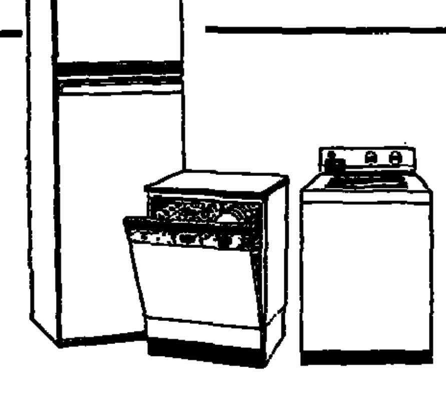
Vous êtes :
Diplômé d'une grande école d'*ingénieurs (ENPC, AM, ESTP, HEI, IDN...)*
A la recherche de votre premier emploi ou vous avez 2 à 3 ans d'expérience.

Vos qualités :
homme de terrain - gestionnaire - homme de contacts.

Nous vous proposons des responsabilités en tant que :
INGENIEUR TRAVAUX
INGENIEUR BUREAU D'ETUDES
INGENIEUR ETUDES DE PRIX.

Merci d'adresser votre candidature sous *référence* 4343 à *l'agence DESSEIN* 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein



LABEL QUALITÉ DU FROID THOMSON : UNE DIMENSION INTERNATIONALE.

LESQUIN (près de Lille - 2.100 personnes) est le haut lieu de production de la gamme FROID (réfrigérateurs-congélateurs) de THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC.
Dans ce contexte de développement croissant, nous recherchons des QUALITICIENS mais aussi des spécialistes orientés vers la PRODUCTION :

RESPONSABLE MÉTHODES CONTRÔLE

Un poste de fort calibre pour un Ingénieur ECP, AM, HEI, INSA, ENI, *etc., expérimenté* (5 ans minimum aux Méthodes, sur des produits de grande série ou dans le domaine du froid). Directement rattaché au Responsable du département CONTRÔLE/QUALITÉ, il élabore à partir des objectifs une méthodologie des procédés de *contrôle, il met en place une assurance qualité auprès des fournisseurs et dispose des moyens d'analyse permet*tant ces ajustements. Réf. LES/1.

RESPONSABLE GESTION QUALITÉ

La rigueur mais aussi l'œil neuf d'un débutant diplômé de l'UT COMPIÈGNE ou d'un Ingénieur généraliste ayant environ 3 ans d'*expérience, seraient appréciés pour ce poste de responsable Gestion suivi statistique* de la qualité (produits en industrialisation et en clientèle).
Il participe à la définition des objectifs, organise un suivi affiné des résultats (ajustements et correctifs). Une triple mission d'étude, de communication de l'information et de conseil, notamment auprès des services technico-commerciaux. Réf. LES/2.

RESPONSABLE CONTRÔLE UNITÉ PLASTIQUE

Cette spécialisation requiert les compétences d'un technicien ayant déjà une expérience identique ou d'un débutant spécialiste des Matières Plastiques (BTS).
Dépendant du Responsable Contrôle Fabrication, il participe à la définition des objectifs Qualité de son secteur. Il fait appliquer le plan de contrôle et anime les moyens, matériels et humains, mis à sa disposition. Réf. LES/3.

RESPONSABLE D'UNITÉ

Pour ce poste de haut niveau, rattaché au Directeur de l'usine, nous recherchons un Ingénieur expérimenté, doté d'une forte personnalité. Nous lui confierons la responsabilité pleine et entière tant au niveau budget que techni*que et humain, de son unité. Réf.* LES/4.

RESPONSABLE FABRICATION

Rattaché au chef d'unité, il gère et améliore avec efficacité la Production. Mais il est aussi et surtout le leader de 300 personnes : autorité de compétence et forte personnalité sont donc indispensables pour cette fonction, *destinée à un Ingénieur ayant acquis quelques années d'expérience dans un poste similaire ou aux Méthodes.* Réf. LES/5.

RESPONSABLE MÉTHODES

Placé sous l'autorité directe du Chef d'unité, il anime un groupe d'une dizaine de préparateurs-analystes. Il établit et gère le plan d'investissements.
Sa précision de jugement lui permet d'améliorer la productivité de l'atelier, sans perdre de vue le facteur humain. Nous recherchons un Ingénieur bénéficiant d'une expérience identique de quelques années sur des produits grande série (secteur Automobile par exemple) et ayant pratiqué une méthode de temps prédéterminé. Réf. LES/6.

Assurées d'une absolue discrétion et d'une réponse rapide, *les candidatures (lettre manuscrite,* CV, photo et prétentions) sont à adresser – en précisant la référence du poste concerné –, à THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC – Direction du Personnel et des Relations Sociales – 74/76, rue du Surmelin – 75020 PARIS.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE GRAND PUBLIC

INSTITUT DE SCIENCES NUCLÉAIRES DE GRENOBLE

Nous recherchons un jeune Ingénieur Grandes Ecoles ou E.N.S.I. qui sera chargé d'informatiser et d'automatiser le fonctionnement de l'accélérateur SARA. Placé dans l'équipe responsable de l'accélérateur, le candidat aura pour charge de contribuer à la mise en place du système informatique destiné à gérer le fonctionnement de la machine et l'automatisation de ses diagnostics.

Connaissance de l'anglais et de la programmation indispensable ; *une connaissance des mini-ordinateurs et* une expérience dans un domaine voisin seront appréciées.

Ecrire avec curriculum vitae à :
Institut des Sciences Nucléaires
Service du Personnel
53, avenue des Martyrs
38026 - GRENOBLE CEDEX.

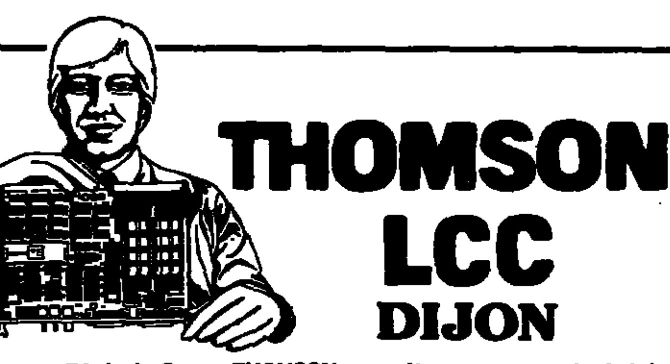
IMPORTANTE ENTREPRISE DU PAS-DE-CALAIS

recherche pour
la durée de son plan d'automatisation

UN RESPONSABLE DE PROJET

- Ce cadre aura pour mission la coordination d'un programme global d'informatisation.
- Une expérience des réseaux de télécommunication et des bases de données serait appréciée.
- Une formation complémentaire à l'utilisation d'un langage de génération d'application sera assurée par l'entreprise.
- *Un diplôme de l'enseignement supérieur (MIAGE ou* équivalent) est demandé.

Ecrire sous nº 60.606 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



THOMSON LCC DIJON

Filiale du Groupe THOMSON, notre département est spécialisé dans la fabrication de COMPOSANTS PASSIFS.
Nous recherchons, pour notre établissement de DIJON, deux ingénieurs possédant de préférence une première expérience (mais nous étudierons avec intérêt les candidatures de débutants).
De formation INSA, ESPCI ou équivalent, ils auront de bonnes connaissances en physique-chimie.

INGÉNIEUR FABRICATION

Avec son équipe, il sera chargé de l'étude et de la mise au point industrielles *de composants électroniques passifs* "hors catalogue", répondant à des besoins spécifiques.
Il participera, en outre, à la définition des procédés de fabrication.

INGÉNIEUR D'ÉTUDE

Responsable au sein de notre Service Développement, de techniciens il étudiera et mettra au point des procédés et équipements pour la fabrication de condensateurs céramiques, en étroite relation avec les services *de production.*

Pour ces deux postes, une bonne connaissance de l'Anglais sera appréciée.

Les possibilités d'évolution au sein de l'entreprise et du groupe sont largement ouvertes à des candidats motivés.
Merci d'adresser votre candidature lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à THOMSON-CSF-LCC - Direction du Personnel, avenue du Colonel Prat-SAINT-APOLLINAIRE, 21000 DIJON.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

HAVAS CONTACT

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Responsable service entretien secteur mécanique grande série

180/200 000 F **Périgord**

Une société française (effectif : 600 personnes, CA : 210 millions de francs), **filiale d'un puissant groupe industriel**, recherche le responsable de son service entretien.

Rendant compte à la **direction générale**, et à la tête d'une équipe d'environ 45 personnes, il :
- **organise** avec efficience son service, à partir d'une analyse approfondie des besoins auprès des fabrications.
- **planifie** les interventions en les optimisant et en créant un véritable **entretien préventif**,
- cerne les priorités *du renouvellement du parc «machines» et participe aux choix techniques et technologiques qui en découlent*,
- prend en charge l'ensemble des problèmes de **sécurité**.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (AM, IDN, ENSI...) et âgé d'au moins 30 ans. Il justifie d'une expérience réussie de la fonction, acquise au sein de l'industrie mécanique. Une solide connaissance technique dans le domaine **électro-mécanique, asservissement et automate programmable** est exigée. La pratique de la langue espagnole est souhaitée.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5056/LM.

argos Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA BA

Pour renforcer son **leadership** sur son marché, notre client, spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits mécaniques de grande série, recherche :

2 ingénieurs de recherche et développement

Génie physique des matériaux **Procédés industriels**

150/180 000 F **Périgord**

Au sein d'une **équipe pluridisciplinaire** en plein développement, ils participent à un **ambitieux programme de R & D** comprenant :
- la recherche de performances (techniques et industrielles), la conception de produits et procédés nouveaux, la diversification de la production.

En utilisant les moyens propres importants du service de R & D et (ou) en recourant à la sous-traitance extérieure ils **sont chargés de plusieurs projets** relevant de l'un des trois axes de recherche du programme.

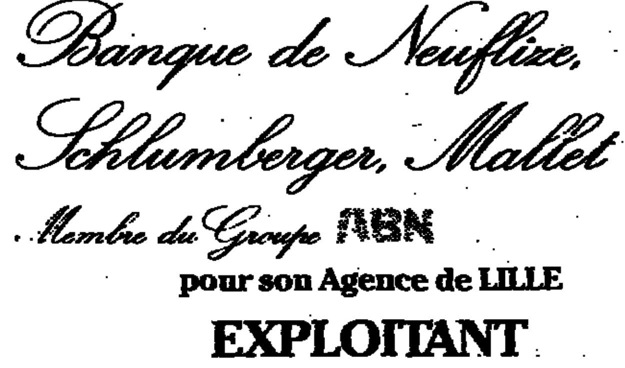
- âgés d'au moins 25 ans,
- ayant une **expérience préalable en R & D** (2 à 5 ans) dans l'un des deux domaines «matériaux» et «procédés industriels»,
- fortement motivés par le développement industriel,
- disposant de **solides connaissances en mécanique**;
- **sachant présenter et soutenir un dossier de recherche.**

La connaissance de l'allemand et, ou, de l'espagnol est souhaitée. La rémunération sera fonction de l'expérience.

Denis GUILLEMIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traitera confidentiellement sous la référence LM/5058.

argos Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA BA



pour son Agence de LILLE

EXPLOITANT

pour

- la DÉMARCHE d'une clientèle de Dépôts (Particuliers de Bon Niveau, Commerçants et Professions libérales);
- l'entretien et le développement de cette clientèle.

L'expérience du poste et le goût pour la démarche sont INDISPENSABLES.

Une bonne formation, type B.P. de Banque est également nécessaire.

La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience précédemment acquise.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur C.V., photo et prétentions à Banque N.S.M. - Section Recrutement, B.P. 466.08 - 75366 PARIS CEDEX 08.

MEDIA BA



INSTITUT MÉRIEUX

POUR RENFORCER NOTRE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, AXÉ SUR L'IMMUNOLOGIE, NOUS CHERCHONS POUR NOTRE DIRECTION EUROPE, A LYON :

un pharmacien, responsable de zone

Pour une zone géographique en Europe, *ce pharmacien est responsable*, Produit et Ventes, pour l'ensemble de nos produits. Il élabore une stratégie de développement par pays, la met en application, initie et contrôle des actions spécifiques : études cliniques, enregistrement...

Pharmacien, 30 ans minimum, il est par exemple aujourd'hui, Chef de Produit dans l'industrie pharmaceutique. Il connaît l'anglais, si possible l'allemand et voyage 20 à 30 % de son temps.

Nous remercions les pharmaciens intéressés par ce poste de bien vouloir adresser leur dossier de candidature à notre conseil, sous la référence 292 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

JOUVEINAL LABORATOIRES

GROUPE FRANÇAIS DE SOCIÉTÉS PHARMACEUTIQUES & CHIMIQUES

en très forte expansion recherche

pharmacien responsable du laboratoire de contrôle

pour son usine d'ANGERS.

Directement rattaché à la DIRECTION DE LA QUALITÉ, il assurera l'organisation du travail et l'animation d'une équipe d'une quinzaine de techniciens.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant 30 ans minimum, une très bonne connaissance des MÉTHODES d'ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE, ainsi que du CONTRÔLE MICROBIOLOGIQUE, et l'expérience de l'encadrement d'une équipe.

réf. 2594 M

jeune pharmacien

ayant orienté sa formation vers le CONTRÔLE PHYSICO-CHIMIQUE, pour ses établissements de la RÉGION PARISIENNE.

réf. 2595 M

Les dossiers de candidature — précisant la référence du poste souhaité — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

VENTE TECHNIQUE BATIMENT en NORMANDIE

Notre groupe occupe une place de tout premier plan dans son secteur d'activité (CA : 2 milliards - effectif 5.000 P)

Le département ventes France de notre DIVISION CONSTRUCTION PREFABRIQUEE LEGERE propose un

POSTE COMMERCIAL

La mission principale du titulaire sera LA PROMOTION ET LA VENTE DE COMPOSANTS BATIMENT dans le cadre d'une politique commerciale ambitieuse.

Vous avez 28 à 30 ans et une formation commerciale ou technique supérieure.

Vous êtes désireux de poursuivre votre expérience de la vente technique bâtiment au sein d'une équipe jeune et motivée, dans une division en plein développement qui pourra assurer votre évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 4756 à :
PIERRE LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

THOMSON-CSF
DIVISION ACTIVITES SOUS-MARINES

Le Département de Brest de la Division des Activités Sous-Marines, spécialisé dans l'étude et la réalisation d'équipements électroniques fonctionnant à base d'acoustique et de magnétisme,

recherche un

CHEF DE SERVICE DEVELOPPEMENT ET BUREAU D'ÉTUDES

Cet ingénieur, possédant une expérience réussie en conception de produits industriels, parlant anglais, et de formation E.C.P., A.M. ou équivalente à dominante mécanique, aura pour mission d'animer une équipe d'ingénieurs et de dessinateurs. En liaison avec les laboratoires d'études, il participera aux projets d'équipements électroniques du Département, en particulier dans les domaines suivants :
- mécanique
- hydrodynamique
- cinématique

Age minimum requis 35 ans.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-CSF
Division des Activités Sous-Marines
Route du Conquet - 29283 BREST Cedex

Notre Commettant est un important constructeur français de biens d'equipements «cle en main», en particulier a l'exportation.

Son activité comprend a la fois des fabrications limitees aux spécialités de ses propres usines et un aspect sous-traitance et achats d'equipements très important.

LE SERVICE «ACHAT» QUI TRAITE DES VOLUMES D'AFFAIRES DE PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIONS PAR AN, *recherche, pour renforcer sa capacité dans le domaine contractuel : définition des prix et des conditions commerciales, délais, performances, pénalités, litiges, un :*

HOMME DE CONTRAT

DE FORMATION SUPERIEURE TECHNIQUE, COMMERCIALE OU DROIT *; il a vécu dans un service «contrat» ou «achat» d'une société negociant des biens d'équipements, particulièrement à l'exportation. Il possède le sens du travail en groupe et une bonne capacité rédactionnelle.*

Il pratique, si possible, la langue anglaise et accepte les déplacements courts que nécessite sa fonction.

SI vous êtes intéressé, merci d'écrire à G. STIKER, sous référence 32191 - I, à :

ORES MEDIA
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 LILLE - Tél. (20) 54.06.37

ORES MEDIA

Ingénieur projets

GRUAU INDUSTRIES - LAVAL

Habitations modulaires préfabriquées

offre situation évolutive à **jeune ingénieur** diplômé possédant **expérience bureau d'études.** De bonnes **connaissances en mécano-soudure, climatisation et résistance des matériaux** seraient appréciées.

Chef du bureau d'études et dépendant du Directeur général, il devra améliorer la productivité et rechercher, en liaison avec les services commerciaux, des nouveaux produits.

Courts déplacements sur site, France et étranger. Pratique suffisante de l'**anglais** nécessaire.

Situation d'avenir dans société en pleine expansion, exploitant un marché porteur très bien orienté vers l'exportation.

Adresser C.V. + prétentions, sous la réf. 108, à P. O'DELANT - CAPFOR - B.P. 846 - *44020* NANTES CEDEX.

CAPFOR

PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST

MEDIA PA

---

jeune ingénieur études

AM - INSA - ENI **Toulouse**

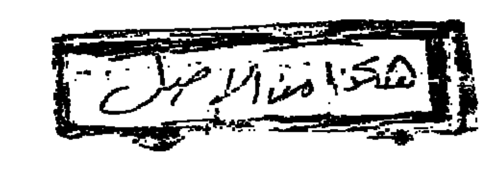
Nous sommes une importante Société AERONAUTIQUE (500 p.). Nous recherchons pour notre actvité Etudes des vannes de régulation pneumatique destinées à des circuits de conditionnement d'air, un jeune ingénieur, à qui nous souhaitons confier la mission suivante :
- établissement des propositions techniques (cahier des charges) en liaison avec nos clients,
- étude des matériels, aidé de dessinateurs,
- suivi de la fabrication des prototypes ainsi que des essais et mises au point,
- participation à la mise en fabrication en série.

Ce poste convient à un ingénieur, débutant ou possédant une première expérience, désireux de valoriser ses connaissances dans un secteur de pointe et bénéficier d'une technologie avancée.

La connaissance des automatismes serait appréciée. Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 4586 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR GRANDE ECOLE

PARIS

- Responsable ventes et développement Europe.
- *Produits techniques aux applications pointues et très variées* : pétrole, industries mécaniques, aéronautique, céramiques, etc.

Sera chargé en liaison avec la Direction du Marketing (U.S.A.).

- De l'animation des agences en Europe.
- *Du suivi personnel des affaires (épaulé par laboratoire et usines de la Société).*
- **IL SERA OBLIGATOIREMENT BILINGUE ANGLAIS** en raison de ses rapports directs avec des clients (multinationales anglo-saxonnes) à qui il consacrera 50 % de son temps dont 25 % en voyages.

Diplômé depuis 7 à 8 ans, il aura quelques années de négociations à niveau élevé dans une société à vocation internationale.

- La poste est offert par la Société Européenne de Produits Réfractaires dont la réputation internationale repose sur une forte technicité et une *politique dynamique de nouveaux produits.*

Si vous voulez compléter votre information, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation ss réf. 1112/M à C. DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. : 250. 84. 30

COFAP

IMPORTANTE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

recherche pour son service des questions sociales

2 COLLABORATEURS-CADRES

Profil :
- Licence en droit obligatoire.
- Connaissances sérieuses de droit du travail, du droit de la Sécurité Sociale et des régimes de retraite appréciées.
- Expérience professionnelle de quelques années requise.

Activités principales :
- Rédaction d'*informations à l'usage des adhérents, réponses à lettres* et conseils par téléphone.
- Études juridiques.
- Problèmes d'hygiène et de sécurité et suivi de la politique professionnelle de prévention.
- Études diverses concernant l'application de la règlementation de la *Sécurité Sociale et les régimes de retraite et de prévoyance.*
- Éventuellement participation à certaines négociations paritaires dans ces domaines.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 55009 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

ingénieurs d'applications

Nous sommes le leader mondial du test automatique appliqué aux industries électroniques.

Pour faire face à notre développement, nous proposons des postes évolutifs à des Ingénieurs diplômés ayant une première expérience professionnelle, un bon niveau d'anglais et attirés par une entreprise à taille humaine dynamique et novatrice, pour nos activités :

- **testeurs de composants,**
- **testeurs de cartes.**

Postes à pourvoir à Paris.
Envoyer votre C.V. à:

GenRad
Leader mondial du test automatique

M.C.A.
96 rue Orfila
75020 PARIS

MERLIN GERIN

15 000 personnes, 35 filiales en France et dans le monde — chiffre d'affaires 82 : environ 5 milliards, en progression de 30 %, réalise pour près de 50 % à l'exportation.

Pour faire face à son expansion, Merlin Gerin recherche des **ingénieurs électrotechniciens, électroniciens, mécaniciens ou généralistes** pour des postes de :

INGÉNIEURS «CHEFS DE PROJETS»

Dans le cadre du service technique chargé de la réalisation des installations électriques, ils ont pour mission d'animer, organiser, former et contrôler des groupes d'études et de conception.
Postes basés à Paris.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES «FRANCE ET EXPORT»

Responsables du pilotage d'affaires d'ensembles de distribution électrique ou d'ingénierie électrique et électronique : négociation technique, commerciale et financière, suivi de la réalisation et mise en service.
La pratique de l'Anglais est impérative.
Postes basés à Grenoble et Paris.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX «FRANCE ET EXPORT»

Pour une ligne de produits, sont responsables du développement des ventes, d'actions d'informations et de promotions auprès de la clientèle et de la force de vente.
La pratique de l'anglais est un avantage.
Postes basés à Grenoble.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Assurer la promotion de nos appareillages et solutions techniques auprès d'une clientèle de prescripteurs, d'incorporateurs, d'installateurs...
Assister et animer nos distributeurs.
Ces postes basés en Région Parisienne, Centre, Sud-Est, Sud-Ouest s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant une courte expérience.

Merlin Gerin grâce à une politique dynamique de mobilité et de promotion interne offre d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière en France mais aussi à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence FRA 208 en précisant le (les) poste (s) souhaité (s) à :
Merlin Gerin
38050 Grenoble Cedex.

---

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DRESSER (FRANCE) S.A. DRESSER

FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
LEADER DANS LES EQUIPEMENTS POUR L'ENERGIE

Division Matériel de Forage

recherche pour son Etablissement du HAVRE

INGENIEUR DE PROJET TECHNICO-COMMERCIAL

LA FONCTION :
— étude de la demande client
— mise au point de la stratégie technique et commerciale
— sélection technique des appareils proposés
— établissement de la proposition technique et commerciale : coût, prix, délais, financements.

L'HOMME :
— 23-24 ans ou plus
— Ingénieur d'École (IDN-AM-CENTRALE LYON ou EQUIVALENT) option mécanique ou électromécanique
— débutant ou 2-3 ans d'expérience industrielle
— bonnes bases d'anglais permettant d'évoluer vers une pratique courante.

NOUS SOUHAITONS :
— rapidité et rigueur de pensée, goût du contact, accrocheur, possédant un bon *esprit de synthèse et de la souplesse.*

Nous offrons de jouer un rôle important dans le développement d'une de nos divisions déjà en plein essor.

Envoyer lettre manuscrite, CV à DRESSER
Mr SAMSON - 5, rue d'Antony
Silic 192 - 94563 RUNGIS Cedex

LA DIVISION CLIMATOLOGIE du C.S.T.B. Nantes

cherche

UN INGÉNIEUR OU UN DOCTEUR

Pour études et recherches en environnement et énergie

- Formation en énergétique, systèmes thermiques, gestion de l'énergie et transferts thermiques.
- Pratique de l'informatique et de l'anglais indispensable.

Bonnes connaissances demandées en calcul des probabilités et en statistique.

Adr. très rapidement C.V. à :

M. Ph. DUCHENE-MAURLLAZ
C.S.T.B., 11, rue Henri-Picherit, 44300 NANTES.

VILLE DE MARTIGUES
(Bouches-du-Rhône),
43.000 habitants, recrute un(e) archiviste de 2e catégorie au courant des techniques actuelles de classement (mobilier, microfilms, microfiches, etc.). Diplôme d'archiviste paléographe souhaité. Candidatures accompagnées d'un c.v. détaillé et d'une photocopie des titres et diplômes exigés à faire parvenir à M. le MAIRE, B.P. 101. 13694 MARTIGUES CEDEX.

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Société de 300 personnes, centre de la France, filiale d'un important groupe français, recherche

JEUNE DIPLOMÉ

B.T.S. ou D.U.T. informatique (libéré O.M.) pour participer à la mise *en œuvre d'un I.B.M. 34* et assurer à terme la responsabilité complète de l'environnement informatique (exploitation, maintenance, intendance) en liaison avec le service informatique du groupe.
Connaissance GAP et COBOL appréciée.

Adresser c.v. manuscrit et photo à HAVAS, 63002 Clermont-Ferrand Cedex.

IMPORTANTE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LA FABRICATION DES PRODUITS TENSIO ACTIFS ET DÉTERGENTS

recherche pour son usine du sud de la France

SON CHEF DE LABORATOIRE CONFIRMÉ

Sous l'autorité directe du directeur d'usine, entiendra des relations régulières avec service « RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT » et la production.
Animateur d'une équipe, il se distinguera par son sens de l'organisation.
Le développement de techniques analytiques nouvelles sera parmi ses objectifs prioritaires.
Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation chimie analytique avec expérience de plusieurs années dans poste équivalent de préférence dans le domaine des détergents ou cosmétiques.
Possibilité d'évolution de carrière au sein du groupe. Salaire à discuter selon profil et expérience.

Adresser C.V. + lettre manuscrite avec prétentions à :
EUROSUD Nº 1.348
2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

Le département transports d'une Importante Entreprise Française poursuit son expansion et souhaite intégrer à son *Etat-Major DEUX DIRIGEANTS* pour PARIS et LYON.
Leur fonction :

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Véritables managers ils assureront la coordination et la gestion des activités de leur unité, comprenant chacune 150 personnes.

Avec le Directeur Général, ils seront associés à la mise en œuvre de la politique de développement.

Une formation supérieure (HEC, Sup de Co...) une expérience de 5-6 ans dans des fonctions de responsabilités tant commerciales que de gestion, une aisance et un goût pour les contacts, des qualités d'animateur sont des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.

Si cette proposition vous intéresse, veuillez entrer en contact sous réf. 320 M avec Solange MONTEIL

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Recherche en permanence
ceux dont dépend le succès.



Important Centre de Formation de la région EST
recherche

DEUX FORMATEURS

1) CONTROLE DE GESTION
Formation : Etudes supérieures relatives à la gestion d'entreprises ou diplôme d'ingénieur complété de gestion (Maîtrise sciences éco, DECS, ESC, *MIAGE*, ingénieur + IAE...).

2) ORGANISATION ET GESTION DE PRODUCTION
Formation : Etudes supérieures techniques ou diplôme d'ingénieur (AM, ENI, INSA, CNAM...).

Leur maîtrise dans ces domaines aura été confirmée par une expérience en entreprise industrielle d'au moins 5 ans, avec pratique de l'informatique.
Ecr. s/nº 7.705 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société Française Fabricant et Commercialisant des produits et appareils à usage MEDICAL et PARAMEDICAL
crée pour conforter son expansion

3 POSTES DE CHEF RÉGIONAL DES VENTES

Réf. 3 : Ouest - Charente - Poitou
Résidence : Rennes ou Le Mans
Réf. 4 : Sud-Ouest - Centre
Résidence : Toulouse
Réf. 5 : Sud-Est - Rhône - Alpes
Résidence : Lyon.

MISSION :
— *Direction effective et efficace d'une équipe de 7 à 8 délégués commerciaux visitant les kinésithérapeutes, cabinets d'esthétique et clubs de sport.*
— Responsabilité *directe des centres hospitaliers de sa région.*
— Participation à l'élaboration des plans de marketing de sa région en relation étroite avec la direction de l'entreprise.

LES CHANCES DE RÉUSSITE seront maximales pour des commerciaux dotés d'un réel sens de la négociation, rompus à la pratique de l'animation et de la direction d'une équipe. Une expérience réussie dans *une Société pratiquant un marketing actif et opérationnel* serait appréciée. La connaissance du milieu n'est pas obligatoire.

NOUS OFFRONS :
— Une formation aux produits.
— Une carrière réellement évolutive.
— Une rémunération dépassant 130 000 F/an dès la première année + frais.
— Statut cadre.
— Prise de fonction : 1/3/83.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo (Rec.), salaire actuel à ONDYA,
12, rue du Château,
02400 CHATEAU-THIERRY.

POUR DÉVELOPPER SON ACTION DANS LE DOMAINE DE SYSTÈMES D'INFORMATION DE SANTÉ (GESTION *ET MÉDICAL) SUR GROS MATÉRIELS CII, HB ET IBM,* SUPPORTANT PLUSIEURS CENTAINES DE TERMINAUX, *NOTRE* SERVICE INFORMATIQUE (80 PERSONNES - BUDGET 50 MF) RECHERCHE :

INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS

(INGÉNIEURS OU ÉQUIVALENTS)

(CHEF DE PROJETS - ANALYSTE - ORGANISATEUR - INGÉNIEUR SYSTÈME - CHEF DE SALLE)

Les candidats seront sélectionnés sur leur compétence, leur dynamisme et leur aptitude aux contacts avec des utilisateurs de haut niveau.

Lieu de travail :
MARSEILLE avec *déplacements* de courts durée dans la RÉGION PROVENCE, ALPES, COTE-D'AZUR.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Nº 7676
le Monde Pub. service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS

Notre client est un Groupe d'Assurances en forte expansion. Le poste à pourvoir est basé dans le Sud-Est de la France.

actuaire HF

Le candidat sera :
• obligatoirement diplômé de l'un des Instituts *des actuaires (Lyon ou Paris)* • *chargé de la définition* des contrats et des prévisions statistiques afférentes tant à la BRANCHE VIE qu'à la BRANCHE IARD.

Une expérience de 5 ans minimum est requise.
La rémunération motivante est proportionnelle aux responsabilités du poste.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser d'urgence lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions (indiquer *votre numéro de* téléphone si possible) sous la référence A.204

PRB

MICHEL JOUSSE Conseil en Recrutement
26, rue de la Pépinière, 75008 Paris

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/fg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Administration du Personnel

E.S.C. D.E.C.S. Débutant ou Première Expérience H/F

De formation E.S.C., D.E.C.S., gestion... vous êtes débutant ou avez une première expérience de paie informatisée et des declarations sociales. Vous recherchez un poste formateur, évolutif.

Dans ce cas, vous pouvez, a Paris, participer au développement d'une entreprise à taille humaine (680 personnes), fabriquant et commercialisant des articles de prestige à travers le monde entier.

Vous prendrez en charge le suivi et l'ajustement de tous les comptes de frais de personnel (avances, prêts, D.A.S., assedic, retraites, ...). La reussite dans cette mission doit vous conduire a moyen terme à des responsabilités plus etendues au sein de la fonction personnel.

Si ces perspectives vous interessent, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et rémunération actuelle sous reference 10204 M a notre Conseil.



EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS

INGÉNIERIE

coordonner les appros, une fonction stratégique...
pour un ingénieur chef de projet

TECHNIP

L'UN DES LEADERS DE L'INGÉNIERIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, cherche pour son département Approvisionnements, à Paris ou à Lyon, un responsable de la coordination des Approvisionnements par Projet.

Il a pour mission essentielle, pour chaque proposition ou contrat, d'assurer le bon ordonnancement de la chaîne Approvisionnements. Il coordonne l'action des acheteurs et des relanceurs, et travaille, dans l'équipe du projet, en étroite liaison avec le contrôle qualité, les transports et le service transit. Il est appelé à travailler sur des contrats à l'exportation, avec des associés étrangers, et à traiter des marchés de plusieurs millions de dollars. Il supervise, selon les projets, quelques dizaines de collaborateurs. Il est bien sûr à l'aise dans un contexte informatisé.

Ingénieur CENTRALE, AM ou diplômé d'une grande école commerciale, il a acquis une bonne expérience dans l'ingénierie, le BTP ou l'industrie mécanique.

Il parle couramment l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 287 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

Nous sommes une société minière, filiale d'un grand groupe industriel à vocation internationale et recherchons, pour notre Direction Financière, un

CONTRÔLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier et en liaison très étroite avec les responsables opérationnels, votre action essentielle va viser à améliorer et faire évoluer les sytèmes de gestion utilisés dans l'entreprise, tant au niveau central qu'à celui des unités opérationnelles, apportant ainsi une véritable aide à la décision.

Parallèlement, vous allez concevoir et mettre en place une nouvelle comptabilité analytique et budgétaire, coordonner les processus de prévisions et assurer la synthèse des budgets annuels, évaluer la rentabilité prévisionnelle et réelle des investissements....

Diplômé d'une grande école de Gestion (HEC, ESSEC, IEP...), vous bénéficiez d'une expérience de 5 ans environ du contrôle de gestion en milieu industriel, acquise dans une unité opérationnelle de taille moyenne. Vous possédez donc aujourd'hui le recul suffisant pour associer étroitement à votre action professionnelle vos talents d'innovateur. Et votre maîtrise de l'anglais va représenter un atout indispensable dans le contexte international du groupe dont nous sommes la filiale. Basé à Paris, ce poste implique de nombreux déplacements en province: à terme, il permet d'envisager de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 8307 M à EURÉQUIP à qui nous avons confié cette recherche.

MEMBRE DE SYNTEC

HAVAS CONTACT



EUREQUIP

PARIS - LONDRES - HOUSTON

Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84.73

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Ingénieur expérimenté en études

référence UN 398 AM

SAMM

Cette firme française (1000 personnes), filiale du groupe PEUGEOT, développe et produit des équipements de haute qualité dans le domaine de l'électrohydraulique et des asservissements.

Dans le cadre de son développement, elle propose un poste d'**Ingénieur expérimenté en études.**

Cet ingénieur confirmé, AM, CNAM ou équivalent, sera chargé d'encadrer un groupe qualifié d'études et de développement.

L'expérience d'animation de projeteurs et dessinateurs est nécessaire si possible dans le domaine de l'hydraulique (ou techniques proches).

Lieu de travail : très proche banlieue ouest de Paris.

Manager pour diriger PME

référence SL 396 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (2 500 personnes, **CA supérieur à 1 milliard), rattachée à un des premiers groupes mondiaux dans son domaine,** recherche un **Manager** pour lui confier la Direction et le Développement d'une de ses filiales (150 personnes, 70 millions de CA).

Homme de terrain, animateur et gestionnaire, il sera responsable d'un centre de profits à dominante commerciale et bénéficiera d'une large autonomie.

Son action visera une organisation plus performante, une optimisation des résultats en définissant la politique de développement de la société et en la considérant sous forme de budgets d'investissement et d'exploitation.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant le profil de chef d'entreprise et disposant d'une formation supérieure (école d'ingénieur ou de commerce) ou de niveau équivalent.

Réelles perspectives d'avenir au sein du groupe pour cadre de premier plan ayant des qualités marquées d'opérationnel et une expérience dans le domaine des produits industriels.

Poste : banlieue immédiate Lille.

Jeunes ingénieurs fort potentiel

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, activités diversifiées et internationales, CA supérieur à 15 milliards, offre des possibilités de formation et de carrière à de **jeunes Ingénieurs** débutants ou ayant une première expérience professionnelle. Ils auront un fort potentiel d'évolution, le goût de la technique, des qualités d'opérationnels et seront dynamiques, organisateurs, animateurs.

Nous recherchons :

- des **Ingénieurs grande école à dominante mécanique** ECP, AM, IDN, INSA...
  Postes : Nord France - Lorraine **référ. WP 400 CM**
- des **Ingénieurs grande école d'électricité** ESE, IEG.
  Postes : Nord France - Lorraine. **référ. YR 401 CM**
- des **Ingénieurs automaticiens ESE ou autres écoles, avec option automatismes.**
  Poste : sud-ouest. **référ. ZS 402 AM**

Ils assumeront rapidement des responsabilités opérationnelles.

Écrire en précisant la référence.

Responsable formation et gestion personnel

référence PI 394 CM

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche le Chef du Service Formation et Gestion Prévisionnelle du Personnel de son usine de Bordeaux (1000 personnes).

En liaison étroite avec les opérationnels, il contribuera à la réalisation des objectifs de participation et de responsabilisation du personnel :

- *par une politique de formation dynamique qu'il aura à concevoir et à animer,*
- *par une gestion moderne et un recrutement rigoureux du personnel non cadre.*

L'importance accordée au développement des ressources humaines dans l'entreprise nous conduit à rechercher un cadre disposant d'une formation supérieure et d'une première expérience industrielle acquise au contact du terrain, soit dans la fonction personnel, soit dans une responsabilité opérationnelle de fabrication.

Un candidat autonome et entreprenant pourra développer ses compétences et aura des perspectives intéressantes d'évolution dans un groupe de premier plan.

Pour ce poste, écrire en précisant la référence, à Madame SANTA-MARIA, E.T.A.P. 11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONALE
de 1er Plan

recherche dans le cadre de son équipe commerciale de Paris, spécialisée dans

les PRODUITS DE LA MER
COMMERCIAL

Débutant ou deux à trois ans d'expérience.
Niveau Ecole de Commerce.
Langues : Anglais indispensable
Arabe très souhaité.
Nombreux déplacements - Poste évolutif.

Merci d'adressez lettre manuscrite + CV + photo à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr. sous réf. 60349

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e
recherche
pour son Département des

CREDITS SPECIAUX
jeune gestionnaire

Niveau : BAC + 2 - I.U.T. Gestion - B.P. banque ou équivalent.

Expérience nécessaire de quelques années dans une fonction similaire.

Adresser C.V., prétentions et photo à No 24940 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE AGENCE DE RÉGIE PUBLICITAIRE
recherche
pour PARIS

ANIMATEUR COMMERCIAL

En collaboration directe avec le président de l'agence, il devra prendre en main l'animation commerciale des équipes de chefs de publicité.

Pour être candidat, il faut bien connaître le monde de la régie publicitaire en France et posséder une solide expérience de la vente d'espace, ainsi que de l'animation d'équipes de collaborateurs.



Env. C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. 2478).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Pour la poursuite de son expansion dans domaine de la simulation la Sté GIRAVIONS DORAND INDUSTRIES recherche

1) Pour son équipe des programmes techniques :

INGENIEUR DE PROJET

pour conduire le développement d'appareils faisant appel aux techniques vidéo

2) Pour son laboratoire d'études électroniques :

INGENIEURS DIPLOMES

(plusieurs années d'expérience)

pour animer des équipes d'étude et de conception de systèmes de simulation dans les domaines suivants :
- traitement d'images vidéo
- génération d'images synthétiques
- applications des techniques laser

TECHNICIENS

pour travailler au sein de ces équipes.

Une expérience (logiciel et matériel) sur les microprocesseurs de la famille INTEL sera appréciée.

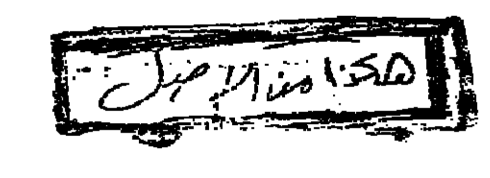
3) Pour son service techniques nouvelles :

INGENIEUR DIPLOME

intéressé par la recherche et la réalisation de solutions techniques originales appliquées à la simulation (en particulier la modélisation d'images synthétiques).

Env. C.V., photo et prétent. à *GIRAVIONS DORAND INDUSTRIES B.P. N° 30 - 92151 SURESNES CEDEX*

PUBLICITÉS



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Cadre commercial haut niveau chargé de clientèle
référence RK 395 AM

BOUSSOIS 2 500 personnes, CA supérieur à 1,5 milliard, rattachée à PITTSBURGH PLATE GLASS, un des premiers groupes mondiaux de production de verre plat, offre au sein de la Direction Régionale Ouest, une carrière motivante et évolutive à un Responsable Commercial.

Sa mission :
- seconder le Directeur Régional en participant à l'élaboration de la stratégie commerciale et en prenant en charge sa mise en œuvre,
- assurer personnellement les ventes et négociations commerciales des produits BOUSSOIS SA auprès de clients importants.

Il sera aidé dans sa mission par un adjoint et deux collaboratrices administratives.
Ce poste conviendrait à un candidat dynamique, bon négociateur, témoignant de capacités relationnelles marquées.
Il aura une bonne formation de base, HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent et quelques années d'expérience de vente. La personnalité du candidat sera prédominante par rapport au domaine de produits industriels où l'expérience de vente aura été acquise.
La réussite à ce poste favorisera l'accès à de larges responsabilités au sein du groupe.
Poste à Nantes.

Ingénieur système confirmé fort potentiel
référence MG 392 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS, CA 7 milliards, effectif 8 500 personnes, recherche un **Ingénieur Système Confirmé** ENSEEIHT, ENSI, ESE...

Homme de fort potentiel, intégré dans une équipe, il sera chargé de mettre au point des procédures de télétransmission au sein d'un réseau doté de matériels et de techniques de communications variés. Il assurera la gestion du réseau.
Il participera aux études de configuration des matériels, au choix des logiciels d'exploitation et maintiendra à niveau les versions de ces logiciels.
Selon ses capacités et son expérience, le candidat pourrait être appelé à superviser les fonctions "système" et "exploitation".
Poste à Toulouse.

Adjoint au directeur du personnel
référence TM 397 AM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU SECTEUR TERTIAIRE, plus de 1000 personnes, forte majorité d'ingénieurs et techniciens, recherche un **Adjoint au Directeur du Personnel.**

De formation supérieure juridique, ayant de solides compétences en droit du travail, il aura minimum 5 ans d'expérience dans la fonction personnel, acquise en entreprise, lui permettant de dominer rapidement les fonctions suivantes :
- **fonction juridique :** il aura un rôle important d'études, de conseil et d'intermédiaire concernant tous les aspects du droit du travail et des relations sociales,
- **fonction recrutement :** il sera chargé de l'ensemble des recrutements à tous niveaux.

Ce poste conviendrait à un candidat de bon potentiel, dynamique, ayant d'excellentes capacités de contact.

Poste à Paris. **Rémunération : 180 000 F +**

Adjoint à chef de département production
référence AT 403 AM

SAMM **CETTE FIRME FRANÇAISE (1000 personnes), filiale du groupe PEUGEOT,** réputée dans des fabrications de haute fiabilité pour l'Aéronautique et la Défense propose, à son usine principale, un poste d'**Adjoint à Chef de Département de Production.**

Il s'agit d'un secteur autonome d'usinage de plus de 200 personnes disposant d'équipements de production modernes (**machines-outils à commande numérique**).
Le titulaire secondera l'ingénieur responsable sur le plan gestion de production (ordonnancement, appros, méthodes, magasin) et participera à la mise en place d'une gestion informatisée.
Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé (AM, ENSI, ENI) ayant une expérience (3 à 5 ans) en méthodes, gestion de production, dans une industrie mécanique de moyenne série et familiarisé avec les méthodes modernes d'organisation de la production.
Lieu de travail : Vernon dans l'Eure.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de ses activités,
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION
recherche

un CADRE DE GESTION

La fonction Approvisionnement est un élément fondamental de nos activités. A la demande de nos filiales, le service Approvisionnement négocie, commande, achète, expédie aux quatre coins du monde tout le matériel nécessaire à nos champs pétroliers.

Pour optimiser cette fonction, la mise en place d'une gestion informatisée s'avère indispensable. Le cadre que nous recherchons sera d'abord le maître d'œuvre de cette opération (définition du cahier des charges, mise en place des procédures, formation du personnel...). A moyen terme, il pourra évoluer vers la négociation des contrats d'approvisionnement, la logistique,...

Le candidat recherché est issu d'une Grande École de Gestion (HEC, ESSEC, Sup de Co,...) et a acquis une première expérience qui l'a familiarisé au traitement de l'information (organisation, gestion,...) et aux possibilités de l'outil informatique. Il a déjà été confronté au monde industriel et s'intéresse à l'évolution des techniques. Il parle anglais couramment et souhaite une carrière à dimension internationale qui pourrait l'amener à s'expatrier dans le cadre de son évolution professionnelle.

Si ces perspectives vous intéressent, veuillez adresser une lettre manuscrite + CV + photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION - Tour VENDÔME - 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, sous la référence 3M004.

spécial Ingénieurs

Ingénieurs

dynamiques et volontaires.
Vous êtes débutants ou vous souhaitez valoriser votre expérience professionnelle.
Vous êtes attirés par les méthodes modernes de production, de gestion et par l'animation des hommes.
Des postes opérationnels vous attendent



COLGATE PALMOLIVE

(3000 personnes, CA 2,7 Milliards) principale filiale d'un groupe international, leader sur de nombreux marchés de produits de grande consommation recrute actuellement des

Ingénieurs (CENTRALE - AM - etc...)

Pour son centre de production de Compiègne (1100 personnes)
- un adjoint au chef de service entretien,
- un chef d'atelier flaconnage plastique,
- un ingénieur en organisation industrielle,
- un ingénieur en automatisme, régulation et installations nouvelles.

Pour son centre de production de Courbevoie
- un ingénieur en génie chimique.

Pour son siège social à Courbevoie
- des Chefs de projets informatique,
- un ingénieur en organisation et recherche opérationnelle,
- un acheteur.

Ces postes sont vacants suite à des actions de promotion interne.
Ils constituent une première étape d'intégration pour des candidats à fort potentiel.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature au Service Central de l'Emploi et des Carrières, 55 Bd de la Mission Marchand 92401 Courbevoie Cédex.

Depuis 175 ans, nous investissons dans le futur.

media system



L'une des premières Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle et de Télécommunications recherche pour son CENTRE TECHNIQUE DU PLESSIS ROBINSON

INGENIEURS LOGICIEL

INTERESSES PAR LES DOMAINES SUIVANTS :

I. RESEAUX DE COMMUTATION DE DONNEES PAR PAQUETS :

Les candidats retenus auront 2 à 3 ans d'expérience en logiciel «temps réel». Ils participeront SOIT au développement de réseaux (gamme COMPAC) SOIT à l'étude et à la réalisation d'une nouvelle génération de réseau.

II. RESEAUX RADIOTELEPHONIQUES :

UN INGENIEUR débutant pour travaux de développement dans le domaine «traitement des appels en langage évolué».
UN INGENIEUR position II ayant 2 à 3 ans d'expérience en logiciel «temps réel» (connaissances des procédures de transmission appréciées). Pour participer au développement de logiciels terminaux radio.

Adressez C.V. en précisant la référence du poste à T.R.T.
5 avenue Réaumur
92350 Le Plessis Robinson

Importante entreprise de Travaux Publics
Banlieue Nord de Paris
Chantiers nationaux et internationaux.
Holding d'un groupe français de large dimension
Recherche

ATTACHE JURIDIQUE

SIRVO

Vous avez une formation juridique supérieure et quelques années d'expérience réussie, notamment en droit des affaires.
Vous éprouvez de l'intérêt pour un poste en entreprise comportant autonomie et responsabilité.
Sous l'autorité du Directeur Administratif que vous assisterez à l'occasion dans ses négociations en France et à l'étranger.
Vous serez chargé des problèmes contentieux, fiscaux, juridiques et d'assurances relatifs aux activités en France comme à l'exportation.
Vos connaissances en anglais et éventuellement en espagnol seront appréciées.
Merci d'adresser sous référence 82.12.01 lettre manuscrite, C.V. et prétentions et photo à SIRVO, B.P. 59, 95020 Cergy-Pontoise Cedex.

aire-cergy

BANQUE
FONCTION INSPECTION/CONTROLE

Vous avez acquis en 4 ou 6 ans d'expérience une solide pratique des opérations bancaires.
La fonction Inspection/Contrôle vous paraît une étape nécessaire avant d'assumer des responsabilités élargies.
Nous vous proposons de l'exercer dans nos agences et filiales.
Afin que nous élaborions un «véritable» plan de carrière, adressez votre C.V. sous réf. 5874/F à : M. BRY - 12, rue de Dantzig 75015 PARIS

Responsable services généraux

Importante société 5000 personnes recherche :
Responsable services généraux.
Cet ingénieur sera chargé de la gestion de l'ensemble des services généraux du siège de la société : superviser le fonctionnement et l'encadrement de 6 sections (120 personnes), assurer le suivi des budgets (150 millions de F.), négocier les contrats importants.

Outre une solide expérience de gestion d'établissements dans une société importante, ce candidat devra faire preuve d'une bonne connaissance du milieu de l'ingénierie et d'une expérience de la gestion informatisée.

Poste à pourvoir à La Défense.

Adresser CV et prétentions, sous réf. 9398, à mentionner sur l'enveloppe à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.
Discrétion assurée dans l'examen des candidatures

media system



LEADER DE LA COMMUTATION TEMPORELLE poursuit son expansion et crée de nombreux postes pour son centre technique de VELIZY, notamment :

INGENIEURS ELECTRONICIENS

ENSI - INSA - ENSERG ou équivalent.

Divers postes pourront leur être proposés.

■ Coordination de différentes activités concernant la préparation des recettes des têtes de série de nouveaux systèmes de commutation électronique.
Ils auront des relations avec l'administration des PTT, des Usines et des Services Techniques.
Par ailleurs, ils superviseront une partie des activités des différents groupes de l'équipe procédés de contrôle.
Stages divers prévus dans les services suivants : fabrication, contrôle et qualité.
Expérience souhaitée dans les domaines de la Qualité ou Centre Technique.
référence GLT/NO

■ Dans le groupe procédés de contrôle, ils seront chargés de l'équipe «composants» après formation spécifique.
Analyse de problèmes concernant le test ou l'utilisation des composants dans nos applications.
référence GLT/NO/PRO

Pour ces postes : • des déplacements sont à prévoir en France et en Europe
• anglais lu et parlé

INGENIEUR ELECTRONICIEN

INSA, ENSERG ou équivalent.

Il participera à la conception et au développement des matériels d'un système de télécommunication à vocation multiple basé sur microprocesseurs.
référence AS

Adresser votre CV détaillé, photo et prétentions en rappelant la référence à
CIT ALCATEL Service Recrutement et Orientation
10, rue Latécoère 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

Concevez avec nous, aujourd'hui, la communication de demain.

RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GESTION DE COMMANDES

VENTE PAR CORRESPONDANCE
(Homme ou Femme + 30 ans)

- Chargé (e) de la mise en œuvre et du contrôle des procédures administratives et commerciales.
- Dialogue avec les clients par écrit et par téléphone.
- Supervise une petite équipe de gestionnaires écrans.

Formation niveau DUT ou équivalent. Expérience de l'encadrement souhaitée, lieu de travail : PARIS 15e (Montparnasse).

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
sous nº T 038.178 M, à
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE IMMOBILIER D'IMPORTANCE NATIONALE
crée un poste de

REVISEUR COMPTABLE

Sa mission portera sur la révision de comptes de programmes immobiliers tant en construction qu'en gestion. Titulaire du DECS, le candidat aura acquis une expérience de 5 ans minimum en cabinet ou en entreprise.

Envoyer CV et prétentions s/réf. M.82 :
F.F.F.



159, rue Nationale -
75640 PARIS
CEDEX 13

LA SECURITE D'UN PLACEMENT FAMILIAL

Mieux informer les jeunes diplômés de Grandes Ecoles dont votre entreprise a besoin.

Salon du 1er Emploi des Jeunes Diplômés

Du 22 au 25 mars 1983.
17 boulevard Saint-Jacques 75014 Paris
sous l'égide de la Confédération des Bureaux d'Elèves.

A cette occasion, Régie Presse/Le Monde éditera un

numéro spécial du 1er emploi

Destiné aux visiteurs et adressé gratuitement aux étudiants des grandes écoles, ce numéro vous donnera :

Le programme général des manifestations du salon.

Des articles, enquêtes, entretiens :
● Comment décoder une petite annonce, les secteurs porteurs, ● les nouvelles technologies : communication et industrie, télématique et tertiaire, ● les attentes des entreprises : les ingénieurs ● les attentes des banques sur les diplômés ● l'avenir des grandes écoles ● les écoles d'ingénieurs ● les écoles de commerce de la grande école à l'entreprise ● les jeunes femmes cadres ● l'expatriation.

Des interviews d'étudiants et de responsables de recrutement.

Des annonces de publicité institutionnelle ou de recrutement qui paraîtront simultanément dans le Journal du Salon et Le Monde Quotidien.

Publicité : RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
Jacques Degave - Danièle Le Dren
Régie Presse/Le Monde - 85 bis rue Réaumur
75002 Paris - Tél. 233.44.21.

JEUNES OFFICIERS
TOURNANT DE CARRIÈRE

Un Groupe International de conseil spécialisé dans la gestion des ressources humaines : recrutement, sélection, évaluation de personnel en poste, développement, vous propose de devenir
CONSULTANTS.

VOUS ÊTES DE JEUNES OFFICIERS : 30-40 ans.

NOUS VOUS PROPOSONS :
– Une formation complète en France et à l'étranger, un développement individuel sérieux et systématique.
– Un climat de travail jeune, efficace et professionnel.
– Une rémunération élevée et stimulante.

Vous êtes intéressés : adressez CV, photo sous référence MU 410 à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène Flachat 75017 PARIS où vous rencontrerez les consultants qui de vive voix vous décriront le contenu de leur poste.

HAVAS CONTACT

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
Quartier SAINT-LAZARE
recherche

Collaborateur

TRÉSORERIE INTERNATIONALE

Le candidat participera notamment à la supervision de la gestion financière des filiales du groupe.

Le poste s'adresse à un jeune candidat de formation type ESC, Option Finances/Comptabilité ou équivalent.

Des connaissances en Espagnol sont indispensables

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 12121 à JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

J.R.P.



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
recherche pour sa DIRECTION DU PERSONNEL

L'ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DES RELATIONS SOCIALES

Le (la) candidat (e) devra avoir :
— Quelques années d'expérience dans la fonction «personnel»
— Une bonne aptitude à la négociation et au dialogue avec les différents partenaires sociaux, (hiérarchies, syndicats et personnels).

Il (elle) participera à la mise en œuvre des décisions en matière de politique sociale.

Adresser CV, photo et prétentions au Recrutement Cadres
Banque de l'Union Européenne - 4, rue Gaillon
BP. 89 - 75060 Paris Cedex 02.

INNOVER EN GESTION !
POURQUOI PAS AU SEIN DE L'AFPA ?

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes, pour assumer sa vocation, se doit de rester à la pointe des techniques quels qu'en soient les domaines d'applications
La gestion, le commerce, la distribution n'échappent pas à cette régle.
C'est pourquoi nous recherchons un collaborateur qui en apportant à notre Directeur de la Formation, sa technicité propre et tout son potentiel d'idées neuves, participera à la préparation et à la mise en œuvre de plans de modernisation des formations.
Il coordonnera un réseau de groupes techniques specialisés.
Ces deux aspects - conception et réalisation - feront de lui un des éléments moteurs de notre évolution.
Son profil : Ingénieur généraliste ou de formation commerciale supérieure, il exerce depuis quelques années une fonction de Direction Commerciale ou Direction Comptable en entreprise industrielle, utilisant des méthodes de gestion modernes.
Si ce profil est le vôtre, adressez votre C.V. tres détaillé à l'AFPA 13, Place de Villiers - 93108 MONTREUIL, à l'attention de Mme RIOUX.

afpa

Important **GROUPE COMMERCIAL** basé dans la proche banlieue ouest de Paris recherche pour sa **DIRECTION FINANCIERE**

UN CADRE

réf. 8070

– en vue de réaliser les analyses et évaluations d'entreprises, et plus généralement toutes études de rentabilité d'investissements.

Ce poste comporte des déplacements en Province.
Il conviendrait à un cadre déjà expérimenté dans les domaines comptable ou contrôle de gestion.

UN INSPECTEUR COMPTABLE

réf. 8071

– en vue de contrôler les procédures et mettre en place des organisations comptables, assurer l'audit des comptabilités générales et analytiques et conseiller les filiales et agences dans les domaines comptable, juridique, fiscal, financier et contrôle de gestion.

Ce poste comporte des déplacements à raison de 50 % du temps de travail.
Une expérience d'audit de 2 ou 3 années est souhaitée.

Intéressantes perspectives de carrière.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence choisie à :
PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

micro informatique

sema informatique

La Division informatique de **sema metra**, Groupe européen de conseil, d'études et d'ingéniérie (800 MF de CA, 2200 personnes) recherche de :

jeunes diplômés (bac + 5 au moins)

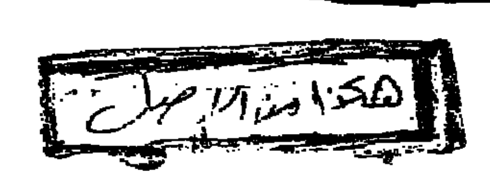
en électronique, mécanique, physique, mathématiques, fortement attirés par une carrière dans les nouveaux secteurs de la robotique, télématique, CFAO.

sema assurera la formation en deux phases :
— un cours durant le mois de mars 83
— des expériences pratiques dans les mois suivants.

Une réunion d'information est prévue le 14 février 1983 à 9 heures dans nos locaux. Nous demandons aux candidats intéressés de téléphoner (en précisant la réf. 10392) pour confirmer leur présence à Marie-Christine Guillain au **657.13.00 poste 21.85.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema sélection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INTERVIEW

Nos ingénieurs technico-commerciaux sont issus des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce

Un entretien avec Michel GALLOIS - Responsable de la fonction technico-commerciale - Division des Systèmes d'Information (D.S.I.) d'IBM France.

Vous menez une importante campagne de recrutement de jeunes diplômés qui deviendront Ingénieurs technico-commerciaux. Quel sera leur rôle exact chez IBM ?

L'ingénieur technico-commercial, l'I.T.C. comme nous l'appelons, assiste nos clients dans la mise en œuvre d'importants projets informatiques. C'est un véritable conseil qui analyse le besoin du client, l'étudie puis soumet une solution adaptée. Plus qu'un produit, c'est son utilisation qu'il propose.

Son rôle se limite-t-il à cette phase initiale ?

Certainement pas. Le rôle de l'I.T.C. est bien sûr essentiel au moment de la vente, où il travaille en équipe avec l'Ingénieur commercial, chacun utilisant au mieux ses compétences pour la *satisfaction du client.* Mais sa mission est aussi au niveau de la gestion des installations et du suivi.

Quels sont vos clients ?

Nous commercialisons tous les systèmes IBM auprès des entreprises et des Administrations. En fait, notre clientèle recouvre tous les secteurs d'activité, ce qui est très intéressant et formateur pour nos I.T.C.

Faut-il être informaticien pour remplir cette mission ?

En aucune façon. Les jeunes diplômés que nous recherchons peuvent être issus aussi bien d'une Ecole d'Ingénieurs, que d'une Ecole de Commerce. Plus que leur formation initiale, ce sont leurs qualités qui importent.

Quelles qualités vous paraissent essentielles pour réussir ?

Un esprit clair, synthétique, bien *organisé. Du sens pédagogique* pour expliquer et convaincre et aussi de l'imagination pour concevoir *un projet adapté.* N'oublions pas que nous faisons du "sur-mesure".

Même s'il possède toutes ces qualités, un débutant peut-il *être immédiatement* opérationnel ?

La formation IBM est là pour ça. Les jeunes I.T.C. ont un programme alterné où ils suivent les cours de notre Centre d'Education et travaillent sur le terrain, dans le cadre de leur agence. C'est ainsi que des formations de base différentes, scientifiques ou commerciales, peuvent convenir. Il est évident que pendant cette période de formation, nos I.T.C. sont rémunérés normalement.

Cette activité s'exerce-t-elle plutôt en région parisienne ?

Nous avons besoin d'I.T.C. à Paris, mais aussi dans nos directions régionales de province. C'est un recrutement à l'échelon national.

Les femmes ont-elles leur chance dans ce type d'emploi ?

Tout à fait, et elles réussissent très bien.

En quoi, d'après vous, ce travail peut-il intéresser un jeune diplômé ?

C'est d'abord un travail varié fait de contacts multiples, dans des secteurs divers. C'est aussi un emploi qui laisse beaucoup d'autonomie au sein d'une petite équipe. Et puis, sur le plan technique, il offre un environnement technologique qui évolue chaque jour. Enfin, il y a des relations et une ambiance de travail qui surprennent toujours les débutants. IBM n'est pas une grosse machine inhumaine. C'est tout le contraire : nos I.T.C. travaillent dans de petites unités d'environ 60 ingénieurs.

Ces jeunes diplômés qui entrent chez vous pensent certainement à leur carrière. Que leur proposez-vous pour l'avenir ?

La carrière de ses collaborateurs est un souci constant d'IBM. La *fonction d'I.T.C., très enrichissante* comme je vous l'ai dit, peut conduire à des responsabilités *commerciales, techniques ou* administratives, à Paris, en province et même à l'Etranger. *L'évolution d'une carrière chez* IBM peut passer par plusieurs métiers complémentaires.

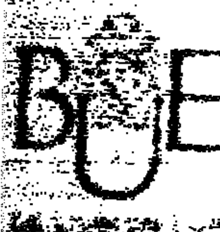
En contrepartie, vous avez la réputation d'être très exigeant, qu'en est-il ?

Outre les critères de formation et les qualités personnelles exprimés auparavant, nous demandons à nos I.T.C. des connaissances en anglais et une certaine mobilité géographique. Bien sûr, nous sommes exigeants car nos clients le sont aussi à notre égard. Mais n'est-ce pas normal ? ■

(Propos recueillis par Organisation et Publicité)

IBM FRANCE
Service Recrutement (Réf. M 02)
2, rue de Marengo - 75001 PARIS





HEC, ESSEC, SUP de CO... BIENVENUE !

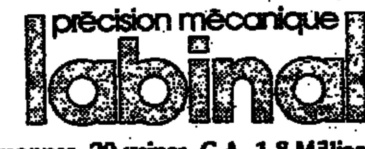
Nous sommes un Groupe puissant aux activités diversifiées, présent sur bon nombre de marchés : pétroliers, pétrochimiques, pharmaceutiques..., grâce à nos techniques, notre recherche, et surtout en raison des hommes: les «entrepreneurs» qui ont forgé notre succès.

Nous ouvrons nos portes aujourd'hui à des débutants diplômés d'Ecole de Commerce disposé à s'impliquer pendant 3 ou 4 ans dans des activités terrain. Cette première expérience les conduira ensuite, vers des fonctions de responsabilités leur permettant de se réaliser pleinement dans l'un des nombreux domaines de notre Groupe.

Pour vous, nous avons prévu une **formation intégrée, pluridisciplinaire**, afin de mieux appréhender les structures internes et les impératifs de nos marchés.

Plusieurs opportunités vous sont offertes, notamment dans le Sud-Ouest et dans l'Est; d'autres ouvertures sont envisageables pour des candidats mobiles, curieux, aimant les contacts, le dialogue et désireux de faire fructifier leurs talents.

Pour plus d'informations nous vous prions d'adresser votre CV + photo accompagné d'une lettre manuscrite sous réf. 60.431 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



7200 personnes, 20 usines, C.A. 1,8 Milliard de Francs, recherche pour son Siège Social situé à BOIS D'ARCY

CHEF DU SERVICE ORGANISATION

Ingénieur de formation, le candidat devra posséder une expérience approfondie (7 ans minimum) en études d'organisation acquise dans un Cabinet ou au sein d'une grande Entreprise industrielle.

RATTACHE AU DIRECTEUR DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE il interviendra en temps que CONSULTANT INTERNE et sera chargé des missions importantes dans les différents secteurs du Groupe.

Il devra impérativement posséder des connaissances approfondies dans les différents domaines de la gestion industrielle :production, stocks, comptabilité de gestion, etc...

Adresser C.V. et prétentions à PM LABINAL,
Direction des Relations Sociales, 5, avenue Newton
78390 BOIS D'ARCY.

Votre avenir :

La Fonction Personnel

- vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (sciences humaines, droit, école de commerce ou de gestion).
- vous êtes débutant ou vous possédez déjà une première expérience réussie avec animation d'une équipe de travail.
- Vous aspirez maintenant à des responsabilités dans la Fonction Personnel en unité de production où vous pourrez affirmer vos qualités dans une ambiance sympathique et stimulante.

Nous sommes la

Principale filiale d'un groupe international, industriel et commercial

qui met en oeuvre des techniques avancées en matière de gestion sociale.

Dans le cadre de l'évolution de nos structures et de nos hommes, nous recherchons un jeune cadre désirant pratiquer les différents aspects de la fonction personnel. Dans un premier temps nous lui conférons le Service Administratif du personnel d'une unité de 1100 personnes dans L'OISE ; sous l'autorité du Chef du Personnel il animera une équipe de 4 personnes.

Nous vous proposons au cours d'un entretien de vous exposer cette activité ainsi que les idées que nous avons pour l'avenir.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature CV, photo et prétentions sous réf 9293, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.



média-system

NCR

Prenez la tête avec l'informatique NCR

Troisième constructeur mondial de systèmes informatiques avec un C.A. de $ 3,5 milliards, nous entendons le rester en consacrant plus de $ 200 millions au budget recherche

Vous connaissez bien le domaine des assurances.
Vous vendez depuis plusieurs années des systèmes informatiques de moyenne puissance, avec un succès démontré.
Vous êtes capable de travailler seul et de vous organiser.
Devenez notre

ingénieur commercial assurance

basé à Paris

Après formation technique sur nos produits, nous vous confierons la vente de nos matériels sur ce secteur et le lancement de nos nouvelles gammes.
Le salaire est composé d'un fixe et d'un intéressement motivant.
Merci d'adresser lettre, C.V., photo, et rémunération sous réf. M 94 à M. Bablon, **NCR France**, Service Recrutement, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense Cedex 20, qui vous garantit discrétion de rigueur et réponse.

Filiale française d'une société suédoise
spécialisée dans l'appareillage scientifique
destiné aux laboratoires de recherche des sciences de la vie,
recrute pour faire face à son expansion :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- 1 RESPONSABLE REGIONAL (Paris et Province)

Ce poste est destiné à un candidat susceptible d'assurer la gestion commerciale d'un secteur (prospection, vente, formation et assistance clients).
De bonnes connaissances en chromatographie liquide, techniques électrophorétiques ou comptage nucléaire, sont nécessaires.

- 2 RESPONSABLES d'une des lignes de produits suivantes :
- Compteurs nucléaires.
- Chromatographie liquide HPLC, analyse d'acides aminés.

Pour chaque poste, de solides connaissances sont nécessaires dans la discipline concernée.
Ils devront s'intégrer à l'équipe de vente, promouvoir leur ligne de produits sur l'ensemble de la France, assurer séminaires, démonstrations et formation auprès de notre clientèle.
Les candidats devront faire preuve de dynamisme, du sens des responsabilités, être disponibles pour de fréquents déplacements.

Anglais pratique souhaité. Les postes à pourvoir sont basés à Orsay (91).
Envoyer C.V. et lettre manuscrite, photo et prétentions à :

LKB

LKB INSTRUMENTS S.A.
69 Rue de Paris - B.P. 29
91404 ORSAY Cédex

Nous sommes un grand groupe industriel français (32 usines dans le monde) intervenant dans le domaine des productions d'équipements pour l'automobile, les transports et l'industrie.

L'une de nos filiales en expansion (2000 personnes - 3 usines) recherche un jeune

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Pour une carrière industrielle commençant par des études au sein de la Direction Technique et ouverte ultérieurement vers les autres fonctions de l'entreprise.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur grande école ayant acquis une formation en physique des matériaux, mécanique vibratoire appliquée et possédant quelques années d'expérience dans une fonction d'études en milieu industriel.

Il faut un homme d'esprit curieux, ayant le sens des phénomènes physiques, capable de faire aboutir ses recherches en travaillant en équipe.

Le centre technique est situé à Châteaudun (Chartres 40 km, Orléans 45 km).

Une carrière évolutive est possible au sein du groupe pour un élément de valeur.

Merci d'adresser votre candidature à EURÉQUIP sous référence 8309 LM à qui nous avons confié la recherche, et qui vous garantit la plus grande discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC

HAVAS CONTACT



PARIS - LONDRES - HOUSTON

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS - Tél. 553.84.73

IMPORTANT ORGANISME DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE PARIS
recrute

COORDONNATEUR COMPTABLE

pour assurer dans le cadre de la décentralisation de notre comptabilité la coordination entre nos différents établissements en veillant au respect des délais d'exécution et des instructions de la Direction.
Pour assurer également la mise en œuvre des analyses comptables et mise en place des bilans, comptes de résultats etc., une formation type école supérieure de commerce DECS ou niveau équivalent parait indispensable ainsi qu'une expérience informatique utilisateur de plusieurs années.
Le poste est placé sous l'autorité du Directeur de la Comptabilité.
Déplacements de courtes durée à prévoir.

COMPTABLE
DEPARTEMENT TRESORERIE

de formation IUT Comptable, il prendra en charge:
- les tables prévisionnelles,
- l'analyse des résultats financiers
- et possédera une expérience en matière de contrôle systématique

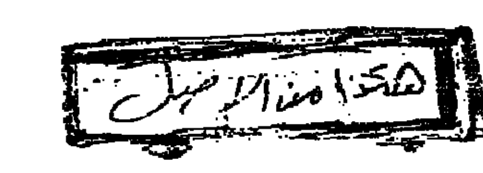
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo en précisant le poste choisi et le niveau de rémunération souhaité sous réf. 60913 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra

ENTREPRISE BATIMENT 1ER PLAN
implantée en Région Parisienne
recherche son

CHEF DES SERVICES COMPTABLES
HAUT-NIVEAU

Il devra prendre en charge l'ensemble de la fonction comptable de l'entreprise composée d'établissements multiples et de filiales.
Le service comptable du siège dont il aura la direction comprend une vingtaine de collaborateurs.
Le candidat que nous retiendrons sera un spécialiste des problèmes comptables et fiscaux et aura acquis une expérience de plusieurs années si possible dans le secteur bâtiment. En dehors de ses compétences techniques (formation DECS + révision comptable + . . .) sa valeur personnelle sera déterminante dans notre choix.

Les candidats intéressés adressent un CV sous N° 8380 à
PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Innover - s'adapter - réaliser

Nous sommes la Filiale Française du Groupe W.R. GRACE : 80.000 personnes dans le Monde, 8.000 en Europe et 1.000 en France (dont 200 Cadres).
L'expérience internationale du Groupe et l'étendue de son potentiel industriel lui ont permis d'acquérir une position de premier plan au niveau mondial. Sa renommée est assurée par sa capacité d'innovation, sa faculté d'adaptation, ses réalisations et la qualité de son personnel.
Implantée près de Rambouillet sur 13 hectares, notre unité d'Epernon regroupe, entre autres, les activités relatives à : l'emballage plastique alimentaire, les joints d'étanchéité pour l'industrie de la conserve et de l'embouteillage, silices, tamis moléculaires, produits chimiques à usage industriel, catalyseurs.
Les effets combinés d'un important contrat de solidarité et de l'expansion de notre Groupe nous amènent à RECHERCHER des :

INGENIEURS CHIMISTES ET HOMMES D'ACTION

responsable de laboratoire

Reportant au Product Line Manager, il supervise les laboratoires Application et Développement, Contrôle - Qualité de notre département Chimie. Il gère les budgets de ces activités et assure le développement d'une famille de produits en liaison étroite avec les chefs de produits, les unités de fabrication et ses homologues des autres unités européennes.
La spécificité des produits, principalement destinés aux industries du papier, du caoutchouc, du ciment et de l'automobile nous amène à rechercher un candidat ayant impérativement une expérience d'au moins cinq ans, de préférence dans l'industrie papetière.
Notre dimension internationale impose une bonne aptitude à communiquer en anglais. *(Réf. MO 303)*

ingénieur commercial

Il (elle) sera chargé(e) de promouvoir la vente des produits d'une de nos Divisions sur l'Ouest de la France, en particulier aux industries de la peinture et des vernis. La formation spécifique au poste aura lieu en France et à l'Etranger, ce qui suppose une bonne pratique de l'anglais.
Nous souhaitons rencontrer une personne d'une trentaine d'années, chimiste de formation ayant au moins acquis deux années d'expérience dans une activité commerciale. *(Réf. MO 304)*

ingénieur commercial

Il assurera la commercialisation de nos produits et services dans le domaine des joints d'étanchéité destinés à l'industrie alimentaire.
Exerçant son activité sur un marché fortement concurrentiel, cette personne saura démontrer ses capacités d'autonomie, d'initiative et de disponibilité, ce qui lui permettra d'envisager une évolution rapide.
Nous souhaitons rencontrer des candidats âgés de 30 à 35 ans ayant une bonne maîtrise de l'anglais, diplômés en chimie de préférence. *(Réf. MO 305)*

ingénieur de laboratoire

Spécialisé dans le domaine des polymères et des élastomères, cet ingénieur aura eu une première expérience de deux ans en laboratoire. Il exercera son activité en relation étroite avec nos clients et l'usine de fabrication.
Pour ce poste, une bonne connaissance de l'anglais est impérative. *(Réf. MO 306)*

PROFESSIONNELS DES ACHATS

acheteur matières premières

Ingénieur chimiste ou expérience équivalente, il a des connaissances en PETROCHIMIE ou CHIMIE MACROMOLECULAIRE.
Il (elle) sera chargé(e) de nos achats de matières premières. *(Réf. MO 307)*

acheteur équipements techniques

Ingénieur mécanicien ou électromécanicien, il assurera l'achat de tous nos équipements et prestations de services techniques.
Il (elle) possède déjà une expérience consistante dans ce domaine (3 à 5 ans). C'est à la fois un technicien et un négociateur. *(Réf. MO 308)*

Pour ces deux postes, nous retiendrons des personnes capables d'évoluer rapidement vers une responsabilité de groupe, parlant couramment l'anglais et ayant déjà utilisé l'outil informatique.

GRACE

Pour ces postes, nous vous remercions d'adresser votre candidature, en mentionnant la référence du Poste au : Service Recrutement - Société GRACE - B.P. 10 - 28230 EPERNON

Organisation et Publicité

ingénieur export

Notre entreprise conduit des Etudes et développe des Equipements dans des domaines hautement complexes : télécommunications, réseaux et systèmes, radars etc...

Notre CA se réalise pour 40 à 45% à l'exportation et nos clients tant en France qu'à l'étranger sont en majorité des administrations militaires.

De plus nous pouvons nous appuyer sur les structures largement implantées dans le monde d'un grand Groupe Français Multinational.

L'ingénieur que nous engagerons sera chargé de prospecter les marchés, d'organiser des présentations d'équipements et des démonstrations de fonctionnement, d'élaborer des propositions commerciales et de négocier des marchés.

Il aura de très bonnes connaissances en électronique, une expérience industrielle acquise en services soit commerciaux, soit techniques ou industriels mais avec une formation complémentaire à la gestion commerciale, maîtrisera l'anglais et disposera si possible d'une autre langue latine.

Nationalité française.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre C.V., sous réf. 8053-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising — NEW YORK — PARIS

télématique

sema informatique

La Division informatique de **sema-metra**, Groupe européen de conseil, d'études et d'ingéniérie (800 MF de CA, 2 200 personnes) recherche des ingénieurs ou universitaires destinés à participer à de grands projets de télécommunications portant notamment sur les domaines suivants:

- protocoles et logiciels de réseaux de transmission de données (commutation par paquets, architectures de constructeurs).
- logiciels de commutation téléphonique publique ou privée.
- protocoles et logiciels de systèmes de communication et de services nouveaux (vidéotex, teletex, messagerie écrite ou vocale, réseaux locaux, ...)

Les candidats devront posséder de 2 à 6 ans d'expérience réelle dans l'un au moins des domaines précités ou montrer que leur expérience dans un domaine connexe les qualifie pour les postes à pourvoir.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 10385/M à M. DHEUR, Sema-Sélection : **Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris . Lille . Lyon . Marseille . Toulouse

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour développer son potentiel humain

JEUNES INGENIEURS

Diplômés Grandes Ecoles, ayant 3 à 6 ans d'expérience et à fort potentiel d'évolution

INGENIEUR RESPONSABLE QUALITE INTERNE

Eclairage CIBIE (Bobigny 93)

Après une première expérience en service contrôle ou qualité, nous vous proposons d'être le responsable de la qualité interne de la Société. Avec une petite équipe vous veillerez au maintien du niveau de qualité des produits. Vous assurerez les liaisons qualité avec les fournisseurs. Vous contrôlerez le coût de la non-qualité et participerez au lancement d'actions Qualité et à leur coordination dans les différentes usines où vous serez amené à faire de fréquents déplacements. 48826/1/M

INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION

Machines Tournantes PARIS–RHONE (LYON 69)

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs type A. & M., vous avez 5 ans d'expérience en fabrication ou méthodes, de préférence en production de série. Vous serez responsable de la section préparation du service méthodes de la production de grande série de démarreurs. Vous participerez à la définition des investissements d'amélioration des matériels de fabrication (presses, machines spéciales, usinage, automatismes, . . .) et de leurs conditions techniques, humaines et économiques d'utilisation. Vous dirigerez une petite équipe de techniciens pour leur conception et leur mise en place. 48826/2/M

CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES

Ingénieur diplômé Grande Ecole, vous avez 2 à 3 ans d'expérience en informatique de gestion de production. Rattaché au responsable des études informatiques à la Direction du contrôle de gestion, vous assurerez la conception et la réalisation de projets complets, de la définition du cahier des charges, à la mise en place des systèmes et à la formation des utilisateurs. 48826/3/M

INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION

Equipements Industriels – SOMA (SAINT–ETIENNE 42)

Diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieur de mécanique, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en méthodes ou en production dans une entreprise mécanique d'usinage en moyenne série. En liaison avec les différents services : méthodes, BE, achats . . . de cette usine (1800 personnes), vous participerez à la définition des investissements pour l'amélioration des matériels de fabrication (souplesse d'utilisation) et de leurs conditions techniques d'utilisation (recherche de nouveaux processus d'usinage). 48826/4/M

INGENIEUR ETUDES ECONOMIQUES

Ingénieur vous avez complété vos connaissances en mécanique par une formation à la gestion en assurant la gestion d'un atelier. Au sein du département gestion - production de cette usine (1800 personnes) en liaison avec les services méthodes, prix de revient et les ateliers, vous assurerez le suivi des ratios de marche des ateliers et proposerez, si nécessaire, après étude les mesures de rééquilibrage. Vous serez chargé de rationaliser puis de développer de nouveaux systèmes de gestion informatisée des ateliers et en assurer la mise en oeuvre. 48826/5/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43, rue Bayen – 75017 PARIS – en n'oubliant pas la référence du poste

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



PROCTER & GAMBLE FRANCE

(Ariel, Mr. Propre, Vizir, Camay, Pampers...)

Nous recherchons de

JEUNES DIPLÔMÉS

de l'Enseignement Commercial, ou d'Ecoles Ingénieurs, attirés par

l'INFORMATIQUE

Nous possédons des ordinateurs de la plus récente génération (IBM 4341, Philips P7000, WANG,...) et utilisons des **outils performants** d'analyse et de programmation (Mantis, Maestro, Ramis,...).

Les champs d'application, dans un **cadre européen** (équipe de travail multinationale), sont nombreux : la gestion, bien sûr, mais aussi le marketing, la production et la bureautique, dans un contexte d'info Centre.

Vous aurez à développer des projets, à améliorer des systèmes, à contrôler les coût. Vous participerez, au sein d'une **équipe jeune,** à la formation des futurs utilisateurs. Vous êtes d'**esprit logique et créatif,** de bon contact et disposant d'un sens aigu de l'organisation.

Votre salaire sera compétitif et la possibilité de promotion interne effective.

Si cette perspective de carrière vous intéresse, adressez votre candidature et CV à M. P. Rudloff - PROCTER & GAMBLE FRANCE - 96, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 NEUILLY.

jeunes ingénieurs diplômés

CREUSOT-LOIRE, leader français de la *Mécanique Lourde,* chiffre d'affaires consolidé 1981 de 17,8 Milliards dont 50 % à l'exportation, 45 000 personnes, 5000 Ingénieurs et Cadres, offre à de JEUNES INGÉNIEURS DIPLÔMÉS des opportunités de carrière évolutive au sein de la Société et de ses Filiales.

Compte tenu de la variété et de l'importance de nos besoins, ils auront la possibilité de débuter dans l'une des fonctions suivantes :

– Recherches et Développement, Études-Calculs, Production, Automatique-Informatique industrielle, Chantiers extérieurs.

Notre choix s'orientera vers de jeunes ingénieurs diplômés débutants (ECP, MINES, ENSI, A et M) ou vers des ingénieurs ayant de 1 à 3 ans d'expérience en milieu industriel capables d'accéder rapidement à des responsabilités et acceptant les exigences de mobilité qui en découlent.

Les candidatures, avec la rémunération actuelle ou souhaitée, doivent être adressées à CREUSOT-LOIRE, à l'attention du Responsable de la Gestion des Cadres de CREUSOT-LOIRE Industries 15, rue Pasquier - 75008 PARIS.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

MATRA

recherche pour sa Direction Informatique

Ingénieurs Systèmes Réseaux

Grandes Ecoles

Ils ont une réelle expérience qui leur permettra de prendre rapidement en charge la responsabilité de l'évolution et de la gestion des systèmes et du réseau.

Ce secteur d'activités est équipé d'un nouveau système informatique basé sur un réseau d'ordinateurs IBM 43XX sous DOS/CICS/DL1 – SNA et IBM 3035 sous VM.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 1031 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres – Centre de MONTIGNY – 3, avenue du Centre – 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

PARFRANCE ANNONCES

LE GROUPE VICTOIRE

un des tous premiers groupes d'assurance, rech. pour son Siège à Paris 9è

JEUNES DIPLÔMÉS

HEC - ESSEC ou ÉQUIVALENT pour occuper une fonction

D'AUDIT INTERNE

- Vous avez choisi dans vos études l'option finance comptabilité.
- Des déplacements sont prévus en France.
- Possibilité d'évolution vers des postes à responsabilités dans les structures techniques commerciales d'études du groupe.

Envoyer photo, C.V. et prétentions s/réf. A.I., 52, rue de la Victoire 75009 Paris à l'attention de Mme IMBERT

Publicités Kéoula



BANQUE DE l'UNION EUROPEENNE
recherche pour son Département
GESTION INVESTISSEMENT

1 GERANT DE PORTEFEUILLE

qui sera appelé à prendre en charge la gestion de portefeuilles de clientèle sous mandat de gestion.

Le candidat retenu aura une formation supérieure économique ou financière et sera âgé d'au moins 27 ans.

Il justifiera d'une expérience d'analyse financière complétée si possible d'une pratique de la gestion de portefeuilles.

La connaissance de l'anglais est indispensable, l'allemand serait souhaité.

Envoyer CV, photo et prétentions au Recrutement Cadres Banque de l'Union Européenne - 4, rue Gaillon B.P. 89 - 75060 Paris cedex 02.

INGÉNIEUR TEXTILE
RECHERCHE APPLIQUÉE

Nous suivons techniquement une gamme de produits chimiques, adjuvants dans les industries textiles et du cuir, que nous adaptons aux exigences du marché dans nos laboratoires et chez nos clients en France.

Vous êtes ingénieur textile, avez acquis une première expérience de 5 à 10 ans en production et souhaitez développer votre carrière dans l'industrie chimique. Vous parlez bien sûr allemand.

Lieu de travail : Usine de CHALONS-SUR-MARNE.

Déplacements de courte durée sur toute la France et à l'étranger.

Écrire sous référence n° 2082 M à

Henkel France

Direction des Relations Humaines. BP 111
94258 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

Jeune ingénieur

CHIMIE DE PARIS, SEVRES, ENSI...

CORNING FRANCE, leader sur le marché des verres spéciaux, regroupe un effectif de 3 000 personnes et poursuit sa croissance avec un C.A. de + de 1 milliard de francs.

Nous recherchons un **ingénieur process fusion.**

Vous êtes **débutant ou disposez d'une expérience de 2 ans au sein d'un service technique** qui vous aura permis de développer vos connaissances en chimie, instrumentation et informatique.

Vous connaissez la langue anglaise.

Nous vous proposons de participer à la gestion technique de nos fours et de conduire différents projets d'amélioration.

Lieu de travail : **proximité de Nemours.**

Les évolutions de carrière se feront soit vers des postes opérationnels soit vers des postes techniques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence L/1 à **CORNING FRANCE** -Direction Développement du Personnel - 44, av. de Valvins - 77210 AVON.

CORNING

MEDIA PA

BANQUE ÉTRANGÈRE
Paris Champs-Élysées

recherche le (la)

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

Ce cadre devra avoir :
- 3 ans d'expérience à un poste de ce niveau ;
- Une connaissance éprouvée de la comptabilité générale Bancaire, et des méthodes de comptabilité anglo-saxonnes ;
- Des qualités d'encadrement.
- Et être titulaire du D.E.C.S.

La maîtrise de l'anglais lu et parlé serait appréciée.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous n° T 038.175 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous appartenons à un groupe Media renommé et opérons à l'échelle mondiale. Nous occupons une position de pointe sur le marché international, parmi les Sociétés proposant des programmes audiovisuels de formation pour l'industrie. Nos points forts sont les programmes de formation vente et management. Pour assurer notre expansion sur le marché français nous cherchons une :

PERSONNALITÉ COMMERCIALE INDÉPENDANTE

Qui, en qualité d'Agent, prendra en charge l'écoulement de la large gamme de nos produits réalisés en grande partie en français.
- Il serait souhaitable que vous ayez déjà une expérience dans les secteurs de l'informatique et de la formation.
- Ce qui nous paraît cependant primordial c'est votre capacité de savoir mettre à profit les possibilités que propose le marché grâce à votre esprit d'initiative, votre engagement et votre professionnalisme.
- Le caractère international de ce domaine nécessite de bonnes notions en Anglais.

Pour un premier contact dans les plus brefs délais nous nous tiendrons à votre disposition du mardi 8 février, 11 heures au jeudi 10 février, 16 heures à l'adresse suivante :

HOTEL LANCASTER – 7, RUE DE BERRI – PARIS-8e.

Nous vous remercions de nous téléphoner (ou telex) auparavant, afin de convenir de l'heure d'un rendez-vous. TÉLÉPHONE : 359-90-43 – TELEX : 640-991

DEMANDER Mme INGE SCHOECK.

L'ingénierie informatique: un métier enrichissant

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises d'ingénierie en informatique et notre vocation est la construction des systèmes d'information de nos clients.
Pour développer notre agence «commerce et services», nous recherchons un

Ingénieur d'affaires

HEC, SUP de CO, ESSEC... ayant fait ses preuves dans la vente de prestations informatiques de haut niveau (systèmes clés en main, ingénierie, conseil...). Dans une entreprise très dynamique ayant de solides références sur un marché potentiel important, un chasseur d'affaires chevronné trouvera une infrastructure à sa mesure et une rémunération attractive.

Adresser CV, photo, prétentions à Sopra Recrutement, sous référence 802 M 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA.
Constructeur d'informatique

GROUPE IMPORTANT

recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

RATTACHÉ (E) AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

IL OU ELLE SERA CHARGÉ (E)
- **De l'application de la législation sociale : convention collective, contrat, litiges de toute nature, relations avec l'administration, note de service, formation et conseil de la hiérarchie.**
- **De l'application de la réglementation en matière de droit des sociétés.**
- **De la gestion des baux.**
- **De la gestion des assurances et litiges.**

LIEU DE TRAVAIL : PARIS-7e.

Formation supérieure et première expérience dans fonction personnel ou juridique.

Adresser photo, C.V. et prétentions sous n° T 038.272 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

LA PROTECTRICE A.I.A.R.
Compagnie d'Assurances à Primes Fixes. Entreprise régie par le code des assurances
47, rue de Chateaudun
75439 PARIS CEDEX 09

recherche

– 1 Aide-Comptable (C.A.P.)
– 1 Comptable (B.T.S.)
pour sa comptabilité Agence.

Une expérience de l'assurance est souhaitable pour le premier poste offert et nécessaire pour le second poste.

Ecrire avec curriculum vitae et photo en indiquant prétentions à LA PROTECTRICE – A l'attention de M. C. FERRY – Sous-Directeur – 51, rue de Chateaudun – 75009 PARIS.

Grand Organisme de Recherche

Banlieue Sud de Paris

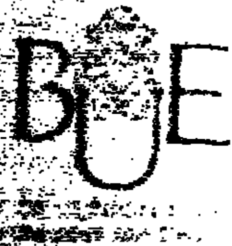
recherche

dans le cadre du contrat de solidarité

JEUNES INGÉNIEURS

Grandes écoles ou formation équivalente pour modélisations et expériences dans le domaine de la physique des fluides, des lasers et des plasmas.

Adresser C.V. avec photo à : **SETRID**
76, rue Daguerre, 75001 PARIS, qui transmettra.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une entreprise française à vocation et implantation, internationales. Nous occupons avec des produits «leaders» l'un des tout premiers rangs de notre secteur d'activité au niveau mondial.
Nous recherchons pour l'un de nos services situé dans un environnement d'assistance technico-commerciale.

INGENIEUR
INSA-ENSI-ou équivalent

(Orientation mécanique ou électromécanique)

Possédant une expérience de quelques années en service technique ou d'études, il se verra confier la coordination d'une équipe de techniciens chargée de l'évolution, du développement et du suivi technique d'équipements de type industriel (élaboration de cahier des charges, essais, dossiers techniques, évaluation performances, etc...).

Basé en proche banlieue Sud-Est, il effectuera des déplacements en France mais aussi dans des pays étrangers parfois très éloignés.

Pratique d'au moins une langue étrangère usuelle (*anglais, allemand, espagnol...*) indispensable.

Connaissance en informatique fortement appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à No 60609 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SI
vous avez été journaliste avant de devenir publicitaire,

SI vous êtes publicitaire et rêvez d'être journaliste,

SI les formes avancées de communication vous passionnent,

SI vous pensez que la forme ne l'emporte pas toujours sur le fond (et vice versa)

SI l'idée d'écrire «utile» (c'est-à-dire pour prouver ou promouvoir quelque chose) vous tente,

ALORS
écrivez-nous en donnant le maximum de détails sur votre C.V. On vous répondra sans faute et on vous offrira un poste passionnant.

Ecrire à Régie-Presse Nº 254.431 M.
85 bis, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

BTS Distribution-Gestion et Formation Pratique en Informatique

devenez l'assistant du Chef de Service Stocks.

Si vous avez au moins 25 ans et une certaine aisance à vous exprimer en anglais.

Gestetner vous propose de revaloriser votre BTS distribution - gestion et votre pratique de l'informatique en assistant le chef de son service stocks.

Gestetner : une puissante multinationale avec tout ce que cela suppose d'avantages sociaux, restaurant d'entreprise ... et pourquoi pas de promotion future.

Rémunération annuelle 84.000 F + selon expérience.

Adresser CV. photo. prétentions au **Service Recrutement - 71, rue Camille Groult BP 33 - 94400 Vitry sur Seine**

Réponse assurée.

Gestetner

INGENIEURS CONSEIL GRANDES ECOLES HAUT NIVEAU

Jeunes, dynamiques, motivés et très attirés par les responsabilités venez accroître la réussite de notre société.
La conduite d'importants projets relatifs à l'organisation et aux stratégies des grandes entreprises nationalisées et industrielles vous y attend et vous passionnera. Intéressement au chiffre d'affaires.

Adresser CV. photo et prétentions sous réf. M3 à
QUINTET
11, rue de la Chine - 75020 Paris

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son CENTRE DE RECHERCHES du BOUCHET (Essonne), un

INGENIEUR responsable de programmes

Formation à dominante mécanique (ENSMA-INSA).

Quelques années d'expérience et compétences en pyrotechnie souhaitables.

Le candidat retenu aura la responsabilité des programmes qui lui seront confiés.

Il sera amené à coordonner ces actions au niveau de plusieurs usines.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
SNPE - Centre de Recherches du Bouchet
B.P. No 2 - 91710 Vert le Petit
Référ. à rappeler IY 32.

Le responsable de la fiscalité d'une entreprise d'engineering à vocation internationale souhaite recruter un(e)

fiscaliste

pour le seconder dans divers aspects de ses fonctions.
Il ou elle prendra en charge de nombreux problèmes de complexité croissante touchant à la fiscalité française (élaboration et vérification des déclarations, suivi et contrôle des impositions, vérification du respect de la législation en vigueur...).

Diplômé(e) d'études supérieures (droit, gestion) avec une spécialisation fiscale; ce cadre a acquis une première expérience (3 ans au moins) de la fiscalité française.
Poste évolutif pour candidat(e) de valeur.

Adresser candidature manuscrite + C.V. + prétentions, *sous réf 2403 à Média-System,*
104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

BANQUE ÉTRANGÈRE
Paris Champs-Elysées

recherche pour :

SERVICE « CLIENTÈLE »
GRADÉ (E) DE BANQUE

Chargé (e) des transferts et des encaissements « Etranger ».
- 3 ans d'expérience dans un service « Etranger ».
- Anglais indispensable.
- Connaissances de la réglementation des changes.

Envoyer C.V., prétentions, photo sous nº T 038.177 M, à
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL
(CA 2,5 milliards de francs)
recherche

INGENIEUR
pour Direction technique

Ce poste conviendrait à jeune Ingénieur (grande école), ayant quelques années de pratique dans engénierie. travaux neufs, industrie lourde (sidérurgie, papeterie, ciments, etc.).

Anglais nécessaire.

Résidence : PARIS.

Adresser lettre manuscrite, CV. prétentions sous référence nº 2011 à

Emplois et Entreprises
18 RUE VOLNEY 75002 PARIS

---

ecs Société de leasing, filiale *d'un grand groupe bancaire* recherche

UN ANALYSTE
DE FORMATION SUPERIEURE

Expérience 5 ans et connaissance R.P.G. IBM 34 souhaitée.

Il lui sera confié l'encadrement d'analystes programmeurs, le développement et la maintenance d'applications informatiques dans le domaine de la gestion.

Envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions) **E.C.S.** Service du Personnel - 16 rue Washington 75008 PARIS.

Importante Banque Parisienne
recherche pour HAUTS DE SEINE

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

Niveau Classe VIII
Diplômé d'études supérieures ou Bancaires.

Il devra :
- développer et gérer une clientèle de particuliers et d'entreprises
- animer 2 agences.

Il bénéficiera d'une large autonomie d'action lui permettant de prendre des initiatives dans le développement commercial d'un secteur à fort potentiel.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité sous réf. 60219 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche

pour son
DÉPARTEMENT
PRODUITS INDUSTRIELS
(intermédiaires de Synthèse et spécialités chimiques)

1 ADJOINT AU CHEF DE DEPARTEMENT

Nous souhaitons rencontrer un candidat disponible et dynamique de formation Chimiste et Commerciale et ayant réussi une première expérience.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Poste évolutif à moyen terme.

Siège de la Société : Banlieue Sud-Ouest Paris.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 3.243 HAVAS, 45203 MONTARGIS, qui transmettra.

J.M.BRUNEAU S.A.

PALAISEAU (91)
LEADER VPC MATERIEL POUR BUREAUX ET COLLECTIVITES
300 PERSONNES
recherche son

RESPONSABLE TRANSPORT

Notamment chargé :
- *de l'animation d'une équipe de 80 personnes* (chauffeurs livreurs. service expédition),
- du suivi et de la négociation de contrats avec des transporteurs et des prestataires de services.
- *de l'optimisation de son service* (en particulier améliorations en relation avec l'informatique).
- de l'organisation administrative, du calcul des coûts.

Ce poste très complet s'adresse à un cadre de formation solide (école de commerce, E.S.T....) confirmée par une expérience dans le transport (chef d'agence, responsable transport d'une entreprise) connaissant la messagerie.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 317 M à Bernard CLEMENT

plein emploi
10, rue de Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Importante Sté de Cosmétiques et d'Hygiène Corporelle, PARIS recherche pour son secteur « safety » :

PHARMACIEN ou INGÉNIEUR BIOCHIMISTE

ou équivalent ayant bonnes connaissances en TOXICOLOGIE (théorique et expérimentale C.E.S.). Langues obligatoires : anglais-allemand.
Env. lettre manuscrite et C.V. à C.G.P. (réf BB), 14, rue Jean-Mermoz 75008 PARIS, qui tr.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT *INFORMATIQUES*

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

LOGICIEL
Pour réalisation sur micro-processeurs et mini-ordinateurs.
Spécialisation : informatique, automatisme électronique.

Ecrire ou téléphoner à : *70-80, avenue Galliéni* Tour Galliéni 93174 BAGNOLET Cedex 360-13-54/55/56.

Section Nationale des Déménageurs, recherche

SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL ADMINISTRATIF

chargé du conseil auprès des chefs d'entreprise, de la circulation de l'information (droit du transport, social...) de l'animation, du développement et de la représentation du *Mouvement.*
Salaire annuel brut de début : 75.000 F.
Statut assimilé cadre.
Déplacement en province.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., et photo à **PROMOTRANS** Service du recrutement 80, rue Jules-Ferry 93177 BAGNOLET Cedex.

Sté de services, Paris-15e 600 personnes recherche

COMPTABLE 1er ÉCHELON

Bac G2, 5 ans expér. min. comptabilité générale (ordinateur), déclarations, charges sociales et fiscales. Libre très rapidement.
Adresser C.V. et prétentions sous nº M 55.141 à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Clinique psychiatrique JEANNE-D'ARC
15, rue Jeanne-d'Arc
94160 Saint-Mandé
Tél. 374-12-12 recherche
INFIRMIERS (ES)
D.E. ou psychiatriques temps complet (9 h 15/18 h 15).
Téléphoner ou se présenter.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
Études économ. financières.
Génie industriel Spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron Paris 8e.
recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation économique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Écrire lettre manuscrite avec C.V. et photo
Ecr. s/nº 7707 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Concession RENAULT recherche

VENDEUR VN

pour secteur. Place stable. Se présenter. Garages Nation, 42, rue de Picpus, PARIS-12e.

École centre Paris rech. PROFESSEURS très qualifiés de math., *physique, chimie* Env. C.V. à UBI 38, r. des Mathurins Paris 8e qui transm.

Important Bureau de contrôle membre du 1er groupe mondial *d'Inspection, recherche*

CHEF SERVICE ASSURANCE DE QUALITÉ

Formation ingénieur (UTC – INSA ou niveau équivalent) et expérience de 5 ans dans domaine *nucléaire indispensables.* Les connaissances en contrôles non destructifs sont appréciées.
Anglais courant nécessaire compte tenu des fréquentes relations internationales.

INGÉNIEUR ASSURANCE DE QUALITÉ

Jeune diplômé (ou autodidacte de valeur) pouvant justifier d'une expér. d'au moins 2 ans dans le *domaine de l'assurance* de qual. Anglais nécess.

Rémunération motivante pour ces deux postes.
Env. C.V. nº 8.384 Parfrance, 4, rue *Robert-Estienne, 75008 PARIS.*

Organisme important (C.A. 82, 296 millions de F) rech. pour développer ses services commerciaux de Paris et Versailles
COLLABORATEURS (H.F.)
Nous demandons :
- Très bonne présentation.
- Goût des contacts ht niv.
- Sens des responsabilités.

Nous offrons :
- Marché porteur.
- Formation permanente.
- Rémunération motivante.

Tél. pour R.-V. personnalisé 500-24-03.

VILLE DE BANLIEUE EST recrute

ANIMATEURS CULTURELS

Exp. nécessaire (cycle DEFA)
Salaire brut : 5 844 F.
Poste disponible immédiat.

Écrire avec C.V. à Monsieur le Maire, 93105 Montreuil Cedex.

Association loi 1901
Centre d'accueil et d'aide aux Toxicomanes
Recherche

1 PERMANENT
1 RESPONSABLE, dynamique
Pour création équipe locale
Aptitude au travail d'équipe, sens des responsabilités référ. professionnelles souhaitées

Envoyer C.V. au C.A.A.T. 92
9, av. Beauséjour,
92500 RUEIL-MALMAISON.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION cherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION DOCUMENTALISTE

Maîtrise sciences
Formation documentaliste
Anglais, premier emploi

Env. C.V., lettre manuscrite et prét. à : Semaine Vétérinaire 25, rue Bourgelat, *94700 MAISONS-ALFORT.*

CENTRE DE FORMATION PARIS-17e recherche

ENSEIGNANTS FORMATEURS EN INFORMATIQUE
DE GESTION

Envoyer C.V. et prétentions Ecr. s/nº 7.588 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FERRARI FRANCE
recrute

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

expérience matériel
CII Honeywell Bull 6 140 ou similaire, capable d'assurer la gestion du service informatique.
- Réf. automobile souhaitées.
- Lieu de travail Levallois.
- *Libre rapidement.*

Adress. C.V. et prétent. à Ch. POZZI, S.A., 109, r. Aristide-Briand, 92300 LEVALLOIS.

CABINET EXPERTISE recherche

STAGIAIRE EXPERT-COMPTABLE

D.E.C.S. complet. préférence 1 certificat supérieur et 2/3 années d'expérience.
Belle opportunité pour candidat souhaitant format. haut niveau.
Ecrire C.V. et prétentions F.M. RICHARD et Associés. 7, av. de Friedland, PARIS-8e (discrétion absolue garantie).

Organisation professionnelle agricole

cherche pour son service JURIDIQUE ET FISCAL

UN COLLABORATEUR

Titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en droit privé, ayant au minimum 2 ans d'expérience.
Une bonne connaissance des problèmes fiscaux.
Travail d'équipe.

Adr. C.V. et prétentions
Ecrire sous le nº T038203 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE SUD RÉGION PARISIENNE recrute

1 ANIMATEUR (TRICE)

Pour direction maison de quartier
Envoyer candidature
Ecr. s/nº 7664 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche biochimiste ou microbiologiste expérimenté dans la frabrication d'acide citrique par *l'Aspergillus Niger E 330 Étudierons toutes propositions.*
Ecr. s/nº 793 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERVICE CULTUREL MUNICIPAL SUD RÉGION PARISIENNE recrute

1 ANIMATEUR (TRICE)

pour relation vie associative et maison de quartier
Envoyer candidature
Ecr. s/nº 7663 *le Monde* Pub., *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE ASSOCIATION DE TOURISME recherche pour la période de *mars à octobre*

ANIMATEURS

villages, vacances (retraités, famille) accompagnement, excursions, soirées, jeux, spectacles.
Pratique de la voile et de la planche.
Connaissance de la GRÈCE souhaitée.

pour la période de juillet et août

DIRECTEURS

B.A.F.D. pour encadrement séjours été enfants et adolescents France et étranger.
Ecrire avec C.V. et photo sous nº 3.830 à L.T.P., 31, bd *Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS* Cedex 02.

FERRARI FRANCE
recrute

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérience matériel CII Honey-Well Bull 6.140 ou similaire, capable d'assurer la gestion du service informatique.
- Réf. automobile souhaitées.
- Lieu de trav. LEVALLOIS.
- Libre rapidement.

Adresser C.V. et prétent. à CH POZZI, S.A., 109, rue Aristide-Briand, 92300 LEVALLOIS.

Proche banlieue Ouest Paris

Société instrumentation SCIENTIFIQUE

en pleine expansion recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour poste de

RESPONSABLE SERVICE APRÈS-VENTE

- Quelques années d'expérience ;
- Connaissance microprocesseurs *indispensable ;*
- Anglais souhaité.

Ecr. avec C.V. et prét. à nº 2.729 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, *75011 PARIS.*

STE IMMOBILIER A NEUILLY-SUR-SEINE recherche

COMPTABLE IIe ÉCHELON

EXPÉRIMENTÉ (EE)
se présenter mercredi 9-2 de 9 h à 12 h, agence MATIGNON IMMOBILIER, 147, av. Charles-de-Gaulle (3e ét.).

EDF/GDF recherche

JEUNES TECHNICIENS SUPÉRIEURS

disposant d'un BTS ou DUT, option électrotechnique. Candidature à adresser à EDF/GDF 56, av. Foch 77370 NANGIS.

Entrepreneur secteur bâtiment (93) rech. cadre comptable B.P. DECS, adjoint au responsable administratif et financier. 180.000 +. 297-49-95.

LIBRES IMMÉDIATEMENT

INGÉNIEURS

Plus 1 an d'expérience en MICROPROCESSEUR

Tél. : 663.02.24. M. BARAN

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

secrétaires secrétaires



Secrétaire de direction come back to N.Y.

Votre patron sera une femme. Une jeune femme d'affaires, dont l'activité s'exerce sur plusieurs continents.

Vous serez, à New York, sa secrétaire : comprendre à demi-mot, organiser, transmettre et filtrer à bon escient, exécuter à temps, classer et retenir dans les domaines aussi variés que ceux de la finance, de l'administration, du marketing et des relations personnelles, rester quelquefois disponible le soir, le week-end (rarement), ou pour les voyages (parfois).

Vous avez une vraie culture. Vous dominez parfaitement vos techniques (sténographie, dactylographie, en anglais et en français, télex etc...). Votre bilinguisme est total et irréprochable. Vous avez obligatoirement déjà vécu et travaillé à New York, pendant 3 ans au moins.

Merci de nous décrire précisement votre expérience et vos motivations en nous envoyant sous référence SD 202M, votre curriculum vitae, photo et rémunérations actuelle et souhaitée.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

La Filiale Française d'un Groupe International de premier plan recherche

Secrétaire bilingue Anglais

Elle aura pour mission :
- d'assurer un secrétariat à la Direction Générale Technique;
- de participer à des tâches et travaux spécifiques liés aux études de la Division.

Elle devra :
- bien maîtriser la sténo et la dactylo française et anglaise :
- posséder une sérieuse expérience du secrétariat avec anglais parlé, acquise de préférence dans des domaines techniques :
- avoir le sens de l'organisation, l'habitude des chiffres et une grande disponibilité.

Le poste et à pourvoir à proximité de La Défense dans une Société qui accorde tous les avantages nécessaires à une vie sociale agréable.

Merci d'adresser candidature, CV, photo sous réf 9166 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Nous sommes un Groupe international de Sociétés de conseil en expansion rapide. Quartier Saint-Lazare

Nous recherchons :

LA SECRÉTAIRE DE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il faut que vous soyez parfaitement bilingue français anglais, que vous ayez une expérience de 10 ans de secrétariat de Direction générale, que vous aimiez travailler vite et bien avec un grand souci d'ordre et de ponctualité. Nous vous offrons un poste fatigant mais passionnant.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE, n° T 038 261 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SERVICE CULTUREL D'AMBASSADE recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ARABE FRANÇAIS

(connaissance dactylo arabe et française)

Envoyer curiculum vitae à RÉGIE-PRESSE sous n° 254.981 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE de CACHAN (Val-de-Marne) recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pr le Cab. du Sénateur-Maire

Adr. C.V. dét. + prét. à, Monsieur le Maire, 8, rue Camille-Desmoulins, 94230 CACHAN.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PARIS-13e recherche

SECRÉTAIRE

Pour SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER Connaissances d'anglais indispensables.

Adr. C.V. n° 60 524. *CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.*

CHERCHE

SECRÉTAIRE DACTYLO

Connaissant bien l'Arabe. Association TILA. 502-10-10.

As. de formation et d'animation, secteur éduc. pop., orga. non hiérarchique, ch. secrétaire mi-tps : courrier, compta., suivi dossier, exp. et initiative. C.V. *et prét., Ouvre-boîte 105, rue* du Fg-du-Temple 75010 PARIS.

capitaux propositions commerciales

A céder modèles brévetés de monde entier, appareils gymnastique révolutionnaires. Réf. médic. Agrément ministère santé, + outill. terminés et stock démarrage. Tél. 508-11-86, h. b.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe).

Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75428 PARIS CEDEX 09.

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B. P. 402.09 PARIS.

Gagnez plus... Nous vous apprendrons comment, avec notre activité lucrative. TESSON, T. (40) 22-43-09 ou (6) 072-02-22.

automobiles

divers

LANCIA AUTOBIANCHI opération neige du 18/1 au 18/2 PARIS 14e 539-57-33+

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F. 38 ans, recherche travail secrétaire, réception responsabilités, préférence profession libérale ou hôtellerie. Parfaite connaissance français, allemand, anglais. Salaire souhaité 7 500 F. Ecr. s/n° 6455 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

créer votre démarche **publicitaire,** *visuelle et rédactionnelle :* **c'est mon job,** depuis 15 ans, chez l'Annonceur et en Agences. Je vous remercie de vos propositions de collaboration. Je suis disponible. Ecr. s/n° 6453 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

5 à 10 ans d'expérience COBOL/VSAM/CICS. Etudie toutes propositions en analyses ou programmation, libre immédiatement sur la région parisienne. Ecr. sous réf. 2734 à Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, *75011 Paris.*

J.H. 26 ans, niveau licence télécom. Cherche emploi. Etudierait toute proposition. Piriou J.-L., 16, rue J.-Lesven, 29200 BREST. Tél. (98) 44-12-19.

J. F. 30 ans, comptable diplômée B.E.P., cherche poste à responsabilité banlieue nord. Tél. 964-49-05.

SERRURIER, MONTEUR, MENUISIER ALUMINIUM rech. emploi sur chantiers à l'étranger. (32) 44-67-18.

Hme, Britannique, parlant français couramment, parolier *SACEM, cherche travail,* interprète, traducteur, etc. Étudierais ttes propositions. Tél. 270-06-87.

Secr. assistante direction, excel. présent. et faculté d'adapt. Diplomée lettres, sociologie, angl., esp., ital. 15 ans exp. polyvalente administ. colal., trav., rédaction, sens contacts, ts niv., responsabilités. Ch. poste stable évolutif de préf., fonction personnel ou milieu associat. ou édition. Tél. 878-43-90.

CADRE SUPÉRIEUR INDUSTRIEL

47 ans, ENSAM, ICG.

EXPÉRIENCE : internationale, mutation technologique à l'électronique, direction d'usines, direction industrielle.

RECHERCHE : France ou étranger, D.G., D.T., Direction Industrielle ou usine importante.

Ecrire sous le n° T038217 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR NÉGOCE INTERNATIONAL

- 20 ans expér. en France et étranger avec sociétés Export et Import.
- Contact haut niveau, privés et gouvernementaux.
- Expér. contrats importants.
- Affrètements maritimes.
- Grande connaissance pays production, principalement Amérique Nord/Sud.
- Anglais, portugais, espagnol écrit, parlé. Italien parlé.
- Propose développer activités mat. prem., agro-alim., etc., dans société dynamique.

Ecr. s/n° 0.713 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Entreprises Consultants. La chasse au trésor peut vous prendre une demi-heure. Economisez du temps, j'arrive. Spécialiste de la communication, j'attends votre appel. Couvrat, 9, rue des Bas-Longchamps, 92220 Bagneux. Tél. 663-66-92.

J. F. 23 ans, maîtrise Sciences Économiques, étudierait toutes propositions. Tél. 293-08-41.

traduction demande

TRADUCTRICE AGRÉÉE Dr. ès lettres, travail rapide et soigné. *Français/anglais.* Téléphone : 341-35-56.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

N.-D. DES VICTOIRES Imm. caractères, 2 P. 45 m², SÉJ. CHBRE cuis. 553-91-45.

5e arrdt

Censier-Gobelins, 354-95-10 **RAVISSANT 2 PIÈCES.**

7e arrdt

BAC 8e étage, asc. plein soleil. Récept. 65 m² + 3/4 chbres, 2 bains, studio serv. 190 m², parfait état 742-26-88.

AVENUE DE SAXE 4 p., immeuble récent, parking. Prix 1.550.000 F BRANCION, Téléphone : 575-73-94.

9e arrdt

9e RÉSIDENTIEL Immeuble pierre de taille, asc., 5e ét., 3 p., balcon. A rénover. 280-64-74, poste 406 matin.

9e, Centre, grd stud. équipé. Tt cft. 3e ét. sur rue, bas prix, vu urgence. 526-00-35.

10e arrdt

AFFAIRE. Récent, 5e étage, 70 m² + terrasse. 665.000 F. Téléphone : 548-54-99.

11e arrdt

BOULEVARD VOLTAIRE 2 p., 40 m², cft, comm., calme, 265.000 F. Tél. : 367-35-62.

15e arrdt

SÉGUR 327-82-40 SUPERBE GRENIER 189 m², *très bien aménagé, séj. avec* cheminée, 3 ch., 2 bns, ref. nf. 1 750 000 F - soir 828-72-71.

Mº CONVENTION RÉCENT Très beau 2/3 pièces, 75 m², cuis. équipée, CALME, 5e ÉT., soleil, 700 000 F. 577-74-38.

SQ. DESNOUETTES PTE DE VERSAILLES Bel atelier d'artiste en duplex, superbe séj. (6 m. s/plafond), 2 chbres, cuis. équipée, tt cft, imm. ravalé sur jardin. Vue très dégagée. 1.200.000 F - 567-01-22.

COMMERCE. Propriétaire vend R.-de-C., studio état neuf. Prix : 110.000 F à débattre. *Téléphone : 554-74-85.*

16e arrdt

VILLA MOLITOR Récent DUPLEX 200 M2 + 400 m² jardin, 7 PIÈCES Service, 2 parking, 562-63-49

PASSY-ALBONI 6 P., 240 m² à rénover, serv. BRANCION, 575-73-94.

20e arrdt

Appartement 3 pièces, c. c., salle de bains, déb. - 52 m², *sans vis-à-vis, (près Gambetta),* prix : 360.000 F, téléphoner l'après-midi au : 371-09-59.

78-Yvelines

MAISONS-LAFFITTE pr. gare dans résidence standing, liv. + 2 ch., 87 m², état parf., box. Prix : 575.000 F. Téléphone : 562-05-55.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SABLONS 4e ét., 6 pces. 180 m², park. bel imm., cft. 2.000.000 F. Claude ACHARD 637-32-93.

NEUILLY-CHAUVEAU récent luxueux 115 m², balc., 4e sud, park., studio contigu. SA LE CLAIR, 359-69-36.

BOULOGNE 100 m 16e. URGENT. 3 P., tt cft, très calme. 510.000 F. AG. PRINCES - 825-69-69.

MEUDON. A saisir, récent, 70 m², 3 P., balcon, garage. Prix : 590.000 F - 548-54-99.

appartements achats

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. URGENT APPT. **180 à 220 M2** ACHAT ou LOCATION 16e, 8e ou 7e arr. Téléph. : 562-16-40.

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e). 566-00-75. Rech. pour clients sérieux 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

Recherche 2 à 4 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e et 12e avec ou sans trav. PAIEM. COMPTANT chez not. Tél. 873-20-67 même le soir.

PART. ACH. CPT s/XVIe appt (SÉJOUR + 4 CHBRES), urgt. 520-13-57 heures repas.

maisons de campagne

VENDS PORT-GRIMAUD (VAR) maison + anneau. Baudisson 4, Lamothe-Guérin, 83000 TOULON.

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES Maison 2 ét., cave voûtée, *4 p., s. de bs, cuis., loggia, tt cft.* Tél. (90) 92-14-84, 600.000 F.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphoner au : 296-58-10.

Collaborateur du journal recherche 3 pièces, 2.500 F. Proximité Montreuil. Ecr. s/n° 6.456 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 8.000 F 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction, beaux app. de stand., 4 pces et plus Téléphone : 281-10-20.

Journaliste « le Monde », cherche à louer quelques mois app. meublé, calme, 2 à 4 pièces, bon quartier. Tél. 254-38-32.

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. pour client. étrang. et diplomates. APP., HOT. PARTIC. et BUREAUX. LOCATION et ACHAT **562-78-99**

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE AVEC L' **ASPAC** LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois).
- Secrétariat, télex, permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements, assist. commerciale.
- Constitutions de sociétés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion : CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES. VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8ème - 9ème - 15ème) Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

Locations

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS : 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. Artisans 296-38-74.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés, démarches et tous services. Permanence téléphonique : **355-17-50.**

VIIIe - Mº MIROMESNIL **BUREAUX ÉQUIPÉS** 9 à 50 m² - indépendants, location courte ou longue durée, avec secrétariat, tél., télex, télécopie, traitement/textes, standard/hôtesse trilingue. Salle de réunion équipée. DES CENTRES D'AFFAIRES égalem. en prov. et R.F.A. **ACTE 261-80-88.**

locaux commerciaux

Locations

92 - BOULOGNE 27, rue Yves-Kermen Burx et locx claux, 215 m² + 295 m² environ. A louer ensemble ou séparés. *Trimestre* 32.500 et 45.000 F + ch. Tél. : 261-83-25 avant 17 h.

boutiques

Ventes

INVESTISSEURS NATION, murs bout. plomberie, immeuble pierre de taille. Loyer 26.400 F. Prix 215.000 F. Tél. au propriétaire : 225-46-82.

immeubles

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux. Paris, banlieue. Tél. 590-86-06 de 7 h à 21 h.

hôtels particuliers

IXe RUE BLANCHE Hôtel part. de caractère, grand jardin, garages, 10 pièces + dépendances. EXCLUSIVITÉ PERDRIX 284-17-02.

pavillons

A vdre à Ris-Orangis, 91, pavillon sur 435 m² terrain 3 P., cuisine, s. de b., w.-c., tt confort, s/ss-sol, gren. aménag. Prix : 475.000 F. Tél. 906-15-96.

villas

95 HERBLAY Très belle maison Ile-de-France, 350 m² habitables + pavillon gardien, sur 4.000 m², parc, prix justifié. Tél. heures bur. 280-68-13.

propriétés

4 kilomètres de SAUMUR très beau CHATEAU FIN XVIIe S. et XVIIIe S. 15 pièces, dépendances, remarquables prestations, parc de 8.000 m², 1.700.000 F.

VALLÉE DE LA VIENNE château fin XIXe S. état exceptionnel, 14 pièces, 6 bains, grand confort, piscine chauffée, 8 ha futaies. Prix : 2.000.000 F. Téléph. : (41) 51-04-65.

terrains

YONNE : terrain à bâtir 4 900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6, Bourg de Mailly-le-Château. Façade 35 m plat, bordure D 950. PIVERT J. (6) 437-80-95.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente sur licitation au Palais de Justice de Paris le lundi 21 février 1983, à 14 heures - En deux lots

1. - PROPRIETE à GAMBAIS (78)

comp. maison d'habitation, petite maisonnette indép. Parc et bois d'une contenance totale de 8 300 m² - 112, chemin des Grésillons

MISE A PRIX : 200 000 F

2. - TERRAIN CONSTRUCTIBLE

d'une contenance totale de 20 ares 35 centiares sis à **RAYOL-CANADEL (VAR)**

MISE A PRIX : 80 000 F

CES DEUX LOTS LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION

Pour tous renseignements s'adresser à Mº J. TALON, avocat à Paris 1er 20, quai de la Mégisserie. Tél. : 236-59-25

Vte s/sais. immob. Pal. just. Créteil Jeudi 24 février 1983 - 9 h 30

APPART. ORLY (94) 12 à 20, ch. de la Remise aux faisans 3 pièces, cave, séchoir, empl. voiture

M. à P. : 60 000 F

S'ad. **Mº MAGLO,** Avocat Paris 8e 18, rue de Lisbonne. Tel. : 387-18-90

VENTE s/sais. imm. Palais de Justice BOBIGNY, Mardi 22 Février 1983, 13 h 30.

UNE BOUTIQUE av. 2 P. cuis. - LOGEM. d'une pièce, cuis., r.-de-ch. Bât. A+2 caves, ds imm. à **DRANCY (93)** 43, rue Gutenberg 31 et 33, rue Bartholomé

M. à Px : 35 000 F - S'adr. à Mes Bethout et Léopold-Couturier, avoc. ass. 14, r. d'Anjou, Paris-8e, 265-92-75. Ts Av. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pr visiter.

VENTE s/sais. imm. Pal. Just. Créteil, JEUDI 17 FÉVRIER 1983, 9 h 30

UN LOGEMENT compr. 1 p., cuis., rez-de-ch. et CAVE **à VILLEJUIF (94)** 33, impasse Octave-Mirbeau

Mise à Prix : 15.000 F. S'adr. à : Mes BETHOUT et LÉOPOLD-COUTURIER, avoc. ass., 14, rue d'Anjou, PARIS (8e). 265-92-75. Ts avocats. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour visit.

Vente au Palais de Just. CRÉTEIL Jeudi 24 Février 1983 à 9 h 30 En un seul lot

UN PAVILLON comp. couloir, cuis. et s. à manger s/rue, 2 ch. s/jard., grenier perdu. Jdin devant et derr. le pavillon sis *16, rue de la Liberté* **VILLEJUIF (94)**

Mise a Prix : 55.000 F

S'adr. Mº Jeannine DEVOS-CAMPY, avocat, 12, square Desaix à PARIS (15e). 579-29-49. Et à ts avocats, près les T.G.I. de Paris, Créteil, Bobigny et Nanterre.

POUR CETTE RUBRIQUE, S'ADRESSER OSP 7, rue Ste-Anne 75001 PARIS 261.51.52

VENTE s/s. immob. Pal. de Just. BOBIGNY, Mardi 22 fév. 83, 13 h 30

UN LOGEMENT comp. 2 P. pr. r.-de-ch., GRENIER au 3e ét., CAVE au s/s, dans imm. à : **NOISY-LE-SEC (93)** 93, rue Denfert-Rochereau

Mise à Prix 25 000 F. S'adresser à Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, av. associés, 14, rue d'Anjou, Paris (8e), tél. 265-92-75. Ts avocats près Trib. Gde Instance Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter

Vte sur convers. sais. immob. en vente volont. Pal. Just. Paris, lundi 21 février 1983 à 14 heures. En un seul lot

UNE PROPRIETE comp. construct. neuve élevée s/cave de 60 m² à us. d'arch., d'un r.d.ch. div. en garage, 5 bur., salon d'attente, vest., W.C., 1er ét. salle de 50 m² pr réunions de synd. et bur. de 15 m². Cad. sect. Q n° 73, « Chemin latéral nº 2 » pour 99 ca, située Chemin latéral du Nord n° 2 à **CHAMPIGNY S/MARNE (94)**

Mise à pris : 50 000 F

S'adresser Mº J. LYONNET DU MOUTIER, avt. 182, r. de Rivoli à Paris-1er. Tél. : 260-48-09. Mº D. PAQUET, avt, 27, bd Raspail, à Paris-7e. - Mme B. MEILLE, synd., 79, r. du Temple, à Paris-3e. Au greffe du T.G.I. de Paris où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

Cabinet de Mº Roland MOLINA, avocat à *Rouen, 52, rue Thiers.* SAISIE IMMOBILIERE S.C.I. DU DOMAINE DE VILLEQUIER (76) *A VENDRE, au Palais de Justice de ROUEN, place Foch* le VENDREDI 25 FEVRIER 1983, à 13 h 45

CHATEAU DE VILLEQUIER

CHATEAU du XVIIIe, construit en brique et pierre de taille, avec deux grandes ailes, couvert en ardoise. Comm. comp. colombier, locaux d'habit. CHAPELLE construite en pierre et couv. en ardoise. GRAND JARDIN, potager. Le tout édifié dans UN PARC comp. jardin à la française, eaux vives et cascades. (Cet ensemble immobilier fait l'objet d'un bail à construction consenti au profit de la S.A. HOTELIERE DU DOMAINE DE VILLEQUIER, selon la loi du 16 décembre 1964)

MISE A PRIX : 1 500 000 F

S'adr. pr vis. s/place et pr rens. : Mº MOLINA - Tél. : (35) 71-23-02

Vente sous folle enchère Palais de Justice de Pontoise (95), 24 février. 14 heures

PROPRIETE à MONTMORENCY (95) - M. à Px : 250 000 F

18, rue Saint-Denis - Consign. 25 000 F (chèque certifié par Banque)

Renseignements **Mº BUISSON, avocat** 29, rue P. Butin à Pontoise (95) Tél. : 032-31-62

Mº AUBERT, avt, 26, place Guynemer à Sarcelles (93). Tél. : 990-71-84

Cabinet de Mº Roland MOLINA, avocat à Rouen, 52, rue Thiers SAISIE IMMOB. S.A. HOTELIERE DU DOMAINE de VILLEQUIER (76) A VENDRE au Palais de Justice de Rouen, place Foch le VENDREDI 25 FEVRIER 1983, à 13 h 45

1°) **BAIL** à CONSTRUCTION consenti par la S.C.I. du DOMAINE DE VILLEQUIER, dans les termes de la loi du 16 décembre 1964, au profit de la S.A. Hôtelière du Domaine de Villequier.

Objet de ce bail :

UNE PROPRIETE à VILLEQUIER (76) dite « CHATEAU DE VILLEQUIER »

2°) **FONDS de Cce** de RESTAURATION HOTELIERE avec licence de première catégorie. R.C ROUEN B 303 354 526 exploité à VILLEQUIER. - **MISE A PRIX : 800 000 F.**

s'appliquant à raison de 700 000 F au bail à construction et 100 000 F au fonds de commerce

S'adr. pr vis. s/place et pr rens. : Mº MOLINA. Tél. : (35) 71-23-02

CENTRE : la décentralisation avec ceux qui la vivent

Nous publions ci-dessous trois points de vue sur la décentralisation pour relancer le débat, presque un an après le vote de la loi du 2 mars 1982 qui marquait la première phase institutionnelle de la réforme.

Pour M. Jean-François Deniau, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, président (U.D.F.) du conseil général du Cher, la méthode employée pour décentraliser n'est pas à la hauteur des objectifs annoncés. M. Deniau lance l'idée d'un référendum départemental pour améliorer la démocratie locale. Il estime que le Cher et la région Centre doivent obtenir des compensations financières pour l'implantation des centrales nucléaires. Critiquant vigoureusement à cette occasion les « cadeaux » faits l'an dernier à la région Midi-Pyrénées pour la centrale de Golfech.

Pour M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste du Loiret, *« le changement, c'est d'avoir commencé par la décentralisation »* ; cette réforme va permettre de *« changer les formes d'exercice du pouvoir »*. Enfin, pour sortir du cercle des « notables », nous donnons la parole, sur le même sujet, à M. Serge Gorfa, responsable de l'amicale des locataires du quartier des Salmoneries à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), où vivent 40 % de familles étrangères. Pour M. Gorfa, la décentralisation, jusqu'ici, a surtout profité aux élus. Elle n'est pas encore perceptible dans la vie quotidienne, au niveau du quartier.

R. G.

M. Jean-Pierre Sueur (P.S.) : Il serait dangereux de s'arrêter en chemin

« Après dix-huit mois, êtes-vous satisfait de la réforme régionale ? Le débat vous paraît-il bien engagé ?

— Beaucoup a été fait en peu de temps. Et je m'étonne d'entendre dans notre région les présidents des conseils généraux de l'opposition se plaindre quotidiennement de ce que nous n'allions pas assez vite. S'ils avaient fait cette réforme plus tôt, cela aurait été encore plus vite... Souvenons-nous que la discussion, devant le Sénat seulement, du projet de loi de « décentralisation » de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Bonnet a duré plus de deux ans.

» Il était parfaitement logique de fixer d'abord les principes dans une première loi, puis de répartir les compétences avant de tirer les conséquences financières. Ce cheminement législatif a le mérite d'être rigoureux. Il est évident que tout cela ne peut se voter en un jour, et qu'il faudra du temps pour inverser, sur le terrain, une logique centralisatrice qui date de plusieurs siècles. Le risque serait de s'arrêter en chemin.

— Sur le « terrain », des conflits apparaissent déjà entre le préfet et les nouveaux dépositaires du pouvoir exécutif. Ainsi dans le Loiret, le commissaire de la République a pris la décision d'attaquer devant le tribunal administratif une délibération du président du conseil général. Pensez-vous que les préfets soient les grands perdants de la réforme ?

— Les préfets ne sont pas perdants. J'entends, ici ou là, les chefs de service renâcler devant les effets de la « déconcentration ». Désormais si j'écris au directeur départemental des P.T.T pour demander qu'on installe une boîte à lettres dans une rue d'Orléans... je reçois une réponse du commissaire de la République de la région Centre. Ce qui est dans la logique de la réforme : le commissaire de la République « coiffe » intégralement, strictement et rigoureusement, les administrations de l'État. On peut seulement s'interroger sur le point de savoir s'il relève des compétences du représentant de l'État de se préoccuper de la place des boîtes à lettres...

— Le risque de « politisation », accusation « droitière » il y a peu, est redouté à présent par la gauche : les nouveaux exécutifs constituent des cabinets « politiques ». Les syndicats se demandent s'il est « prudent » de confier l'embauche et la gestion des personnels aux élus dans un tel contexte. Qu'en pensez-vous ?

— Le changement, c'est aussi d'avoir commencé par la décentralisation. Ce faisant, nous avons rompu avec de vieux raisonnements qui avaient souvent cours lorsque des forces de gauche accédaient au pouvoir et qui, en gros, consistaient à dire : puisque nous disposons du « pouvoir d'État », ce serait être à la fois naïf et coupable que de le « rendre » par le biais de la décentralisation à des adversaires toujours présents et actifs ; concentrons donc provisoirement, transitoirement, le pouvoir autour de l'État, d'autant plus qu'il y a des tâches plus urgentes (il y a toujours des tâches plus urgentes), qu'il y a une crise économique, et qu'il sera toujours temps de décentraliser plus tard. L'ennui, dans un tel système, c'est que les transitions ne finissent jamais. Nous avons choisi carrément une autre logique, manifestant ainsi que notre but n'était pas seulement d'exercer le pouvoir, mais aussi de changer les formes d'exercice du pouvoir.

» Pour ce qui est du personnel des collectivités locales, il est normal que celles-ci le recrutent. Mais il faut que soit mis en place parallèlement un statut qui garantisse les droits, les possibilités de mutations et le développement de carrière de ces personnels. Ce statut sera prochainement discuté au Parlement.

— Les associations de quartier, les militants du cadre de vie, se plaignent souvent de la « toute-puissance » de certains élus locaux ou de certaines administrations locales, qui ont le « goût du secret ». Alors, comment améliorer la démocratie locale ?

— Beaucoup de maires de gauche ont montré dans les dernières années qu'il était possible d'aller très loin dans le sens de la démocratie municipale, de développer des conseils de quartier regroupant, dans un premier temps, des élus, des représentants d'associations, des commissions extra-municipales, de favoriser la vie associative, la participation des usagers à la gestion des équipements, de mener la concertation le plus loin possible avant de décider. Cela ne suffit sans doute pas à définir une gestion comme étant de gauche. Mais je constate que la droite va rarement dans ce sens, notamment à Orléans : dans les villes qu'elle contrôle, l'autoritarisme et la technocratie se donnent souvent la main. »

LE JUGEMENT D'UN ANIMATEUR D'ASSOCIATION

Conseils de quartier contre féodalités politiques

Il n'y a pas si longtemps, on montrait du doigt le quartier des Salmoneries, un carré d'immeubles rébarbatifs, coincés entre deux voies rapides dans la banlieue orléanaise, à Saint-Jean-de-la-Ruelle. Un quartier avec ses 1 500 habitants, qui accumulait les problèmes sociaux (15 % environ de chômeurs, 40 % de familles étrangères) ; la délinquance, les expulsions étaient le lot quotidien. Aujourd'hui, le quartier est en train de faire peau neuve. La population s'est prise en main, et retrouve sa dignité.

A l'origine de ce renouveau, une association de locataires. Avec l'aide d'une équipe d'éducateurs, la compréhension de la municipalité de Saint-Jean-de-la-Ruelle, et la participation de l'office d'H.L.M. d'Orléans, une opération « Habitat et Vie sociale » a été lancée. Fait exceptionnel : les habitants, après une large concertation avec leur association, ont défini eux-mêmes les grandes lignes de la rénovation de leur quartier, les modifications architecturales à apporter dans les parties communes comme dans leur propre appartement, prouvant que l'urbanisme n'est pas seulement l'affaire des spécialistes.

Nous avons interrogé M. Serge Corfa, un des responsables de l'association des locataires des Salmoneries :

« La décentralisation a-t-elle facilité la tâche de rénovation de votre quartier ?

— La décentralisation n'est pas encore arrivée jusqu'à notre niveau ; nous n'en percevons pas les effets. Elle a profité jusqu'ici aux élus, qui possédaient déjà un certain pouvoir. Le « cercle » du pouvoir ne s'est pas élargi ; l'exercice des responsabilités n'a pas encore été étendu à de nouvelles couches de la population, à de nouveaux groupes de pression. On s'est contenté de renforcer le pouvoir des élus, ce qui n'est pas toujours forcément une bonne chose...

— Pourquoi ?

— La concertation n'existe pas « au naturel ». Ce n'est pas un réflexe chez bien des élus — qu'ils soient de droite ou de gauche — comme dans l'administration, et qui raisonnent toujours en terme de pouvoir. Dans notre association, certains ne parlent pas le français, le niveau ne dépasse pas le certificat d'études. Nous ne savions pas exprimer nos besoins, et il nous a fallu éviter l'écrasement. Les élus, l'administration ont besoin d'avoir en face d'eux des interlocuteurs qui leur ressemblent, c'est-à-dire des technocrates. Face à des gens qui ont un langage simple, ils sont dépassés... Nous avons donc appris à faire des dossiers, et plus ces dossiers étaient épais, plus nous avons été respectés.

— Vous êtes vraiment très critique... Et pourtant, la décentralisation est en train de modifier bien des habitudes contraignantes entre Paris et la province...

— La décentralisation de la commune vers les quartiers, c'est-à-dire là où les gens vivent, est absolument nécessaire. Pour de multiples raisons, d'efficacité notamment, la mairie reste le lieu central de décision. Mais les élus perdent souvent le contact avec la réalité des quartiers à cause de la politique...

— Vous êtes donc favorable à la création de conseils de quartier ?

— Oui, à partir des associations qui existent sur place. Les associations ne sont pas toujours rentables financièrement, mais elles le sont socialement : ne vaut-il pas mieux que cent personnes aient la possibilité de s'exprimer, surtout en milieu populaire, plutôt que dix ? Ces conseils auraient un pouvoir de décision sur l'environnement immédiat, avec des moyens de gestion. Nous pouvons aussi gérer l'animation, et pourquoi pas les dégâts occasionnés dans le quartier : ce serait un bon moyen de « responsabiliser » les gens... La participation des habitants, c'est vrai, varie en fonction des pôles d'intérêt ; celle des associations aussi.

» C'est pourquoi je pense qu'il faut se garder de créer des structures trop « figées », de vouloir tout institutionnaliser. Sinon on va « fabriquer » à nouveau de « petits élus », avec leurs « petits pouvoirs », bref on risque de créer de nouvelles féodalités. »

M. Jean-François Deniau (U.D.F.) : On a mis la charrue devant les bœufs

« Vous êtes président du conseil général du Cher. Vous venez d'établir votre premier budget « décentralisé ». Êtes-vous satisfait ?

— Cela n'a pas été facile. Pour l'instant, la décentralisation se manifeste surtout par un désengagement de l'État. Nous avons tenté de réduire nos dépenses, tout en essayant de préserver l'avenir et de sauver nos politiques propres.

» Dans le Cher, par exemple, nous avons deux priorités : le développement routier, et la maîtrise de l'eau. Sur le plan économique, nous voudrions mettre l'accent sur des filières nouvelles qui serviront à l'industrie locale dans les dix ou vingt ans à venir : je pense notamment à l'utilisation du laser. Mais Bourges n'a pas d'université. Tours et Orléans se sont partagé les compétences universitaires. La décentralisation réserve des surprises. Au niveau de la région par exemple : l'action culturelle régionale jusqu'ici était financée sur une « ligne de crédits » que l'État mettait à la disposition de la région. La procédure a changé. Le gouvernement veut décider maintenant pour chaque opération... Drôle de décentralisation !

» Une autre affaire, c'est le « cadeau » incroyable fait par le gouvernement à la région Midi-Pyrénées en contrepartie de la construction de la centrale nucléaire de Golfech. Ce serait une supposition indécente d'imaginer que la décision a été prise parce que le conseil régional de cette région est en majorité socialiste ou parce qu'on a fait sauter des pylones au plastic. Ce qui reviendrait à dire qu'on accorde une prime au terrorisme...

» Nous avons donné, dans le Cher et la région Centre, suffisamment l'exemple en acceptant l'implantation de quatre centrales nucléaires, sans grosses protestations. Il faut des compensations financières au niveau du département et de la région, et pas seulement autour des centrales et des petites communes qui les accueillent.

» Cette affaire de Golfech est grave. Il y a un principe d'égalité, d'unité, de responsabilité des citoyens devant la loi : on ne peut pas traiter les Français avec autant de différence ! J'irai devant le Conseil d'État ou devant le Conseil constitutionnel, s'il le faut...

— N'êtes-vous pas trop sévère ? Une telle réforme pouvait-elle se faire en quelques mois ?

— Au lieu d'être une aide, la décentralisation actuelle est une gêne. Le reproche que nous faisons tient à la méthode. On a commencé par définir des principes, en reportant à plus tard la question du partage des compétences et des ressources. Or c'est par là qu'il aurait fallu commencer. On a mis la charrue devant les bœufs. On accorde une plus grande responsabilité aux élus, mais on réduit leurs moyens. Et le discours tenu par le gouvernement avant et après les cantonales de l'an dernier a varié.

» Nous avons quotidiennement, dans la pratique de la décentralisation, des difficultés concrètes. Nous ne refusons pas les responsabilités ; nous savons qu'il y a une période de transition inévitable, mais il faut qu'elle dure le moins longtemps possible. Hélas, certaines circulaires ministérielles ne nous facilitent pas la tâche !

— Vous donnez aujourd'hui des leçons de décentralisation. Vous avez eu pourtant toute latitude de vous exprimer sur ce sujet par le passé...

— Durant la période « d'obscurité » à laquelle vous faites allusion, un texte sur la décentralisation a été élaboré, qui à mon sens faisait travailler députés et sénateurs dans le bon ordre : le projet fixait d'abord les compétences, les ressources ensuite venaient se greffer. Ce texte, vous le savez, a été voté par le Sénat et devait être examiné par l'Assemblée, lorsque le « jour » a succédé à la « nuit »...

— En matière de démocratie locale, pensez-vous qu'on puisse innover ?

— Je suis favorable au référendum local. Le problème, c'est qu'en France on fait de ce type de consultation immédiatement une affaire politique, de changement de société, et on coupe l'opinion en deux. L'autre écueil, c'est que l'opération serve à promouvoir un homme. Il faut donc des garanties. Si l'écueil de la politisation était évité, je serais tenté par une telle initiative dans mon département sur un sujet qui intéresse la vie quotidienne des habitants.

L'Alsace et le Nord-Pas-de-Calais « marchent » bien

— Revenons au département et à la région...

— Oui, je suis convaincu qu'il ne peut y avoir dans ce pays quatre niveaux de plein exercice : la commune, le département, la région et l'État. Trois, cela me paraît raisonnable : la commune, le département ou la région, et l'État. Là encore il semble qu'il y ait des divergences au sein du gouvernement. C'est une affaire de tempérament. Certains hommes politiques sont départementalistes au fond d'eux-mêmes et considèrent que c'est le cadre « naturel » ; d'autres sont régionalistes. Le président de la République fait partie des premiers, le ministre de l'intérieur des seconds.

— Et vous ?

— Je suis départementaliste. Je constate les difficultés d'une région comme le Centre ; à Bourges, ici, nous sommes « en bout de ligne ». Mais nous jouons le jeu de la région ; il faut que celle-ci apporte un élément d'équilibre, ce qui n'est pas facile ; il y a des réactions par rapport au département chef-lieu.

» Deux régions « marchent » bien en France : l'Alsace parce que « naturelle » sur le plan géographique, et le Nord-Pas-de-Calais parce que « naturelle » sur le plan politique : en effet, un parti y tient tous les rouages.

— Faut-il réviser les limites de la région Centre, qui est très décriée ?

— La région « Boisdé » (1), qui envisageait cette dernière hypothèse, a échoué d'une voix. L'Allier avait dit « oui », l'Indre et le Cher aussi, mais la Nièvre « non ». La région ainsi formée avec les « marginaux » des régions actuelles paraissait « naturelle » : l'Allier n'est pas très à l'aise dans la région Auvergne ; la Nièvre est plus ligérienne que bourguignonne ; nos deux départements du Berry se sentent excentrés dans le Centre.

» Faire une région avec tous ces « marginaux » était une idée intéressante. Mais maintenant les habitudes sont prises. Nous entendons quand même développer des relations avec ces départements voisins sans mettre en cause les frontières régionales. Voyez la question du tourisme dans le Val de Loire : il serait stupide d'engager des opérations sur la rive gauche du fleuve en ignorant ce qui se fait sur la rive droite...

» Cela dit, dans le Centre, il y a un grand axe de développement, c'est celui de la Loire, un boulevard naturel où les industriels s'implantent. Bourges est dans un cul-de-sac. Pour rompre notre isolement, deux axes qu'il faut développer sont vitaux pour nous : l'axe nord-sud renforcé avec la prochaine autoroute, et l'axe est-ouest. »

Propos recueillis par
R. GUYOTAT.

(1) Du nom de son « concepteur », M. Boisdé, ancien maire de Bourges, et premier président du conseil général du centre.

économie

SOCIAL

MALGRÉ LA MISE A PIED DE VINGT-TROIS SALARIÉS

La C.G.T. renouvelle son appel « au calme et à la dignité » à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-bois

Le travail a repris normalement ce mardi matin 8 février, comme la veille, à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-bois (Seine-Saint-Denis), où la direction a annoncé des mesures de mise à pied — qui pourraient déboucher sur des licenciements — à l'encontre de vingt-trois salariés impliqués, selon elle, dans les incidents du 2 février. Premier visé : le secrétaire de la section C.G.T., M. Akka Ghazi et quatre délégués de ce syndicat. Tandis que des enquêtes judiciaires sont ouvertes sur ces incidents, la C.G.T. multiplie les appels au sang-froid et à la fermeté.

Sans attendre les conclusions des enquêtes judiciaires ouvertes après les incidents du 2 février, la direction de l'usine d'Aulnay a annoncé, le lundi 7 févreir, l'envoi de dix lettres de mise à pied conservatoire, vendredi dernier, et de treize autres dans la journée de lundi. En fait, une partie de ces lettres devaient être remises à leurs destinataires par un huissier. Parmi les salariés concernés : le secrétaire du syndicat C.G.T. de l'établissement, M. Akka Ghazi, et quatre délégués cegétistes. Les personnes ainsi mises à pied sont averties qu'une procédure de licenciement est « envisagée ».

Ces mesures sont intervenues alors que les dirigeants de Citroën venaient de refuser la création d'une commission d'enquête proposée par la C.G.T., commission qui aurait été placée sous la présidence de M. Malaval, conseiller à la Cour des comptes. En revanche, la direction a saisi le parquet de Bobigny, et des plaintes ont été déposées par des ouvriers victimes de violences. Sur ordre du gouvernement, la police judiciaire a entamé des investigations dans l'usine.

« Camarades, je ne vous quitte pas et vous ne me quittez pas ! Jamais personne ne sera licencié, ni Akka Ghazi, ni Couscous, ni aucun de nous tous ! Nous faisons confiance à la justice française ! » C'était vers 14 h 30, lundi, au meeting de l'équipe de l'après-midi, le premier après l'annonce des mises à pied. Plusieurs centaines d'O.S. étaient rassemblés sur le parc de stationnement, aux portes de l'usine, et l'atmosphère était extrêmement tendue. Pourtant, c'est presque posément que le leader marocain, Akka Ghazi, a commenté les événements en français et en arabe, parlant à de nombreuses reprises d'une « *provocation de la direction* », multipliant les appels « *au calme et à la dignité* » et rejetant les accusations portées contre lui et ses compagnons.

C'est à peu près le même langage qu'avait tenu M. Francis Grégory, de la fédération des métallurgiste C.G.T., qui s'est borné à rappeler que son organisation réclamait la suppression des mises à pied et l'application intégrale des recommandations du professeur Dupeyroux. « *La C.G.T.*, avait-il conclu, *ne tombera pas dans le piège qui lui est tendu.* »

Pour autant, la centrale de M. Krasucki ne renonce pas à l'action, et la mise à pied implique une longue procédure par étapes successives : confrontation contradictoire des parties, demande de licenciement à l'inspection du travail, avis ministériel, puis réunion du comité d'établissement. « *Tout cela prendra au moins deux semaines* », déclare M. Henri Oreste, secrétaire de l'union départementale C.G.T. de la Seine-Saint-Denis.

La direction d'une part, la C.G.T. d'autre part, semblent ainsi s'engager dans un *modus vivendi* qui permettra sans doute aux uns et aux autres de ne pas perdre la face, quelles que soient leurs responsabilités respectives révélées par l'enquête en cours.

Mardi matin, le travail a repris normalement, mais on notait une certaine effervescence dans la plupart des ateliers, où le taux d'absentéisme atteignait 15 %, « *comme chaque fois qu'il y a eu des troubles ou des manifestations* », selon la direction. — J. B.

Provocateurs ou garde-fous ?

Ce qui frappe au premier abord, après l'annonce des sanctions chez Citroën, c'est le calme apparent des syndicalistes visés par ces mesures. Alors que l'on pouvait redouter une explosion de colère parmi les O.S. d'Aulnay et une avalanche de protestations de la C.G.T., directement mise en cause, on a vu au contraire les leaders maghrébins multiplier sur place les appels *« à la dignité et à l'unité »*, tandis que les grands ténors syndicaux, M. Krasucki en tête, se gardaient bien de jeter de l'huile sur le feu.

Et l'on comprend pourquoi. Les travailleurs étrangers qui ont milité, depuis des mois, dans le secteur automobile pour asseoir des libertés récentes n'entendent pas compromettre cet acquis. C'est pour le préserver qu'ils ont lancé de nouvelles campagnes de grèves et de manifestations, lorsqu'ils estimaient que les nouveaux droits qui leur ont été reconnus n'étaient pas appliqués. Mais ils affirment aujourd'hui faire confiance à la justice et à l'inspection du travail pour déjouer ce qu'ils considèrent comme une manœuvre patronale.

Inversement, en désignant des délégués cégétistes tous immigrés comme les principaux meneurs des bagarres du 2 février, les dirigeants de Citroën ont-ils voulu faire un exemple ? Le fait est qu'ils y voient l'occasion de se débarrasser de militants gênants. C'est particulièrement le cas de M. Akka Ghazi, ce leader marocain qui s'est révélé lors des grandes grèves du printemps dernier et que ses compagnons de travail à l'usine d'Aulnay ont élu au poste de secrétaire de la section cégétiste.

Mais les patrons de Citroën semblent vouloir aller plus loin. Pour faire bonne mesure, c'est une trentaine de salariés qui seraient menacés de licenciement. La plupart sont connus pour leur activisme syndical. Un activisme d'autant plus virulent qu'il s'est libéré récemment, à la faveur d'élections libres conquises à l'arraché après les accords Dupeyroux. Un activisme d'autant plus efficace, en outre, qu'il s'est développé dans le contexte maghrébin propre à l'établissement.

En visant ces travailleurs musulmans, la société Citroën veut aussi frapper la C.G.T., première bénéficiaire d'une neutralisation de la C.S.L., ce syndicat « maison » jadis prépondérant.

La direction mise manifestement sur l'inquiétude de l'opinion publique et sur l'agacement, voire l'exaspération, d'un certain nombre d'agents de maîtrise et d'ouvriers français préoccupés des conséquences de ces grèves à répétition sur une industrie déjà fort menacée.

L'avenir dira si ce calcul n'est pas, en fin de compte, plus lourd de dangers que les troubles actuels. Aux yeux de nombreux observateurs, les leaders marocains menacés de licenciement apparaissaient plutôt comme le seul élément modérateur capable de canaliser la révolte des O.S. étrangers.

JEAN BENOIT.

● ERRATUM. - Dans l'article consacré à l'industrie automobile française publié dans *le Monde* daté du 8 février, une coquille nous a fait écrire dans notre première édition (page 42) : « *Déjà cinq cent mille voitures auraient été perdues depuis le 1er janvier.* » C'est de cinquante mille voitures qu'il s'agissait.

Un rapport de M. Pierre Uri sur la réduction des inégalités

« Pour ceux qui frappent à la porte »

Les derniers rapports de mission confiée à différentes personnalités ont été remis, ce mardi 8 février, à M. Michel Rocard, ministre du plan et de l'aménagement du territoire. Ecrits sous la responsabilité de leurs auteurs, ils seront communiqués à la commission nationale de planification dont la conclusion des travaux est attendue pour la fin de ce mois. M. Jean-Claude Pelissolo a traité de la stratégie de développement de l'industrie, MM. Alain de Wulf et Paul Percie du Sert du financement de l'industrie, M. joseph Wresinski de la grande pauvreté et M. Pierre Uri des inégalités.

Traiter de la réduction des inégalités sociales c'est se livrer à un examen critique de la situation économique sans plus d'égards pour le présent que pour le passé. M. Pierre Uri n'a cure de justifier le changement pour le changement. Dans le rapport qu'il a remis à M. Michel Rocard il indique simplement en une formule lapidaire quelle fut sa ligne de conduite : « *Prendre garde à ne pas créer de fossé entre ceux qui sont dans la place et ceux qui frappent à la porte.* » Que les Français soient inégaux devant la faim, la maladie, la culture et la mort procède autant de causes naturelles que de causes sociales. Avec une parfaite indépendance d'esprit et beaucoup de subtilité, M. Pierre Uri s'emploie à débusquer les secondes au creux d'une législation que l'on croyait faite justement pour les atténuer. Il met à profit comme avec une sorte de jubilation l'occasion qui lui est offerte de pourfendre quelques tabous, au risque de se faire fustiger par les tenants des droits acquis.

La première inversion qu'il impose aux idées du moment a trait à la contradiction qui affecte la répartition entre salaires et profits. En constatant que « *dans la croissance tous les revenus s'élèvent à la fois, mais les profits plus rapidement que les salaires* » alors que dans la récession les profits se ralentissent, stagnent ou régressent plus profondément que les salaires, il en conclut que « *ce n'est pas le profit qui fait l'investissement, mais l'investissement qui fait le profit* ». Juste le contraire de ce que l'on nous serinait il y a peu. De même déplore-t-il que le pouvoir socialiste ait favorisé une relance de la consommation populaire sans « *négocier un étalement* » pour permettre à l'appareil productif de répondre à une demande nouvelle.

● Le déplafonnement des cotisations sociales

Cependant, pour M. Pierre Uri « *l'inégalité qui résume les autres c'est celle de l'espérance de vie* ». Qu'on ne compte donc pas sur lui pour préconiser un ralentissement des dépenses de santé dont l'accroissement n'est condamnable à ses yeux que si l'on compte des gaspillages. En revanche, il verrait fort bien le ticket modérateur, « *injuste et finalement dangereux* », remplacé par une franchise annuelle représentant 2 % du revenu. Mais, surtout, il préconise un déplafonnement des cotisations. « *Les cotisations-maladie doivent être proportionnelles aux gains* », affirme-t-il. Et avant d'écouter les protestations de tous ceux qui touchent plus de 7 450 F par mois (plafond de la Sécurité sociale), il attaque sur un autre terrain : pour lui « *l'excès des charges est une notion qui n'a pas de sens pour l'économie productive prise dans son ensemble* ». En revanche, « *il y a sans conteste un excès de charges sur certains secteurs et particulièrement sur l'industrie lorsque les modes actuels de financement la font venir au secours des indépendants ou de l'agriculture* ».

● Une politique de répartition

Ce compliment vaut pour les régimes de retraites, où on ne tient compte que du rapport des inactifs aux actifs, non des capacités contributives. Ici se dessine une politique de répartition qui ne concerne pas seulement les salaires mais tous les revenus, y compris les revenus de transfert et les modalités de leur financement, également les patrimoines « *en distinguant ceux qui ont acquis par l'épargne et ceux qui proviennent sans efforts de l'héritage ou des plus-values* ». Politique qui servira de conclusion au rapport et qui va jusqu'à l'examen des conditions de l'accès au crédit souvent discriminatoires.

A propos du chômage, M. Pierre Uri réclame une affectation plus judicieuse des indemnisations (par exemple en en subordonnant une partie à la recherche d'une formation), afin que les chômeurs soient regardés comme des salariés en réserve d'emploi — ce qui ne signifie pas que les ressources de remplacement soient proportionnées au revenu antérieur d'activité.

A propos de l'enseignement, il suggère de raccourcir le cursus des études supérieures... en raccourcissant les vacances. « *Deux mois de congés de moins permettraient pour le même coût global d'organiser pour les enseignants du supérieur des années sabbatiques où ils seraient en congé de leur université à plein traitement.* » Il demande que les diplômes ne soient pas le seul déterminant des carrières. Parle-t-il du logement ? C'est pour réformer la loi Quilliot ! Ce raccourci, car l'analyse sur ce point comme sur les précédents est évidemment plus approfondie (l'auteur imagine, entre autres, que l'on subordonne le bénéfice de la loi de 1948 aux conditions de ressources), pour montrer que M. Pierre Uri ne craint pas de piétiner les plates-bandes de son parti.

● L'impôt comme moyen de recoupement.

Que devrait être l'impôt ? Un moyen de faire apparaître la totalité des revenus. Et sus à la fraude : « *Il n'y a pas de pire injustice ni de pire distorsion dans la concurrence que le vol au détriment de la collectivité que constituent la fraude et la subvention aveugle que s'octroient ceux qui dissimulent ce qu'ils vendent comme le profit qu'ils en tirent.* » La réforme des droits de succession s'impose autant pour corriger les injustices de l'enrichissement sans cause que pour favoriser la reprise des entreprises par ceux qui sont les plus capables d'en assurer l'avenir.

La plupart de ces questions vont se retrouver dans l'analyse des inégalités régionales. « *Les différences les plus extrêmes continuent de séparer les régions de France.* »

Aussi faut-il savoir quelles ressources vont être transférées en même temps que les compétences. L'auteur remet en cause les impôts qui alimentent les budgets locaux : le foncier bâti et non bâti, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle. Les inégalités entre les communes sont un défi à la solidarité nationale et à la justice. « *Les taux des impôts qu'appliquent les communes à la taxe d'habitation ou à la taxe professionnelle peuvent varier dans la proportion de 1 à 5 ou même de 1 à 10.* » Et ce sont les plus pauvres qui ont besoin des taux les plus élevés. La solution ? Une refonte de la dotation de fonctionnement (qui assure les deux tiers des ressources des collectivités) pour établir une péréquation sur la base des taux moyens nationaux. C'est là une façon « *d'ajuster la demande aux ressources et les ressources aux besoins* ». Formule qui, selon son auteur, définit la politique de la répartition.

FRANÇOIS SIMON.

● Accords sociaux chez Sacilor. — Dans le cadre d'une « *convention de progrès et de responsabilité* », la C.F.D.T., la C.F.T.C., la C.G.C., la C.G.T. et F.O. viennent de signer dans les deux sociétés sidérurgiques lorraines (22 000 salariés) du groupe Sacilor trois accords sociaux. Ils portent sur le droit syndical (mise en place de délégués centraux dans chacune des deux sociétés, suivi paritaire de la situation professionnelle des représentants du personnel), la prévoyance (cet accord qui institue des protections nouvelles identiques pour toutes les catégories de personnels bénéficie à 33 000 personnes) et les congés payés.

La C.G.C. signe l'accord sur la retraite à soixante ans

La C.G.C. a finalement décidé de signer l'accord sur la retraite à soixante ans. Tous les syndicats et le patronat se sont donc retrouvés, mardi 8 février en fin de matinée, chez M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales. Ce dernier a confirmé l'agrément du gouvernement pour rendre effectif cet accord

« *Nous avons décidé de signer*, nous a déclaré M. Jean Menu, président de la C.G.C., *parce qu'il nous a semblé nécessaire de participer à la gestion d'un système dont nous sommes à l'origine et de pouvoir contrôler sa gestion, d'autant plus que celle-ci nous inquiète pour au moins deux raisons : la durée de ce système est de sept ans alors qu'il aurait fallu dix ans ; une révision de la ventilation des sommes affectées aux régimes des cadres et des non-cadres est prévue ; or cette ventilation ne doit pas être conçue comme une formule redistributive.* » Autre inquiétude de la C.G.C. : le sort des cadres de cinquante à soixante ans et en chômage — 7 000 à 8 000 — à qui on avait promis la garantie de ressources à soixante ans. « *Nous avons contacté le gouvernement. Nous espérons que cette affaire sera résolue au mieux. Le ministère nous a indiqué qu'il examinerait ce problème avec intérêt.* »

M. Menu a encore précisé : « *La C.G.C. voudrait quand même qu'on ne clame pas trop fort que les Français bénéficient de la retraite à soixante ans au taux de 70 % parce que, pour nous, ce n'est pas le cas. Quand M. Marchelli* (délégué général de la C.G.C.) *parle de régression sociale, c'est vrai lorsqu'on compare le montant de la retraite à soixante ans à celui de la garantie de ressources.* » « *L'essentiel pour nous, en signant cet accord*, ajoute M. Menu, *est de sauvegarder la pérennité des régimes de retraite complémentaire.* »

La C.G.C., avant d'être reçue avec les autres syndicats au ministère, a eu un entretien avec le C.N.P.F. Elle devait insister sur une autre de ses revendications : préciser que la retraite à soixante ans est un droit et non une obligation et obtenir l'engagement du patronat que, au cas où un cadre refuserait de partir en retraite, il serait considéré — si la direction souhaite son départ — comme un licencié avec indemnisation pendant un an d'allocation de chômage à un taux plus élevé que celui de la retraite.

A la fin de la réunion au ministère, les différents partenaires sociaux se sont félicités de l'accord sur la retraite à soixante ans. M. Marchelli, délégué général de la C.G.C., a notamment déclaré : « *M. Beregovoy a eu raison de dire que cet accord représente un progrès social important pour le monde ouvrier. Nous nou en félicitons. Mais c'est une régression sociale pour le personnel d'encadrement.* »

De son côté, M. Pierre Beregovoy, après s'être félicité de l'accord. « *Ce sera une grande date dans notre histoire sociale* », a ajouté, à propos du problème des cadres en chômage de cinquante-cinq ans à soixante ans : « *Cette dispositin doit d'abord être débattue par les partenaires sociaux dans le cadre de l'UNEDIC. Je leur ai demandé de me faire des propositions et je leur ai indiqué que le gouvernement en tiendrait le plus grand compte.* » — J.-P. D.

CONSOMMATION

Les voitures allemandes et japonaises sont les plus fiables

affirme une enquête de « Que choisir ? »

La première voiture française de petite et moyenne cylindrée au vingtième rang et la première grosse cylindrée au vingt-neuvième rang. Les résultats d'une enquête sur la fiabilité des véhicules, publiée dans le numéro de février du mensuel *Que choisir ?*, constituent un avertissement pour les constructeurs français.

Dans les deux catégories, les Allemands et les Japonais se disputent les premières places. L'enquête réalisée auprès de dix-neuf mille automobilistes, lecteurs de *Que choisir ?* et membres de l'association belge Test-Achats, classe cent vingt modèles en fonction des pannes survenues dans les douze derniers mois précédant l'envoi du questionnaire en juin 1982. Ne sont retenues que les pannes ayant entraîné une immobilisation du véhicule et « *dont la fréquence est au moins double de la fréquence moyenne* ».

Peugeot a critiqué cette méthode comme « *non représentative* » et parce qu'elle prend en compte des modèles qui ne sont plus commercialisés. Quoi qu'il en soit, les classements français sont médiocres. En petites et moyennes cylindrées, la palme de la fiabilité revient à la Coccinelle Volkswagen devant la Tercel et la Corolla de Toyota. La LNA de Citroën vient à la vingtième place, et la R4 de Renault à la vingt-cinquième.

Dans les grosses cylindrées, Mercedes truste les cinq premières places, devant une Volvo (la 140) et trois Toyata. La première française, la Peugeot 504 diesel, est vingt-neuvième, devant la CX, trente-deuxième. Les anglaises et les italiennes obtiennent des résultats guère plus favorables.

La première cause des pannes, selon *Que Choisir ?*, est la rouille « *qui atteint prématurément 58 % des véhicules* ». Un tuyau d'échappement ne dure que 18 000 kilomètres en moyenne, des garnitures de freins 23 000 kilomètres, et l'allumage doit être revu tous les 36 000 kilomètres. Au total, chaque véhicule est immobilisé en moyenne 1,15 fois par an.

AFFAIRES

La Cellulose de Strasbourg pourrait reprendre ses activités le 1er mars

De notre correspondant

Strasbourg. — L'usine La Cellulose, au port du Rhin de Strasbourg, pourrait reprendre son activité le 1er mars prochain. Le principe en a été acquis lundi 7 février, au terme d'une série de réunions qui regroupaient, autour du préfet, les représentants des régions de l'Est : *Alsace, Lorraine, Franche-Comté*, ceux des scieurs et des industries papetières, des banques, ainsi que les délégués de l'entreprise.

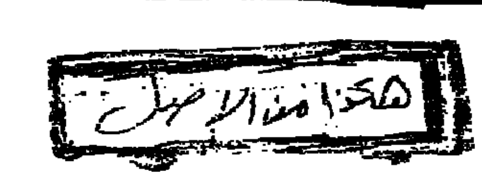
Les grandes lignes du plan associant pouvoirs publics et régionaux, instituts financiers et partenaires de la filière bois pour la relance d'activité de La Cellulose pour une période de cinq ans ont été adoptées. Comme il était envisagé depuis le début de la crise, l'Etat accordera une somme de 25 millions de francs.

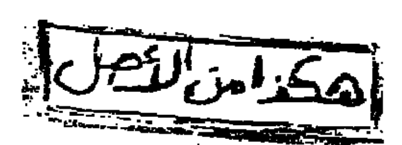
Les trois régions de l'Est se sont décidées à y participer pour un montant équivalent, en rachetant les actifs de La Cellulose. En augmentation de 10 millions de francs, le capital de la nouvelle société d'exploitation se montera à 18 millions de francs. L'apport d'argent frais devrait être souscrit par les professions des scieurs et des papetiers. Le montant de la masse salariale du personnel de l'entreprise, en revanche, devrait rester bloqué pendant un an. La reprise des activités de l'usine demandera un délai technique de trois semaines et devrait être facilitée par des subventions des ministères de l'industrie et de l'agriculture (3 millions de francs chacun).

Des efforts financiers sont également demandés à la ville de Strasbourg, à l'agence de bassin Rhin-Meuse, au port autonome, qui renonceraient provisoirement à la perception de leurs redevances et loyers. L'ensemble de ces discussions techniques n'est toutefois pas terminé.

Les représentants du personnel, qui avaient entrepris depuis un mois une série d'actions de sensibilisation, ont exprimé leur espoir dans la réussite de ce plan de relance. En attendant, leur lutte s'est soldée par un premier succès : les trois cent soixante lettres de licenciement, envoyées début janvier, ont été annulées.

J.-C. H.





ÉTRANGER

LA REVANCHE DE POITIERS

Les firmes japonaises vont accroître leur production européenne de magnétoscopes

Bruxelles et Tokyo ont entamé le 7 février, dans la capitale nippone, des entretiens au niveau ministériel, destinés à préparer la conférence commerciale « quadrilatérale » qui réunira, le 11 février, des représentants des Etats-Unis, du Canada, de la C.E.E. et du Japon. M. Wilhem Haferkamp, vice-président chargé des relations extérieures de la Commission européenne, s'est entretenu avec M. Shintaro Abe, ministre des affaires étrangères, et M. Sadanori Yamanaka, ministre du commerce international et de l'industrie (MITI). Selon des sources gouvernementales japonaises, M. Abe aurait souligné la nécessité d'arriver à un règlement rapide des problèmes en suspens, faisant allusion à l'affaire des magnétoscopes. Un accord pourrait être conclu afin que les exportations japonaises de magnétoscopes soient contrôlées et soumises à un plafond. – *(A.F.P.)*

De notre correspondant

Tokyo. – Adoptant, les uns après les autres, une stratégie de rechange – désormais classique – pour contrecarrer les mesures protectionnistes *dirigées contre leur politique* massive d'exportations et conserver leur quasi-monopole du marché européen, les fabricants japonais de *magnétoscopes ont la volonté de* redéployer leur production à partir d'usines implantées dans certains pays de la C.E.E.

Il est certes possible que les autorités japonaises acceptent cette semaine, au cours de leurs négociations avec les responsables de la *C.E.E., de limiter leurs exportations* dans ce domaine, en échange d'un desserrement du goulot d'étranglement français. Mais, alors que la C.E.E. cherche à mettre *sur* pied une parade technologique qui prendra nécessairement du temps, l'accélération du redéploiement nippon faisait-il partie des objectifs recherchés ?

Toujours est-il que, depuis le « choc » de Poitiers, plusieurs projets ont été annoncés à la presse par les grands fabricants japonais de magnétoscopes : Mitsubishi Electric a l'intention de produire dès cette année 60 000 magnétoscopes par an dans son usine écossaise de Haddington, équipée pour le montage de téléviseurs ; Sanyo engage également dans son usine britannique de téléviseurs, et dès cette année, une production d'un niveau similaire (60 000 exemplaires) ; Sony produit déjà dans une usine établie en R.F.A., sa part étant de 60 000 magnétoscopes par an ; Hitachi va faire de même, en R.F.A. également, et pour une même quantité d'unités ; enfin, Matsushita (Technics, Panasonic) est associé à Bosch pour produire au moins 30 000 magnétoscopes en Allemagne fédérale.

On peut dégager quelques traits caractéristiques de ce mouvement d'ensemble parfaitement orchestré et *imposé par la lutte à couteaux* tirés que se livrent les grands fabricants nippons d'électronique « grand public ». D'abord, et contrairement *à ce qui se passe dans les secteurs de* l'automobile et des téléviseurs, les Japonais n'ont pas – ou si peu – à affronter de concurrents locaux sur *la terrain des magnétoscopes.* Ensuite, leur redéploiement est exclusivement centré, pour le moment, sur la Grande-Bretagne et l'Allemagne *fédérale. Cela peut s'expliquer* par l'existence, dans ces pays, d'usines japonaises d'assemblage de téléviseurs, facilement adaptables et par *la plus grande souplesse des autorités* locales à l'égard des exportations directes.

A considérer la distribution respective des niveaux de production envisagés, on pourrait penser à une entente pour le partage des marchés. On sait aussi que chacun des fabricants concernés entendent rapidement dépasser la barre des 100 000 unités par an pour pouvoir exporter vers d'autres marchés européens. Toutefois, gardant deux fers au feu, les firmes nippones continueront, bien évidemment, à pratiquer au maximum l'exportation directe à partir du Japon : pour la C.E.E., le total cumulé des projets de redéploiement atteint à peine 300 000 unités, alors que les Japonais en ont exporté près de 5 millions chez les Dix en 1982.

Enfin, il est douteux que ce redéploiement entraîne des investissements considérables dans les pays du Marché commun. Divers fabricants ont déjà sur place des usines et du personnel, les leur ou ceux de leurs partenaires européens. Nombre de pièces de magnétoscopes continueront à venir du Japon. Toutefois, ce redéploiement devrait favoriser l'embauche de plusieurs centaines de travailleurs britanniques et ouest-allemands. – R.-P. P.

SELON LA COMMISSION

Les pays « agricoles » devraient contribuer davantage au financement de la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – **La Commission européenne vient d'adopter son Livre vert sur le financement futur de la Communauté. Se prononçant pour une augmentation des *« ressources propres »* disponibles, elle propose de faire appel à des moyens plus diversifiés qu'aujourd'hui. La principale innovation consiste à suggérer qu'une partie des nouvelles ressources susceptibles d'être mises à la disposition de la C.E.E. soit prélevée sur les Etats membres en fonction de leur part respective dans la production agricole de la Communauté.**

Dans ce Livre vert, qui ne *constitue d'aucune manière une* proposition au sens où l'entend le traité de Rome, la Commission se contente d'ouvrir quelques pistes et de permettre ainsi d'engager un débat qui, aussi peu encadré, sera inévitablement confus. Elle s'emploie à résoudre deux problèmes en un seul : doter la Communauté de ressources suffisantes pour lui permettre de faire face, sans mauvaise surprise, aux besoins des politiques communes actuelles et d'éventuelles politiques nouvelles ; atténuer les inconvénients de la réglementation financière présentement appliquée. Celle-ci, en raison de la prééminence des dépenses agricoles dans le budget européen, fait que les pays membres possédant une agriculture de dimension relativement modeste paient au budget de la C.E.E., de façon chronique, plus qu'ils n'en reçoivent, ce qui est le cas de l'Allemagne fédérale et du Royaume-Uni.

Les *« ressources propres »* dont dispose la Communauté, et qui risquent d'être bientôt épuisées, se composent des droits de douane, des prélèvements agricoles *perçus aux frontières* et d'une fraction plafonnée à 1 % des recettes de T.V.A., ce qui correspond grosso modo à 25 milliards d'ECU (165 milliards de francs). *« Cette actuelle gamme de ressources restera intacte »*, la diversification n'intervenant qu'au-delà dans la mesure où des moyens financiers supplémentaires se *révéleraient* indispensables. S'agissant des ressources nouvelles nécessaires, la commission suggère un système mixte. Il *faudrait* en premier lieu relever le plafond de 1 % de la T.V.A., mais une telle opération ne permet qu'indirectement d'atténuer les *déséquilibres chroniques* qui caractérisent aujourd'hui le budget européen. La commission propose donc qu'une partie des ressources supplémentaires soit fournie par les États membres en fonction de la part qu'occupe l'agriculture dans leur économie. En pays ruraux pauvres, aujourd'hui *la* Grèce et peut-être l'Irlande, demain l'Espagne et le Portugal.

Il s'agit ainsi d'un mécanisme correcteur conçu pour récupérer une partie du « bénéfice agricole » empoché par le Benelux, le Danemark et la France. Il n'altère pas directement le fonctionnement de la politique agricole commune (PAC), mais aboutira à réduire le solde créditeur net que les États agricoles retirent du budget européen. Ce mécanisme jouerait lorsque la part de l'agriculture dans le budget dépasserait un seuil considéré comme raisonnable – il est question de 50 %.

Cependant, la commission – ce *qui souligne la faiblesse de son Livre vert* – ne donne aucune indication sur l'importance respective à attribuer à chacune des deux méthodes (accroissement des recettes de T.V.A., mécanisme agricole) pour prélever les ressources supplémentaires nécessaires.

PHILIPPE LEMAITRE.

En Espagne

La prise de contrôle de la banque Urquijo par la Banque hispano-américaine illustre les difficultés économiques du pays

De notre correspondant

Madrid. – La prise de contrôle, le 2 février, de la banque Urquijo par la Banque hispano-américaine illustre bien les difficultés que traverse le système financier espagnol face à la crise économique et la restructuration à laquelle il se voit contraint.

Cette opération, approuvée par le ministère de l'économie et la Banque d'Espagne, aura lieu par le biais d'une O.P.A. (offre publique d'achat) sur les actions de l'Urquijo, suivie d'une augmentation de capital. Elle est sans équivalent, d'abord par l'importance des banques concernées. Avec des dépôts s'élevant à 800 milliards de pesetas, la Banque hispano-américaine représente le troisième établissement financier d'Espagne. Quant à la banque Urquijo, si elle ne figure qu'en treizième position dans le classement, elle joue cependant un rôle important comme pourvoyeur de crédits à l'industrie, dont ont bénéficié quelque deux cent cinquante entreprises.

La banque Urquijo connaissait depuis l'an dernier de sérieuses difficultés, qui avaient déjà conduit la Banque d'Espagne à y effectuer l'inspection « de routine ». Ce n'est certes pas le premier établissement de crédit espagnol à se touver ces derniers temps menacé de faillite. Divers cas avaient déjà été enregistrés en 1981 et 1982, le plus spectaculaire étant sans conteste celui de la Banque catalane confrontée à un « trou » de 130 milliards de pesetas. De graves imprudences dans la gestion de ces établissements avaient été relevées dans la plupart des cas par les aurorités.

Le problème de l'Urquijo semble toutefois d'un autre ordre, puisque c'est à la concentration de ses activités dans le domaine industriel qu'elle doit ses difficultés. L'insolvabilité de nombreuses entreprises en ce moment de récession prolongée, la « croissance zéro » que connaît depuis plusieurs années l'industrie espagnole, ont entraîné par contrecoup les créanciers dans la crise, et plus particulièrement ceux qui se consacrent exclusivement à ce secteur.

Le gouvernement a vivement encouragé l'initiative de la Banque hispano-américaine. Compte tenu des charges que représentera pour elle l'assainissement de la comptabilité de l'Urquijo, elle bénéficiera d'aides indirectes de l'État, qui représenteront quelque 40 millions de pesetas. Les socialistes durant leur campagne électorale avaient affirmé qu'ils appuieraient les banques disposées à prendre des risques dans le domaine industriel afin que le système financier apporte ainsi sa collaboration à la relance de l'économie. En assumant les obligations contractées dans ce secteur par l'Urquijo, l'Hispano-Américaine donne un exemple qui, espèrent les responsables économiques, sera suivi par d'autres.

Avec l'appui gouvernemental

En particulier les socialistes avaient promis qu'ils réduiraient pour les banques les traditionnels « cœfficients obligatoires d'investissement ». Instaurés à l'époque franquiste, ils contraignent les établissements financiers à consacrer une proportion déterminée de leurs prêts (24 % à l'heure actuelle) à des investissements dans des domaines déterminés (exportations, biens de capital, etc.) à un taux nettement inférieur à celui du marché. Les socialistes entendent négocier avec les banques une disparition progressive de ces cœfficients en échange d'une politique plus audacieuse de prêts à l'industrie. Ils viennent de montrer leur bonne volonté à cet égard avec la Banque hispano-américaine qui bénificiera durant cinq ans d'une importante réduction de ses cœfficients.

THIERRY MALINIAK.

BANQUES

L'AFFAIRE DE LA LISTE DES COMPTES SUISSES

Scepticisme des milieux bancaires genevois

L'annonce de la découverte au domicile d'une amie de M. René Graziani, qui fait l'objet d'une enquête pour escroquerie commise aux dépens d'un banquier helvétique, d'une liste nominative de cinq mille Français censés posséder des comptes bancaires numérotés en Suisse, soulève le scepticisme des milieux bancaires genevois, voire leur incrédulité.

Ces milieux avancent une série d'arguments, susceptibles à leurs *yeux de jeter un doute sérieux sur* les « révélations » que pourrait contenir la liste, provenant d'un ordinateur.

Tout d'abord, comme *le fait* était relevé dans nos éditions datées du mardi 8 février, il est tout à fait contraire non seulement aux techniques, mais surtout aux habitudes, et plus encore à la prudence, des banques suisses, de mettre sur ordinateur à la fois le nom, la nationalité, *le* numéro de compte des déposants et les sommes qui y figurent. Une liste fournie par l'ordinateur et comportant toutes ces données ne serait pas digne de foi.

Ensuite, les informations en provenance de France font état de plusieurs banques, et non d'une seule. Or, dit-on dans ces mêmes milieux, il est exclu que des banques différentes aient établi des listes communes, au mépris de leurs usages, à savoir un strict individualisme dans la gestion des comptes de leur clientèle.

Enfin, l'hypothèse d'une fuite provenant *d'informaticiens français* employés dans une banque helvétique est peu réaliste. Ces informaticiens occupent des postes relativement subalternes et ne prendraient *pas le* risque de perdre leur emploi. Cela dit, on sait que le vol de fichiers informatiques est devenu une véritable *industrie dans le monde*, et *nul* mystère n'est totalement à l'abri d'une « fuite » de données.

Notons enfin que l'avocat de *M. René Graziani a déclaré* que son client n'était pour rien dans cette affaire.

MONNAIES

Le Soudan se voit accorder un délai de seize ans pour rembourser ses dettes extérieures échues

Le Club de Paris a arrêté, le 4 février, le principe d'un *« réaménagement important de la dette extérieure de la République démocratique du Soudan »*, a annoncé lundi 7 février le ministère français de l'économie et des finances.

Les représentants des gouvernements des principaux pays créanciers (R.F.A., Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse) ont été *« sensibles aux efforts de redressement entrepris par le Soudan »*, précise le ministère.

Afin de faciliter la réussite de son programme économique et financier (qui doit bénéficier de l'appui d'un accord de confirmation du Fonds monétaire international), les représentants ont *« estimé nécessaire de procéder à un refinancement ou à un rééchelonnement des arriérés au 31 décembre 1982 et du service de la dette du 1er janvier 1983 »*.

Le *« réaménagement »* s'applique aux prêts et aux crédits garantis par les Trésors publics des pays créanciers. Il prévoit que le remboursement sera étalé sur une période de seize ans, avec un délai de grâce de six ans.

RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES COMMERCIALES ROUMAINES

Il se confirme que la Roumanie a conclu la semaine dernière à Paris avec l'ensemble des banques occidentales qui lui ont consenti des crédits un accord de rééchelonnement. Cet accord porte sur les dettes non garanties par les Trésors publics échues en 1983 pour un montant *d'environ 850 millions de dollars.* Il est entendu que la Roumanie remboursera cette année 30 % de cette somme, soit environ 250 millions de dollars. *10 % supplémentaires seront* remboursés en 1984. Quant aux 60 % restants, soit environ 510 millions de dollars, la Roumanie devra *les rembourser d'ici à 1989. Un* délai de grâce lui a été accordé jusqu'à la fin de 1986, les versements semestriels prévus intervenant donc au *cours des trois dernières années* 1987, 1988 et 1989.

AÉRONAUTIQUE

Le bilan 1982 de Dassault

En 1982, la société Dassault-Breguet a vendu un avion par semestre à la France et, pratiquement, un avion tous les deux jours à un pays étranger. Brutalement résumée, la situation du constructeur français est celle d'une entreprise dont les seize mille salariés ont été, l'an dernier, condamnés à exporter essentiellement des matériels militaires.

Tel qu'il vient d'ère publié, le bilan provisoire de 1982 de la société Dassault-Breguet fait apparaître une pause – en termes réels – dans le chiffre d'affaires (12 649 millions de francs), soit une augmentation de 1,52 % par rapport au chiffre d'affaires de 1981. Pour la deuxième année consécutive, le chiffre d'affaires, dit *métropole*, parce qu'il a trait à des livraisons civiles et militaires à la clientèle française, est même en régression sensible par rapport au bilan de 1980.

Cette évolution de Dassault-Breguet, celle d'une société qui doit vendre de plus en plus de matériels militaires à l'étranger faute de commandes nationales, est encore plus nette lorsqu'on observe les prises de commandes (soit 20 677 millions de francs) enregistrées en 1982.

Par rapport aux quatre exercices précédents, le bilan de 1982 fait apparaître, dans le domaine commercial des prises de commandes civiles et militaires, qui sont distinctes des livraisons, un accroissement considérable : l'exportation a été multipliée, en valeur, par le coefficient 2,3 en 1982, *par rapport à la moyenne* des quatre dernières années.

Mais deux remarques importantes doivent retenir l'attention : d'une part, les prises de commandes de l'État français ont diminué pour ne représenter que moins de 10 % du total et, d'autre part, les ventes civiles ont baissé au point, en 1982, de ne représenter pas plus de 5,2 % de l'ensemble des prises de commandes. Autrement dit, le client national et le client civil, qu'il soit français ou étranger, sont devenus, en 1982, des marginaux dans la liste des acheteurs de Dassault.

Témoin, la seule commande française de deux avions de liaison Falcon en 1982 : un Falcon-10 pour la marine nationale et un Falcon-20 pour l'armée de l'air. Un appareil commandé chaque semestre. En 1982, Dassault-Breguet n'a enregistré aucune commande d'avions de combat de l'Etat français. Si les prises de commandes « métropole », dans le secteur militaire, se sont néanmoins élevées à 1 924 millions de francs, c'est parce que la société a reçu des ordres d'achat de pièces de rechange et qu'elle inclut, dans son estimation, les crédits du ministère de la défense consacrés à la mise au point du nouveau Mirage-2000.

Fragile

En revanche, les prises de commandes, civiles et militaires, à l'exportation ont atteint 18 624 millions de francs, avec notamment 86 Mirage-2000 (40 à l'Inde, 26 au Pérou et 20 à l'Egypte), 29 Mirage F-1 (à l'Irak), 6 Mirage-5 (au Gabon) et 5 Jaguar (au Royaume-Uni). Il n'y a pas eu de commandes d'avion Alpha-Jet. L'année 1983 s'ouvre sour les mêmes auspices, avec un contrat de 20 Jaguar au Nigéria et 12 Mirage F-1 à Koweït.

Aux côtés de ces cent vingt-six avions militaires figurent quarante-six avions civils commandés à l'étranger en 1982. Au total, cent soixante-douze appareils de tous les types. Un avion tous les deux jours.

Sans l'exportation, la société Dassault-Breguet ne saurait plus longtemps occuper ses 16 280 salariés (dernière évaluation connue).

Qu'on en juge. Au 1er janvier 1983, on comptait 1 411 Mirage-III vendus, dont 986 à l'exportation ; 678 Mirage F-1, dont 426 à l'exportation ; 141 Mirage-2000, dont 86 à l'exportation ; 85 Super-Etendard, dont 14 à l'exportation ; 532 Jaguar, dont 324 à l'exportation ; 498 Alpha-Jet, dont 318 à l'exportation ; 91 Breguet-Atlantic, dont 50 à l'exportation ; 199 Falcon-10, dont 186 à l'exportation ; 461 Falcon-20, dont 423 à l'exportation ; 120 Falcon-50, dont 117 à l'exportation.

De cette énumération peut-être fastidieuse, il convient de retenir que l'exportation, en constante progression d'une année sur l'autre, mobilise aujourd'hui plus de 77 % des activités de ce constructeur.

Une activité d'autant plus fragile et risquée qu'elle concerne, désormais, une clientèle souvent impécunieuse, endettée, politi*quement instable ou troublée, et,* en tous les cas, soumise à une concurrence internationale si anarchique qu'elle menace la santé financière des fournisseurs eux-mêmes. *Une activité dont* dépend l'emploi, directement, des 16 000 salariés de Dassault-Breguet et, indirectement, des 54 000 autres de l'aéronautique qui leur sont associés en France.

JACQUES ISNARD.

L'Allemagne fédérale est décidée à soutenir le programme Airbus

affirme M. Kohl

Bonn (*A.F.P.*). – Le gouvernement de Bonn est décidé à soutenir le programme de l'avion européen Airbus, affirme le chancelier Helmut Kohl dans une lettre adressée au groupe parlementaire C.D.U. de Brême à la suite de la diffusion d'un document (*le Monde* du 28 janvier) du général Jacques Mitterrand, président de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), accusant l'Allemagne fédérale de ne pas aider l'Airbus.

« L'État fédéral est prêt à encourager le développement du programme Airbus, qu'il n'est pas envisageable de réduire », écrit le chancelier ouest-allemand. Toutefois, M. Kohl estime qu'il est *« nécessaire pour le consortium européen Airbus-Industrie d'exposer, en premier lieu, ses nouveaux projets et de présenter ensuite ses chances de succès »*.

Dans sa lettre, le chancelier ajoute que le gouvernement fédéral va s'efforcer de réserver à l'industrie la possibilité de participer à la construction d'un nouvel avion de combat pour la suite à donner à l'avion Tornado. Le Tornado est un puissant biréacteur d'attaque conçu en coopération pour un millier d'exemplaires au total, par trois pays européens : l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni et l'Italie, et présenté à l'exportation.

Le Land de Brême est, avec la Bavière, l'une des régions où l'industrie aéronautique allemande s'est développée. Mais, aujourd'hui, 1 600 licenciements y sont annoncés dans les usines du nord de la région.

[*La lettre de M. Kohl jette sur les* relations franco-ouest-allemandes en matière aéronautique un éclairage inattendu. Moins par ce qu'elle explicite à propos de l'Airbus que par ce qu'elle laisse entendre de l'avenir d'un autre projet commun, celui de l'avion de combat.

C'est l'an dernier que le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a lancé un appel – en direction de Bonn et de Londres – pour une coopération européenne en vue de construire un nouvel avion de combat qui doit remplacer le Jaguar. La société Dassault-Breguet a été officiellement invitée à s'entendre avec, en Allemagne fédérale, les sociétés Dornier et Messerschmitt-Bolkow-Blohm (M.B.B.), et leurs discussions ont déjà commencé. Les propos, pour le moins *réservés, de M. Kohl donnent à penser* que les Allemands, empêtrés dans des difficultés financières dues au dépassement du coût du Tornado, sont aujourd'hui moins pressés de conclure que les Français.

A Paris, on affirme néanmoins que le remplacement du Jaguar, à partir de 1995, reste un objectif pour la France, même si l'opération devait être engagée sans une participation d'un partenaire européen.]

CONJONCTURE

Un pays ouvert ou fermé

(Suite de la première page.)

Mais si, pour des raisons qui dépassent les préoccupations électorales immédiates, les politiques ne la posent pas, ou ne veulent pas la poser, il est heureux que le citoyen Maire l'ait fait à leur place. C'est que, sous couvert de mesures de défense contre la concurrence du dehors, on peut subrepticement changer le climat psychologique d'un pays, et, à la limite, la nature du pouvoir. Tel est le danger que dénonce le secrétaire général de la C.F.D.T. *« Du point de vue politique,* a-t-il déclaré dans son interview du 3 février à *Libération, le protectionnisme va de pair avec des appels au peuple en faveur de l'intérêt national, tout ce qui nous entoure étant considéré comme un danger. Donc, des tonalités assez autoritaires et des risques de dérapage du point de vue d'une certaine conception des libertés. »* Et M. Maire à qui nous demandions de préciser quelles formes pourraient prendre selon lui ces *« dérapages »*, plus particulièrement dans la politique économique et sociale du gouvernement, nous a répondu : *« Une politique des revenus imposée, avec la remise en cause, au nom du danger public, des relations contractuelles ; d'une façon générale, un interventionnisme étatique plus accusé, conduisant, par exemple, dans le domaine des sociétés nationalisées à limiter encore un peu plus leur autonomie de gestion. »*

Faisant allusion au malheureux épisode de la baisse d'abord annoncée puis différée du taux d'intérêt des livrets de Caisse d'épargne, M. Michel Rocard remarque, dans l'entretien qu'il a accordé au bimensuel *l'Expansion*, que la question *« nécessitait une explication forte et nette »*. Mais expliquer quoi ? La réponse fournie par le ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, qui est aussi celle de M. Jacques Delors (après avoir été, pendant un temps, celle de Matignon), relève de l'autocongratulation : *« Puisque l'inflation a baissé de trois points, nous baissons le taux d'épargne de un point. »* Autrement dit, le ministre semble penser que l'opinion publique confond nécessairement les résultats provisoires d'un blocage des prix avec un ralentissement durable de l'inflation. Mais il y a plus troublant. Cette affaire illustre l'ambiguïté qui entache le discours sur la rigueur. Ceux qui le tiennent ont raison d'affirmer que le déficit extérieur aggravé – il a triplé en 1982 – appelle une action corrective en profondeur. Mais pour obtenir moins de consommation et plus d'investissements et de ventes à l'étranger, quels moyens les « rigoristes » proposent-ils de mettre en œuvre ?

C'est ici qu'intervient la véritable fascination exercée par le souvenir de la politique de M. Raymond Barre. Non seulement l'esprit, ce qui peut être un bien (notamment l'idée qu'on ne peut combattre l'inflation sans réduction des déficits), mais la lettre. Parce que l'ancien premier ministre s'est fait le champion d'une politique de retour à une hiérarchie qualifiée de *« normale »* des taux (les taux à long terme nettement plus élevés que les taux à court terme) et de financement par « l'épargne » des déficits budgétaires, *il est aujourd'hui admis sans* discussion qu'il est judicieux pour l'Etat de s'endetter à long terme, à des taux indécents (encore près de 15 %), pour combler le solde négatif de ses dépenses courantes. Cette pratique est-elle compatible avec l'objectif affiché par le gouvernement de réduire l'inflation à 8 % dès 1983 et, dit M. Delors, aux environs de 5 % l'année prochaine ? Pourquoi ne seraient pas mises à l'étude d'autres solutions, moins coûteuses pour les futurs exercices budgétaires en cas de *« désinflation »* durable ? Serait-il scandaleux de financer par de l'épargne « courte » (bons du Trésor sur formules) le déficit des finances publiques ? Il est vrai qu'une telle solution impliquerait dans les faits un contrôle permanent de la politique financière du gouvernement par les souscripteurs, auxquels il faudrait, bien sûr, offrir des taux rémunérateurs. Même si cela conduit à bouleverser quelque peu la fameuse hiérarchie entre long et court terme, si hautement vantée par M. Barre et qui, malgré les arguments avancés en sa faveur, est finalement assez arbitraire (du temps de la stabilité garantie par l'étalon-or, les taux à court terme étaient souvent plus hauts que le taux des obligations).

C'est pourtant au nom de cette discutable orthodoxie que les services de la rue de Rivoli, avec un zèle technocratique digne de meilleurs emplois, avaient préparé les mesures de réalignement des taux *de janvier, mesure, destinées à priver* les millions de porteur de livrets de Caisse d'épargne de ce privilège exorbitant qui consiste à toucher 8,5 % d'intérêt dans un pays où la hausse des prix avoisine encore 1 % par mois !

Plusieurs des autres mesures préconisées, souvent avec prudence il *est vrai*, par les partisans de la rigueur renforcée, sont-elles bien adaptées aux besoins présents de la société française ? M. Maire a raison de penser que les cadres ne sont pas les seuls à être « démobilisés » ; que certains ouvriers le sont aussi. Le meilleur moyen pour combattre cet inquiétant phénomène est-il vraiment d'alourdir sensiblement la fiscalité directe, alors qu'à moyen terme il faudra revaloriser les salaires des ouvriers et notamment des ouvriers qualifiés, dont les rémunérations sont aujourd'hui « écrasées » ? Le risque ne serait-il pas de créer de toutes pièces et plus rapidement qu'on pourrait le croire une situation comparable à celle de la Suède où l'on voit plus de la moitié des travailleurs imposés, pour la tranche supérieure de leurs revenus, au taux de 50 % ? A part les idéologues, plus personne ne croit que l'abaissement de la durée du travail soit un remède miracle, mais c'est tout de même cette solution qui continue à être mise en avant sous le couvert de « solidarité ».

Equivoque

Il reste, et c'est l'essentiel, que les tenants d'une politique de redressement avec maintien des obligations internationales de la France ont le courage d'annoncer la couleur, et qu'à condition d'être bien conçu, sans fétichisme excessif pour la religion de l'austérité, le programme de gouvernement qu'ils seront amenés à proposer, et éventuellement à appliquer, est le seul espoir pour la France de limiter les sacrifices. Les incertitudes et les illusions qu'ils continuent à nourrir à des titres divers (respect d'écolier pour le barrisme, fidélité aux vieux thèmes de la gauche sur le partage du travail dont l'abaissement – facultatif – de l'âge de la retraite, aujourd'hui entré dans les faits, est le volet le plus coûteux à terme) sont peu de chose à côté de la dangereuse équivoque entretenue par tous ceux, communistes en tête, qui plaident en faveur d'une politique de protection accompagnée d'une relance délibérée de la consommation intérieure, au mépris des enseignements à tirer de l'échec de la politique menée par la gauche après le 10 mai 1981. Une nouvelle expérience allant dans le même sens conduirait la France à faire jouer les clauses de sauvegarde, y compris vis-à-vis des autres pays du marché commun, à instituer à la charge des importateurs l'obligation d'un dépôt *préalable* (*égal*, par exemple, à *50 %* de la valeur de l'importation), à faire sortir le franc du S.M.E. ou en tout cas à élargir les marges de fluctuations afin de permettre au franc de se déprécier.

Par l'alourdissement des coûts qu'elle entraînerait immédiatement, par le renforcement des contrôles et de la « bureaucratie tatillonne » qu'elle impliquerait par construction, une telle politique provoquerait une nouvelle et probablement profonde chute des investissements. Le gouvernement qui la mettrait en œuvre serait obligé d'augmenter massivement les subventions pour empêcher – toujours au nom du pouvoir d'achat – les nécessaires rajustements de tarifs publics ; d'où aggravation du déficit, pressions inflationnistes accrues, forte baisse des exportations, et, au bout du chemin, dégradation de l'emploi et du niveau de vie, moyen et particulier, beaucoup plus sévère que l'effort demandé aux Français par les tenants avoués de la rigueur.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,9280	6,9320	+ 180	+ 220	+ 380	+ 430	+1140	+1260
$ can.	5,6575	5,6620	+ 115	+ 160	+ 250	+ 305	+ 785	+1000
Yen (100)	2,9160	2,9190	+ 125	+ 150	+ 280	+ 315	+ 940	+1005
DM	2,8335	2,8365	+ 140	+ 165	+ 315	+ 345	+1000	+1060
Florin	2,5760	2,5785	+ 145	+ 165	+ 325	+ 350	+1035	+1085
F.B. (100)	14,4590	14,4720	– 96	+ 75	– 245	– 15	– 635	– 220
F.S.	3,4290	3,4335	+ 245	+ 280	+ 545	+ 580	+1605	+1695
L (1 000)	4,9275	4,9320	– 320	– 210	– 750	– 740	–2125	–1940
£	10,6310	10,6450	+ 110	+ 180	+ 275	+ 370	+1140	+1365

TAUX DES EURO-MONNAIES

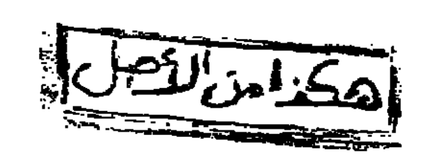
$ E.-U.	8 11/16	9 1/16	8 15/16	9 5/16	9 1/16	9 7/16	9 9/16	9 15/16
DM	5 5/8	6	5 11/16	6 1/16	5 5/8	6	5 11/16	6 1/16
Florin	4 1/2	5 1/4	4 9/16	5 3/16	4 9/16	5 3/16	4 9/16	5 3/16
F.B. (100)	10 3/4	11 3/4	12 1/4	13 3/8	12 3/4	13 15/16	13 1/4	14 1/4
F.S.	3	3 7/8	2 13/16	3 3/16	2 7/8	3 3/8	3 3/8	3 7/8
L (1 000)	16 1/4	17 3/4	19	21	20 3/8	22 1/8	21 1/2	22 3/8
£	10 3/4	11 1/2	11	11 5/8	11	11 5/8	10 15/16	11 3/16
F. franç.	12 3/4	14	16 1/2	17 3/4	19 3/4	21	19 3/4	21

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Faits et chiffres

• **AGRICULTURE : RELATIONS TENDUES ENTRE LA C.E.E. ET LES ETATS-UNIS.** – Un conflit commercial serait inévitable si Washington mettait à exécution un projet de vente de beurre à prix réduit à l'Egypte, a indiqué M. Paul Dalsager, commissaire européen à l'agriculture. La Commission européenne s'inquiète des *« graves conséquences »* que pourrait avoir ce projet quelques semaines après la vente au Caire d'un million de tonnes de farine subventionnée par les Américains.

• **Les Ateliers français de l'Ouest (AFO) reprennent Beliard-Crighton en location-gérance.** – Les Ateliers de réparation navale de Dunkerque Beliard-Crighton (927 salariés) en cessation d'activité depuis le 12 janvier sont repris par les AFO dans le cadre d'un plan de restructuration qui prévoit 233 suppressions d'emplois, dont 80 licenciements. La C.G.T., majoritaire, a jugé « irrecevable » ce plan et refuse tout licenciement.



LA LOI NOUS INTERDIT LA PUBLICITÉ COMPARATIVE. FAITES LA VOUS-MÊME.

LE S1:



Mémoires

Le S1 a une mémoire d'éléphant :
- Mémoire centrale : 128 Ko en standard extensible à 896 Ko.
- Mémoire de masse : 2 x 600 Ko formatés sur disquette 5"1/4 en standard, version double face 2 x 1.2 Mo, version disque dur Winchester interne ou externe 10.6 Mo.

Adaptabilité

Le S1 tient du caméléon :
- Ergonomie : clavier français séparé, écran antireflet orientable horizontalement et verticalement.
- Systèmes d'exploitation MS/DOS® Microsoft, CP/M 86® Digital Research fournis en standard et option Prologue.
- Applications : traitement de texte, tableaux électroniques Multiplan® et Supercalc®, base de données ; très nombreux logiciels de comptabilité et gestion ainsi qu'applications professionnelles et applications graphiques (CAO/DAO).
- Communications : terminal intelligent de tous les gros systèmes.



Langages

Le S1 sait parler comme un perroquet :
- Sortie vocale en standard.
- Basic : Microsoft, Digital Research, BAL, GW Basic (graphique),
- Cobol : Microsoft, CIS.
- Fortran : ANSI 77.
- Pascal : Microsoft.
- Gamme complète d'outils de développement pour les professionnels.



Définition de l'écran.

Le S1 dessine avec la précision de la nature :
- Écran haute résolution 800 x 400 points.
  - 25 lignes de caractères
  - 50 lignes de 132 caractères
  - Polices de caractères entièrement programmables.

Prix.

Le S1 a le sens de l'économie :
- unité centrale, clavier, écran
- 128 Ko RAM
- 2 interfaces série, 2 interfaces parallèles
- 2 x 600 Ko formatés sur disquette
- systèmes d'exploitations : MS/DOS® et CP/M86®
- Basic 86
- manuels utilisateurs en français.

- Version de base : 2 x 600 Ko ______ 29 900 F HT*
- Version 2 x 1.2 Mo sur disquette double face ______ 36 400 F HT*
- Version disque dur intégré 10.6 Mo + 1.2 Mo sur disquette double face ______ 45 000 F HT*

Garantie 1 an pièces et main-d'œuvre.

* prix public conseillé

LES AUTRES:

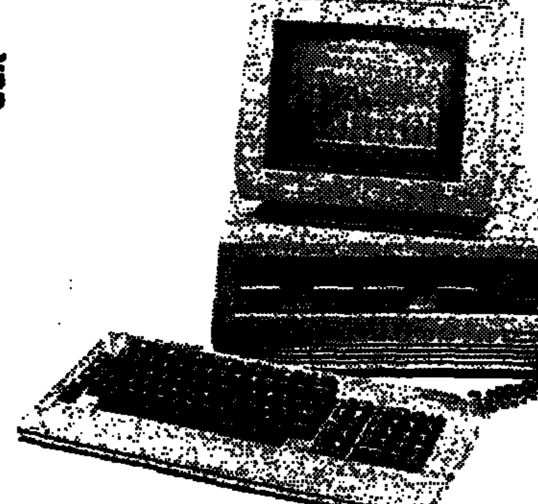
Mémoires

Adaptabilité

Langages

Définition de l'écran.

Prix.



GGK

VICTOR TECHNOLOGIES

UNE ÈRE NOUVELLE DANS LA MICRO-INFORMATIQUE.

Je désire recevoir de la documentation gratuite sur le S1 en renvoyant ce bon à Victor Technologies : 28, rue Jean-Jaurès - 92800 PUTEAUX - (1) 773.85.64.

Nom : ______

Société : ______

Fonction : ______

Adresse : ______

______ Tél. : ______

Application : ______

LM.

MS/DOS et Multiplan sont des marques déposées de Microsoft, CP/M86 est une marque déposée de Digital Research, Supercalc est une marque déposée de Sorcim.

TRANSPORTS

LES SYNDICATS DU PERSONNEL NAVIGANT APPELLENT A UNE GRÈVE GÉNÉRALE LE 18 FÉVRIER.

L'ensemble des syndicats représentatifs du personnel navigant, technique et commercial, de l'aviation civile vient de lancer des consignes pour un arrêt de travail général dans toutes les compagnies aériennes françaises, le vendredi 18 février.

Ce mouvement a pour objet, « *à la fois, de manifester la détermination du personnel navigant à voir aboutir enfin la réforme de son régime de retraite, réclamée aux pouvoirs publics depuis 1976, et de protester contre les atermoiements incessants de ses interlocuteurs* ». Selon les syndicats, les négociations tripartites sur la modification du système de retraite complémentaire engagées en novembre dernier piétinent, alors que les pouvoirs publics s'étaient engagés à transmettre des propositions concrètes avant la fin janvier.

« *Le résultat de cette situation*, affirment-ils, *est qu'aujourd'hui le personnel navigant de l'aviation civile touche une pension inférieure à 45 % du dernier salaire (30 % pour les salaires élevés) dans le cas d'un départ à soixante ans, alors qu'un taux de près de 60 % vient d'être accordé aux cadres touchant un salaire équivalent.* »

Au cas où il aurait effectivement lieu – mais l'appel à la grève peut peut-être hâter la conclusion des négociations entre les pouvoirs publics, les compagnies et les syndicats, – l'arrêt de travail des navigants affecterait gravement le trafic aérien en une journée marquée par de nombreux départs et retours de vacances scolaires.

● *Seconde semaine de grève du service de nettoyage à Orly-Sud.* – La grève du service de nettoyage de l'aérogare sud d'Orly est entré lundi 7 février dans sa deuxième semaine. Depuis le 1er février, les deux cent quatorze employés de la société de sous-traitance ONET, chargés d'assurer la salubrité du bâtiment, ont débrayé à l'initiative de la C.G.T. pour obtenir le treizième mois et le paiement de certaines primes.

● *Air France vers Buenos-Aires.* – Air France reprendra, jeudi 17 février, ses vols à destination de l'Argentine, deux fois par semaine. La compagnie nationale avait suspendu cette liaison aérienne en raison du conflit des Malouines. Elle desservira Buenos-Aires trois fois par semaine, à partir du 1er juillet prochain.

URBANISME

Les architectes réclament une « déontologie » des concours

Les grands projets prévus pour la capitale (parc de La Villette, ministère des finances de Bercy, et bientôt Opéra de la Bastille, centre de communication de la Défense, puis Expo de 1989) sont encore sur les planches à dessin. Mais déjà les conditions d'organisation des concours, qui attirent un nombre considérable de candidats (plusieurs centaines pour chaque projet), suscitent des polémiques.

La déception, à la mesure des espoirs levés, nourrit certaines protestations. D'autres, mieux argumentées, visent le fonctionnement des jurys, qu'ils aient choisi clairement un lauréat (ministère des finances) ou qu'ils reportent à plus tard leur choix (parc de La Villette), privant ainsi l'exposition ouverte au Centre Pompidou des neuf « premier prix exaequo » *(le Monde des 25 et 27 janvier).*

Plutôt qu'une « haute autorité » calquée sur celle qui régit maintenant l'audiovisuel et qui serait chargée de garantir l'« honnêteté » des jugements, ne pourrait-on autoriser la présence d'observateurs extérieurs (des journalistes, pourquoi pas) lors des réunions des jurys ? Ne serait-ce pas le moyen le plus simple d'assurer cette « transparence » que chacun réclame après coup ?. – M. Ch.

● LE PRÉSIDENT DU JURY DE LA VILLETTE : l'anonymat a été respecté.

Dans une lettre adressée de Rio-de-Janeiro, le 28 janvier, à l'Établissement public du parc de La Villette, M. Roberto Burle-Marx, président du jury du concours de La Villette, répond aux critiques :

« *Profondément choqué par les articles parus dans la presse française après la publication des résultats du concours international de La Villette, dont j'ai présidé le jury, je tiens à protester de la manière la plus vive et à préciser publiquement les points suivants :*

» 1) *Le jury a procédé à l'examen de tous les projets présentés, à l'exception d'un seul qui avait été éliminé par la commission technique pour non-respect de l'anonymat. Aucune sélection préalable n'avait été faite par la commission technique ;*

» 2) *Tous les projets étaient couverts par l'anonymat. Celui-ci n'a été levé qu'au terme des délibérations, après que le jury eut établi le palmarès complet du concours ;*

» 3) *Les délibérations du jury se sont déroulées en toute indépendance. Aucune pression de quelque caractère et de quelque origine n'a été faite sur lui ;*

» 4) *C'est souverainement et après un examen très attentif que le jury a pris la décision de demander aux neuf équipes lauréates d'approfondir leurs esquisses. Le jury considère que cette solution permettra le meilleur choix et dotera Paris d'un parc urbain à sa mesure.*

» *Au nom de tous les jurés, je tiens à dire que c'est un honneur pour nous que d'accomplir cette mission et que nous la conduirons à son terme, les 24 et 25 mars, avec conscience et indépendance.* »

● LES SYNDICATS D'ARCHITECTES : pour la création d'un « haute autorité ».

« *L'union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA) dénonce la façon dont se déroulent actuellement des concours, que les pouvoirs publics avaient annoncé comme devant être exemplaires puisqu'ils concernent des réalisations et édifices, qui doivent porter témoignage de la culture de notre temps.*

» *Après la publication récente des résultats du concours pour la construction du ministère des finances à Bercy, qui a confirmé les craintes déjà exprimées par l'UNSFA en décembre 1982 dans une lettre adressée au président de la République et au moment où s'ouvre à Beaubourg l'exposition consacrée au projet du parc de La Villette, qui ne présentera pas au public les neuf projets retenus, l'UNSFA souligne la parfaite illustration de procédures qu'il faut à tout prix éviter à l'avenir : non-respect du règlement dans la plus grande partie de ses dispositions d'un côté ; inconsistance d'un jury qui n'est pas capable de choisir de l'autre ; secret des motivations de la décision, mépris des concurrents, y compris des concurrents étrangers, esquive des responsabilités, et en définitive, argent dilapidé et temps perdu pour les architectes et tous les concepteurs. L'UNSFA réclame une nouvelle fois, une révision totale des conditions des concours d'architecture et propose l'institution d'une « haute autorité » garante des engagements de l'Etat et des maîtres d'ouvrage organisateurs ; cet organisme serait par ailleurs responsable de la transparence des résultats et de l'information complète des intéressés et du public.* »

● L'ORDRE DES ARCHITECTES D'ILE-DE-FRANCE : les concours coûtent cher.

« *Les concours entraînent une extraordinaire participation des architectes français (...). Les réponses des architectes à la politique des concours sont contrastées : ils cherchent des « marchés » ; ils soumettent leurs recherches à la « critique » ; ils ne répugnent pas à des « confrontations » massives. Cette attitude dynamique mérite d'être soulignée. Mais cette politique entraîne un prélèvement net, estimé en 1981, à 100 millions de francs pour environ six cent concours et mises en compétition.*

» *Les ambitions de la politique affichée et cette réponse de la profession créent l'obligation morale aux pouvoirs publics d'assurer désormais aux concours d'architecture un déroulement à l'abri de toute critique. Les récentes consultations ont montré que tel n'était pas le cas.* »

Le Conseil régional de l'ordre des architectes précise « *à quelles conditions une mise en compétition peut être à l'abri de toute critiques* », demande la « *définition d'une véritable déontologie des concours* » et se tient prêt à désigner des observateurs dans tous les jurys qui souhaiteraient s'entourer des garanties attachées à ses missions.

Le C.R.O.A.I.F. mettra à la disposition des candidats, du public et de la presse, une cellule d'information sur les prochains concours.

Le conseil régional d'Ile-de-France de l'ordre des architectes en appelle au ministre de tutelle de l'architecture et au président de la République, qui a souhaité l'apparition d'une « grande architecture de notre temps » pour faire respecter, à l'avenir, dans chaque concours d'architecture, les « *conditions d'un choix juste et équitable* », à la mesure des ambitions affichées.

● LE COLLECTIF ATELIERS PUBLICS : pour un débat populaire avant l'Expo.

« *Des procédures qui tournent à la confusion pour l'aménagement du parc de La Villette, un énième concours pour la Défense. Cela à neuf mois des premiers concours pour l'Exposition universelle de 1989. Tout laisse à penser qu'à cette occasion, le débat restreint au cercle fermé des professionnels, le recours exclusif à la procédure des concours, n'aboutissent aux mêmes simulacres, aux mêmes désillusions, aux mêmes gaspillages de travail et d'argent, de temps et d'espaces. A moins que...*

» *A moins qu'un premier débat public ne permette d'introduire les préoccupations essentielles de la population parisienne. A moins que ne se démocratisent les outils de programmation, notamment en s'élargissant aux élus, aux associations, aux unions locales de syndicats vivant et travaillant dans les quartiers concernés. A moins que de véritables ateliers publics d'urbanisme et d'architecture puissent réaliser et être responsables de ce qui engagera l'avenir de ces quartiers.*

» *C'est à ces conditions que l'on évitera des investissements improductifs, et que les interventions sur Paris ne reproduisent les erreurs passées.* »

● **La gendarmerie évacue un piquet de grève sur un chantier nucléaire dans le Cher.** – La gendarmerie est intervenue lundi matin 7 février pour libérer l'accès à la centrale nucléaire en construction de Belleville-sur-Loire (Cher), bloquée depuis le 11 janvier par des grévistes de l'entreprise sous-traitante Babiche. Il n'y a pas eu d'incidents. Cette mesure fait suite à une ordonnance judiciaire. Le piquet de grève était constitué de soixante personnes environ. Les grévistes – quatre-vingts sur un effectif de cent-dix, selon les syndicats, une quarantaine seulement, selon la direction – empêchaient depuis quatre semaines l'approvisionnement de ce site.

● **Un délégué pour les professions libérales.** – Un délégué auprès du premier ministre sera chargé des questions concernant les professions libérales, a annoncé le 7 février M. Jacques Beaupère, président de l'Union nationale des associations de professions libérales (U.N.A.P.L.).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Émission de 1.873.564 actions nouvelles, à raison d'une action nouvelle pour quatre actions actuelles.
Prix d'émission : 120 francs par action.
Jouissance : 1er janvier 1982.
Période de souscription :
17 janvier au 16 février 1983 inclus.

Cette augmentation de capital doit permettre au Groupe de la Compagnie Générale des Eaux de développer les actions engagées au cours des dernières années notamment dans les domaines de l'eau et de l'énergie. Elle permettra ainsi de renforcer la structure financière du Groupe en prévision des besoins nouveaux découlant de l'accroissement des responsabilités des collectivités locales.

La Compagnie Générale des Eaux engage un nouveau programme d'investissements destinés, à améliorer les conditions de production et de traitement de l'eau, à moderniser de nombreux réseaux de distribution d'eau et d'assainissement. Ces investissements permettront aussi d'élargir l'éventail des activités de la Compagnie dans le domaine des services, et notamment de promouvoir de nouveaux projets de réseaux de chaleur, qui correspondent à une orientation encouragée par les pouvoirs publics.

La Compagnie entreprend, en outre, un programme de recherche et de promotion de techniques nouvelles. Un Centre de Recherche en cours de construction regroupera les capacités technologiques des différentes entreprises du Groupe.

La Compagnie enfin contribuera, en 1983, à l'augmentation des moyens financiers d'un certain nombre d'entreprises du Groupe afin qu'elles poursuivent leurs programmes d'investissements. Plusieurs filiales procéderont dans les prochains mois, à l'émission d'actions nouvelles qui seront souscrites pour une large part par la Compagnie.

Ces dernières années, le Groupe de la Compagnie Générale des Eaux s'est doté d'un ensemble d'activités cohérentes et équilibrées. Il a connu un développement important dans les domaines de l'énergie thermique, de la gestion des déchets et du bâtiment. Enfin, la Compagnie a mené en 1982 avec les Pouvoirs Publics une politique contractuelle qui définit un cadre d'intervention stable et adapté aux besoins de l'avenir.

La note d'information établie à l'occasion de cette émission peut être obtenue gratuitement et sans engagement au siège social de la Compagnie Générale des Eaux, 52, rue d'Anjou, Paris-8e, ou auprès des établissements chargés de recueillir les souscriptions.

Visa COB N° 8306 du 4 janvier 1983. Notice au BALO du 10 janvier 1983.

M. René Thomas, président de la B.N.P., en Algérie

Une délégation de la Banque nationale de Paris, conduite par son président, M. René Thomas, s'est rendue en Algérie à l'invitation de la Banque nationale d'Algérie. Participaient à cette délégation MM. Jacques-Henri Wahl, directeur général, Pierre Mendras, directeur central, et Emmanuel Mouterde, directeur du département Afrique.

Accueilli par M. Habib Djafari, président-directeur général de la Banque nationale d'Algérie, M. Thomas a pu, au cours d'entretiens avec les ministres des finances, de l'habitat et de l'urbanisme, avec le secrétaire d'Etat au commerce extérieur et le gouverneur de la Banque centrale, ainsi qu'avec les dirigeants des grandes entreprises algériennes, prendre la mesure des importants programmes d'investissements de l'Algérie et s'informer des priorités retenues, notamment dans le domaine du logement, des transports, des industries agro-alimentaires et de la pétrochimie.

Avec les responsables des banques algériennes, la délégation a évoqué les modalités des financements qu'il convient de mettre en œuvre pour la réalisation de ces investissements.

Ces entretiens ont confirmé la volonté qui existe, tant du côté algérien que du côté français, de donner rapidement des suites concrètes aux perspectives ouvertes par la visite du président Mitterrand en Algérie, et l'état avancé des négociations engagées dans plusieurs secteurs. Ils témoignent également des opportunités qui, dans ce contexte favorable, s'offrent aux entreprises françaises et du rôle marquant qu'est appelée à jouer la Banque nationale de Paris pour soutenir leurs initiatives.



En dépit de l'impact de la récession économique, TENNECO a enregistré des résultats records aussi bien pour le 4e trimestre que pour l'ensemble de l'exercice 1982.

Le bénéfice net a atteint 819 millions de dollars en 1982 contre 813 en 1981 ; le nombre d'actions en circulation s'étant accru, le bénéfice net par action s'établit à 5,74 dollars contre 6,01 dollars. Pour le seul 4e trimestre 1982, la progression par rapport à la période correspondante de 1981 est de 11 % à 288 millions de dollars contre 260.

Par ailleurs, TENNECO a pu améliorer en 1982 la structure de son bilan en réduisant son endettement total de plus de 500 millions de dollars, le rapport dettes à long terme/capitaux propres étant ramené à 44,6 %, niveau le plus faible dans l'histoire du Groupe.

Les investissements de l'exercice ont atteint 2,1 milliards de dollars et devraient se maintenir pratiquement à ce niveau en 1983.

Le secteur de l'énergie a à nouveau apporté la principale contribution aux résultats, avec 80 % de ceux-ci, avec une progression au niveau de l'exploration, de la production et des gazoducs. Deux autres secteurs, les chantiers navals et l'équipement automobile ont enregistré des résultats en forte progression, 39 % sur 1981 et 100 % sur 1980 ; le carnet de commandes des chantiers navals atteint maintenant 8,5 milliards de dollars grâce à la commande récente de deux porte-avions à propulsion nucléaire de la classe Nimitz.

En dépit d'une activité affectée par la récession, la contribution aux résultats du groupe du secteur assurances apparaît en légère progression.

L'ensemble des autres secteurs d'activité du groupe ont vu leur rentabilité décroître et représentent globalement 5 % des résultats du groupe.

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal s'est élevé à 10 881 millions de francs pour l'exercice 1982, contre 9 686 millions de francs pour l'exercice 1981, soit une progression de 12,3 %.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identiques et sur la base des mêmes sociétés consolidées, l'augmentation a été de 12,9 %.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour apprécier les résultats d'une manière définitive, le bénéfice consolidé avant impôt et participation, devrait être de l'ordre de 990 millions de francs contre 893 millions en 1981.

SÉLECTION VALEURS FRANÇAISE

Société d'Investissement à Capital Variable
R.C.S. Paris B 312 364 524

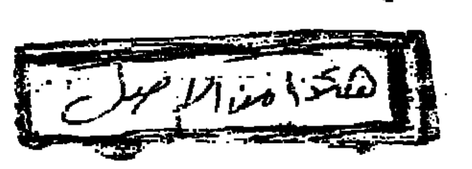
Le conseil d'administration s'est réuni le 2 février 1983 pour examiner les comptes arrêtés au 31 décembre 1982.

En 1982, le solde net de capitaux recueillis a été d'environ 69,5 millions de francs. Les revenus distribuables de l'exercice sont de 38 776 049,45 F. contre 24 648 139,70 F. en 1981.

Il sera proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende net de 11,40 F. par action plus 1,19 F. d'avoir fiscal contre 8,50 F. et 1,93 F. d'avoir fiscal pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 21 % du dividende global, qui s'applique à un nombre d'actions de 3 222 722 accru de 16 %.

Pendant l'exercice, la valeur liquidative de l'action a connu une croissance de 19,52 %, dividende distribué en cours d'année compris. Durant la même période, l'indice C.A.C. de la Bourse n'affichait que 0,20 % de hausse.

La souscription aux actions de la Sicav Sélection Valeurs Françaises permet de profiter d'avantages fiscaux à deux catégories d'épargnants :
– les titulaires d'un Compte d'Épargne en Actions (C.E.A.) à partir du 1er janvier 1983,
– les épargnants nés avant le 1er janvier 1932, dans le cadre de la loi du 13 juillet 1978, dès lors qu'ils ont déjà procédé à une détaxation de leur revenu investi en actions avant le 31 décembre 1981.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 février

Hésitant

La Bourse de Paris ne semble pas avoir été sensible aux dernières déclarations du premier ministre sur la politique économique du gouvernement.

Les valeurs françaises, presque figées dans l'immobilisme, ont à peine varié lundi et à la clôture l'indicateur instantané accusait un repli minime de 0,02 %.

L'irrégularité a été de règle dans tous les compartiments mais une irrégularité à peine marquée tant les décalages de cours furent insignifiants.

Pour tout dire, les investisseurs se sont réfugiés dans un prudent attentisme. Nul n'a semblé prêté la moindre attention à la dernière performance de Wall Street à la veille du week-end. Peut-être n'a-t-elle pas convaincu ?

En tout cas, les organismes de placement collectif n'ont effectué aucune sortie. La plupart, il est vrai, avaient déjà procédé ces derniers temps aux achats rendus nécessaires pour remonter leurs quotas aux niveaux fixés par la réglementation. Ils n'en sont désormais plus très éloignés.

C'est le dollar et les taux d'intérêt qui feront la différence. A cet égard, les pronostics sont aussi très prudents.

Seul événement de cette séance particulièrement creuse : l'action Saunier-Duval a été réservée à la hausse. Finalement, elle a enregistré un gain de 4,2 %.

Aux valeurs étrangères, les valeurs américaines ont monté, par sympathie avec Wall Street, ainsi que les allemandes, sur le sondage donnant la majorité absolue aux chrétiens-démocrates lors des prochaines élections. Les mines d'or, qui auraient dû être favorisées par la suppression du rand financier en Afrique du Sud et, donc, de la décote de 15 % les affectant, ont baissé à la suite du recul du cours de l'once de métal, revenu à 489 dollars contre 500 dollars à la veille du week-end. Le lingot a perdu 2 300 F à 112 200 F, et le napoléon 9 F à 750 F.

NEW-YORK

L'avance se poursuit

Malgré l'apparition d'inévitables ventes bénéficiaires survenues après la forte reprise de fin de semaine, Wall Street s'est bien comporté lundi. Surmontant le handicap, le marché s'est même offert le luxe de progresser encore sensiblement et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un nouveau gain de 9,20 points à 1 087,10. Le bilan de la séance a été très positif avec *deux fois plus de hausses* (1 085) que de baisses (535), 333 valeurs n'ayant pas varié d'autre part. Phénomène significatif : ce score derechef a été obtenu avec une activité modérée, 86,03 millions de titres seulement ayant changé de mains (contre 87 millions précédemment).

La crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt s'est estompé autour du « Big Board ». En outre, les opérateurs ont trouvé un sérieux encouragement dans la publication des dernières estimations sur la production industrielle en janvier, qui, pour la première fois depuis un an et demi aurait augmenté de façon sensible.

De l'avis des spécialistes, le marché a toutes les chances désormais d'évoluer au gré des nouvelles de l'économie, qui les unes après les autres révèlent que la reprise a véritablement commencé.

VALEURS	Cours du 2 fév.	Cours du 3 fév.
Alcoa	32 3/4	33 3/8
A.T.T.	68 3/4	69 1/4
Boeing	38	37 3/4
Chase Manhattan Bank	48 1/8	48 1/4
Du Pont de Nemours	40 3/4	41 1/2
Eastman Kodak	83 5/8	85 3/8
Exxon	29 5/8	30
Ford	39 1/8	39 1/8
General Electric	100 1/2	103
General Foods	39 1/4	39
General Motors	61 7/8	62 5/8
Goodyear	33 5/8	33 1/2
I.B.M.	97 3/8	96 7/8
I.T.T.	31 5/8	32 3/8
Mobil Oil	27	27 1/8
Pfizer	71 1/4	69 1/4
Schlumberger	43 1/2	44 3/4
Texaco	31 5/8	32
U.A.L. Inc.	36 3/4	36 1/2
Union Carbide	56 3/4	58
U.S. Steel	20 1/2	21 1/4
Westinghouse	47 7/8	47 5/8
Xerox Corp.	37 1/2	37 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VALEO. – Dans une lettre adressée aux *actionnaires*, M. A. Boisson, *président* de groupe, précise, à propos des comptes redevenus positifs comme prévu, que le bénéfice net consolidé s'élèvera à environ 60 millions de francs contre une perte de 220 millions. L'essentiel de ce résultat provient de la très bonne tenue des affaires à l'étranger. La marge brute atteindrait 430 millions de francs et représenterait 5,4 % du chiffre d'affaires.

L'amélioration sera moins nette pour la société mère, dont le résultat sera légèrement positif seulement (contre un déficit de 110 millions de francs). Néanmoins, le dividende sera au moins égal au précédent (12 F net par action pour 1981).

Le président Boisson souligne toutefois que ces résultats ne doivent pas faire se relâcher les efforts entrepris pour remonter la pente. « *La sortie du blocage des prix ne nous a pas permis de compenser l'augmentation de nos coûts par ailleurs très supérieurs à l'inflation, mais la poursuite pendant l'exercice 1982 des mesures d'assainissement commencées en 1980 doit nous permettre de retrouver progressivement les conditions d'exploitation plus favorables que nous avions connues au premier semestre 1982. Notre groupe doit donc consolider son redressement.* »

GENERAL MOTORS. – Le constructeur américain d'automobiles a presque triplé ses bénéfices en 1982, dont le montant atteint 963 millions de dollars (contre 333 millions l'année précédente), pour un chiffre d'affaires cependant en diminution : 60,03 milliards de dollars contre 62,70 milliards.

Cette forte amélioration des profits provient, *selon les dirigeants du groupe*, des résultats accrus de General Motors Acceptance (société de crédit) et d'autres *filiales consolidées plutôt que d'une progression* des bénéfices tirés des ventes de voitures et de camions, en baisse de 7,7 % *à 6,2 millions de véhicules. action.*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	3 fév.	4 fév.
Valeurs françaises	104,1	104,1
Valeurs étrangères	106,1	106,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	4 fév.	7 fév.
Indice général	103,6	103,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 février .... 12 9/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 fév.	8 fév.
1 dollar (en yens)	240,30	237,95

BOURSE DE PARIS – Comptant – 7 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	7/2	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]														

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV

● : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
[illegible]					

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 032	7 022	6 820	7 170
Allemagne (100 DM)	283 540	283 550	275	289
Belgique (100 F)	14 497	14 496	13 500	14 600
Pays Bas (100 fl.)	258 420	258 240	252	264
Danemark (100 krd)	80 810	80 700	77	83
Norvège (100 k)	97 740	97 630	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 875	10 882	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	8 380	8 385	6 750	8 750
Italie (1 000 lires)	4 936	4 934	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	346 180	344 050	337	355
Suède (100 krs)	93 580	93 550	90	96
Autriche (100 sch)	40 400	40 380	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 343	5 341	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 520	7 550	5 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 725	5 717	5 470	5 740
Japon (100 yens)	2 931	2 923	2 800	2 940

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/2
Or fin (kilo en barre)	114800	112000
Or fin (en lingot)	114500	112200
Pièce française (20 fr)	759	751
Pièce française (10 fr)	416	.....
Pièce suisse (20 fr)	733	730
Pièce latine (20 fr)	709	709
Souverain	881	883
Pièce de 20 dollars	4105	4000
Pièce de 10 dollars	2000	2010
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	4600	4565
Pièce de 10 florins	749	733



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉMENTIE PAR BAGDAD

La progression iranienne en territoire irakien aurait été limitée à une dizaine de kilomètres

Près de vingt-quatre heures après le déclenchement de l'offensive iranienne « Aurore » sur le front sud irano-irakien, la télévision iranienne a présenté, lundi 7 février, les premières images du front, tournées le matin selon le commentaire.

Les forces iraniennes, très fortement appuyées par d'importantes unités blindées, occupaient des positions apparemment abandonnées sans combats par leurs occupants. Situées par la télévision en Irak, ces positions étaient protégées par un réseau de barbelés d'une densité et d'une profondeur exceptionnelles et par de vastes champs de mines.

Le second communiqué commun armée-gardiens de la révolution, publié lundi en fin de matinée, affirmait que les forces iraniennes avaient pris le contrôle de 250 kilomètres carrés de territoire iranien et irakien, mais ne donnait aucun élément chiffré des pertes irakiennes. Mais selon certaines informations des journalistes iraniens présents sur le front, mais non confirmées officiellement, la progression iranienne en territoire irakien aurait été limitée lundi matin à une dizaine de kilomètres. Les combats déclenchés dimanche dans la nuit se déroulent dans la zone frontalière entre les localités iraniennes de Fakkeh et Bostan, à une centaine de kilomètres au sud de Dezfoul et à une soixantaine de kilomètres à l'est de la ville irakienne d'Al-Amarah.

Toutes les déclarations iraniennes concordent pour présenter l'offensive « Aurore » comme « *déterminante* » mais la situent comme la première étape d'une offensive de grande envergure devant mettre fin à la guerre.

Pour sa part, Bagdad a affirmé dans un communiqué militaire 990 que les Iraniens n'ont pas réussi à prendre pied en territoire irakien, malgré deux attaques successsives

Le communiqué fait état du « *total anéantissement* » de la première vague d'assaut iranienne ainsi que de la destruction de deux divisions d'infanterie et d'un bataillon blindé iraniens dans le secteur de Missan (en face du Fakkeh, du côté irakien).

(A.F.P.)

● *La manifestation des Moudjahidin du peuple*, prévue pour ce 8 février à Paris, a été interdite par la préfecture de police pour « *éviter tout trouble de l'ordre public* ». Les organisateurs ont appelé leurs sympathisants à se rendre à la réunion publique organisée par le Conseil national de résistance, groupant plusieurs mouvements d'opposition au régime de Téhéran, le jeudi soir 10 février au Palais de la Mutualité.

Après la chute de Cosmos-1402

LA SUÈDE DEMANDE QUE LA MISE EN ORBITE DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES SOIT SUSPENDUE

Le réacteur nucléaire du satellite soviétique Cosmos-1402 est rentré dans les couches denses de l'atmosphère le 7 février à 11 h 56 (heure de Paris) au-dessus de l'Atlantique sud. L'agence Tass a précisé que « *dès cet instant, le satellite Cosmos-1402 (...) a totalement cessé d'exister* ».

Le Pentagone a été plus précis : il a annoncé que la rentrée du réacteur dans l'atmosphère avait eu lieu à 2 000 kilomètres à l'est des côtes brésiliennes, par 19° de latitude sud et 22° de longitude ouest. Selon un expert américain, il est probable *qu'aucun morceau du réacteur n'a* « survécu ». Les Américains vont envoyer dans la zone de rentrée des avions pour y mesurer la radioactivité.

La Suède a demandé au comité des Nations unies sur l'utilisation pacifique de l'espace que soit décidé un moratoire interdisant de mettre en orbite des réacteurs nucléaires en attendant que des règlements internationaux de sécurité soient pris pour protéger la population et l'environnement de la planète.

LES INCIDENTS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Une section de C.R.S. est appelée en renfort à Aix-en-Provence

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — La campagne électorale est émaillée d'incidents. Après le mitraillage à deux reprises, la semaine dernière, de la permanence du candidat socialiste, M. Jean-Pierre Rosan, le plus grave s'est produit dimanche 6 février. Un passant, M. Gérard Marchand, quarante et un ans, menuisier, qui avait été pris à partie et frappé par un partisan de M. Joissains, maire sortant (rad.), a été découvert mort, lundi 7 février, à son domicile. Son agresseur, M. Patrick Lauret, vingt ans, sans profession, a été interpellé par la police et placé en garde à vue en attendant les résultats de l'autopsie du corps de M. Marchand.

L'incident qui a opposé M. Lauret à M. Marchand s'est déroulé en présence de plusieurs témoins, dimanche, rue des Cordeliers, une des artères les plus fréquentées du centre-ville.

Alors qu'il lacérait des affiches de M. Rosan et du candidat du C.N.I.P., M. Dominique Gajas, M. Lauret s'était attiré les reproches de M. Marchand, reproches auxquels il avait répondu par une pluie de coups. La police était aussitôt intervenue et avait conduit les deux hommes au commissariat. M. Marchand refusant de déposer plainte, son agresseur avait été relâché.

Lundi matin, M. Marchand était découvert inanimé au rez-de-chaussée de son immeuble. Il était aussitôt transporté à l'hôpital, où son décès devait être constaté. M. Lauret, qui a déclaré faire partie de l'équipe de colleurs d'affiches de M. Joissains, avait menacé précédemment, avec un pistolet d'alarme, et un coup de poing américain plusieurs autres personnes. Deux d'entre elles, un enseignant et un employé de banque, ont déposé plainte au commissariat d'Aix-en-Provence.

A la suite de ces incidents, le commissaire central d'Aix-en-Provence a demandé et obtenu le renfort d'une section de C.R.S. qui effectue des patrouilles nocturnes dans la ville.

L'annonce le 7 février de la candidature de M. Charles Debbasch, ancien président de l'Université d'Aix-Marseille III et ancien conseiller de M. Giscard d'Estaing, a d'autre part accentué la confusion qui règne dans l'opposition. — M. Debbasch, a indiqué qu'il « *fera appel au-dessus des clivages politiques, à des personnes intègres et attachées aux valeurs de liberté et de tolérance* ».

M. Joissains ayant réaffirmé qu'il solliciterait « *même du fond d'une cellule* », le renouvellement de son mandat, ce sont au total quatre listes d'opposition qui pourraient s'affronter le 6 mars : celle de M. Gajas (C.N.I.P.) celle que pourrait conduire M. Charles de Peretti, conseiller général (R.P.R.) d'Aix-Centre. M. Jean-Claude Gaudin, député (P.R.) des bouches-du-Rhône, et président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, a appelé de ses vœux le mardi 8 février l'arbitrage des instances nationales de l'U.D.F. et du R.P.R. pour la constitution d'une liste unique. Selon M. Gaudin, l'investiture que l'U.D.F. avait accordée en septembre dernier à M. Joissains sera probablement « *reconsidérée* » dans la perspective d'une inculpation du maire d'Aix-en-Provence.

GUY PORTE.

M. LEOTARD : l'opposition peut gagner une cinquantaine de villes.

Invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, lundi 17 février, M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, a estimé que l'opposition pourrait gagner, à l'occasion des élections municipales, « *une cinquantaine de villes* ». Observant que « *la majorité actuelle n'a plus aucun projet ni aucune espérance* », il a jugé que « *le progrès social n'est pas derrière les Français* ». « *Il peut y en avoir de nouveau, si on fait autrement* », a-t-il noté.

M. Léotard a indiqué qu'il « *retient* » l'hypothèse d'élections législatives anticipées, même s'il « *ne la fixe pas comme but* ». Il a ajouté que, contrairement à M. Giscard d'Estaing, il ne pense pas que puissent coexister un président de la République et un premier ministre qui auraient des majorités différentes.

Il juge que « *ce n'est pas la politique qui va condamner M. Mitterrand, mais l'économie* ». Selon lui, « *le désastre économique est au bout du chemin socialiste (...).* » « *Le gouvernement dirige le pays à la petite semaine. On parle de rigueur mais c'est une fausse rigueur car on paye à crédit* », a ajouté le secrétaire général du P.R.

LES EXPORTATIONS JAPONAISES AUX ÉTATS-UNIS

Tokyo n'entend pas prolonger l'accord de limitation volontaire de ses ventes d'automobiles

Il est « *hors de question* » que les Japonais acceptent de prolonger une quatrième année l'accord « *de limitation volontaire* » de leurs exportations d'automobiles vers les Etats-Unis, a déclaré lundi 7 février M. Nakazawa, directeur général au ministère du commerce international et de l'industrie (MITI).

A quatre jours de l'arrivée à Tokyo de M. William Brock, représentant de la Maison Blanche pour le commerce, cette prise de position donne le ton d'une négociation commerciale qui s'annonce plus âpre que jamais. Objet du débat : le marché américain de l'automobile et plus spécialement le créneau des « petites voitures », de plus en plus populaires, dont les groupes japonais, en dépit des limitations volontaires, ont réussi à s'adjuger une part croissante (49 %), mettant ainsi en difficulté la toute-puissante industrie américaine.

Il y a deux ans, menacés de mesures protectionnistes unilatérales outre-Atlantique, les Japonais avaient accepté de limiter « volontairement » leurs exportations à 1,68 million d'unités, soit 7,6 % de moins que l'année précédente (1980). Cet accord portait sur une durée de trois ans, et était révisable *chaque année en fonction* de l'état du marché américain. Renouvelé au même niveau en 1982, il devrait être reconduit en avril. Compte tenu de l'effondrement du marché américain et des mauvais résultats de l'industrie outre-Atlantique, les autorités américaines sont pressées de demander une prolongation de cet accord pour une quatrième année consécutive, et une diminution du niveau plafond des exportations japonaises.

Un groupe de sénateurs américains vient ainsi d'adresser une lettre à M. Brock, lui demandant de négocier une diminution de ce quota de quatre cent mille véhicules par an. La réduction du plafond des exportations japonaises a été également demandée par quatre-vingt-cinq représentants à la Chambre, et par l'industrie automobile américaine, laquelle réclame une diminution plus modeste, à 1,5 million d'unités par an.

Les Japonais, c'est désormais clair, sont fermement décidés à résister à ces demandes. Le blocage de leurs ventes aux Etats-Unis, joint à la « modération » plus ou moins forcée qui leur est imposée sur la plupart des marchés européens, gêne considérablement les groupes automobiles. Ainsi, en 1982, pour la première *fois depuis huit ans*, les groupes nippons ont-ils dû diminuer leur production de 3,9 %, du fait de la chute de leurs ventes à l'étranger (– 7,6 %). Compte tenu du poids considérable de l'industrie automobile au Japon, et de ses effets d'entraînement sur les secteurs amont, la prolongation de cette situation paraît difficilement soutenable aux autorités japonaises, contraintes d'organiser le repli de nombreux secteurs en crise.

Les Américains ne manquent cependant pas d'« arguments », au premier rang desquels un projet de loi, actuellement en discussion au Parlement, obligeant tous les véhicules vendus sur le territoire américain à inclure une part minimum d'éléments et de pièces « *made in U.S.A.* ». Le projet, s'il était adopté, éliminerait presque aussitôt les principaux groupes japonais du marché. C'est d'ailleurs probablement cette menace qui a poussé Toyota, premier groupe nippon, à négocier avec General Motors un accord de coopération qui le mettra à l'abri de ce type de mesures. Cet accord, qui devrait être annoncé, selon des sources japonaises, dès le milieu de la semaine prochaine, prévoit la fabrication, dans des usines désaffectées de General Motors en Californie, d'une petite voiture (1 600 cm3) de conception japonaise, au rythme de 200 000 unités par an, par une filiale commune aux deux groupes (*le Monde* du 2 février). Cet accord suffira-t-il à amadouer les autorités américaines ? Rien n'est moins sûr. Comme ceux déjà conclus entre les groupes américains et nippons, il concerne la production de « petits modèles », les Américains semblant ainsi décidés à s'associer sur ce créneau aux « spécialistes » que sont les Japonais, et se réservant la maîtrise du marché des grosses et moyennes cylindrées. Mais la hantise des géants américains est de voir leurs concurrents « monter dans la *gamme* » *et* s'attaquer à leur chasse gardée, menace brandie par les constructeurs nippons. Ils considèrent, de plus, probablement, que la production locale de voitures japonaises devrait se substituer aux importations, et donc réduire d'autant le « plafond négocié ».

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Les syndicats britanniques de l'automobile contre les importations.* — La reprise des ventes d'automobiles en Grande-Bretagne a gonflé les importations, tandis que la production locale continue de diminuer. Ford, qui importe la moitié des voitures qu'elle vend, a annoncé trois mille suppressions d'emploi à Dagenham près de Londres. Les syndicats demandent au gouvernement d'imposer des restrictions officielles et veulent mobiliser l'opinion publiques.

RECOURS DE F.O. AU CONSEIL D'ÉTAT CONTRE LE DÉCRET SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

F.O. a annoncé le 8 février qu'elle avait déposé le 20 janvier un recours au Conseil d'État contre le décret du 24 novembre sur l'assurance-chômage. Ce recours vise les articles 3, 6 et 12 du décret.

VIF RECUL DU DOLLAR 6,90 F

Amorcé lundi 7 février 1982 à New-York, le repli du dollar s'est accentué mardi 8 février sur tous les marchés des changes. A Francfort, la monnaie américaine est tombée de 2,48 DM à 2,4350 DM. Tandis qu'à Paris elle revenait brutalement, de 7,02 F à 6,90 F et qu'à Tokyo elle se repliait à 236,50 yen contre 240 yen. Les milieux financiers internationaux s'interrogent sur les motifs qui ont pu provoquer ce repli.

Le numéro du « Monde » daté 8 février 1983 a été tiré à 527 222 exemplaires

A B C D F G H

